



# Bulletin

de l'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Volume 8 - Numéro 20

20 mai 2011



AUTORITÉ  
DES MARCHÉS  
FINANCIERS

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers

Autorité des marchés financiers

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2011

ISSN 17104149

# Table des matières

<b>1. Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers</b>	<b>4</b>
1.1 Avis et communiqués	
1.2 Réglementation	
1.3 Autres décisions	
<b>2. Bureau de décision et de révision</b>	<b>8</b>
2.1 Rôle d'audiences	
2.2 Décisions	
<b>3. Distribution de produits et services financiers</b>	<b>85</b>
3.1 Avis et communiqués	
3.2 Réglementation	
3.3 Autres consultations	
3.4 Retraits aux registres des représentants	
3.5 Modifications aux registres des inscrits	
3.6 Avis d'audiences	
3.7 Décisions administratives et disciplinaires	
3.8 Autres décisions	
<b>4. Indemnisation</b>	<b>121</b>
4.1 Avis et communiqués	
4.2 Réglementation	
4.3 Autres consultations	
4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers	
4.5 Fonds d'assurance-dépôts	
4.6 Autres décisions	

<b>5. Institutions financières</b>	<b>128</b>
5.1 Avis et communiqués	
5.2 Réglementation et lignes directrices	
5.3 Autres consultations	
5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers	
5.5 Sanctions administratives	
5.6 Autres décisions	
<b>6. Marchés des valeurs et des instruments dérivés</b>	<b>135</b>
6.1 Avis et communiqués	
6.2 Réglementation et instructions générales	
6.3 Autres consultations	
6.4 Sanctions administratives pécuniaires	
6.5 Interdictions	
6.6 Placements	
6.7 Régime de l'autorité principale	
6.8 Offres publiques	
6.9 Information sur les valeurs en circulation	
6.10 Autres décisions	
6.11 Annexes et autres renseignements	
<b>7. Bourses, chambres de compensation, organismes d'autorégulation et autres entités réglementées</b>	<b>257</b>
7.1 Avis et communiqués	
7.2 Réglementation de l'Autorité	
7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées	
7.4 Autres consultations	
7.5 Autres décisions	

## Liste des acronymes et abréviation :

Autorité :	Autorité des marchés financiers instituée en vertu de la LAMF
BDR :	Bureau de décision et de révision
CSF :	Chambre de la sécurité financière
ChAD :	Chambre de l'assurance de dommages instituée en vertu de la LDPSF
OAR :	Organismes d'autorégulation et organismes dispensés de reconnaissance à titre d'OAR mais qui sont assujettis à la surveillance de l'Autorité
OCRCVM :	Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières

# 1.

## Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers

---

- 1.1 Avis et communiqués
  - 1.2 Réglementation
  - 1.3 Autres décisions
-

## 1.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 1.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

### 1.3 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

# 2.

## Bureau de décision et de révision

---

2.1 Rôle d'audiences

2.2 Décisions

---



## 2.1 RÔLES D'AUDIENCES



## RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
1°	<i>Autorité des marchés financiers c. Réal Samson et Suzanne Labrecque (intimés) et M<sup>r</sup> Joël Lafrenière et Lemieux Nolet inc., ès qualités de syndic à la faillite de Réal Samson (mis en cause)</i>	2009-012	Claude St Pierre	24 mai 2011 9 h 30	Demande de prolongation de blocage [LVM-250]	À la suite de l'avis d'audience du 4 mai 2011
2°	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. René Sauriol (intimé) et Banque Royale du Canada et Banque Scotia et Banque de Montréal et Banque CIBC et Caisse Populaire Desjardins de Gatineau (mises en cause)</i>	2009-013	Claude St Pierre	24 mai 2011 9 h 30	Demande de prolongation de blocage [LVM-250]	À la suite de l'avis d'audience du 4 mai 2011



## RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
3°	<i>Autorité des marchés financiers c. Carol McKeown et Daniel F. Ryan et Downshire Capital inc. et Meadow Vista Financial Corp. et McKeown Baboon Building Family Trust et Herbert Baboon Building Family Trust et McKeown Baboon business Family Trust et McKeown/Ryan Principal Residence Trust (intimés) et Demers Valeurs Mobilières inc. et Dundee Securities Corporation et Desjardins Valeurs Mobilières et TD Canada Trust et Richardson GMP Limited et Canaccord Capital Corporation (mises en cause)</i>	2010-024	Claude St Pierre	25 mai 2011 9 h 30	Demande de prolongation de blocage [LVM-250]	À la suite de l'avis d'audience du 4 mai 2011

## RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
4°	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Alain Péloquin et Isabelle Cantin et Évaluation Apex inc. et Stéphane Auclair et Jean-Luc Flipo (intimés) et Jean-Marc Lavallée et Banque de Montréal et Banque Toronto-Dominion et Caisse Desjardins de Contrecoeur et Caisse d'Économie Marie-Victorin et Officier du Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Verchères et de Sherbrooke (mis en cause)</i>	2011-007	Claude St Pierre	25 mai 2011 9 h 30	Demande de prolongation de blocage [LVM-250]	À la suite de l'avis d'audience du 4 mai 2011

5°	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse / mise en cause) c. Patrick Gauthier (intimé) et Caisse Populaire Desjardins de la Pointe-De-Sainte-Foy et Banque Nationale et Placement Banque Nationale inc (mises en cause) et Raymond Chabot inc. (partie intervenante-requérante)</i>	2009-009 2009-022	Claude St Pierre	26 mai 2011  9 h 30	Demande de levée partielle de blocage  [LVM-255]	À la suite de l'avis d'audience du 17 mai 2011
6°	<i>Autorité des marchés financiers c. Brockhouse Cooper Gestion d'actifs inc. (intimée)</i>	2011-014	Claude St Pierre	31 mai 2011  9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LAMF-93 et LVM-273.1]	À la suite de l'audience du 28 avril 2011  <i>Audience pro forma</i>
7°	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Sigma Alpha Capital inc. (intimée)</i>	2011-015	Alain Gélinas	31 mai 2011  9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LAMF-93 et LVM-273.1]	À la suite de la demande de remise du 4 mai 2011  <i>Audience pro forma</i>
8°	<i>Autorité des marchés financiers c. 9153-2986 Québec inc. et 9154-1896 Québec inc. et Yvan Charron et Marcel Champagne et Réjean Gouin et Jacques Saint-Louis et Bernard de Valicourt et Mario Gouin et Guy Brisebois et Christian Lamarche (intimés)</i>	2010-025	Alain Gélinas  Claude St Pierre	1 <sup>er</sup> juin 2011  9 h 30	Pénalité administrative et ordonnance de se conformer à la loi [LAMF-93 et 94 et LVM-262.1 et 273.1]	À la suite de l'audience du 11 mai 2011  <i>Audience pro forma</i>

## RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
9°	<i>Autorité des marchés financiers c. Avro services de gestion de risques (intimée)</i>	2010-036	Alain Gélinas Claude St Pierre	2 juin 2011 9 h 30	Demande d'imposition de pénalité administrative et mise en place de mesures de contrôle et de surveillance [LDPSF-115 et LAMF-93 et 94]	À la suite de l'audience du 27 avril 2011 <i>Audience pro forma</i>
10°	<i>Autorité des marchés financiers c. Simon Déry (intimé)</i>	2010-045	Alain Gélinas Claude St Pierre	2 juin 2011 9 h 30	Demande d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller en valeurs ou de courtier en valeurs et interdiction d'opération sur valeurs [LAMF-93 et LVM-265 et 266]	À la suite de l'audience du 11 mars 2011
11°	<i>Autorité des marchés financiers c. Marc Bertrand et Vic Bertrand et Alain Tanguay et Brahm Segal (intimés)</i>	2011-022	Alain Gélinas Claude St Pierre Jacques Labelle	13 juin 2011 9 h 30	Demande de pénalité administrative, mesure de redressement et remboursement des frais d'enquête [LAMF-93 et LVM-262.1, 273.1 et 273.2]	À la suite de l'avis d'audience du 5 mai 2011 <i>Audience pro forma</i>
12°	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse / mise en cause) c. Future Growth Group inc. et Future Growth Fund Limited et</i>	2008-013	Alain Gélinas	13 juin 2011 14 h	Levées d'interdictions d'opérations sur valeurs [LAMF-93 et 115.14 et LVM 265]	À la suite de l'avis d'audience du 17 mai 2011

## RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	<i>Future Growth Global Fund Limited et Future Growth Market Neutral et Equity Fund Limited et Future Growth World Fund et Adrian Samuel Leemhuis (intimés) et Sylvia Lato et Maurizio Favretto et Claude Grant (requérants)</i>					
13°	<i>Autorité des marchés financiers c. Fondation Fer de Lance, Fondation Fer de Lance Turks and Caicos, Jean-Pierre Desmarais, Marchand, Melançon, Forget, S.E.N.C.R.L., Avocats, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury (intimés) et 2849-1801 Québec, Ghyslain Lemay, Les Investissements Denise Verreault inc., Les Entreprises Richard</i>	2009-017	Alain Gélinas  Claude St Pierre	14 juin 2011  9 h 30	Ordonnance de blocage et interdiction d'opération sur valeurs  Demande d'être entendus des intimés Fondation Fer de Lance, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury  Demande de prolongation de blocage  [LVM-249, 250, 265 et 323.7]  Requête relative à l'inconstitutionnalité du BDR et de l'avis selon l'art. 95 C.p.c.	À la suite de l'audience du 28 mai 2011          Audience au fond



## RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	<i>Beaupré inc., Michel Roy, Pierre Forget, 9177-8977 Québec Inc., Mario Lavoie, Gilles Bédard, Éric Lambert, France Côté, Gérard Doiron, Ivan Nadeau, Daniel Blanchette, Gérard Bousquet, Pascal Bousquet, Claude Martel, 9151-0628 Québec inc., Hervé Martin, Jacques Preschoux, Yves Carrier, Régis Loisel, Solutions Chemco inc., Sylvain Auger et Procureur général du Québec (intervenants)</i>					À la suite de l'audience du 4 février 2011  Audience <i>pro forma</i>
14°	<i>Autorité des marchés financiers c. 9102-9520 Québec inc., faisant affaires sous la dénomination sociale de Promotion JFC (intimée)</i>	2010-027	Alain Gélinas  Claude St Pierre	16 juin 2011  9 h 30	Demande d'assortir l'inscription d'un cabinet à des conditions et demande de radiation  [LDPSF-115 et LAMF-93]	À la suite de l'avis d'audience du 9 février 2011

## RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
15°	<i>Autorité des marchés financiers c. 9102-9520 Québec inc., faisant affaires sous la dénomination sociale de Promotion JFC (intimée)</i>	2010-027	Alain Gélinas Claude St Pierre	17 juin 2011 9 h 30	Demande d'assortir l'inscription d'un cabinet à des conditions et demande de radiation [LDPSF-115 et LAMF-93]	À la suite de l'audience du 16 juin 2011
16°	<i>Autorité des marchés financiers c. Les Conseillers en placements Randisi inc. et Alfonso Randisi (intimés)</i>	2011-006	Claude St Pierre	12 juillet 2011 9 h 30	Demande d'imposition de pénalités administratives et autres ordonnances [LAMF-93 et 94 et LVM-152 et 273.1]	À la suite de l'audience du 15 avril 2011 <i>Audience pro forma</i>
17°	<i>Autorité des marchés financiers c. René Joubert (intimé)</i>	2010-038	Claude St Pierre	23 août 2011 9 h 30	Demande de retrait des droits conférés par l'inscription dans les disciplines de courtage en épargne collective et du courtage en plan de bourses d'études [LAMF-93 et LVM-152]	À la suite de l'audience du 28 avril 2011 <i>Audience pro forma</i>



## RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
18°	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Ressources Glen Eagle inc. (intimée)</i>	2011-001	Alain Gélinas Claude St Pierre	9 septembre 2011 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LAMF-93 et LVM-273.1]	À la suite de l'audience du 28 avril 2011
19°	<i>Autorité des marchés financiers c. F.D. De Leeuw &amp; Associés inc. et Francis Daniel De Leeuw (intimés)</i>	2006-026	Alain Gélinas	17 novembre 2011 9 h 30	Suivant décision N° 2006-026-001 du 30 novembre 2009	À la suite de l'audience du 19 avril 2011

Le 20 mai 2011

Salle d'audience : Salle *Paul Fortugno*  
500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec M<sup>e</sup> Cathy Jalbert, au Secrétariat à l'adresse suivante :  
500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7 Tél. : (514) 873-2211

Courriel : [secretariat@bdr.gouv.qc.ca](mailto:secretariat@bdr.gouv.qc.ca) [www.bdr.gouv.qc.ca](http://www.bdr.gouv.qc.ca)

**2.2 DÉCISIONS****BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION**

CANADA  
 PROVINCE DE QUÉBEC  
 MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2009-034

DÉCISION N° : 2009-034-001

DATE : Le 6 mai 2011

---

EN PRÉSENCE DE : **M<sup>e</sup> ALAIN GÉLINAS**  
**M<sup>e</sup> CLAUDE ST PIERRE**

---

**AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS**

Partie demanderesse

c.

**GESTION D'ACTIFS JOËL RABY INC.**

Partie intimée

---

**PÉNALITÉ ADMINISTRATIVE**

[art. 273.1, *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c. V-1.1) et art. 93, *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* (L.R.Q., c. A-33.2)]

---

M<sup>e</sup> Stéphanie Jolin  
 (Girard et al.)  
 Procureure de l'Autorité des marchés financiers, demanderesse

M<sup>e</sup> Jacques Rossignol  
 (Lapointe Rosenstein Marchand Melançon)  
 Procureur de Gestion d'actifs Joël Raby inc., intimée

Date d'audience : 6 mai 2010

---

**DÉCISION**


---

[1] Le 23 octobre 2009, l'Autorité des marchés financiers (ci-après l'« *Autorité* ») a saisi le Bureau de décision et de révision (ci-après le « *Bureau* ») d'une demande d'imposition d'une pénalité administrative à l'encontre de Gestion d'actifs Joël Raby inc. (ci-après l'« *intimée* »), en vertu de l'article 273.1 de la *Loi*

sur les valeurs mobilières<sup>1</sup> et de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*<sup>2</sup>. Un avis d'audience a été transmis aux parties et une audience s'est tenue le 6 mai 2010 devant le Bureau.

[2] Au soutien de sa demande d'imposition d'une pénalité administrative, l'Autorité allègue que l'intimée a contrevenu aux articles suivants du *Règlement sur les valeurs mobilières*<sup>3</sup> (ci-après le « *Règlement* »), à savoir :

- avoir présenté un déficit de fonds de roulement (art. 209);
- ne pas avoir avisé l'Autorité qu'elle ne possédait plus le fonds de roulement minimal requis (art. 211);
- ne pas avoir avisé l'Autorité de la modification au volume du prêt de monsieur Joël Raby lors de l'émission des actions privilégiées de catégorie C [art. 228 (3°)]; et
- ne pas avoir tenu dans ses livres les calculs mensuels du fonds de roulement [art. 224 (7°)].

## LA DEMANDE

[3] Les faits au soutien de la demande de l'Autorité sont les suivants :

### **Les parties**

1. L'Autorité est l'organisme chargé de l'administration de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (« LVM »), et exerce les fonctions qui y sont prévues conformément à l'article 7 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2.
2. L'intimée est un conseiller en valeurs de plein exercice inscrit auprès de l'Autorité depuis le 6 novembre 2007 par la décision n° 2007-SENT-0436.
3. Monsieur Joël Raby est le dirigeant responsable et l'actionnaire unique de l'intimée.

### **Les faits**

4. Les 29 et 30 janvier 2009, l'Autorité a procédé à l'inspection des assises financières de l'intimée afin de vérifier notamment la suffisance du fonds de roulement au 30 avril et au 31 juillet 2008.
5. Le fonds de roulement requis de l'intimée était de 26 000 \$ en tenant compte d'une franchise de 1 000 \$, le tout tel qu'il appert du document portant sur le renouvellement de la police d'assurance de l'intimée.
6. Cette inspection a permis au personnel de l'Autorité de constater que monsieur Raby a fait des prêts d'argent à l'intimée pour un montant total de 213 761 \$ du 24 juillet 2007 au 31 juillet 2008, tel qu'il appert du document intitulé « Joel Raby Asset Management, Transactions by account », ainsi que des états financiers.
7. Ce montant de 213 761 \$ apparaissait dans la section « passif » des états financiers vérifiés au 31 juillet 2008, mais il n'était pas inclus dans la section « passif » des rapports sur le fonds de roulement, tel qu'il appert des états financiers et des rapports sur le fonds de roulement datés du 30 avril et du 31 juillet 2008.
8. L'intimée présentait un déficit de fonds de roulement de 124 587 \$ au 30 avril 2008 et de 132 095 \$ au 31 juillet 2008.

<sup>1</sup> L.R.Q., c. V-1.1.

<sup>2</sup> L.R.Q., c. A-33.2.

<sup>3</sup> 1983 G.O. 2, 1511, tel que modifié, c. V-1.1, r. 1.

9. Le 29 octobre 2008, l'intimée a émis à monsieur Raby 200 000 actions privilégiées de catégorie C, rachetables au gré de la société, pour un montant de 200 000 \$, tel qu'il appert du certificat d'action C-2.
10. Ce montant de 200 000 \$ a été comptabilisé en diminution du prêt de monsieur Raby, tel qu'il appert au document intitulé « Joel Raby Asset Management, Loan payable - shareholder » daté du 31 décembre 2008.
11. L'Autorité n'a pas été informée de ce remboursement.
12. L'inspection a aussi permis au personnel de l'Autorité de constater que le calcul mensuel du fonds de roulement n'a pas été fait depuis le 1<sup>er</sup> août 2008.
13. Le 29 janvier 2009, à la demande de l'Autorité, monsieur Raby a signé une renonciation à concourir avec les autres créanciers pour le montant de 213 761 \$, tel qu'il appert de l'annexe 6 – Renonciation au concours avec les autres créanciers.

#### **Le droit applicable**

14. L'article 209 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, R.R.Q., c. V-1.1, r.1 (« RVM ») précise que le conseiller de plein exercice doit posséder un fonds de roulement au moins égal à la somme de 25 000 \$ et de la franchise que comporte l'assurance ou le cautionnement prévu à l'article 213 du RVM :

**209.** Le conseiller de plein exercice possède un fonds de roulement au moins égal à la somme de 25 000 \$ et de la franchise que comporte l'assurance ou le cautionnement prévu à l'article 213.

Le conseiller d'exercice restreint possède un fonds de roulement au moins égal à 5 000 \$.

15. L'article 211 du RVM prévoit que le conseiller en valeurs doit aviser l'Autorité sans délai dès qu'il ne possède plus le fonds de roulement exigé à l'article 209 du RVM :

**211.** Le courtier ou le conseiller en valeurs avise l'Autorité sans délai dès qu'il ne possède plus le capital liquide net ou le fonds de roulement exigé par les articles 207 à 209.

16. L'article 212 du RVM prévoit que le conseiller peut emprunter des fonds qui seront intégrés à son fonds de roulement à condition qu'il obtienne l'autorisation de l'Autorité et que le prêteur renonce à concourir avec les autres créanciers en remplissant le formulaire approprié :

**212.** Le courtier ou le conseiller peut, avec l'autorisation de l'Autorité, emprunter des fonds qui seront intégrés à son capital régularisé en fonction du risque, à son capital liquide net ou à son fonds de roulement, à condition que le prêteur renonce à concourir avec les autres créanciers et remplisse le formulaire prévu par règlement.

17. L'article 228 du RVM précise que le conseiller en valeurs doit aviser l'Autorité lorsque se produit une modification touchant le volume ou les conditions d'emprunts prévus à l'article 212 du RVM :

**228.** Le courtier ou le conseiller en valeurs avise l'Autorité des modifications suivantes, lesquelles sont soumises à son approbation dans les conditions prévues au deuxième alinéa de l'article 159 de la Loi :

[...]

3° une modification touchant le volume ou les conditions des emprunts prévus à l'article 212;

18. L'article 224 du RVM précise que les livres et registres du conseiller de plein exercice doivent comprendre le calcul mensuel du fonds de roulement :

**224.** Les livres et registres que doit tenir le conseiller de plein exercice comprennent notamment :

[...]

7° une balance de vérification mensuelle et un calcul mensuel du fonds de roulement.

### **Les manquements**

19. Considérant ce qui précède, l'intimée a fait défaut de respecter l'article 209 du RVM en présentant un déficit de fonds de roulement de 124 587 \$ au 30 avril 2008 et de 132 095 \$ au 31 juillet 2008.
20. L'intimée a aussi fait défaut de respecter l'article 211 du RVM en n'avisant pas l'Autorité qu'elle ne possédait plus le fonds de roulement minimal requis en vertu de l'article 209 du RVM à ces dates.
21. L'intimée a également fait défaut à l'article 228 (3°) du RVM en n'avisant pas l'Autorité de la modification au volume du prêt de monsieur Raby lors de l'émission des actions privilégiées de catégorie C.
22. L'intimée a finalement fait défaut de respecter l'article 224 (7°) du RVM en ne produisant pas le calcul du fonds de roulement pour les mois d'août 2008 à décembre 2008, inclusivement.

[4] Par conséquent, l'Autorité demande au Bureau d'imposer les pénalités administratives suivantes :

- Une pénalité administrative de 12 834 \$, représentant dix pour cent (10 %) de la moyenne des déficits constatés les 30 avril et 31 juillet 2008 pour le non-respect de l'article 209 du *Règlement* pour la période du 30 avril 2008 au 29 janvier 2009;
- Une pénalité administrative de 4 500 \$, représentant un montant de 500 \$ par mois d'infraction, pour la période du 30 avril 2008 au 29 janvier 2009 pour le non-respect de l'article 211 du *Règlement*;
- Une pénalité administrative de 1 500 \$, représentant un montant de 500 \$ par mois d'infraction, pour la période du 29 octobre 2008 au 29 janvier 2009 pour le non-respect de l'article 228 (3°) du *Règlement*;
- Une pénalité administrative de 2 500 \$, représentant un montant de 500 \$ par mois d'infraction, pour la période du 1<sup>er</sup> août 2008 au 31 décembre 2008 pour le non-respect de l'article 224 (7°) du *Règlement*.

### **L'AUDIENCE**

[5] Lors de l'audience du 6 mai 2010, la procureure de l'Autorité des marchés financiers a fait entendre un témoin qui est l'analyste en conformité financière assigné au dossier de l'intimée; il a relaté les faits de la demande et déposé les documents à son soutien.

[6] Cet analyste a indiqué qu'il avait procédé à une inspection des assises financières de l'intimée, afin de vérifier notamment la suffisance du fonds de roulement aux 30 avril et 31 juillet 2008. Le fonds de roulement requis était de 26 000 \$.

[7] L'inspection a révélé que monsieur Raby en tant qu'actionnaire de l'intimée a fait des prêts d'argent à l'intimée pour un montant total de 213 761 \$ du 24 juillet 2007 au 31 juillet 2008. Ce prêt n'apparaissait pas au fonds de roulement, mais il apparaissait au passif des états financiers vérifiés au 31 juillet 2008.

[8] Lorsque l'analyste a constaté la présence de ce prêt, il a demandé qu'une renonciation à concourir soit signée, ce qu'a fait monsieur Raby, le jour même. L'intimée présentait donc un déficit de fonds de roulement de 124 587 \$ au 30 avril 2008 et de 132 095 \$ au 31 juillet 2008, selon le calcul effectué par l'analyste, en ajoutant au passif le prêt fait par l'actionnaire qui n'avait pas fait l'objet d'une renonciation à concourir.

[9] L'analyste a demandé à monsieur Raby de lui remettre les calculs mensuels de fonds de roulement à partir d'août 2008 jusqu'à décembre 2008, ce qu'il n'a pas pu faire, considérant que les calculs n'avaient pas été faits.

[10] Le 29 octobre 2008, l'intimée a émis à monsieur Raby 200 000 actions privilégiées pour un montant de 200 000 \$. L'émission des actions avait été effectuée en remboursement du prêt à l'actionnaire. L'intimée n'a pas informé l'Autorité de ce remboursement.

[11] L'analyste a reconnu qu'il avait obtenu une bonne collaboration de l'intimée dans le cadre de l'inspection et que la majorité des défauts constatés ont été reconnus et/ou corrigés par l'intimée. La renonciation à concourir a aussitôt été remplie par l'intimée afin de corriger le défaut constaté par l'Autorité.

[12] L'analyste a indiqué que le 7 novembre 2008, l'Autorité a reçu les états financiers vérifiés au 31 juillet 2008, mais il n'en a pas pris personnellement connaissance à ce moment.

[13] Monsieur Raby a fait état de son expérience en matière de valeurs mobilières qui remonte à 1971. Il est le seul employé de Gestion Raby et son unique actionnaire. Ses clients sont uniquement des investisseurs qualifiés. Il est lui-même un client de sa firme. Il a toujours fait affaires avec des professionnels pour s'occuper de l'administration.

[14] Une firme comptable s'occupait de sa comptabilité, des calculs de fonds de roulement et de sa tenue de livres. Il n'avait aucune raison de croire qu'il y avait des inexactitudes dans les calculs de fonds de roulement ni dans les états financiers.

[15] Lorsqu'il a appris les irrégularités alléguées par l'Autorité, cela l'a inquiété et il s'est alors dit que la firme comptable avec laquelle il faisait affaires n'était peut-être pas complètement compétente pour s'occuper d'un conseiller en valeurs qui doit se rapporter à l'Autorité des marchés financiers. Alors, il a trouvé une autre firme comptable ayant de l'expérience avec des conseillers en valeurs.

[16] Il a indiqué que le prêt qu'il a fait était nécessaire pour opérer la firme, car il voulait démontrer aux autorités que la compagnie était bien capitalisée et qu'elle avait suffisamment de liquidités, particulièrement dans ses premières années. De plus, la firme comptable avec laquelle il faisait affaires avait conseillé cela comme une bonne façon de financer la compagnie. Il ne savait pas qu'il devait aviser l'Autorité de ce changement.

#### LES PRÉTENTIONS DES PROCUREURS

[17] La procureure de l'Autorité a plaidé qu'on devrait imposer une pénalité plus importante en fonction de l'ampleur du déficit du fonds de roulement. C'est pourquoi l'Autorité demande une pénalité représentant 10 % du déficit du fonds de roulement et non pas 10 % du fonds de roulement requis, comme cela avait été demandé dans d'autres dossiers.

[18] Elle a ajouté que le Bureau devrait prendre en considération les éléments suivants dans la détermination de la pénalité administrative à imposer. L'Autorité a découvert les manquements lors de l'inspection. Ce n'est pas le conseiller qui a avisé l'Autorité de ces manquements. Ces manquements ont duré plusieurs mois. Monsieur Raby, qui est l'unique employé du conseiller intimé, a une grande expérience dans le domaine des valeurs mobilières.

[19] Il était de par la loi au courant de ses obligations. Il devait s'assurer qu'une personne veille au respect des obligations relatives au fonds de roulement et aux avis à donner à l'Autorité. Bien que la société ait été nouvellement constituée, elle avait des actifs importants sous gestion et son unique

employé est un homme expérimenté dans le domaine. Par conséquent, l'Autorité demande au Bureau d'imposer les pénalités administratives, telles que demandées dans les conclusions.

[20] Le procureur de l'intimée résume ainsi les manquements allégués : déficit du fonds de roulement d'avril 2008 à juillet 2008, défaut d'avoir avisé l'Autorité de ce déficit, défaut d'avoir avisé l'Autorité du remboursement du prêt, et défaut d'avoir tenu dans ses livres les calculs mensuels de fonds de roulement.

[21] Il soumet ensuite que les états financiers ont été fournis à l'Autorité dans les délais prescrits par la loi et que l'Autorité les a reçus en novembre 2009. Ce n'est pas de la faute de l'intimée si personne à l'Autorité n'a regardé les états financiers plus tôt. À ce moment, l'Autorité était donc en possession d'informations sur l'intimée qui démontraient qu'un prêt avait été accordé par l'actionnaire et que la société avait émis des actions en remboursement du prêt le 29 octobre 2008.

[22] Le procureur de l'intimée reconnaît que cette dernière n'a pas avisé l'Autorité du remboursement du prêt par l'émission d'actions privilégiées. Mais, il souligne qu'on ne peut pénaliser l'intimée à deux reprises pour un défaut qui a été corrigé par le remboursement du prêt.

[23] Il soumet qu'il n'y avait pas déficit de fonds de roulement avant l'émission des actions. Le prêt de l'actionnaire n'était pas exigible avant le 1<sup>er</sup> août 2009. Si le Bureau en vient à la conclusion qu'il y avait déficit de fonds de roulement, il faudrait arrêter de calculer le délai du manquement en octobre 2008, lors de l'émission des actions qui est venue corriger le problème.

[24] Le procureur de l'intimée soumet que la pénalité demandée par l'Autorité correspondrait à 25 % du chiffre d'affaires de l'intimée, ce qui n'est pas raisonnable. Il faut tenir compte du fait qu'il y a eu entière collaboration. Il ne faut pas reprocher à l'intimée d'avoir rempli seulement en janvier 2009 la renonciation à concourir, parce que cela n'était pas nécessaire étant donné que le prêt avait été remboursé par l'émission d'actions.

[25] Il s'agit d'une firme visant un marché très limité, non ouvert au public en général, mais visant des investisseurs qualifiés, et dont le principal client est l'actionnaire. De plus, c'est l'actionnaire qui a prêté à son entreprise pour la rendre viable et cela doit être pris en considération dans la pénalité imposée.

[26] Le procureur de l'intimée a souligné qu'il était important pour monsieur Raby de venir s'expliquer devant le tribunal, puisqu'il a une réputation à préserver. Par conséquent, le procureur de l'intimée demande au Bureau de ne pas rendre les ordonnances de pénalités administratives telles que demandées par l'Autorité.

## LES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES ET RÉGLEMENTAIRES

[27] Les dispositions législatives et réglementaires pertinentes au présent dossier sont les suivantes :

### *« Loi sur les valeurs mobilières*

**159.** La personne inscrite avise l'Autorité, dans les cas et le délai déterminés par règlement, de toute modification par rapport aux informations fournies lors de son inscription.

Lorsque le règlement le prévoit, une modification ne peut être effectuée que si l'Autorité donne son accord ou ne s'oppose pas, dans le délai et la forme prévus par règlement. En cas d'opposition, l'Autorité peut prescrire la conduite à tenir.

**273.1.** Le Bureau de décision et de révision, après l'établissement de faits portés à sa connaissance qui démontrent qu'un émetteur assujéti, un émetteur ayant fait un placement sous le régime d'une dispense de prospectus visée à l'article 43 ou prévue par règlement ou une personne inscrite en vertu des articles 148 ou 149 a fait défaut de respecter une disposition de la présente loi



ou d'un règlement pris en application de celle-ci, peut imposer à cette personne une pénalité administrative et en faire percevoir le paiement par l'Autorité.

Le Bureau de décision et de révision, après l'établissement de faits portés à sa connaissance qui démontrent qu'un dirigeant, un administrateur ou un initié a, par son acte ou son omission, contrevenu ou aidé à l'accomplissement d'une telle contravention à une disposition de la présente loi ou d'un règlement pris en application de celle-ci, peut imposer à cette personne une pénalité administrative.

Le montant de cette pénalité ne peut, en aucun cas, excéder 2 000 000 \$.<sup>4</sup>

#### *Règlement sur les valeurs mobilières*

**209.** Le conseiller de plein exercice possède un fonds de roulement au moins égal à la somme de 25 000 \$ et de la franchise que comporte l'assurance ou le cautionnement prévu à l'article 213.

Le conseiller d'exercice restreint possède un fonds de roulement au moins égal à 5 000 \$.

**211.** Le courtier ou le conseiller en valeurs avise l'Autorité sans délai dès qu'il ne possède plus le capital liquide net ou le fonds de roulement exigé par les articles 207 à 209.

**212.** Le courtier ou le conseiller peut, avec l'autorisation de l'Autorité, emprunter des fonds qui seront intégrés à son capital régularisé en fonction du risque, à son capital liquide net ou à son fonds de roulement, à condition que le prêteur renonce à concourir avec les autres créanciers et remplisse le formulaire prévu par règlement.

**224.** Les livres et registres que doit tenir le conseiller de plein exercice comprennent notamment :

[...]

7° une balance de vérification mensuelle et un calcul mensuel du fonds de roulement.

**228.** Le courtier ou le conseiller en valeurs avise l'Autorité des modifications suivantes, lesquelles sont soumises à son approbation dans les conditions prévues au deuxième alinéa de l'article 159 de la Loi :

[...]

3° une modification touchant le volume ou les conditions des emprunts prévus à l'article 212; »<sup>5</sup>

## L'ANALYSE

[28] Dans le présent dossier, l'Autorité reproche à l'intimée quatre manquements, à savoir : 1) avoir eu un déficit dans le fonds de roulement; 2) ne pas avoir avisé l'Autorité de ce fait; 3) ne pas avoir avisé l'Autorité du remboursement du prêt par l'émission d'actions et 4) ne pas avoir tenu dans ses livres les calculs de fonds de roulement. L'article 209 du Règlement établit le fonds de roulement minimum que doit posséder le conseiller de plein exercice. En l'espèce, ce fonds est de 26 000 \$.

[29] L'article 212 du Règlement prévoit qu'un conseiller peut emprunter des fonds qui seront intégrés à son fonds de roulement, en obtenant l'autorisation de l'Autorité et à la condition que le prêteur renonce à concourir avec les créanciers. En l'espèce, le conseiller a intégré dans son fonds de roulement des fonds (soit la somme de 213 761 \$) provenant d'un prêt fait par un actionnaire, sans avoir avisé l'Autorité et sans avoir rempli la renonciation à concourir permettant d'intégrer ces fonds. La renonciation a

<sup>4.</sup> Précitée, note 1.

<sup>5.</sup> Précité, note 3.

cependant été remplie par monsieur Raby lors de l'inspection. À ce moment, le prêt avait été remboursé par l'émission d'actions.

[30] Dès que monsieur Raby eût décidé de prêter de l'argent à la société pour maintenir une bonne capitalisation, il aurait dû en aviser l'Autorité, en vertu des articles 211 et 212 du Règlement. Sans ce prêt, le fonds de roulement était déficitaire. Puisque le prêt n'a pas été autorisé par l'Autorité et qu'il n'a pas non plus fait l'objet d'une renonciation à concourir lorsque les fonds ont été intégrés dans le fonds de roulement, l'intimée s'est retrouvée en situation de déficit de fonds de roulement.

[31] C'est en soustrayant le montant du prêt de l'excédent du fonds de roulement que l'on peut constater le déficit du fonds de roulement (soit 132 095 \$ en juillet 2008 et 124 587 \$ en avril 2008).

[32] L'article 228 (3°) du Règlement prévoit que le conseiller avise l'Autorité d'une modification touchant le volume ou les conditions d'un emprunt prévus à l'article 212 du Règlement. Cet avis de modification est soumis à l'approbation de l'Autorité, selon les conditions prévues à l'article 159 de la *Loi sur les valeurs mobilières*. Or, lorsque l'émission de 200 000 actions privilégiées a été effectuée le 29 octobre 2008 en faveur de monsieur Raby pour valoir à titre de remboursement du prêt, l'Autorité n'a pas été avisée de ce fait par la société.

[33] L'Autorité n'a pris connaissance de ces manquements que lors de l'inspection effectuée dans les locaux de l'intimée. Bien que l'Autorité ait reçu les états financiers en novembre 2009, lesquels mentionnaient le prêt fait par l'actionnaire et l'émission d'actions, cela ne peut pas lui être reproché. Il appartient au conseiller d'aviser l'Autorité de telles situations et non pas l'inverse. C'est pourquoi le législateur a expressément prévu des mécanismes d'avis et d'autorisation. Le Bureau rappelle ce qu'il a déjà cité à cet égard :

« Or, le Bureau tient à souligner que l'Autorité n'étant pas en mesure de découvrir par elle-même tous les manquements à la réglementation et tous les faits devant faire l'objet d'une autorisation, elle s'en remet aux personnes inscrites et au respect des différentes procédures d'avis et d'autorisation prévues par la réglementation, et ce, afin d'assurer l'efficacité de l'encadrement des marchés financiers et la protection des investisseurs

Les personnes inscrites étant dans une meilleure position pour déterminer les faits devant faire l'objet d'un avis et d'une autorisation à l'Autorité, il est normal que l'Autorité puisse s'en remettre à leur compétence, qui est d'ailleurs une condition d'inscription prévue à l'article 151 (1°) de la *Loi sur les valeurs mobilières*. Tout bien considéré, on ne peut reprocher à l'Autorité de ne pas s'être aperçue des manquements à la loi, puisque cela reviendrait à rejeter sur l'Autorité le fardeau de repérer tous les manquements à la réglementation relative aux valeurs mobilières, alors qu'il appartient à la personne inscrite d'aviser l'Autorité. »<sup>6</sup>

[34] L'article 224 (7°) du Règlement prévoit la tenue d'un calcul mensuel du fonds de roulement; le conseiller doit non seulement produire annuellement un calcul du fonds de roulement, en vertu de l'*Instruction générale Q-9*<sup>7</sup> alors en vigueur, mais il doit aussi tenir dans ses livres et registres un calcul du fonds de roulement mensuel. Or, lorsque l'analyste a, dans le cadre de son inspection, demandé à monsieur Raby de lui remettre les calculs mensuels du fonds de roulement, ce dernier n'a pas pu le faire puisque ces calculs n'avaient pas été effectués.

[35] Par conséquent, le Bureau constate à la lumière de la preuve déposée en cours d'audience que tous les manquements allégués par l'Autorité sont avérés. Il convient maintenant de s'attarder à la pénalité administrative qui en découle. L'article 273.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* accorde une discrétion au Bureau dans l'imposition d'une pénalité administrative à un conseiller qui fait défaut de respecter les dispositions de la loi et des règlements en valeurs mobilières.

<sup>6</sup> *Autorité des marchés financiers c. Conseiller Interinvest Corporation du Canada Limitée*, 2009 QCBDRVM 61, p. 16.

<sup>7</sup> *Instruction générale Q-9 - Courtier, conseillers en valeurs et représentants*, 1994-10-07, Vol. XXV, n° 40, BCVMQ.

[36] Dans le dossier *Gauthier et Cie, Gestion de Placement inc.*<sup>8</sup>, le Bureau a élaboré une liste non exhaustive des facteurs à considérer quant à la détermination d'une pénalité administrative pour le non-respect des règles de capital :

- Le maintien de la confiance des investisseurs face aux marchés financiers;
- La protection des investisseurs et le bon fonctionnement du marché des valeurs mobilières;
- La gravité du geste posé;
- La durée du manquement;
- L'ampleur du déficit de fonds de roulement;
- L'expérience et la réputation de la firme;
- L'importance des règles de capital afin d'assurer la solvabilité des firmes dans l'industrie;
- L'importance pour une firme inscrite d'aviser promptement le régulateur des modifications concernant les emprunts assujettis à une renonciation à concourir;
- La coopération de la firme;
- La dissuasion générale; et
- L'ensemble de la preuve.

[37] Le Bureau retient l'ensemble des facteurs suivants pour déterminer la pénalité administrative à imposer :

- L'importance des procédures d'avis et d'autorisation de l'Autorité afin de veiller à ce que les personnes inscrites remplissent toujours les conditions de leur inscription, et ce, dans le but d'assurer un encadrement efficace des marchés financiers et la protection des investisseurs et des clients;
- Le non-respect des règles relatives à la solvabilité des personnes inscrites est une contravention grave. Ces règles ne doivent pas être prises à la légère par les intervenants de l'industrie;
- L'intimée n'a pas avisé elle-même l'Autorité des manquements car ce n'est que lors d'une inspection auprès du conseiller que l'Autorité a fait la découverte de ces manquements;
- L'intimée ne pouvait tenter de se dédouaner en défense en reprochant à l'Autorité de ne pas s'être aperçue de la contravention à la réglementation alors qu'elle avait les renseignements en mains. Ce n'est pas une défense acceptable;
- Le fait que le prêt a été éventuellement remboursé par l'émission d'actions ne vient pas corriger les contraventions reprochées à l'intimée, il ne fait qu'y mettre fin;
- Les sommes intégrées dans le fonds de roulement proviennent de monsieur Raby, unique actionnaire de la société, qui a fait ce prêt afin d'assurer une bonne capitalisation de la société à ses débuts;
- Monsieur Raby n'avait aucunement l'intention de cacher des informations à l'Autorité;
- Monsieur Raby a agi de bonne foi et a un parcours sans taches et une grande expérience au sein des marchés financiers;
- La société Gestion d'actifs Joël Raby a été créée en novembre 2007; il s'agit d'une firme qui en était à ses débuts et qui n'avait qu'un seul employé et actionnaire et qui fait affaires avec une clientèle sophistiquée;

<sup>8</sup> *Autorité des marchés financiers c. Gauthier et Cie, Gestion de Placements inc.*, 10 août 2007, Vol. 4, n° 32, BAMF, 11, 2007 QCBDRVM 29.

- Monsieur Raby avait confié les tâches d'administration à une firme comptable. Après avoir constaté les irrégularités, il a confié ces tâches à une autre firme comptable dont les conseillers avaient plus d'expérience pour traiter avec l'Autorité;
- Mais on ne peut se cacher derrière les manquements d'un mandataire pour se défendre d'avoir commis une contravention à la réglementation. Ce mandataire était une émanation de l'intimée et ses erreurs étaient celles de cette dernière;
- Il n'avait aucune raison de croire qu'il y avait des erreurs dans le calcul du fonds de roulement;
- Aussitôt que l'Autorité l'a informé qu'il devait remplir une renonciation à concourir, monsieur Raby s'est exécuté afin de corriger la situation;
- Il a fait preuve d'une bonne collaboration avec l'Autorité et il s'est présenté à l'audience pour expliquer la situation;
- L'émission d'actions en octobre 2008 a corrigé la situation puisque le prêt a été ainsi remboursé.

[38] Le Bureau a, à maintes reprises, souligné toute l'importance qu'il accorde aux devoirs dont la loi et les règlements imposent l'exécution aux personnes inscrites. C'est que l'exécution de ces devoirs assure que les marchés financiers et les épargnants sont correctement protégés et qu'ils ont en outre à leur disposition les renseignements qui les rassurent quant à l'exécution de leurs devoirs par leurs intermédiaires. C'est le prix à payer pour un encadrement efficace.<sup>9</sup>

[39] C'est pourquoi le Bureau doit moduler les amendes qu'il impose en fonction de l'importance des manquements reprochés, des sommes en jeu et des intérêts des investisseurs en général. En même temps, le tribunal est prêt à tenir compte de certains facteurs énumérés plus haut dans la présente décision, comme la bonne collaboration de l'intimée, sa bonne foi, un parcours sans tache, la correction rapide aux manquements et les correctifs apportés pour éviter la reproduction de ces erreurs.

## LA DÉCISION

[40] Par conséquent, après avoir pris connaissance de la demande de l'Autorité des marchés financiers et après avoir entendu les témoins et les représentations des procureurs lors de l'audience du 6 mai 2010, le Bureau de décision et de révision impose les pénalités administratives suivantes, en vertu de l'article 273.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* :

**IL IMPOSE** à l'intimée une pénalité administrative de 2 500 \$ pour avoir omis de respecter les prescriptions de l'article 209 du *Règlement sur les valeurs mobilières* pour la période du 30 avril 2008 au 29 janvier 2009;

**IL IMPOSE** à l'intimée une pénalité administrative de 1 800 \$, représentant un montant de 200 \$ par mois d'infraction, pour la période du 30 avril 2008 au 29 janvier 2009, et ce, pour avoir omis de respecter les prescriptions de l'article 211 du *Règlement sur les valeurs mobilières*;

**IL IMPOSE** une pénalité administrative à l'intimée de 600 \$ représentant un montant de 200 \$ par mois d'infraction, pour la période du 29 octobre 2008 au 29 janvier 2009, et ce, pour avoir omis de respecter les prescriptions de l'article 228 (3<sup>o</sup>) du *Règlement sur les valeurs mobilières*;

**IL IMPOSE** une pénalité administrative à l'intimée de 1 000 \$, représentant un montant de 200 \$ par mois d'infraction, pour la période du 1<sup>er</sup> août 2008 au 31 décembre 2008, et ce, pour avoir omis de respecter les prescriptions de l'article 224 (7<sup>o</sup>) du *Règlement sur les valeurs mobilières*;

<sup>9</sup> Voir par exemple, *Autorité des marchés financiers c. Gestion de patrimoine Integralis* 2009 QCBDRVM 64; *Autorité des marchés financiers c. Conseiller Interinvest Corporation du Canada Itée* 2009 QCBDRVM 61; *Autorité des marchés financiers c. Gestion Placements Desjardins inc.* 2008 QCBDRVM 46; *Autorité des marchés financiers c. Marché des capitaux Phincorp inc.* 2008 QCBDRVM 44; *Autorité des marchés financiers c. Gauthier et cie, gestion de placements inc.* 2007 QCBDRVM 29; *Autorité des marchés financiers c. ABN Amro Asset Management Canada Ltd.* 2007 QCBDRVM 28.

**IL AUTORISE** l'Autorité des marchés financiers à percevoir le paiement de ces pénalités, conformément au 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 273.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières*.

Fait à Montréal, le 6 mai 2011.

*(S) Alain Gélinas*

\_\_\_\_\_  
**M<sup>e</sup> Alain Gélinas, président**

*(S) Claude St Pierre*

\_\_\_\_\_  
**M<sup>e</sup> Claude St Pierre, vice-président**

**2.2 DÉCISIONS (SUITE)****BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION**

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2011-021

DÉCISION N° : 2011-021-001

DATE : Le 10 mai 2011

---

**EN PRÉSENCE DE : M<sup>e</sup> ALAIN GÉLINAS**

---

**AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS**, 800 Square Victoria, 22<sup>e</sup> étage, C.P. 246, Montréal, district de Montréal

Partie demanderesse

c.

**ROBERT MORIN**, domicilié au 80, rue Jack Rice, Rosemère (Québec) J7A 4Z1

et

**ROGER ÉTHIER**, 650, rue de Ronchamp, Sainte-Adèle (Québec) J8B 1T2

et

**INCASE FINANCE INC.**, personne morale ayant son siège social au 2540, boul. Daniel-Johnson, bureau 1002, Laval (Québec) H7T 2S3

et

**VIVRE-ENTREPRISE EN SOINS DE SANTÉ INC.**, personne morale ayant son siège social au 3030, boul. Le Carrefour, bureau 1004, Laval (Québec) H7T 2P5

Parties intimées

et

**GESTION M.E.R.R. INC.**, personne morale ayant son siège social au 80, rue Jack Rice, Rosemère (Québec) J7A 4Z1

et

**LES RÉSIDENCES DESJARDINS (ST-SAUVEUR) INC.**, personne morale ayant son siège social au 55, ave. Hochar, Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R6

et

**BILODEAU SPÉCIALISTE EN CHAUSSURES INC.**, personne morale ayant son siège social au 3000, boul. des Laurentides, Laval (Québec) H7K 3G5

et

**PANTERO TECHNOLOGIES INC.**, personne morale ayant son siège social au 1838, rue Marie-Dubois, Carignan (Québec) J3L 3P9

et

**BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE**, 2540, boul. Daniel-Johnson, Laval (Québec) H7T 2S3

et

**BANQUE HSBC DU CANADA**, 3030, boul. Le Carrefour, bureau 100, Laval (Québec), H7T 2P5

Parties mises en cause

---

**ORDONNANCE DE BLOPAGE, INTERDICTION D'OPÉRATIONS SUR VALEURS ET D'EXERCER L'ACTIVITÉ DE CONSEILLER ET EFFRACTION DE COFFRE-FORT**

[art. 249, 251, 265 et 266, *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 et art. 93, 94 et 115.9, *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2]

---

M<sup>e</sup> Sébastien Simard  
(Girard et al.)  
Procureur de l'Autorité des marchés financiers, demanderesse

Date d'audience : 5 mai 2011

---

**DÉCISION**

---

[1] Le 5 mai 2011, l'Autorité des marchés financiers (« Autorité ») a saisi le Bureau de décision et de révision (« Bureau ») d'une demande afin qu'il prononce une ordonnance de blocage visant les intimés et les mises en cause, une ordonnance d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller visant les intimés, le tout en vertu des articles 249, 265 et 266 de la *Loi sur les valeurs mobilières*<sup>1</sup> et des articles 93 et 115.9 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*<sup>2</sup>.

[2] Les parties impliquées dans la présente demande sont les suivantes :

○ **Intimés**

- Robert Morin (« Morin »);
- Roger Éthier (« Éthier »);
- Incase Finance inc. (« Incase »);
- Vivre-Entreprise en soins de santé inc. (« Vivre »);

○ **Mises en cause**

- Gestion M.E.R.R. inc. (« MERR »);
- Les Résidences Desjardins (St-Sauveur) inc. (« Les Résidences »);
- Bilodeau Spécialiste en chaussures (« Bilodeau »);
- Pantero Technologies inc. (« Pantero »);
- Banque canadienne impériale de commerce (« CIBC »);
- Banque HSBC du Canada (« HSBC »).

[3] La demande contient également une conclusion ayant pour objet d'ordonner aux mises en cause CIBC et HSBC d'aviser l'Autorité par écrit si elles ont donné un coffre-fort en location aux intimés et le cas échéant, ordonner à ces mises en cause de procéder à l'effraction du coffre-fort de l'intimé locataire visé en présence d'un agent de l'Autorité, le tout en vertu de l'article 251 de la *Loi sur les valeurs mobilières*.

[4] La demande de l'Autorité a été présentée en vertu de l'article 115.9 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* selon lequel il est loisible au Bureau de prononcer une décision affectant défavorablement les droits d'une personne sans audition préalable, lorsqu'un motif impérieux le requiert.

---

<sup>1</sup> L.R.Q., c. V-1.1.

<sup>2</sup> L.R.Q., c. A-33.2.

Une audience *ex parte* s'est donc tenue au siège du Bureau le 5 mai 2011, afin que l'Autorité puisse présenter sa demande.

[5] L'Autorité a déposé avec sa demande l'affidavit requis par l'article 19 du *Règlement sur les règles de procédure du Bureau de décision et de révision*<sup>3</sup>, en vertu duquel une demande fondée sur des motifs impérieux doit être accompagnée d'une déclaration sous serment écrite à l'appui des faits de la demande et des motifs impérieux. Des copies conformes de la demande de l'Autorité et de la déclaration sous serment sont annexées à la présente décision.

#### LA DEMANDE

[6] Le Bureau reproduit les faits allégués par l'Autorité.

#### LES PARTIES

1. La demanderesse, l'Autorité des marchés financiers (ci-après l'« Autorité »), est l'organisme chargé de l'application sur la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c.V-1.1 (ci-après la « LVM ») et elle exerce les fonctions qui y sont prévues conformément à la l'article 7 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2 (ci-après la « LAMF »);

#### I) Robert Morin

2. L'intimé Robert Morin (ci-après « Morin ») est inscrit auprès de l'Autorité dans les disciplines suivantes :
  - Représentant de courtier (Épargne collective), depuis 2004, rattaché à Desjardins Sécurité Financière Investissements inc.;
  - Représentant en assurance de personnes, Représentant en assurance collective de personnes et Planification financière, depuis 2004, rattaché à XRM Services financiers inc. (ci-après « XRM »);
3. L'intimé Morin est également président, secrétaire et actionnaire majoritaire de XRM, le tout tel qu'il appert d'un relevé d'État de renseignements d'une personne morale au registre des entreprises du Registraire des entreprises communiqué au soutien des présentes sous la cote **D-1**;
4. L'intimé Morin n'est pas inscrit auprès de l'Autorité à titre de conseiller en valeurs ou de courtier en valeurs;
5. L'intimé Morin n'est pas un émetteur inscrit à titre d'émetteur assujetti inscrit auprès de l'Autorité;

#### II) Roger Éthier

6. L'intimé Roger Éthier (ci-après « Éthier ») est président, secrétaire et trésorier de l'intimée Incase Finance inc. (ci-après « Incase »), le tout tel qu'il appert d'un relevé d'État de renseignements d'une personne morale au registre des entreprises du Registraire des entreprises communiqué au soutien des présentes sous la cote **D-2**;
7. L'intimé Éthier est président et actionnaire majoritaire de Gestion Roger Éthier inc. qui est une personne morale actionnaire de l'intimée Incase;
8. L'intimé Éthier est également trésorier et secrétaire de la mise en cause Gestion M.E.R.R. inc. (ci-après : « M.E.R.R. »);

<sup>3</sup> (2004) 136 G.O. II, 4695.



9. L'intimé Éthier n'est pas inscrit auprès de l'Autorité à titre de conseiller en valeurs, de courtier en valeurs ou à quelque titre que ce soit;

### III) Incase finance inc.

10. L'intimée Incase a été constituée le 8 janvier 2009 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et elle a son siège social au 2540, boul. Daniel-Johnson, Laval, Québec, selon le relevé du Registraire des entreprises D-2;
11. Selon le relevé du Registraire des entreprises D-2, l'intimée Incase est une « société de prêts à la consommation »;
12. Selon le relevé du Registraire des entreprises D-2, la Fiducie familiale Robert Morin et Gestion Roger Éthier sont les actionnaires de l'intimée Incase;
13. L'intimé Morin est fiduciaire et bénéficiaire de la Fiducie familiale Robert Morin laquelle a été constituée le 16 décembre 2008, le tout tel qu'il appert d'un relevé de l'inscription numéro 08-0729041-0002 du Registre des droits personnels et réels mobiliers communiqué au soutien des présentes sous la cote **D-3**;
14. L'intimée Incase n'est pas un émetteur inscrit à titre d'émetteur assujetti inscrit auprès de l'Autorité;
15. Aucun prospectus n'a été déposé et soumis au visa de l'Autorité par l'intimée Incase;

### IV) Vivre-Entreprise en soins de santé inc.

16. L'intimée Vivre-Entreprise en soins de santé inc. (ci-après « Vivre ») a été constituée le 25 mars 2008 en vertu de la partie 1A de la *Loi sur les compagnies*, L.R.Q. c. C-38 et elle a son siège social au 3030, boul. Le Carrefour, bureau 1004, Laval, Québec, le tout tel qu'il appert d'un relevé d'État de renseignements d'une personne morale au registre des entreprises du Registraire des entreprises communiqué au soutien des présentes sous la cote **D-4**;
17. Selon le relevé du Registraire des entreprises D-4, l'intimée Vivre est un « cabinet d'infirmiers » et elle offre des « services de soins de santé »;
18. Selon le relevé du Registraire des entreprises D-4, l'intimée Incase est actionnaire de l'intimée Vivre;
19. L'intimée Vivre n'est pas un émetteur inscrit à titre d'émetteur assujetti inscrit auprès de l'Autorité;
20. Aucun prospectus n'a été déposé et soumis au visa de l'Autorité par l'intimée Vivre;

### V) Gestion M.E.R.R. inc.

21. La mise en cause M.E.R.R. a été constituée le 11 septembre 2009 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et elle a son siège social au 80, Jack Rice, Rosemère, Québec, soit l'adresse de l'intimé Morin, le tout tel qu'il appert d'un relevé d'État de renseignements d'une personne morale au registre des entreprises du Registraire des entreprises communiqué au soutien des présentes sous la cote **D-5**;
22. Selon le relevé du Registraire des entreprises D-5, la mise en cause M.E.R.R. est une « compagnie de gestion »;
23. Selon le relevé du Registraire des entreprises D-5, la Fiducie familiale Robert Morin et Gestion Roger Éthier inc. sont actionnaires de la mise en cause M.E.R.R.;

24. Selon le relevé du Registraire des entreprises D-5, l'intimé Morin est président et administrateur de la mise en cause M.E.R.R. alors que l'intimé Éthier est secrétaire, trésorier et administrateur de la mise en cause M.E.R.R.;
25. La mise en cause M.E.R.R. n'est pas un émetteur inscrit à titre d'émetteur assujetti inscrit auprès de l'Autorité;
26. Aucun prospectus n'a été déposé et soumis au visa de l'Autorité par la mise en cause M.E.R.R.;

#### **VI) Les Résidences Desjardins (St-Sauveur) inc.**

27. La mise en cause Résidence Desjardins (St-Sauveur) inc. (ci-après « Résidence ») a été constituée le 4 décembre 2002 en vertu de la partie 1A de la *Loi sur les compagnies*, L.R.Q. c. C-38 et elle a son siège social au 55, ave. Hochar, Saint-Sauveur, Québec, le tout tel qu'il appert d'un relevé d'État de renseignements d'une personne morale au registre des entreprises du Registraire des entreprises communiqué au soutien des présentes sous la cote **D-6**;
28. Selon le relevé du Registraire des entreprises D-6, la mise en cause Résidence est une compagnie qui opère des « résidences pour personnes âgées »;
29. Selon le relevé du Registraire des entreprises D-6, l'intimé Morin est actionnaire de la mise en cause Résidence;
30. La mise en cause Résidence n'est pas un émetteur inscrit à titre d'émetteur assujetti inscrit auprès de l'Autorité;
31. Aucun prospectus n'a été déposé et soumis au visa de l'Autorité par la mise en cause Résidence;

#### **VII) Bilodeau Spécialiste en chaussures inc.**

32. La mise en cause Bilodeau Spécialiste en chaussure inc. (ci-après « Bilodeau ») a été constituée le 19 mars 2008 en vertu de la partie 1A de la *Loi sur les compagnies*, L.R.Q. c. C-38 et elle a son siège social au 3000, boul. des Laurentides, Laval, Québec, le tout tel qu'il appert d'un relevé d'État de renseignements d'une personne morale au registre des entreprises du Registraire des entreprises communiqué au soutien des présentes sous la cote **D-7**;
33. Selon le relevé du Registraire des entreprises D-7, la mise en cause Bilodeau est une compagnie qui œuvre dans le domaine de la « vente de chaussures »;
34. Selon le relevé du Registraire des entreprises D-7, l'intimée Incase est actionnaire de la mise en cause Bilodeau;
35. La mise en cause Bilodeau n'est pas un émetteur inscrit à titre d'émetteur assujetti inscrit auprès de l'Autorité;
36. Aucun prospectus n'a été déposé et soumis au visa de l'Autorité par la mise en cause Bilodeau;

#### **VIII) Pantero Technologies inc.**

37. La mise en cause Pantero Technologies inc. (ci-après « Pantero ») a été constituée le 27 octobre 2006 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et elle a son siège social au 1838, Marie-Dubois, Carignan, Québec, le tout tel qu'il appert d'un relevé d'État de

renseignements d'une personne morale au registre des entreprises du Registraire des entreprises communiqué au soutien des présentes sous la cote **D-8**;

38. Selon le relevé du Registraire des entreprises D-8, la mise en cause Pantero est une compagnie qui œuvre dans le domaine de la « conception, l'ingénierie et la fabrication de véhicules de transport collectif »;
39. La mise en cause Pantero n'est pas un émetteur inscrit à titre d'émetteur assujéti inscrit auprès de l'Autorité;
40. Aucun prospectus n'a été déposé et soumis au visa de l'Autorité par la mise en cause Pantero;

#### LES FAITS

41. En février 2010, l'Autorité a reçu une dénonciation relativement à des activités de sollicitation d'investissements de la part de l'intimé Morin;
42. En juillet 2010, l'Autorité a institué une enquête portant, notamment, sur les activités de placements de valeurs effectuées par l'intimé Morin ainsi que les personnes et sociétés reliées à ce dernier;
43. Selon la preuve recueillie à ce jour, il appert que les intimés ont exercé l'activité de courtier en valeurs ou de conseiller en valeurs, et ce, sans être inscrits à titre de courtier en valeurs ou de conseiller en valeurs auprès de l'Autorité
44. Selon la preuve recueillie à ce jour, il appert que les intimés Morin, Incase, Éthier et Vivre procèdent au placement de valeurs sans avoir procédé préalablement au dépôt d'un prospectus soumis au visa de l'Autorité;

#### EXEMPLES DE PLACEMENTS VISÉS PAR LA LVM

##### I) F. P.

45. Cet investisseur a été sollicité par l'intimé Morin afin d'effectuer un placement auprès de ce dernier;
46. Le ou vers le 1<sup>er</sup> juillet 2009, sur la foi des représentations de l'intimé Morin, cet investisseur a signé une Convention de prêt afin de procéder à un placement de la somme de 20 000 \$ auprès de l'intimé Morin, le tout tel qu'il appert d'une copie de cette Convention de prêt communiquée au soutien des présentes sous la cote **D-9**;
47. La Convention de prêt D-9 prévoit un terme de 5 ans, un intérêt annuel de 6% et que l'intimé Morin pourra placer la somme versée par cet investisseur, notamment, « sous forme de prêts ou participations en équité, dans des sociétés privées ou auprès de particuliers, pour des projets spécifiques, de manière sécuritaire »;
48. Il y aurait peu de risques liés à ce placement selon la compréhension de cet investisseur des représentations de l'intimé Morin;
49. Le terme de la Convention de prêt D-9 n'étant pas échu en date des présentes, cet investisseur n'a pas récupéré la somme de 20 000 \$ ayant été investie auprès de l'intimé Morin;

##### II) M. M.

50. Cet investisseur a été sollicité par l'intimé Morin afin d'effectuer un placement auprès de ce dernier;

51. Le ou vers le 1<sup>er</sup> août 2009, sur la foi des représentations de l'intimé Morin, cet investisseur a signé une Convention de prêt afin de procéder à un placement de la somme de 38 730,48 \$ auprès de l'intimé Morin, le tout tel qu'il appert d'une copie de cette Convention de prêt communiquée au soutien des présentes sous la cote **D-10**;
52. L'investissement effectué le ou vers le 1<sup>er</sup> août 2009 est un investissement effectué en remplacement d'un premier placement effectué par l'intermédiaire de l'intimé Morin;
53. La Convention de prêt D-10 prévoit un terme de 5 ans, un intérêt annuel de 6% et que l'intimé Morin pourra placer la somme versée par cet investisseur, notamment, « sous forme de prêts ou participations en équité, dans des sociétés privées ou auprès de particuliers, pour des projets spécifiques, de manière sécuritaire »;
54. Il y aurait peu de risques reliés à ce placement selon la compréhension de cet investisseur des représentations de l'intimé Morin, les sommes placées par cet investisseur devant être investies dans l'immobilier;
55. Le terme de la Convention de prêt D-10 n'étant pas échu en date des présentes, cet investisseur n'a pas récupéré la somme de 38 730,48 \$ ayant été investie auprès de l'intimé Morin;

### III) T.S.

56. Cet investisseur a été sollicité par l'intimé Morin afin d'effectuer un placement auprès de l'intimée Incase;
57. Le 16 août 2010, sur la foi des représentations de l'intimé Morin, cet investisseur s'est porté acquéreur de 21 000 actions de catégorie « J » du capital-actions de l'intimée Incase en contrepartie d'un placement d'une somme de 21 000 \$ versée par l'intermédiaire de sa compagnie, le tout tel qu'il appert d'une copie de Convention de souscription communiquée au soutien des présentes sous la cote **D-11**;
58. L'intimée Incase, en contrepartie du paiement de la somme de 21 000 \$ par cet investisseur, a remis à ce dernier un certificat d'actions pour 21 000 actions du capital-actions de l'intimée Incase signé par l'intimé Éthier, le tout tel qu'il appert d'une copie du certificat d'actions communiqué au soutien des présentes sous la cote **D-12**;
59. Selon l'enquête effectuée à ce jour, contrairement à ce qui apparaît aux documents de souscription de l'intimée Incase, le placement effectué auprès de cet investisseur ne pouvait être dispensé en vertu des dispositions du *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription*;

### IV) F.S.C.

60. Cet investisseur a été sollicité par l'intimé Morin afin d'effectuer un placement auprès de l'intimée Incase;
61. Le 16 août 2010, sur la foi des représentations de l'intimé Morin, cet investisseur s'est porté acquéreur de 125 000 actions de catégorie « J » du capital-actions de l'intimée Incase en contrepartie d'un placement d'une somme de 125 000 \$, le tout tel qu'il appert d'une copie de Convention de souscription communiquée au soutien des présentes sous la cote **D-13**;
62. L'intimée Incase, en contrepartie du paiement de la somme de 125 000 \$ par cet investisseur, a remis à ce dernier un certificat d'actions pour 125 000 actions du capital-actions de l'intimée Incase signé par l'intimé Éthier, le tout tel qu'il appert d'une copie du certificat d'actions communiqué au soutien des présentes sous la cote **D-14**;

63. Selon l'enquête effectuée à ce jour, contrairement à ce qui apparaît aux documents de souscription de l'intimée Incase, le placement effectué auprès de cet investisseur ne pouvait être dispensé en vertu des dispositions du *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription*;

**V) A.H et F.H.**

64. Ces investisseurs ont été sollicités par l'intimé Morin afin d'effectuer trois placements;

a) Placement auprès de l'intimée Incase

65. Le 16 août 2010, sur la foi des représentations de l'intimé Morin, ces investisseurs se sont portés acquéreurs de 38 000 actions de catégorie « J » du capital-actions de l'intimée Incase en contrepartie d'un placement d'une somme de 38 000 \$, le tout tel qu'il appert d'une copie de Convention de souscription communiquée au soutien des présentes sous la cote **D-15**;
66. L'intimée Incase, en contrepartie du paiement de la somme de 38 000 \$ par ces investisseurs, a remis à ces derniers un certificat d'actions pour 38 000 actions du capital-actions de l'intimée Incase signé par l'intimé Éthier, le tout tel qu'il appert d'une copie du certificat d'action communiqué au soutien des présentes sous la cote **D-16**;
67. Selon l'enquête effectuée à ce jour, contrairement à ce qui apparaît aux documents de souscription de l'intimée Incase, le placement effectué auprès de ces investisseurs ne pouvait être dispensé en vertu des dispositions du *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription*;

b) Placement auprès de l'intimée Vivre

68. Le 25 novembre 2010, sur la foi des représentations de l'intimé Morin, ces investisseurs ont signé une Convention de prêt afin de procéder à un placement de la somme de 50 000 \$ auprès de l'intimé Vivre, le tout tel qu'il appert d'une copie de cette Convention de prêt communiquée au soutien des présentes sous la cote **D-17**;
69. La Convention de prêt D-17 prévoit un terme de 5 ans, un intérêt annuel de 8% remboursable mensuellement ainsi que l'octroi d'une hypothèque mobilière sans dépossession grevant les biens de l'intimée Vivre afin de garantir cet emprunt;
70. Il y aurait peu de risques reliés à ce placement selon la compréhension de ces investisseurs des représentations de l'intimé Morin, les sommes placées par ces investisseurs devant être utilisées afin d'acheter des équipements et du mobilier;
71. Le terme de la Convention de prêt D-17 n'étant pas échu en date des présentes, ces investisseurs n'ont pas récupéré la somme de 50 000 \$ ayant été investie auprès de l'intimée Vivre;

c) Placement auprès de l'intimé Morin

72. Le 1<sup>er</sup> décembre 2010, sur la foi des représentations de l'intimé Morin, ces investisseurs ont signé une Convention de prêt afin de procéder à un placement de la somme de 40 000 \$ auprès de l'intimé Morin, le tout tel qu'il appert d'une copie de cette Convention de prêt communiquée au soutien des présentes sous la cote **D-18**;
73. La Convention de prêt D-18 prévoit un terme de 3 ans, un intérêt annuel de 7% et que l'intimé Morin pourra placer la somme versée par cet investisseur, notamment, « sous forme de prêts ou participations en équité, dans des sociétés privées ou auprès de particuliers, pour des projets spécifiques, de manière sécuritaire »;
74. Il y aurait peu de risques reliés à ce placement selon la compréhension de cet investisseur des représentations de l'intimé Morin;

75. Le terme de la Convention de prêt D-18 n'étant pas échu en date des présentes, ces investisseurs n'ont pas récupéré la somme de 40 000 \$ ayant été investie auprès de l'intimé Morin;

#### **SOMMES OBTENUES PAR LES INTIMÉS MORIN ET INCASE**

76. L'enquête effectuée à ce jour par l'Autorité auprès de 37 investisseurs révèle des placements dont le terme est non échu de l'ordre de 2,1 millions de dollars conclus entre l'intimé Morin et ces investisseurs (sommes déposées dans le compte 01331-7939434);
77. L'enquête effectuée à ce jour révèle que près d'une centaine d'individus et sociétés ont fait des chèques libellés au nom de l'intimé Morin ou de l'intimée Incase ou ont reçu des chèques de l'intimé Morin, incluant les investisseurs mentionnés aux présentes;

##### **a) Robert Morin**

78. L'intimé Morin détient des comptes de banque auprès d'une succursale de la mise en cause Banque Canadienne Impériale de Commerce (ci-après « CIBC ») située au 2540, boul. Daniel-Johnson, Laval (Québec), soit les comptes portant les numéros 01331-7939434 et 01331-7722133;
79. Selon l'enquête effectuée à ce jour, le solde du compte 01331-7939434 de l'intimé Morin s'élevait à 4 726,22 \$ en date du 8 avril 2011;
80. Selon l'enquête effectuée à ce jour, les dépôts effectués dans le compte de banque de l'intimé Morin 01331-7939434 ne proviennent pas de salaires ou de revenus d'emplois versés à l'intimé Morin;
81. Selon l'enquête effectuée à ce jour, le solde du compte 01331-7722133 de l'intimé Morin détenus à la CIBC s'élevait à 15 568,96 \$ en date du 8 avril 2011;
82. L'intimé Morin détient également une marge de crédit auprès de la CIBC qui porte le numéro de compte 01331-0718432;
83. Selon l'enquête effectuée à ce jour, le solde de la marge de crédit 01331-0718432 de l'intimé Morin détenu à la CIBC est de – 83 044,65 \$ en date du 8 avril 2011;
84. L'intimé Morin détient également un compte de banque auprès d'une succursale de la mise en cause Banque HSBC du Canada (ci-après « HSBC ») située au 3030, boul. Le Carrefour, bureau 100, Laval (Québec), soit le compte 121-007405-150;
85. L'intimé Morin a ouvert ce compte à la HSBC le 9 février 2011;
86. Selon l'enquête effectuée à ce jour, le solde du compte de l'intimé Morin détenu à la HSBC s'élève à 232 969,13 \$ en date du 13 avril 2011;
87. Selon l'enquête effectuée à ce jour, l'intimée Morin aurait utilisé certaines des sommes versées par les investisseurs à des fins personnelles dont, notamment, afin d'effectuer des paiements sur sa carte de crédit;

##### **b) Incase**

88. L'intimée Incase, depuis le 2 février 2010, détient un compte de banque auprès d'une succursale de la mise en cause CIBC située au 2540, boul. Daniel-Johnson, Laval (Québec), soit le compte numéro 01331-5016118;

89. Selon l'enquête effectuée à ce jour, le solde du compte de l'intimée Incase détenu à la CIBC s'élevait à 5 982,67 \$ en date du 8 avril 2011;
90. Selon l'enquête effectuée à ce jour, l'intimé Morin a versé la somme approximative de 731 000 \$ à l'intimée Incase entre les mois de février 2010 et mars 2011 à même les sommes déposées à ses comptes de la CIBC, dont 97% de ce montant à partir du compte 01331-7939434;
91. Selon l'enquête effectuée à ce jour, 5 investisseurs ont procédé à l'acquisition d'actions du capital-actions de l'intimée Incase en contrepartie d'investissements totalisant approximativement 274 000 \$ depuis le 2 février 2010;

#### **SOMMES OBTENUES PAR LES MISES EN CAUSE M.E.R.R., RÉSIDENCE, BILODEAU ET PANTERO**

##### a) M.E.R.R.

92. La mise en cause M.E.R.R. détient un compte de banque auprès d'une succursale de la mise en cause CIBC située au 2540, boul. Daniel-Johnson, Laval (Québec);
93. Ce compte de banque a été ouvert le ou vers le 3 février 2010;
94. Selon l'enquête effectuée à ce jour pour la période contenue entre les mois de février 2010 et octobre 2010, des montants totalisant la somme de 55 000 \$ ont été transférés au compte de la mise en compte M.E.R.R. à partir du compte 01331-7939434 de l'intimé Morin détenu par la mise en cause CIBC;
95. Cette somme de 55 000 \$ représente approximativement 68% des dépôts de 80 500 \$ effectués au compte de la mise en cause M.E.R.R. entre les mois de février 2010 et octobre 2010;
96. Selon l'enquête effectuée à ce jour pour la période contenue entre les mois de février 2010 et octobre 2010, des montants totalisant la somme de 25 043,84 \$ ont été transférés au compte 01331-7939434 de l'intimé Morin détenu par la mise en cause CIBC à partir du compte de banque de la mise en cause M.E.R.R.;

##### b) Pantero

97. Selon l'enquête effectuée à ce jour, des montants totalisant la somme de 49 000 \$ ont été versés à la mise en cause Pantero par la mise en cause M.E.R.R. entre les mois de février 2010 et d'octobre 2010;
98. Selon l'enquête effectuée à ce jour, aucune somme n'a été versée par la mise en cause Pantero à la mise en cause M.E.R.R. entre les mois de février 2010 et d'octobre 2010;

##### c) Résidence

99. Selon l'enquête effectuée à ce jour, des montants totalisant la somme de 76 312,50 \$ ont été versés à la mise en cause Résidence par l'intimée Incase entre les mois de février 2010 et de mars 2011;
100. Selon l'enquête effectuée à ce jour, des montants totalisant la somme de 75 000 \$ ont été versés à l'intimée Incase par la mise en cause Résidence entre les mois de février 2010 et de mars 2011;

##### d) Bilodeau

101. Selon l'enquête effectuée à ce jour, des montants totalisant la somme de 130 000 \$ ont été versés à la mise en cause Bilodeau par l'intimée Incase entre les mois de février 2010 et de mars 2011;
102. Selon l'enquête effectuée à ce jour, des montants totalisant la somme de 44 000 \$ ont été versés à la mise en cause Bilodeau par l'intimé Morin entre les mois de novembre 2010 et de mars 2011;

#### DEMANDES D'INTERDICTION ET DE BLOCAGE

103. Par leurs démarches, les intimés Morin et Éthier ont agi à titre de courtier en valeurs et/ou de conseiller en valeurs alors qu'ils ne sont pas inscrits à ce titre auprès de l'Autorité;
104. Par leurs démarches, les intimées Incase et Vivre ont procédé au placement de valeurs visées par la LVM sans avoir préalablement produit un prospectus visé par l'Autorité;
105. Par leurs démarches, les intimés Morin et Éthier aident les intimées Incase et Vivre à procéder au placement de valeurs visées par la LVM sans que ces dernières aient préalablement produit un prospectus visé par l'Autorité;
106. L'enquête effectuée à ce jour par l'Autorité révèle que l'intimé Morin sollicite toujours activement des investisseurs afin d'effectuer de nouveaux placements et ce, en contravention à la LVM;
107. De plus, les ordonnances d'interdiction et de blocage requises sont notamment nécessaires et motivées par les faits suivants :
  - L'Autorité mène une enquête sur la pratique illégale, par les intimés, de l'activité de courtier en valeurs ou de conseiller en valeurs;
  - De nombreux placements ont été effectués auprès des intimés Morin, Incase et Vivre et ce, en contravention à la LVM;
  - La quasi-totalité des montants placés par les divers investisseurs sollicités par les intimés n'est plus dans le compte de banque des intimés Morin et Incase;
  - Certains des montants encaissés par l'intimé Morin ont été utilisés afin d'effectuer des paiements pour une carte de crédit personnelle;
  - L'enquête effectuée par l'Autorité à ce jour soulève des questions sérieuses quant à l'utilisation des fonds ayant été placés par les divers investisseurs sollicités par les intimés;
  - L'enquête effectuée par l'Autorité à ce jour soulève des questions sérieuses quant aux risques reliés aux placements effectués par les divers investisseurs sollicités par les intimés;
108. L'Autorité demande, pour la protection des épargnants et dans l'intérêt du public, que le Bureau de décision et de révision (ci-après le « BDR ») prononce les ordonnances d'interdiction et de blocage recherchées dans la présente demande;
109. Sans une décision immédiate du BDR, il est à craindre, entre autres, que les intimés puissent procéder à d'autres placements de valeurs en contravention à la LVM;

#### L'ANALYSE

[7] L'audience s'est tenue le 5 mai 2011 en présence du procureur de l'Autorité qui a fait entendre le témoignage d'une enquêteuse de l'Autorité assigné au présent dossier. Cette dernière a relaté les faits au soutien de la demande et a déposé les documents à son appui.



[8] Il ressort des faits allégués et de la preuve présentée à l'audience que les intimés auraient effectué des activités de placement, de courtier ou de conseiller, telles que définies à l'article 5 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, en trouvant des investisseurs prêts à investir dans les projets proposés par Morin, et ce, par le biais d'une convention de prêt entre Morin et l'investisseur ou entre l'investisseur et une société intimée ou par le biais de la souscription d'actions d'Incasse, dont le président, secrétaire et trésorier est Éthier. Ce dernier signerait au préalable la convention de souscription d'actions et les investisseurs en présence de Morin signeraient à leur tour. Les investisseurs ne connaîtraient pas Éthier au moment du placement et les certificats d'actions d'Incasse seraient signés par Éthier.

[9] Dans le cas de la signature d'une convention de prêt entre Morin et l'investisseur, il est mentionné à cette convention que Morin pourra placer la somme versée notamment « sous forme de prêts ou participation en équité, dans des sociétés privées ou auprès de particuliers, pour des projets spécifiques, de manière sécuritaire ». Dans certains cas, un mandat serait donné à Morin par l'investisseur afin qu'il effectue « divers placements ».

[10] Ces formes d'investissement s'apparentent à celles visées par l'article 1 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, en ce qu'il s'agirait de titres constatant un emprunt d'argent, d'actions ou de contrats d'investissement. Le placement<sup>4</sup> de ces formes d'investissement doit faire l'objet d'un prospectus en vertu de l'article 11 de la *Loi sur les valeurs mobilières* ou doit être visé par une dispense de prospectus en vertu du *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription*<sup>5</sup> (« Règlement 45-106 ») et ce placement doit s'effectuer par l'intermédiaire d'une personne inscrite sous l'article 148 de cette loi.

[11] Selon l'enquête de l'Autorité à ce jour, les investisseurs interrogés ne satisferaient pas aux critères des différentes dispenses de prospectus visés au *Règlement 45-106*, alors que les intimés leur auraient fait signer des documents à l'effet contraire<sup>6</sup>.

[12] En l'espèce, les faits allégués par l'Autorité mettent en lumière l'absence de prospectus ou de dispense pour les placements effectués et l'absence d'inscription des intimés auprès de l'Autorité à quelque titre que ce soit en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières*.

[13] L'Autorité a communiqué avec plus d'une trentaine d'investisseurs ayant investi par l'intermédiaire de Morin et le total de ces investissements dont le terme est non échu totaliserait 2,1 millions de dollars. D'après l'enquête de l'Autorité à ce jour, il y aurait plus d'une centaine d'investisseurs impliqués. L'enquête de l'Autorité se poursuivra à cet égard.

[14] De plus, selon l'Autorité la plupart des investisseurs auraient fait affaires avec Morin pour d'autres produits pour lesquels il détient une inscription en vertu de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*<sup>7</sup>. Ce serait donc ainsi qu'il obtiendrait plusieurs contacts afin de proposer à sa clientèle d'investir dans d'autres projets, alors qu'il ne détendrait pas d'inscription à ce titre.

[15] L'Autorité craint également, eu égard à la preuve obtenue à ce jour, que les intimés ne détiennent pas les fonds nécessaires pour rembourser l'ensemble des investisseurs. Il ressortirait de l'analyse des données bancaires à ce jour que plusieurs sorties de fonds ne serviraient pas à investir dans les projets tel que promis, mais serviraient plutôt à rembourser certains investisseurs ou à leur payer des intérêts ou serviraient à des dépenses personnelles de Morin. Ce qui fait craindre au Bureau que Morin utiliserait à des fins impropres l'argent versé par les investisseurs. Il faut par ailleurs reconnaître qu'une partie des fonds semble effectivement avoir été transférée dans certains projets, mais que cela ne serait pas le cas pour l'ensemble des fonds qui pourrait être utilisé à d'autres fins. L'enquête de l'Autorité se poursuivra à cet égard et le Bureau estime qu'il est nécessaire d'intervenir afin d'empêcher une utilisation improprie des fonds des investisseurs.

[16] De plus, il appert, selon l'enquêteuse de l'Autorité qui a recueilli les déclarations des investisseurs, que ces derniers, en majorité, ne sauraient pas exactement dans quels projets leur argent serait investi par Morin, mais ils semblaient avoir confiance en ce dernier. Les investisseurs n'auraient pas non plus reçu de documents expliquant en détail les projets dans lesquels leur argent serait investi.

<sup>4</sup> Voir art. 5, *Loi sur les valeurs mobilières*, précitée, note 1, définition de placement.

<sup>5</sup> (2010) G.O. 2, 5551.

<sup>6</sup> Voir à cet effet les déclarations du prêteur pour les conventions de prêt et le document de dispense d'émetteur fermé joint à la convention de souscription d'actions d'Incasse.

<sup>7</sup> L.R.Q., c. D-9.2.

[17] Afin de pourvoir à la protection des investisseurs et à l'intégrité des marchés financiers, il est prévu à l'article 265 de la *Loi sur les valeurs mobilières* que le Bureau peut interdire à une personne toute activité en vue d'effectuer une opération sur valeurs. Il est également prévu à l'article 266 de cette loi que le Bureau peut interdire à une personne d'exercer l'activité de conseiller.

[18] Le Bureau estime qu'eu égard à la preuve présentée à l'audience du 5 mai 2011 il est nécessaire pour la protection des investisseurs de prononcer à l'encontre des intimés une ordonnance d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller, puisqu'ils ne détiennent aucun visa, aucune dispense et aucune inscription pour exercer de telles activités et afin d'éviter qu'ils poursuivent ces activités au détriment des épargnants.

[19] L'article 115.9 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* prévoit que le Bureau peut prononcer une décision sans que ne soit entendu l'intimé, en cas de présence d'un motif impérieux. Ce pouvoir de rendre une ordonnance affectant les droits d'une partie sans lui donner l'occasion de se faire entendre d'abord doit s'interpréter en tenant compte des objectifs sous-tendant la réglementation sur les valeurs mobilières soit : la protection du public investisseur, la confiance du public envers l'intégrité des marchés financiers, la mise en place de mesures de contrôle efficaces pour les marchés financiers et l'accès à une information fiable, exacte et complète sur les produits offerts et les intervenants des marchés<sup>8</sup>.

[20] Le Bureau a révisé la preuve soumise par l'Autorité et il est particulièrement inquiet des allégations suivantes qui l'incitent à agir immédiatement dans la protection des investisseurs :

- Les intimés exerceraient des activités de conseillers ou de courtiers au sens de l'article 5 de la *Loi sur les valeurs mobilières* sans être inscrits auprès de l'Autorité à ce titre, en contravention à l'article 148 de cette loi et des placements seraient effectués sans visa de prospectus ou sans dispense de prospectus;
- Les investisseurs ne satisferaient pas aux critères des dispenses prévues au *Règlement 45-106*;
- Les investisseurs ne recevraient pas toute l'information pertinente et nécessaire pour prendre une décision d'investissement éclairée et certains investisseurs ne sauraient pas exactement où l'argent a été investi;
- Il y aurait plus d'une centaine d'investisseurs impliqués et selon l'enquête effectuée à ce jour auprès de 37 investisseurs, il y aurait des placements dont le terme est non échu de l'ordre de 2,1 millions de dollars;
- Selon l'enquête de l'Autorité à ce jour, il est à craindre que les intimés ne disposeraient pas des fonds nécessaires pour procéder au remboursement à échéance des prêts consentis;
- Un investisseur aurait de la difficulté à obtenir le remboursement de son prêt auprès de Morin et des difficultés à rejoindre ce dernier;
- Selon l'analyse des données bancaires à ce jour, il est à craindre que Morin utiliserait une partie des fonds placés par les investisseurs à des fins personnelles;
- Il est donc à craindre que sans une intervention immédiate du Bureau les activités des intimés se poursuivent au détriment des épargnants.

[21] Une décision rendue *ex parte* est donc nécessaire notamment pour assurer la protection des investisseurs en empêchant que les intimés poursuivent leurs activités au détriment des investisseurs qui ne recevraient pas toute l'information nécessaire pour prendre une décision d'investissement éclairée et pour empêcher l'utilisation impropre des fonds des investisseurs.

[22] Par conséquent, en vertu de l'article 115.9 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, le Bureau estime qu'il existe des motifs impérieux de prononcer à l'encontre des intimés une ordonnance de

<sup>8</sup> Voir les missions et fonctions de l'Autorité des marchés financiers en vertu des articles 4 et 8 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, précitée, note 2 et de l'article 276 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, précitée, note 1.

blocage, d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller. Le Bureau est également prêt à accorder la demande de l'Autorité en vertu de l'article 251 de la *Loi sur les valeurs mobilières* afin que les mises en cause avisent l'Autorité si les intimés ont en location un coffre-fort et le cas échéant, qu'elles puissent procéder à son effraction.

## LA DÉCISION

[23] Après avoir pris connaissance de la demande de l'Autorité, du témoignage de son enquêteuse et des représentations de son procureur, le tout présenté au cours de l'audience du 5 mai 2011, le Bureau de décision et de révision, en vertu des articles 249, 251, 265 et 266 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et des articles 93, 94 et 115.9 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* prononce les ordonnances suivantes :

**1) ORDONNANCE D'INTERDICTION D'OPÉRATIONS SUR VALEURS ET D'EXERCER L'ACTIVITÉ DE CONSEILLER, EN VERTU DES ARTICLES 265 ET 266 DE LA LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES ET DES ARTICLES 93 ET 115.9 DE LA LOI SUR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS :**

**INTERDIT** à Robert Morin, Roger Éthier, Incase Finance inc. et Vivre-Entreprise en soins de santé inc. d'exercer l'activité de conseiller définie à l'article 5 de la *Loi sur les valeurs mobilières*;

**INTERDIT** à Robert Morin, Roger Éthier, Incase Finance inc. et Vivre-Entreprise en soins de santé inc. d'exercer toute activité en vue d'effectuer, directement ou indirectement, une opération sur valeurs, y compris l'activité de courtier définie à l'article 5 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, sur toute forme d'investissements visée par cette loi;

**2) ORDONNANCE DE BLOCAGE ET D'EFFRACTION DE COFFRE-FORT, EN VERTU DES ARTICLES 249 ET 251 DE LA LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES ET DES ARTICLES 93, 94 ET 115.9 DE LA LOI SUR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS :**

**ORDONNE** à Robert Morin, Roger Éthier et Incase Finance inc. de ne pas, directement ou indirectement, se départir de fonds, titres ou autres biens qu'ils ont en leur possession;

**ORDONNE** à Vivre-Entreprise en soins de santé inc., Gestion M.E.R.R. inc., Les Résidences Desjardins (St-Sauveur) inc., Bilodeau Spécialiste en chaussures inc. et Pantero Technologies inc. de ne pas, directement ou indirectement, se départir de fonds, titres ou autres biens qu'ils ont en leur possession dus à Robert Morin ou Roger Éthier ou Incase Finance inc.;

**ORDONNE** à Robert Morin, Roger Éthier, Incase Finance inc. et Vivre-Entreprise en soins de santé inc. de ne pas retirer des fonds, titres ou autres biens d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle;

**ORDONNE** à Vivre-Entreprise en soins de santé inc., Gestion M.E.R.R. inc., Les Résidences Desjardins (St-Sauveur) inc., Bilodeau Spécialiste en chaussures inc. et Pantero Technologies inc. de ne pas retirer des fonds, titres ou autres biens d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle dus à Robert Morin ou Roger Éthier ou Incase Finance inc.;

**ORDONNE** à la mise en cause Banque Canadienne Impériale de Commerce ayant une succursale au 2540, boul. Daniel-Johnson, Laval (Québec) H7T 2S3, de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou en a la garde ou le contrôle pour Robert Morin, notamment dans les comptes portant les numéros 01331-7939434, 01331-7722133 et 01331-0718432 et pour Incase Finance inc. dans le compte portant le numéro 01331-5016118;

**ORDONNE** à la mise en cause Banque HSBC du Canada ayant une succursale au 3030, boul. Le Carrefour, bureau 100, Laval (Québec) H7T 2P5, de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou en a la garde ou le contrôle pour Robert Morin, notamment dans le compte portant le numéro 121-007405-150;

**ORDONNE** aux mises en cause Banque Canadienne Impériale de Commerce ayant une succursale au 2540, boul. Daniel-Johnson, Laval (Québec) H7T 2S3 et Banque HSBC du

Canada ayant une succursale au 3030, boul. Le Carrefour, bureau 100, Laval (Québec) H7T 2P5 d'aviser par écrit l'Autorité des marchés financiers si elles ont donné un coffre-fort en location à Robert Morin, Roger Éthier, Incase Finance inc. ou Vivre-Entreprise en soins de santé inc.;

**ORDONNE** aux mises en cause Banque Canadienne Impériale de Commerce ayant une succursale au 2540, boul. Daniel-Johnson, Laval (Québec) H7T 2S3 et Banque HSBC du Canada ayant une succursale au 3030, boul. Le Carrefour, bureau 100, Laval (Québec) H7T 2P5, si elles ont donné un coffre-fort en location à Robert Morin, Roger Éthier, Incase Finance inc. ou Vivre-Entreprise en soins de santé inc., de procéder à l'effraction du coffre-fort de l'intimé locataire visé en présence d'un agent de l'Autorité des marchés financiers, de dresser un inventaire en trois exemplaires du contenu de ce coffre-fort ainsi que d'en remettre un exemplaire à l'Autorité des marchés financiers et à l'intimé locataire du coffre-fort.

[24] En application du second alinéa de l'article 115.9 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, le Bureau informe les intimés qu'ils ont une période de quinze jours pour demander au Bureau de tenir une audience relative à la présente décision. Celle-ci se tiendra alors dans la salle d'audience *Paul Fortugno* qui est située au 500, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 16.40, à Montréal (Québec).

[25] Il appartient alors aux intimés de communiquer avec le Secrétariat général du Bureau, au 1-877-873-2211, afin d'informer le Bureau qu'ils entendent exercer leur droit d'être entendus. Les intimés sont aussi invités à prendre note qu'une partie a le droit de se faire représenter par un avocat<sup>9</sup>. Le Bureau informe également les personnes morales et les entités désirant être entendues dans le cadre du présent dossier qu'elles sont tenues de se faire représenter par avocat au cours d'une audience devant le Bureau<sup>10</sup>.

[26] Conformément au premier alinéa de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*<sup>11</sup>, l'ordonnance de blocage entre en vigueur à la date à laquelle elle est prononcée et le restera pour une période de 120 jours, à moins qu'elle ne soit modifiée ou abrogée avant l'échéance de ce terme.

[27] Les ordonnances d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller entrent en vigueur à la date à laquelle elles sont prononcées et elles le resteront jusqu'à ce qu'elles soient modifiées ou abrogées.

Fait à Montréal, le 10 mai 2011.

(S) Alain Gélinas  
M<sup>e</sup> Alain Gélinas, président

<sup>9</sup> Précité, note 3, art. 31.

<sup>10</sup> *Id.*, art. 32.

<sup>11</sup> Précitée, note 1.

**2.2 DÉCISIONS (SUITE)****BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION**

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2010-002

DÉCISION N° : 2010-002-005

DATE : Le 10 mai 2011

---

**EN PRÉSENCE DE :** M<sup>e</sup> ALAIN GÉLINAS  
M<sup>e</sup> CLAUDE ST PIERRE

---

**AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS**

Partie demanderesse

c.

**DOMINIC COTÉ**

Partie intimée

et

**SCOTIA CAPITAUX INC. FAISANT AFFAIRE SOUS LE NOM DE SCOTIA ITRADE**

et

**RBC PLACEMENTS EN DIRECT**

et

**TD CANADA TRUST**

et

**BANQUE ROYALE DU CANADA**

Parties mises en cause

---

**ORDONNANCE DE PROLONGATION DE BLOCAGE**

[art. 250, *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c. V.-1.1), art. 93, *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* (L.R.Q., c. A-33.2)]

---

M<sup>e</sup> Mélanie Béland  
(Girard et al.)  
Procureure de l'Autorité des marchés financiers

Date d'audience : 2 mai 2011

---

**DÉCISION**


---

[1] Le 22 janvier 2010 lors d'une audience tenue *ex parte*, l'Autorité des marchés financiers (ci-après l'« *Autorité* ») a saisi le Bureau de décision et de révision (ci-après le « *Bureau* ») d'une demande afin qu'il prononce une ordonnance de blocage et une interdiction d'opération sur valeurs à l'encontre de

l'intimé et à l'égard des mises en cause, le tout en vertu des articles 249, 250 et 265 de la *Loi sur les valeurs mobilières*<sup>1</sup> et des articles 93 et 115.9 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*<sup>2</sup>.

[2] Suivant cette audience, le Bureau a, le 1<sup>er</sup> février 2010<sup>3</sup>, prononcé les ordonnances demandées; le blocage se lisait comme suit :

**« ORDONNANCE DE BLOCAGE, EN VERTU DES ARTICLES 249 ET 250 DE LA LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES ET DES ARTICLES 93 ET 115.9 DE LA LOI SUR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS :**

**IL ORDONNE** à Dominic Côté de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'il a en sa possession et qui représentent le profit qu'il a obtenu à la suite de transactions illégales effectuées en possession d'informations privilégiées, telles qu'elles ont été décrites tout au long de la présente décision;

**IL ORDONNE** à Dominic Côté de ne pas retirer ou s'approprier de fonds, titres ou autres biens qui sont entre les mains des institutions financières décrites ci-après et qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour lui, notamment dans les comptes suivants :

- le compte US numéro 4503033 et le compte numéro 7056328 auprès de la Banque Royale du Canada, succursale située au 1950, boul. René-Gauthier à Varennes (08991 003);
- le compte numéro 01186276690 auprès de TD Canada Trust, succursale située au 2155, boul. Roland-Therrien à Longueuil (41201 004);
- le compte CRI, portant le numéro 690-21745-1-2 et le compte marge Can. portant le numéro 682-52774-2-6 auprès de RBC Placements en Direct, située au 1, Place Ville-Marie, bureau 300, Montréal, Québec;
- le compte sur marge CAD, portant le numéro 9KUP1ME, le compte sur marge USD, portant le numéro 9KUP1MF et le compte REER, portant le numéro 9KUP1MT auprès de Scotia Capitaux inc. faisant affaire sous le nom de Scotia iTrade, située au 1002 Sherbrooke Ouest, 10<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec;

**IL ORDONNE** à la Banque Royale du Canada, succursale située au 1950, boul. René-Gauthier à Varennes (08991 003), de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou en a la garde ou le contrôle au nom de Dominic Côté, notamment le compte US numéro 4503033 et le compte numéro 7056328;

**IL ORDONNE** à TD Canada Trust, succursale située au 2155, boul. Roland-Therrien à Longueuil (41201 004), de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou en a la garde ou le contrôle au nom de Dominic Côté, notamment le compte numéro 01186276690;

**IL ORDONNE** à RBC Placements en Direct, située au 1 Place Ville-Marie, bureau 300, Montréal, Québec, de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou en a la garde ou le contrôle au nom de Dominic Côté, notamment les comptes suivants : un compte CRI, portant le numéro 690-21745-1-2 et un compte marge Can. portant le numéro 682-52774-2-6;

1. L.R.Q., c. V-1.1.

2. L.R.Q., c. A-33.2.

3. *Autorité des marchés financiers c. Dominic Côté et al.*, 2010 QCBDRVM 8.

**IL ORDONNE** à Scotia Capitaux inc. faisant affaire sous le nom de Scotia iTrade, située au 1002 Sherbrooke Ouest, 10<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec, de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou en a la garde ou le contrôle au nom de Dominic Côté, notamment les comptes suivants : un compte sur marge CAD, portant le numéro 9KUP1ME, un compte sur marge USD, portant le numéro 9KUP1MF et un compte REER, portant le numéro 9KUP1MT;

**IL REFUSE D'ACCUEILLIR** la demande de blocage de l'Autorité relativement au compte n° 41203246528 ouvert auprès de TD Canada Trust, succursale située au 2155, boul. Roland-Therrien à Longueuil (41201 004), pour les motifs évoqués plus haut au sein de la présente décision.

[3] Suivant des demandes de l'Autorité, le Bureau a, les 27 mai 2010<sup>4</sup>, 21 septembre 2010<sup>5</sup> et 13 janvier 2011<sup>6</sup>, prolongé l'ordonnance de blocage pour des périodes de 120 jours, renouvelables. Le 24 mars 2011, l'Autorité a adressé au Bureau une demande de prolongation de blocage. Un avis d'audience a été dûment signifié à l'intimé et aux mises en cause pour une audience devant se tenir au siège du Bureau le 2 mai 2011.

### L'AUDIENCE

[4] Le Bureau tient à souligner que l'intimé et les mises en cause n'étaient ni présents ni représentés lors de l'audience du 2 mai 2011.

[5] Lors de cette audience, la procureure de l'Autorité a mentionné que le syndic a obtenu des évaluations quant à la valeur des biens de monsieur Côté et qu'il a fait des démarches pour vérifier la validité et l'opposabilité des sûretés détenues par les créanciers garantis dans le cadre de la faillite. La procureure a également indiqué que le syndic analyse avec les inspecteurs le projet d'opinion qu'il a reçu.

[6] La procureure de l'Autorité a déposé une lettre du syndic de faillite mentionnant qu'il ne s'opposait pas au renouvellement de l'ordonnance de blocage.

[7] Par conséquent, la procureure de l'Autorité a plaidé qu'il est nécessaire de prolonger l'ordonnance de blocage pour une période de 120 jours puisque les procédures de faillite se poursuivent et que les actifs de monsieur Côté doivent être bloqués durant ces procédures. De plus, le syndic pourrait présenter éventuellement une demande de levée de l'ordonnance de blocage.

### L'ANALYSE

[8] L'article 249 de la *Loi sur les valeurs mobilières* prévoit que l'Autorité peut demander au Bureau de prononcer une décision à l'effet d'ordonner à une personne qui fait l'objet d'une enquête de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession<sup>7</sup>. De même, le Bureau peut rendre une ordonnance à l'encontre d'une personne qui fait l'objet d'une enquête afin qu'elle ne puisse pas retirer de fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle<sup>8</sup>. Enfin, le Bureau peut ordonner à toute personne de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens dont elle a le dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle<sup>9</sup>.

[9] Le 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières* prévoit que le Bureau peut prolonger une ordonnance de blocage si les personnes intéressées ne manifestent pas leur intention de se faire entendre ou si elles n'arrivent pas à établir que les motifs de l'ordonnance de blocage initiale ont cessé d'exister.

4. *Autorité des marchés financiers c. Dominic Côté et al.*, 2010 QCBDR 42.

5. *Autorité des marchés financiers c. Dominic Côté et al.*, 2010 QCBDR 68.

6. *Autorité des marchés financiers c. Dominic Côté et al.*, 2011 QCBDR 1.

7. Précitée, note 1, art. 249 (1<sup>o</sup>).

8. *Id.*, art. 249 (2<sup>o</sup>).

9. *Id.*, art. 249 (3<sup>o</sup>).



[10] Le Bureau note que l'intimé et les mises en cause ne se sont pas présentés et n'étaient pas représentés lors de l'audience du 2 mai 2011; ils ont par conséquent fait défaut d'établir que les motifs de l'ordonnance initiale ont cessé d'exister. De plus, la procureure de l'Autorité a déposé une lettre du syndic à la faillite de monsieur Côté mentionnant qu'il ne s'opposait pas au renouvellement de l'ordonnance de blocage.

[11] Le Bureau estime qu'il est nécessaire en l'espèce de prolonger l'ordonnance de blocage afin de permettre aux procédures de faillite entreprises de se poursuivre et d'être menées à terme et pour permettre au syndic de présenter une requête pour levée de blocage, le cas échéant.

## LA DÉCISION

[12] Le Bureau de décision et de révision a pris connaissance de la demande de prolongation de blocage présentée par l'Autorité des marchés financiers et des représentations de la procureure de l'Autorité, le tout tel qu'entendu au cours de l'audience du 2 mai 2011 devant ce tribunal. Le Bureau a constaté l'absence de l'intimé et des mises en cause à l'audience, que les motifs initiaux existent toujours et a pris note du fait que le syndic ne s'oppose pas à la demande de prolongation de blocage.

[13] Par conséquent, le Bureau de décision et de révision accueille la demande de l'Autorité, le tout en vertu de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*<sup>10</sup> et du 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*<sup>11</sup>, et prolonge l'ordonnance de blocage initiale prononcée le 1<sup>er</sup> février 2010<sup>12</sup>, telle que renouvelée depuis<sup>13</sup>, et ce, de la manière suivante :

**IL ORDONNE** à Dominic Côté de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'il a en sa possession et qui représentent le profit qu'il a obtenu à la suite de transactions illégales effectuées en possession d'informations privilégiées;

**IL ORDONNE** à Dominic Côté de ne pas retirer ou s'approprier de fonds, titres ou autres biens qui sont entre les mains des institutions financières décrites ci-après et qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour lui, notamment dans les comptes suivants :

- le compte US numéro 4503033 et le compte numéro 7056328 auprès de la Banque Royale du Canada, succursale située au 1950, boul. René-Gauthier à Varennes (08991 003);
- le compte numéro 01186276690 auprès de TD Canada Trust, succursale située au 2155, boul. Roland-Therrien à Longueuil (41201 004);
- le compte CRI, portant le numéro 690-21745-1-2 et le compte marge Can. portant le numéro 682-52774-2-6 auprès de RBC Placements en Direct, située au 1, Place Ville-Marie, bureau 300, Montréal, Québec;
- le compte sur marge CAD, portant le numéro 9KUP1ME, le compte sur marge USD, portant le numéro 9KUP1MF et le compte REER, portant le numéro 9KUP1MT auprès de Scotia Capitaux inc. faisant affaire sous le nom de Scotia iTrade, située au 1002, Sherbrooke Ouest, 10<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec.

**IL ORDONNE** à la Banque Royale du Canada, succursale située au 1950, boul. René-Gauthier à Varennes (08991 003), de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou en a la garde ou le contrôle au nom de Dominic Côté, notamment le compte US numéro 4503033 et le compte numéro 7056328;

**IL ORDONNE** à TD Canada Trust, succursale située au 2155, boul. Roland-Therrien à Longueuil (41201 004), de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou en a la garde ou le contrôle au nom de Dominic Côté, notamment le compte numéro 01186276690;

10. Précitée, note 2.

11. Précitée, note 1.

12. Précitée, note 3.

13. Précitées, notes 4, 5 et 6.



**IL ORDONNE** à RBC Placements en Direct, située au 1, Place Ville-Marie, bureau 300, Montréal, Québec, de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou en a la garde ou le contrôle au nom de Dominic Côté, notamment les comptes suivants : un compte CRI, portant le numéro 690-21745-1-2 et un compte marge Can. portant le numéro 682-52774-2-6;

**IL ORDONNE** à Scotia Capitaux inc. faisant affaire sous le nom de Scotia iTrade, située au 1002, Sherbrooke Ouest, 10<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec, de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou en a la garde ou le contrôle au nom de Dominic Côté, notamment les comptes suivants : un compte sur marge CAD, portant le numéro 9KUP1ME, un compte sur marge USD, portant le numéro 9KUP1MF et un compte REER, portant le numéro 9KUP1MT.

[14] Conformément au premier alinéa de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*<sup>14</sup>, les ordonnances de blocage entrent en vigueur à la date à laquelle elles sont prononcées et le resteront pour une période de 120 jours, à moins qu'elles ne soient modifiées ou abrogées avant l'échéance de ce terme.

Fait à Montréal, le 10 mai 2011.

*(S) Alain Gélinas*

---

**M<sup>e</sup> Alain Gélinas, président**

*(S) Claude St Pierre*

---

**M<sup>e</sup> Claude St Pierre, vice-président**

---

<sup>14</sup>. Précitée, note 1.

**2.2 DÉCISIONS (SUITE)****BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION**

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2011-008

DÉCISION N° : 2011-008-001

DATE : Le 6 mai 2011

---

**EN PRÉSENCE DE : M<sup>e</sup> ALAIN GÉLINAS**

---

**AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS**

Partie demanderesse

c.

**PIERRE-LOUIS PÉLOQUIN**, domicilié et résidant au 639, rue Guyart, Sherbrooke (Québec) J1J 2W5  
et

**MANDATAIRE P.L.P. INC.**, personne morale légalement constituée, ayant son domicile au 639, rue  
Guyart, Sherbrooke (Québec) J1J 2W5

Parties intimées

---

**DÉCISION INTÉIMAIRE DE SUSPENSION DES DROITS D'INSCRIPTION, D'INTERDICTION D'OPÉRATIONS SUR VALEURS  
ET ORDONNANCE D'AVIS AUX CLIENTS**

[art. 152 et 265, *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c. V-1.1) et art. 93 et 94, *Loi sur l'Autorité des  
marchés financiers* (L.R.Q., c. A-33.2)]

---

M<sup>e</sup> Vicky Carrier et M<sup>e</sup> Marie A. Pettigrew

(Girard et al.)

Procureures de l'Autorité des marchés financiers, demanderesse

M<sup>e</sup> René Brabant

Procureur de Pierre-Louis Péloquin et Mandataire P.L.P. inc., intimés

Dates d'audience : 19 et 20 avril 2011

---

**DÉCISION**


---

[1] Le 16 février 2011, l'Autorité des marchés financiers (ci-après l'« *Autorité* ») a saisi le Bureau de décision et de révision (ci-après le « *Bureau* ») d'une demande visant notamment la suspension intérimaire des droits d'inscription de Mandataire P.L.P. inc. (ci-après « *MPLP* ») à titre de gestionnaire de portefeuilles, des droits d'inscription de Pierre-Louis Péloquin à titre de chef de la conformité et de

personne désignée responsable pour MPLP, en vertu de l'article 152 de la *Loi sur les valeurs mobilières*<sup>1</sup> et de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*<sup>2</sup>.

[2] L'Autorité a par la suite amendé sa procédure afin d'ajouter des conclusions intérimaires visant à ordonner aux intimés de cesser d'agir aux comptes de courtage pour lesquels ils détiennent une procuration, de transmettre un avis écrit à tous leurs clients les informant qu'ils ne peuvent plus agir pour eux à quelque titre que ce soit au sens de la *Loi sur les valeurs mobilières* et du fait qu'ils devront prendre les mesures appropriées en vue de s'assurer du suivi de la gestion de leur portefeuille, selon leurs besoins.

[3] La demande initiale au fond de l'Autorité vise à obtenir une radiation des droits d'inscription de Pierre-Louis Péloquin à titre de chef de la conformité et de personne désignée responsable pour MPLP.

[4] Par sa demande au fond, l'Autorité cherchait également à obtenir des ordonnances enjoignant à MPLP de produire des documents auprès de l'Autorité, soit 1) la procédure écrite que MPLP prévoit mettre en place afin de respecter l'article 11.5 du *Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription*<sup>3</sup> (« *Règlement 31-103* ») et l'article 12.1 de l'*Instruction générale relative au Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription* et 2) la liste de tous les clients de MPLP, incluant leurs coordonnées complètes, avec les actifs sous gestion au 31 mars 2010 ainsi qu'au 30 juin 2010. De plus, les conclusions de la demande de l'Autorité prévoyaient d'ordonner à MPLP de procéder au remplacement et à la nomination d'un chef de la conformité et d'une personne désignée responsable. Ces conclusions ont été retirées de la demande lorsque l'Autorité a déposé sa demande amendée.

[5] La demande initiale prévoyait de plus qu'à défaut par MPLP de procéder au remplacement de son chef de la conformité et de la personne désignée responsable, l'Autorité demandait qu'une radiation de l'inscription de MPLP à titre de gestionnaire de portefeuilles soit prononcée par le Bureau.

[6] Cette conclusion a été modifiée par la demande amendée, en ce sens que l'Autorité a retiré la condition de la demande de radiation à savoir le remplacement du chef de la conformité et de la personne désignée responsable, considérant que MPLP et Pierre-Louis Péloquin avaient fait savoir à l'Autorité qu'ils n'entendaient pas procéder à ce remplacement. Par conséquent, l'Autorité conserve sa demande au fond de radiation de l'inscription de MPLP à titre de gestionnaire de portefeuilles.

[7] Les demandes au fond qui subsistent à la suite des amendements sont la radiation des droits conférés par l'inscription de Pierre-Louis Péloquin à titre de chef de la conformité et à titre de personne désignée responsable pour MPLP, la radiation de l'inscription de MPLP à titre de gestionnaire de portefeuilles, de même que les conclusions visant l'imposition de pénalités administratives pour un montant total de 44 500 \$ pour divers manquements allégués à la *Loi sur les valeurs mobilières*.

[8] Dans le cadre de la présente décision, le Bureau ne se penche que sur les demandes intérimaires visant d'une part, la suspension des droits d'inscription des intimés et d'autre part, une ordonnance de cesser d'agir dans les comptes de courtage pour lesquels les intimés détiennent des procurations et une ordonnance visant à transmettre aux clients un avis écrit relativement à la décision du Bureau.

#### DEMANDE

[9] Le Bureau reproduit ici les faits allégués par l'Autorité.

#### LES PARTIES :

1. L'Autorité est l'organisme chargé de l'administration de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (« LVM »), et exerce les fonctions qui y sont prévues conformément à l'article 7 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2 ;
2. Mandataire P.L.P. inc. (« M.P.L.P. ») est une compagnie légalement constituée en vertu de la *Loi sur les compagnies*, ayant comme activités la « *gestion de portefeuille* » et le « *conseil en valeurs mobilières* », tel qu'il appert de l'état des informations sur une personne morale émis par le Registraire des entreprises allégué au soutien des présentes comme **pièce D-1** ;

<sup>1</sup> L.R.Q., c. V-1.1.

<sup>2</sup> L.R.Q., c. A-33.2.

<sup>3</sup> A.M. 2009-04, 2009 G.O. 2, 4768A, c. V-1.1, r. 0.1.03.01.

3. M.P.L.P. détient une inscription de conseiller en valeurs de plein exercice depuis le 28 octobre 2004 auprès de l'Autorité, titre modifié par celui de gestionnaire de portefeuille en date du 28 septembre 2009, tel qu'il appert de la décision n° 2004-PDIS-2124 datée du 28 octobre 2004 et de l'attestation de droit de pratique alléguées en liasse au soutien des présentes comme **pièce D-2** ;
4. M.Pierre-Louis Péloquin (« M.Péloquin ») est président, secrétaire, trésorier et actionnaire majoritaire de M.P.L.P., tel qu'il appert de la pièce D-1 ;
5. Depuis le 28 octobre 2004, M.Péloquin a détenu les inscriptions suivantes auprès de l'Autorité :
  - Représentant de conseiller en valeurs de plein exercice pour le compte de Mandataire P.L.P. inc. depuis le 28 octobre 2004, modifié par le titre de représentant-conseil (pour un gestionnaire de portefeuille) depuis le 28 septembre 2009;
  - Chef de la conformité (pour un gestionnaire de portefeuille) pour le compte de Mandataire P.L.P. inc. depuis le 15 juin 2010;
  - Personne désignée responsable (pour un gestionnaire de portefeuille) pour le compte de Mandataire P.L.P. inc. depuis le 15 juin 2010;
 tel qu'il appert de l'attestation de droit de pratique de M.Péloquin alléguée au soutien des présentes comme **pièce D-3**;
6. M. Péloquin est le seul représentant-conseil à agir pour le compte de M.P.L.P., tel qu'il appert du rapport extrait de la base de données nationale d'inscription allégué au soutien des présentes comme **pièce D-4** ;

#### **LES FAITS :**

##### **A) Inspection des assises financières:**

7. Le 17 juin 2009, tel que prévu à l'article 151.1 de la LVM et aux termes de la décision n° 2009-ENIN-0105, le Service de l'encadrement des intermédiaires de l'Autorité décidait de procéder à l'inspection de M.P.L.P., tel qu'il appert de la décision n° 2009-ENIN-0105 alléguée au soutien des présentes comme **pièce D-5**;
8. Le même jour, le Service de l'encadrement des intermédiaires avisait par courriel M.Péloquin que cette dernière procéderait à une inspection, laquelle débiterait le 7 juillet 2009, et lui demandait de préparer la documentation nécessaire précisée en annexe, tel qu'il appert du courriel daté du 17 juin 2009 allégué au soutien des présentes comme **pièce D-6**;
9. Tel que prévu, un représentant de l'Autorité s'est déplacé à la place d'affaires de M.P.L.P. pour débiter l'inspection du 7 au 9 juillet 2009;
10. Dans l'exercice de ses fonctions, l'inspecteur possède les pouvoirs prévus à l'article 151.3 de la LVM, dont celui d'exiger tout renseignement relié à l'exercice de l'activité de conseiller ainsi que la production de tout document s'y rapportant;

##### **Documents manquants**

11. Le 1<sup>er</sup> octobre 2009, afin de compléter l'inspection, un courriel fut envoyé à M.Péloquin afin d'obtenir certains documents supplémentaires, à savoir :
  - « 1. Copie de l'entente bancaire du compte # 07-193-27;
  2. Copie des relevés de la BNC sur le dépôt en garantie au 31 mars 2008 et 2009;

3. [...] le montant total des actifs sous gestion gérés par MPLP ainsi que TOUS les clients sous-jacents, et ce, pour la période se terminant au 31 mars 2008 et 2009 ainsi qu'au 30 juin 2008 et 2009;
4. Copie des relevés, au 31 mars 2009, du gardien de valeur démontrant la valeur des actifs sous gestion pour les clients suivants [...]
5. Détails des gains et des revenus sur placements au 30 juin 2008 (copie des relevés);
6. Copie des états financiers internes (bilan, états des résultats) de MPLP au 30 juin 2009;
7. États financiers vérifiés au 30 juin 2009, si disponibles;
8. Confirmation que les chèques payables au nom de Pierre-Louis Péloquin ont été encaissés par lui-même et non par la société »

tel qu'il appert du courriel daté du 1<sup>er</sup> octobre 2009 allégué au soutien des présentes, **pièce D-7**;

12. Le 21 octobre 2009, l'Autorité recevait une partie des documents demandés, certains demeurant manquants ;
13. Le 26 octobre 2009, l'Autorité accusait réception des documents reçus le 21 octobre, requérant de M.P.L.P. la transmission des documents manquants au plus tard le 30 octobre 2009, demande qui sera réitérée par courriel le 30 octobre 2009, tel qu'il appert des courriels datés des 26 et 30 octobre 2009 allégués au soutien des présentes comme **pièce D-8**;
14. Le 20 novembre 2009, l'Autorité, n'ayant pas eu de nouvelles de M.P.L.P., transmettait de nouveau un courriel à M.Péloquin afin d'obtenir les documents manquants, l'informant également qu'il s'agissait d'un dernier rappel, tel qu'il appert du courriel daté du 20 novembre 2009 allégué au soutien des présentes comme **pièce D-9**;
15. N'ayant toujours pas reçu les documents requis, l'Autorité a, le 7 décembre 2009, transmis une lettre par courrier recommandé afin d'obtenir les documents manquants, c'est-à-dire :
  - « La liste de tous les clients avec actifs sous gestion de MPLP et ce, pour la période se terminant au 31 mars 2008 et 2009 ainsi qu'au 30 juin 2008 et 2009;
  - Copie des relevés du dépositaire, au 31 mars 2009 et au 30 juin 2009, attestant la valeur des actifs sous gestion pour certains clients de MPLP.»

tel qu'il appert de la lettre datée du 7 décembre 2009 alléguée au soutien des présentes comme **pièce D-10**;

16. Le 25 janvier 2010, un représentant de l'Autorité téléphonait à M.Péloquin afin de lui rappeler que ces documents n'avaient toujours pas été reçus ;
17. Ces documents ne seront jamais transmis par les intimés, l'Autorité en ayant reformulé la demande par lettre du 23 décembre 2010 par laquelle elle demandait à M.P.L.P. de donner suite à ses correspondances antérieures, dont celles visant l'obtention des documents manquants, tel qu'il appert de la lettre datée du 23 décembre 2010 alléguée au soutien des présentes comme **pièce D-11**;
18. À ce jour, l'Autorité n'a toujours pas reçu ces documents, qui devraient pourtant être disponibles, M.P.L.P. devant tenir des registres ou dossiers permettant de répondre aux demandes de l'inspecteur, et ce, en vertu de l'article 158 de la LVM et de l'article 224 du RVM, informations maintenant visées par l'article 11.5 du Règlement 31-103,

#### **Irrégularités**

19. Le 21 décembre 2009, l'Autorité transmettait à M.P.L.P. une lettre accompagnée d'une annexe mentionnant les irrégularités constatées lors de l'inspection et pour lesquelles des mesures correctives devaient être prises, le tout se résumant comme suit :

1. Calcul mensuel du fonds de roulement et balance de vérification régularisée
  - Le fonds de roulement était calculé de façon erronée, c'est-à-dire avec une comptabilité de caisse, ce qui n'est pas conforme à l'annexe 5 de l'*Instruction générale Q-9 Courtiers, conseillers en valeurs et représentants*;
  - Le fonds de roulement n'était pas calculé mensuellement tel qu'exigé à l'alinéa 7 de l'article 224 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, R.R.Q., c. V-1.1, r. 1 (« RVM »);
  - M.P.L.P. devait transmettre la procédure écrite qu'elle prévoyait mettre en place afin de respecter l'article 11.5 du *Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription* (« Règlement 31-103 ») et 12.1 de l'*Instruction générale relative au Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription*;
  - M.P.L.P. devait déposer, pour les six (6) prochains mois, à partir du 31 janvier 2010, le calcul de l'excédent du fonds de roulement calculé au moyen du formulaire prévu à l'Annexe 31-103A1;
2. Contrôle interne sur le compte bancaire d'opération
  - Il y a absence de conciliation bancaire à la fin de chaque mois, M.P.L.P. étant requise de les faire;
  - M.P.L.P. devait joindre copie des conciliations bancaires aux six (6) prochains rapports mensuels sur le fonds de roulement, et ce, à partir du 31 janvier 2010;
3. Comptes à recevoir
  - Les comptes à recevoir étaient surévalués;
  - M.P.L.P. devait comptabiliser ces comptes adéquatement afin de refléter une image fidèle de la situation financière de la société;
4. Provision pour impôts à payer
  - M.P.L.P. ne constatait pas de charges d'impôts sur les bénéfices dans ses états financiers mensuels;
  - M.P.L.P. devait notamment établir une estimation raisonnable de la charge d'impôt sur le bénéfice exigible de l'état financier courant;
5. Exercice d'une autre activité – planification fiscale des particuliers
  - Des honoraires de gestion liés à la planification fiscale étaient comptabilisés avec l'activité principale;
  - M.P.L.P. devait transmettre une copie des honoraires de gestion à être facturés au mois de janvier 2010;

tel qu'il appert de la lettre datée du 21 décembre 2009 et de ses annexes alléguées au soutien des présentes, **pièce D-12**;

20. Tel qu'il appert de cette lettre D-12, l'Autorité demandait à M.P.L.P. d'y répondre avant le 21 janvier 2010;
21. N'ayant pas eu de réponse, le 25 janvier 2010, un représentant de l'Autorité téléphonait à M.Péloquin afin de lui rappeler le délai pour répondre à la lettre D-12;

22. Le 28 janvier 2010, M.Péloquin a transmis les écritures de régularisation du vérificateur externe au 30 juin 2009 et informait l'Autorité qu'il s'engageait notamment à tenir compte des observations de l'Autorité et à faire parvenir, vers le 15 février 2010, le rapport fonds de roulement et la conciliation bancaire au 31 janvier 2010, tel qu'il appert du courriel daté du 28 janvier 2010 allégué au soutien des présentes comme **pièce D-13** ;
23. Le 15 février 2010, l'Autorité n'avait toujours pas reçu les autres documents exigés dans la lettre D-12 ;
24. Le 22 février 2010, un représentant de l'Autorité effectuait un rappel téléphonique auprès de M.Péloquin afin de les obtenir;
25. Le 15 mars 2010, l'Autorité transmettait un courriel de rappel afin d'obtenir le rapport sur le fonds de roulement au 31 janvier 2010 et joignait un calendrier de dépôt pour les mois suivants, tel qu'il appert du courriel daté du 15 mars 2010 allégué au soutien des présentes comme **pièce D-14** ;
26. Le 23 mars 2010, M.P.L.P. transmettait à l'Autorité les rapports sur le fonds de roulement au 31 janvier 2010 et au 28 février 2010, mais n'y joignait pas de balance de vérification, ni de conciliation bancaire ;
27. Le 4 mai 2010, l'Autorité envoyait un courriel de rappel afin d'obtenir le rapport sur le fonds de roulement au 31 mars 2010 et joignait un calendrier de dépôt pour les mois suivants, tel qu'il appert du courriel daté du 4 mai 2010 allégué au soutien des présentes comme **pièce D-15** ;
28. Le 20 mai 2010, M.P.L.P. transmettait à l'Autorité les calculs de l'excédent du fonds de roulement au 31 mars 2010 et au 30 avril 2010, mais n'y joignait toujours pas de balance de vérification, ni de conciliation bancaire;
29. La balance de vérification est l'élément de base pour effectuer la vérification du calcul de l'excédent du fonds de roulement;
30. À ce jour, en réponse à la lettre D-12 constatant diverses irrégularités, l'Autorité n'a reçu que les rapports sur le fonds de roulement pour les mois de janvier à avril 2010 et les écritures de régularisation du vérificateur externe au 30 juin 2009, les autres documents demeurant manquants;
31. Le 23 décembre 2010, l'Autorité effectuait un dernier rappel, tel qu'il appert de la lettre déjà alléguée comme pièce D-11;

#### **B) Nouvelle réglementation :**

32. Le 28 septembre 2009, le Règlement 31-103 *sur les obligations et dispenses d'inscription* (le « Règlement 31-103 ») est entré en vigueur;
33. Le Règlement 31-103 a apporté des modifications importantes en imposant aux gestionnaires de portefeuille de nouvelles obligations, notamment en matière d'assurance, de capital et eu égard aux qualifications requises pour agir à titre de chef de la conformité;
34. Selon les modifications apportées, des règles transitoires propres à chacune trouvait application, tel que ci-après expliqué;

#### **Obligations en matière d'assurance**

35. Le 12 janvier 2010, l'Autorité avisait M.P.L.P. que l'entrée en vigueur du Règlement 31-103 modifiait les obligations d'assurance et que les sociétés inscrites bénéficiaient d'une période de transition pour s'y conformer, soit jusqu'au 28 mars 2010, tel qu'il appert de la lettre datée du 12 janvier 2010 alléguée au soutien des présentes comme **pièce D-16** ;

- Amendé** 36. Le 30 septembre 2010, M.P.L.P. transmettait par courrier à l'Autorité, conformément à l'article ~~12.13~~ ~~42-3~~ du Règlement 31-103, ses états financiers annuels vérifiés, ainsi que le calcul de l'excédent du fonds de roulement au 30 juin 2010, tel qu'il appert des états financiers vérifiés et du calcul de l'excédent du fonds de roulement au 30 juin 2010 allégués au soutien des présentes comme **pièce D-17** ;
37. Or, il appert de la note 4 de ces états financiers annuels D-17 (page 8), que M.P.L.P. détenait toujours un cautionnement tel qu'auparavant requis à l'article 213 du RVM alors que M.P.L.P. devait plutôt détenir une assurance ou un cautionnement conforme à l'article 12.4 du Règlement 31-103 depuis le 28 mars 2010;
38. Le cautionnement détenu par M.P.L.P. était d'une valeur de 11 356\$, tel qu'il appert de la pièce D-17 (page 5);
39. Toutefois, depuis le 28 mars 2010, la valeur de l'assurance ou du cautionnement devait être d'au moins 50 000\$ en plus de prévoir certaines clauses spécifiques, tel que requis aux articles 12.4 et 16.13 du Règlement 31-103 ;
40. Le 22 octobre 2010, l'Autorité transmettait une lettre par courrier recommandé demandant notamment à M.P.L.P. de lui soumettre une copie de la police d'assurance, tel qu'il appert de la lettre datée du 22 octobre 2010 alléguée au soutien des présentes comme **pièce D-18** ;
41. Le 25 novembre 2010, l'Autorité transmettait une autre lettre par courrier recommandé à M.P.L.P. lui rappelant notamment que sa note de couverture d'assurance était toujours manquante, tel qu'il appert de la lettre datée du 25 novembre 2010 alléguée au soutien de présentes comme **pièce D-19**;
42. M.P.L.P. ne pouvait ignorer les modifications règlementaires et savait qu'elle devait détenir, au plus tard le 28 mars 2010, la police d'assurance ou le cautionnement requis, conformément aux articles 12.4 et 16.13 du Règlement 31-103, d'autant plus qu'elle avait été avisée par la lettre D-16;
43. Le 23 décembre 2010, l'Autorité effectuait un dernier rappel pour obtenir la police d'assurance en vigueur conforme à l'article 12.4 du Règlement 31-103, tel qu'il appert de la lettre déjà alléguée comme pièce D-11;
44. Le 18 janvier 2011, l'Autorité recevait, avec d'autres documents, une proposition d'assurance dont le preneur est M.P.L.P., tel qu'il appert d'une lettre de M.P.L.P. datée du 12 janvier 2011 et de la proposition d'assurance qui y était jointe alléguées au soutien des présentes en liasse comme **pièce D-20** (page 3);
45. Le 7 février 2011, l'Autorité recevait une attestation d'une assurance conforme à la réglementation en vigueur émise en faveur de M.P.L.P., tel qu'il appert du courriel de M.P.L.P. et de l'attestation d'assurance alléguées au soutien des présentes en liasse comme **pièce D-21**;
- Amendé** 46. Il appert de l'attestation d'assurance D-21, que M.P.L.P. est couverte ~~à partir du~~ depuis le 31 janvier 2011 conformément à l'article 12.4 du Règlement 31-103;
- Ajouté** 46.1 Ce n'est que le 7 mars 2011 que l'Autorité recevra l'information lui permettant de constater que M.P.L.P. a détenu le cautionnement qui était anciennement requis en vertu de l'article 213 du RVM (lequel article est abrogé depuis le 28 septembre 2009) jusqu'au 31 janvier 2011;
- Ajouté** 46.2 Ainsi, du 28 mars 2010 au 31 janvier 2011, M.P.L.P. a détenu le cautionnement qui était anciennement requis en vertu du RVM;
- Ajouté** 46.3 Or, cette protection était insuffisante en plus de ne pas être conforme aux exigences minimales de l'article 12.4 du Règlement 31-103;



Retiré

~~47. Jusqu'au novembre 2010 minimalement, M.P.L.P. a détenu le cautionnement qui était requis en vertu du RVM, l'Autorité n'ayant pas reçu l'information sur les mois de décembre et janvier;~~

~~48. Or, cette protection était insuffisante en plus de ne pas être conforme aux exigences minimales de l'article 12.4 du Règlement 31-103;~~

#### Obligations en matière de capital

49. Le 22 janvier 2010, l'Autorité avisait M.P.L.P. que l'entrée en vigueur du Règlement 31-103, le 28 septembre 2009, modifiait les obligations en matière de capital et que les sociétés inscrites bénéficiaient d'une période de transition d'un an, tel qu'il appert de la lettre datée du 22 janvier 2010 alléguée au soutien des présentes comme **pièce D-22** ;

50. Selon l'article 12.1 du Règlement 31-103, la société inscrite doit aviser l'agent responsable dès que possible lorsque son excédent de fonds de roulement est inférieur à zéro et celle-ci doit s'assurer que son fonds de roulement n'est pas inférieur à zéro pendant deux jours consécutifs;

51. Le 5 février 2010, l'Autorité avisait M.P.L.P. avoir constaté que, compte tenu des nouvelles règles applicables, le fonds de roulement de M.P.L.P. était déficitaire, tel qu'il appert de la lettre datée du 5 février 2010 alléguée au soutien des présentes comme **pièce D-23** ;

52. De plus, il appert du calcul de l'excédent du fonds de roulement de M.P.L.P. au 30 juin 2010 que le fonds de roulement était déficitaire de 66 573\$ (D-17, page 11), déficit principalement attribuable à la déduction du risque du marché sur les titres détenus par M.P.L.P.;

53. Le 22 octobre 2010, l'Autorité demandait à M.P.L.P. de lui soumettre le calcul de l'excédent du fonds de roulement au 30 septembre 2010 accompagné d'une balance de vérification régularisée, le détail du calcul du risque de marché, des garanties et des écarts non résolus si applicables, tel qu'il appert de la lettre déjà alléguée comme pièce D-18;

54. Le 17 novembre 2010, l'Autorité recevait les informations demandées, tel qu'il appert de l'Annexe 31-103A1 de M.P.L.P. au 30 septembre 2010, de la balance de vérification régularisée au 30-09-2010 et du calcul du risque du marché préparé à même des relevés Disnat allégués en liasse au soutien des présentes comme **pièce D-24**;

55. Or, les calculs effectués par le représentant de l'Autorité démontrent que le calcul du fonds de roulement comportait une irrégularité importante, faisant passer la valeur du fonds de roulement indiquée de 1 811\$ (D-24, page 1) à un déficit de 18 034\$, tel qu'il appert des calculs de l'Autorité allégués au soutien des présentes comme **pièce D-25**;

56. L'irrégularité constatée était due au fait que M.P.L.P. avait utilisé le coût des titres plutôt que la juste valeur requise par les articles 3855.05 et 3855.66 du Chapitre 3855 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables agréés* et explicitement indiqué à l'Appendice 1 de l'Annexe 31-103A1 du Règlement 31-103;

57. Toutefois, la pièce D-17 démontre que lors du dépôt du calcul du fonds de roulement au 30 juin 2010, M.P.L.P. avait utilisé la bonne méthode;

58. Il appert donc des pièces D-17 et D-24 que M.P.L.P. a modifié la méthode employée pour le calcul du fonds de roulement entre le calcul au 30 juin 2010 et celui au 30 septembre 2010;

59. Le 25 novembre 2010, l'Autorité avisait M.P.L.P. avoir constaté le déficit de son fonds de roulement, tel qu'il appert de la lettre déjà alléguée comme pièce D-19;

60. En effet, depuis le 28 septembre 2010, M.P.L.P. doit avoir un fonds de roulement supérieur à zéro, tel qu'exigé par les articles 12.1 et 16.11 du Règlement 31-103;

61. Il appert également de la lettre datée du 5 février 2010, pièce D-23, que M.P.L.P. avait été avisé de l'impact de la nouvelle réglementation sur son fonds de roulement;
62. M.P.L.P. a maintenu un fonds de roulement inférieur à zéro pendant plus de deux jours consécutifs sans aviser l'Autorité dès que possible contrairement à l'article 12.1 du Règlement 31-103;
63. M.P.L.P. se doit de connaître la situation de son fonds de roulement en tout temps, tel que requis par l'article 12.1 de l'*Instruction générale relative au Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription* ;
64. Le 23 décembre 2010, l'Autorité effectuait un dernier rappel pour obtenir les correctifs apportés par M.P.L.P. afin de remédier à l'insuffisance de capital, tel qu'il appert de la lettre datée du 23 décembre 2010 déjà alléguée au soutien des présentes comme pièce D-11;
65. Le 18 janvier 2011, l'Autorité recevait notamment les documents suivants :
- L'annexe 31-103A1, calcul de l'excédent du fonds de roulement de M.P.L.P. au 10-11-30 et au 10-10-31 (D-20, pages 5 et 6);
  - Les balances de vérification au 2010-10-31 et au 2010-11-30 (D-20, pages 7 à 9 et 15 à 17);
  - Les relevés de compte de la Banque Nationale du Canada au 2010-10-01 et au 2010-11-01 (D-20, pages 10 et 18);
  - Le calcul du risque du marché préparé à même des relevés Disnat (D-20 pages 11 à 14 et 19 à 22);
66. Il appert de l'Annexe 31-103A1 que le fonds de roulement de M.P.L.P. était toujours déficitaire au 31 octobre (D-20, page 5);
67. Le fonds de roulement de M.P.L.P. s'est par ailleurs avéré être supérieur à zéro en date du 30 novembre 2010, tel qu'il appert de l'Annexe 31-103A1 (D-20, page 5);
68. Ainsi, le fonds de roulement de M.P.L.P. s'est révélé être inférieur à zéro entre le 30 septembre 2010 et le 30 novembre 2010;
69. Malgré les rappels effectués par l'Autorité les 22 octobre, 25 novembre 2010 et 23 décembre 2010, pièces D-11, D-18 et D-19, M.P.L.P. a négligé de remédier à l'insuffisance de son capital pour la période du 30 septembre 2010 au 30 novembre 2010;
70. Au surplus, l'Autorité n'a été avisée qu'en date du 18 janvier 2011 du fait que M.P.L.P. avait remédié à son fonds de roulement au 30 novembre 2010 car c'est à cette date que M.P.L.P. a fourni les calculs et documents nécessaires, pièce D-20;

#### **Qualifications requises pour agir à titre de chef de la conformité**

71. Lors de l'entrée en vigueur du Règlement 31-103, M.Péloquin a été inscrit auprès de l'Autorité à titre de chef de la conformité de M.P.L.P., bénéficiant de la période transitoire prévue à l'article 16.9 du Règlement 31-103 qui se terminait le 28 septembre 2010 ;
72. L'article 3.13 du Règlement 31-103 prévoit les conditions devant être remplies afin de pouvoir agir en tant que chef de la conformité, dont celle de réussir les examens prévus ;
73. M.Péloquin a été informé de l'endroit où les cours étaient dispensés, tel qu'il appert de l'échange de courriels datés du 14 mai 2010 allégué au soutien des présentes comme pièce **D-26**;
74. Le 10 janvier 2011, l'Autorité a eu confirmation que M.Péloquin ne s'était toujours pas inscrit à l'examen « *associés, administrateurs et dirigeants* » ;
75. De ce fait, aucun examen requis n'a été effectué par M.Péloquin à ce jour;

76. Ainsi, depuis le 28 septembre 2010, M.Péloquin ne peut valablement agir à titre de chef de la conformité, n'ayant pas réussi les examens expressément requis à l'article 3.13 du Règlement 31-103 ;
77. M.P.L.P. se retrouve donc avec un chef de la conformité de remplissant par les exigences réglementaires;

#### **LES DEVELOPPEMENTS RÉCENTS**

- Ajouté 77.1 Suite à l'introduction de la demande de l'Autorité, un engagement a été signé par les intimés et divers échanges ont eu lieu entre les parties, tel qu'il appert de l'engagement et des échanges allégués en liasse au soutien des présentes comme pièce D-27 ;
- Ajouté 77.2 M.P.L.P. a confirmé qu'elle ne procédera pas à l'embauche d'un chef de conformité (D-27, page 7), condition essentielle à son inscription ;
- Ajouté 77.3 À l'occasion de l'audition du 25 mars 2011, une remise a été accordée considérant l'implication de RBC Dominion valeurs mobilières inc. (« RBC ») copie d'une lettre de RBC et du procès-verbal de l'audition étant allégués au soutien des présentes comme pièces D-28 et D-29 ;
- Ajouté 77.4 Certains documents fournis par M.P.L.P. et M. Péloquin révèlent des contradictions, tel qu'il appert du barème d'honoraires de gestion et de la convention de gestion de M.P.L.P. fournie lors de l'inscription, de la liste des clients et de la facturation fournie allégués au soutien des présentes comme pièce D-30,
- Ajouté 77.5 Le 24 mars 2011, l'Autorité a reçu les relevés des dépositaires des clients sélectionnés (D-27, page 11), ces relevés des dépositaires étant allégués au soutien des présentes comme pièce D-31 ;
- Ajouté 77.6 Le 5 avril 2011, l'Autorité a été informée que M.P.L.P. ne possédait pas de convention de gestion avec ses clients ce qui est contraire à l'article 11.5 du Règlement 31-103, tel qu'il appert de la correspondance reçue et des documents qui y étaient joints allégués au soutien des présentes comme pièce D-32 ;
- Ajouté 77.7 L'analyse des documents D-31 et D-32 permet notamment de conclure que les procurations aux comptes des clients sont au nom personnel de M.Péloquin, ce qui est contraire à l'article 149 de la LVM ;

#### **LES MANQUEMENTS REPROCHÉS :**

78. L'Autorité soutient qu'elle a le droit d'exiger les documents requis dans le cadre de l'inspection, lesquels lui sont d'ailleurs nécessaires afin de remplir sa mission de protéger les épargnants de même que celle d'encadrer les professionnels du marché tel que prévu à l'article 276 de la LVM;
79. Puisque M.P.L.P. a fait défaut de transmettre à l'Autorité les documents demandés, l'Autorité n'a pu constater les mesures ayant pu être prises par M.P.L.P. afin de remédier à l'insuffisance de son fonds de roulement que le 18 janvier 2011;
80. De même, le défaut de communiquer les divers documents requis compromet le rôle de l'Autorité qui ne peut prendre connaissance et analyser les documents qui n'ont pas été fournis;
81. De plus, M.P.L.P. devait détenir une assurance ou un cautionnement conforme à la réglementation, et ce, dès le 28 mars 2010, défaut qui n'a été remédié qu'en date du 7 février 2011;

82. M.P.L.P. devait également aviser l'Autorité dès que possible après le 28 septembre 2010 que son fonds de roulement était déficitaire, ce qu'elle a omis de faire;
83. Or, l'obligation de détenir une assurance et de voir au respect des règles en matière de capital correspond à des normes minimales à respecter dans le cadre des activités de M.P.L.P.;
84. Considérant ces manquements, l'Autorité est d'avis qu'il y a lieu de demander la radiation des inscriptions de la personne désignée responsable de M.P.L.P. et de celle du chef de la conformité, ces fonctions étant garantes de la conformité de M.P.L.P.;
85. M.P.L.P. doit avoir un chef de la conformité, tel que requis par l'article 149 de la LVM et de l'article 11.3 du Règlement 31-103 ;
86. Au surplus, M.Péloquin ne rencontre pas les exigences prévues à l'article 3.13 du Règlement 31-103 afin d'agir à titre de chef de la conformité;
87. L'Autorité, par ses multiples demandes, a tout fait pour aider M.P.L.P. et M.Péloquin à se conformer à leurs diverses obligations;
88. Toutefois les manquements nombreux et répétés de M.P.L.P. inquiètent l'Autorité qui se doit de protéger le public;
89. Le comportement de M.Péloquin, l'âme dirigeante de M.P.L.P., démontre le déni de ses obligations législatives et réglementaires et ce, à de plusieurs reprises et de façon répétée;
90. Malgré les multiples rappels et avertissements de l'Autorité, M.Péloquin et M.P.L.P. ont négligé et négligent toujours de faire les démarches nécessaires afin de répondre aux demandes de l'Autorité afin de se rendre conforme à la législation et à la réglementation applicables;

#### **LES CONCLUSIONS RECHERCHÉES :**

91. Le Bureau a le pouvoir d'imposer une pénalité administrative jusqu'à concurrence de deux millions (2 000 000 \$), à toute personne ayant fait défaut de respecter une disposition de la LVM ou de l'un de ses règlements, tel que prévu à l'article 273.1 de la LVM;
92. L'Autorité a le pouvoir, en vertu de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* et de l'article 273.1 de la LVM, de demander au Bureau d'imposer de telles pénalités;
93. Considérant les pouvoirs du Bureau en vertu de l'article 94 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* de prendre toutes mesures propres à assurer le respect des dispositions de la loi;
94. Le Bureau a également les pouvoirs conférés par l'article 152 de la LVM de retirer les droits conférés par l'inscription, de les suspendre ou de les assortir de restrictions ou de conditions ;
95. L'Autorité, compte tenu des manquements constatés, soit :
  - le fonds de roulement déficitaire, ce qui est contraire à l'article 12.1 du Règlement 31-103;
  - le calcul erroné de l'excédent du fonds de roulement de M.P.L.P. au 30 septembre 2010;
  - l'absence d'assurance ou de cautionnement tel que requis par l'article 12.4 du Règlement 31-103 ;
  - l'absence des qualifications requises par l'article 3.13 du Règlement 31-103 afin d'agir à titre de chef de la conformité de M.Péloquin;

- le défaut de communiquer les divers documents requis, dénotant au surplus le manque de collaboration de M.P.L.P. et de son dirigeant M.Péloquin ;

demande au Bureau de prononcer les diverses ordonnances ci-après énumérées ;

#### **Importance d'agir rapidement**

96. L'Autorité soumet respectueusement qu'il est important qu'elle soit entendue rapidement, notamment pour les motifs suivants :
97. M.Péloquin ne détient pas les qualifications requises afin d'agir à titre de chef de la conformité;
98. Ces exigences visant notamment la protection du public, il est important d'intervenir sans délai;
99. De plus, sans la suspension immédiate du gestionnaire de portefeuille, il est à craindre que la protection des épargnants ne soit compromise;
100. Compte tenu de l'urgence et des circonstances du présent dossier, l'Autorité demande au Bureau de prononcer immédiatement, soit dès l'audition, les ordonnances regroupées sous le titre «Demandes intérimaires» ci-après énumérées;

#### **ANALYSE**

[10] Les allégations de l'Autorité portent sur des manquements relatifs au calcul du fonds de roulement requis, aux obligations en matière de capital et d'assurance, sur les qualifications requises pour agir à titre de chef de la conformité et sur le défaut de communiquer divers documents requis. L'Autorité allègue que les règles de maintien de capital et les obligations de détenir une assurance sont des normes minimales à respecter pour une personne inscrite en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières* et que le comportement de monsieur Péloquin, qui est l'âme dirigeante de MPLP, dénote un déni des obligations prévues à la législation en valeurs mobilières. Par conséquent, l'Autorité demande au Bureau de prononcer de façon intérimaire les ordonnances de suspension recherchées afin d'assurer la protection du public jusqu'à ce que le Bureau ait rendu sa décision au fond.

[11] Les intimés se sont opposés à ce que le Bureau prononce de façon intérimaire les ordonnances recherchées et ont soumis que le public n'est pas mis en danger par les faits dans le présent dossier. Le procureur des intimés a indiqué qu'il n'y avait aucune plainte des clients de MPLP et qu'il n'y a aucun indice permettant de dire que la protection des clients est en danger. Le procureur des intimés a ajouté qu'à ce jour la situation de MPLP a été régularisée quant à son assurance et à son fonds de roulement.

[12] Il a plaidé que la suspension des droits d'inscription serait très dommageable pour les intimés et que monsieur Péloquin souhaite continuer d'exercer ses activités en matière fiscale auprès de ses clients, mais que pour l'aspect gestion de portefeuilles, il souhaite transférer sa clientèle. Finalement, le procureur des intimés a suggéré que durant le délibéré du dossier, les transactions qui seraient effectuées dans les comptes des clients pourraient être soumises pour vérification auprès de RBC.

[13] MPLP est inscrit à titre de gestionnaire de portefeuilles et ses actifs sous gestion représentent environ 60 millions de dollars. MPLP a 130 clients, lesquels sont répartis parmi 25 familles. Monsieur Péloquin est le seul représentant-conseil qui agit pour le compte de MPLP et il en est le président, secrétaire, trésorier et actionnaire majoritaire. Monsieur Péloquin est un comptable agréé et il pratique dans le domaine de l'impôt des particuliers et suggère des stratégies fiscales à ces clients.

[14] C'est dans ce contexte que MPLP a obtenu une inscription à titre de conseiller en valeurs mobilières de plein exercice en octobre 2004, laquelle inscription a été modifiée par celle de gestionnaire de portefeuilles en date du 28 septembre 2009, par l'entrée en vigueur du *Règlement 31-103*.

[15] Monsieur Péloquin détient des procurations pour agir dans les comptes de courtage de ces clients afin de leur faire profiter d'économies d'impôts par l'acquisition de divers titres. Il appert cependant que les procurations pour agir dans les comptes des clients ne sont pas au nom de la société MPLP, mais plutôt au nom personnel de monsieur Péloquin, alors que l'assurance souscrite à titre de

gestionnaire de portefeuilles est au nom de MPLP, ce qui est soulève des inquiétudes auprès de l'Autorité relativement à la protection des clients.

[16] De plus, selon les allégations de l'Autorité ce n'est que récemment que MPLP a souscrit cette assurance afin de répondre à l'exigence de l'article 12.4 du *Règlement 31-103*, alors qu'il disposait d'une période transitoire pour se conformer à cette obligation jusqu'au 28 mars 2010, et ce, conformément à l'article 16.13 du *Règlement 31-103*.

[17] Monsieur Péloquin est inscrit dans la Base de données nationale d'inscription (BDNI) comme personne désignée responsable et chef de la conformité, tel que requis en vertu de l'article 149 de la *Loi sur les valeurs mobilières*. Il s'agit de deux nouvelles catégories d'inscription requises depuis l'entrée en vigueur du *Règlement 31-103* le 28 septembre 2009.

[18] Toutefois, il appert qu'une période transitoire était disponible pour l'inscription comme chef de la conformité laissant à la personne physique devant s'inscrire à ce titre jusqu'au 28 septembre 2010 pour remplir les exigences de formation requises à l'article 3.13 du *Règlement 31-103*.

[19] Il appert à première vue des faits allégués par l'Autorité que monsieur Péloquin s'est inscrit sur la BDNI comme personne désignée responsable et comme chef de la conformité. Toutefois, à la fin de la période transitoire du 28 septembre 2010, monsieur Péloquin ne remplissait toujours pas les conditions requises pour être désigné à titre de chef de la conformité d'un gestionnaire de portefeuilles sous l'article 3.13 du *Règlement 31-103*. Il a de plus indiqué au tribunal et à l'Autorité qu'il n'avait pas l'intention de suivre les formations nécessaires pour remplir les conditions d'une telle inscription, puisque son intention était de transférer sa clientèle et donc de cesser ses activités à titre de gestionnaire de portefeuilles.

[20] Par conséquent, les allégations de l'Autorité sont à l'effet que MPLP à titre de gestionnaire de portefeuilles inscrit en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières* n'a pas pour le moment de chef de la conformité qui détient une inscription valide à ce titre et il ne semble pas être dans l'intention de monsieur Péloquin de se rendre conforme à cet égard ni de nommer une autre personne à titre de chef de la conformité. Il n'y a pas de démarches non plus qui ont été entreprises par les intimés afin de vérifier auprès de l'Autorité si une dispense pouvait être obtenue quant à la formation requise pour être désigné à titre de chef de la conformité.

[21] Les intimés se sont vivement opposés à ce que le Bureau prononce des ordonnances de façon intérimaire et ont proposé une piste de solutions lors des audiences qui se sont tenues. Les intimés ont indiqué que RBC Dominion Securities était intéressée à acquérir la clientèle de monsieur Péloquin et qu'une présence sporadique pourrait être assurée par cette dernière, ce qui selon les intimés, devrait rassurer le tribunal et l'Autorité quant à la conformité au sein de MPLP.

[22] Une telle assurance aurait pu être valable pour une durée très limitée. Or, il appert que cette situation pourrait durer plusieurs mois compte tenu du fait que les activités fiscales de monsieur Péloquin l'empêchent, à court terme, de rencontrer les clients dans le cadre du transfert. De plus, la responsabilité de RBC a été limitée à « écouter les commentaires des clients, à les repérer et à en informer l'Autorité »<sup>4</sup>. De plus, il a été mentionné à l'audience du 20 avril 2011 par un représentant inscrit auprès de RBC que le directeur de succursale qui devait voir à une présence auprès de MPLP s'est présenté quelques fois chez MPLP depuis la dernière audience du 31 mars 2011.

[23] Le témoin a réitéré l'engagement de RBC à l'effet de dénoncer à l'Autorité les irrégularités qui pourraient être découvertes auprès de MPLP. Le Bureau estime que cela ne permet pas de rencontrer les exigences en matière de conformité et que dans l'intervalle et jusqu'à ce que le Bureau rende sa décision finale, il est dans l'intérêt public de veiller à ce qu'un gestionnaire de portefeuilles qui manifeste son intention de ne pas se conformer aux nouvelles exigences en matière de compétence ne puisse poursuivre ses activités sans chef de la conformité répondant aux exigences de compétence.

[24] Les faits allégués par l'Autorité soulèvent des inquiétudes auprès du Bureau qui l'incitent à prononcer les ordonnances recherchées de façon intérimaire, jusqu'à ce que le Bureau se soit prononcé sur le mérite du présent dossier. À première vue, il ressort que le fait que monsieur Péloquin souhaite se départir de sa clientèle et cesser ses activités de gestion de portefeuilles n'empêche pas que la société inscrite à titre de gestionnaire de portefeuilles doive se conformer à ses obligations en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières* et de la réglementation applicable. Si les intimés souhaitent cesser leurs activités

<sup>4</sup> Tel qu'il appert du procès-verbal de l'audience du 31 mars 2011.



de gestion de portefeuilles, il est possible de procéder à une demande de radiation volontaire de l'inscription, mais ce n'est pas ce qui est fait dans le présent dossier.

[25] De plus, le Bureau a été étonné lorsque monsieur Péloquin, alors chef de la conformité dans une industrie hautement réglementée, a témoigné à l'effet qu'il ne répondait pas aux demandes de l'Autorité pour une question de stratégie comme dans le domaine fiscal. Au cours de l'audience on a de plus reproché à l'Autorité de ne pas avoir été proactive afin de trouver des solutions concernant le gestionnaire de portefeuille. Il s'agit à mon avis d'une mauvaise compréhension du rôle du chef de la conformité. Ce dernier ainsi que la personne désignée responsable sont des personnes clés afin de promouvoir le respect de la législation en valeurs mobilières au sein de la personne inscrite. Ils ont le devoir de connaître la réglementation et de l'appliquer. Dans le doute, ils doivent se renseigner et prendre les démarches nécessaires afin d'assurer le respect de la législation en valeurs mobilières et que les mesures en place protègent les clients.

[26] Par ailleurs dans le présent dossier, il y a sous gestion soixante millions d'actifs, pas de convention de gestion, des procurations au nom personnel de monsieur Péloquin, une problématique concernant l'assurance et le non-respect des exigences de compétence concernant le chef de la conformité. Le tribunal ne doute pas de la bonne foi de monsieur Péloquin mais la situation actuelle comporte trop de risques pour les clients. Par conséquent, le Bureau est forcé d'intervenir de façon intérimaire.

[27] Le Bureau rappelle que la *Loi sur les valeurs mobilières* est d'ordre public et qu'elle a pour objet d'assurer la protection des épargnants contre les pratiques déloyales, abusives et frauduleuses, de favoriser le bon fonctionnement du marché des valeurs mobilières, de donner accès à une information fiable, exacte et complète sur les intervenants et les produits et d'encadrer l'activité des professionnels de l'industrie<sup>5</sup>.

[28] L'article 152 de la *Loi sur les valeurs mobilières* prévoit que le Bureau peut « retirer les droits conférés par l'inscription, les suspendre ou assortir leur exercice de restrictions ou de conditions lorsqu'il estime qu'une personne inscrite ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou des règlements pris pour son application ou lorsqu'il estime que l'intérêt public le justifie ». Il s'agit d'une discrétion que le Bureau doit exercer en fonction de l'intérêt public, tel que requis par l'article 323.5 de la *Loi sur les valeurs mobilières*.

[29] De plus, en vertu de l'article 94 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* le Bureau peut, à la demande de l'Autorité, prendre toute mesure propre à assurer le respect notamment de la *Loi sur les valeurs mobilières*.

[30] Le Bureau souligne le rôle important que jouent les professionnels agissant dans les marchés financiers, tel que rappelé dans l'affaire *Métivier*<sup>6</sup> :

« Le marché des valeurs mobilières est basé sur la confiance des investisseurs vis-à-vis des bourses, des firmes et des organismes de réglementation ou d'autorégulation. La première ligne de défense des marchés financiers repose cependant sur l'intégrité des professionnels agissant auprès des investisseurs. L'honorable juge Iacobucci de la Cour suprême rappelait ainsi, dans l'arrêt *Pezim c. Colombie-Britannique (Superintendent of Brokers)*<sup>7</sup>, l'importance de l'encadrement des personnes inscrites au sein de la structure réglementaire de l'industrie des valeurs mobilières au Canada :

« Comme je l'ai déjà mentionné, les lois sur les valeurs mobilières visent avant tout à protéger le public investisseur. Dans l'arrêt (*Brosseau*), notre Cour a reconnu l'importance de cet objectif lorsqu'il faut procéder à l'examen de décisions prises par des commissions des valeurs mobilières; le juge L'Heureux-Dubé, s'exprimant au nom de notre Cour, dit, à la p. 314:

<sup>5</sup> Art. 276, *Loi sur les valeurs mobilières*, précitée, note 1.

<sup>6</sup> *Métivier c. Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM)*, 2005 QCBDRVM 6.

<sup>7</sup> *Pezim c. Colombie-Britannique (Superintendent of Brokers)*, [1994] 2 R.C.S. 557.

D'une manière générale, on peut dire que les lois sur les valeurs mobilières visent à réglementer le marché et à protéger le public. Cette Cour a reconnu ce rôle dans l'arrêt *Gregory & Co. v. Quebec Securities Commission*, [1961] R.C.S. 584, dans lequel le juge Fauteux a fait remarquer à la p. 588:

[TRADUCTION] L'objet prépondérant de la loi est d'assurer que les personnes qui, dans la province, exercent le commerce des valeurs mobilières ou qui agissent comme conseillers en placement, sont honnêtes et de bonne réputation et, ainsi, de protéger le public, dans la province ou ailleurs, contre toute fraude consécutive à certaines activités amorcées dans la province par des personnes qui y exercent ce commerce.

Ce rôle protecteur, qui est commun à toutes les commissions des valeurs mobilières, donne à ces organismes un caractère particulier qui doit être reconnu lorsqu'on examine la manière dont leurs fonctions sont exercées aux termes des lois qui leur sont applicables. »<sup>8</sup>

[31] Considérant le rôle de premier plan des personnes inscrites sous la *Loi sur les valeurs mobilières*, il est requis de ceux-ci qu'ils répondent à des exigences de compétence, de probité et de solvabilité<sup>9</sup>. En l'espèce, les faits allégués par l'Autorité portent notamment sur des exigences en matière de maintien des assises financières de l'inscrit et de compétence de son unique représentant qui est aussi le chef de la conformité et la personne désignée responsable.

[32] Le législateur a prévu des responsabilités importantes aux deux nouvelles catégories d'inscription. La personne désignée responsable a pour responsabilités de :

« a) superviser les mesures que la société prend pour se conformer à la législation en valeurs mobilières et pour faire en sorte que les personnes physiques agissant pour son compte s'y conforment également;

b) promouvoir le respect de la législation en valeurs mobilières par la société et les personnes physiques agissant pour son compte. »<sup>10</sup>

[33] Le chef de la conformité quant à lui a pour responsabilités de :

« a) établir et maintenir des politiques et des procédures d'évaluation de la conformité de la conduite de la société et des personnes agissant pour son compte avec la législation en valeurs mobilières;

b) contrôler et évaluer la conformité de la conduite de la société et des personnes agissant pour son compte avec la législation en valeurs mobilières;

c) porter dès que possible à la connaissance de la personne désignée responsable de la société toute situation indiquant que la société ou une personne agissant pour son compte peut avoir commis un manquement à la législation en valeurs mobilières qui présente l'une des caractéristiques suivantes:

i. il risque, de l'avis d'une personne raisonnable, de causer un préjudice à un client;

ii. il risque, de l'avis d'une personne raisonnable, de causer un préjudice aux marchés financiers;

iii. il s'agit d'un manquement récurrent;

<sup>8</sup> *Id.*, 557.

<sup>9</sup> Art. 151, *Loi sur les valeurs mobilières*, précitée, note 1.

<sup>10</sup> Art. 5.1, *Règlement 31-103*, précité, note 3.



d) présenter au conseil d'administration de la société ou aux personnes exerçant des fonctions analogues pour le compte de celle-ci un rapport annuel sur la conformité de la conduite de la société et des personnes agissant pour son compte avec la législation en valeurs mobilières. »<sup>11</sup>

[34] Ces personnes tiennent donc un rôle important au sein de la personne inscrite afin d'assurer sa conformité à la législation en valeurs mobilières. Le Bureau considère que, dans le présent dossier, le respect des dispositions d'ordre public en cause dans une telle industrie hautement réglementée doit primer sur les inconvénients invoqués par les intimés qui pourraient résulter d'une suspension intérimaire de leurs droits d'inscription.

[35] Le Bureau considère que dans le présent dossier il est requis de suspendre de manière intérimaire les inscriptions en cause compte tenu notamment que monsieur Péloquin a clairement indiqué au tribunal qu'il n'avait aucunement l'intention de se conformer à la législation quant aux exigences de compétence que doit détenir le chef de la conformité.

## DÉCISION

[36] Après avoir pris connaissance de la demande de l'Autorité des marchés financiers et après avoir entendu les représentations des procureurs lors de l'audience des 19 et 20 avril 2011 et considérant qu'il est dans l'intérêt public de prononcer les présentes ordonnances de façon intérimaire en raison des manquements allégués, de la manifestation par les intimés de leur intention de ne pas se conformer aux exigences de compétence, de l'insuffisance de la proposition des intimés pour assurer la conformité durant le délibéré et des autres motifs ci-haut mentionnés, le Bureau prononce les ordonnances suivantes de façon intérimaire, jusqu'à ce que la décision au fond soit rendue dans le présent dossier :

**1) SUSPENSION INTÉRIMAIRE DES DROITS D'INSCRIPTION EN VERTU DE L'ARTICLE 152 DE LA LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES ET DES ARTICLES 93 ET 94 DE LA LOI SUR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS :**

**SUSPEND** les droits conférés par l'inscription de Mandataire P.L.P. inc. à titre de gestionnaire de portefeuille;

**SUSPEND** les droits conférés par l'inscription de Pierre-Louis Péloquin à titre de chef de la conformité de Mandataire P.L.P. inc.;

**SUSPEND** les droits conférés par l'inscription de Pierre-Louis Péloquin à titre de personne désignée responsable de Mandataire P.L.P. inc.;

**2) ORDONNANCE D'INTERDICTION D'OPÉRATIONS SUR VALEURS ET ORDONNANCE D'AVISER LES CLIENTS EN VERTU DE L'ARTICLE 265 DE LA LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES ET DES ARTICLES 93 ET 94 DE LA LOI SUR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS :**

**ORDONNE** aux intimés Mandataire P.L.P. inc. et Pierre-Louis Péloquin de cesser d'agir aux comptes de courtage pour lesquels ils détiennent une procuration;

**ORDONNE** aux intimés Mandataire P.L.P. inc. et Pierre-Louis Péloquin de transmettre un avis écrit à tous leurs clients les informant que, jusqu'à ce que le Bureau ait rendu sa décision au fond, ils ne peuvent plus agir pour eux à quelque titre que ce soit au sens de la *Loi sur les valeurs mobilières* et du fait qu'ils devront prendre les mesures appropriées en vue de s'assurer du suivi de la gestion de leur portefeuille, selon leurs besoins, tel avis, auquel devra être jointe la présente décision, devant être transmis dans les 5 jours de la présente décision, copies des lettres envoyées aux clients avec preuve de réception devant être déposées à l'Autorité dans les 10 jours suivants.

<sup>11</sup> *Id.*, art. 5.2.

[37] La présente décision entre en vigueur immédiatement et le restera jusqu'à la date de la décision au fond à intervenir dans le présent dossier.

Fait à Montréal, le 6 mai 2011.

(S) Alain Gélinas  
**M<sup>e</sup> Alain Gélinas, président**

**2.2 DÉCISIONS (SUITE)****BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION**

CANADA  
 PROVINCE DE QUÉBEC  
 MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2011-020

DÉCISION N° : 2011-020-001

DATE : Le 10 mai 2011

---

**EN PRÉSENCE DE :** M<sup>e</sup> ALAIN GÉLINAS  
 M<sup>e</sup> CLAUDE ST PIERRE

**AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS**

Partie demanderesse

c.

**LUC CHARTRAND**

et

**IRÈNE HORNEZ**

Parties intimées

et

**BANQUE TORONTO DOMINION**

et

**TD WATERHOUSE CANADA INC.**

et

**JITNEY TRADE INC.**

Parties mises en cause

**ORDONNANCE DE BLOCAGE**

[art. 249 et 250, *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c. V.-1.1), art. 119 et 120, *Loi sur les instruments dérivés* (L.R.Q., c. I-14.01) et 93, *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* (L.R.Q., c. A-33.2)]

---

M<sup>e</sup> Marie Pettigrew  
 (Girard et al.)  
 Procureure de l'Autorité des marchés financiers

M<sup>e</sup> Sabia Chicoine  
 (B.C.F. s.e.n.c.r.l.)  
 Procureure de Luc Chartrand

Date d'audience : 9 mai 2011

**DÉCISION**

[1] Le 29 avril 2011, l'Autorité des marchés financiers (ci-après l'« *Autorité* ») a saisi le Bureau de décision et de révision (ci-après le « *Bureau* ») d'une demande afin qu'il prononce une ordonnance d'interdiction d'opération sur valeurs, d'interdiction d'agir à titre de conseiller et de blocage. Ces demandes furent adressées au Bureau en vertu de l'article 93 de *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*<sup>1</sup>, des articles 249, 250, 265 et 266 de la *Loi sur les valeurs mobilières*<sup>2</sup> et des articles 119, 120, 131 et 132 de la *Loi sur les instruments dérivés*<sup>3</sup>.

[2] À la suite de cette demande, le Bureau a fixé une date d'audience et a convoqué les parties pour une audition devant avoir lieu à son siège le 9 mai 2011. Au moment de l'audience, l'Autorité, demanderesse, et Luc Chartrand, intimé, étaient représentés par procureur.

## L'AUDIENCE

[3] Au début de l'audience, les procureures des parties présentes ont soumis au Bureau l'entente qu'elles avaient conclue. Par celle-ci, Luc Chartrand accepte de prendre certains engagements, au sens de l'article 195 (2°) de la *Loi sur les valeurs mobilières*, auprès de l'Autorité. La procureure de cette dernière a également demandé au Bureau de prononcer une ordonnance de blocage à l'encontre des mises en cause au dossier dont les termes refléteraient ceux de l'entente. La procureure de Luc Chartrand a donné son accord au tout.

[4] Le texte de l'entente est énoncé ci-après :

**CONSIDÉRANT** la demande déposée par l'Autorité des marchés financiers (« *Autorité* ») auprès du Bureau de décision et de révision (« *Bureau* ») dans le cadre du dossier mentionné en titre;

**CONSIDÉRANT** les faits allégués à la demande de l'Autorité dans le cadre du dossier mentionné en titre, Luc Chartrand désirant éviter un débat contradictoire devant le Bureau et collaborer avec l'Autorité;

### LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. **Luc Chartrand** s'engage à ne pas exercer l'activité de conseiller, telle que définie à l'article 5 de la *Loi sur les valeurs mobilières*;
2. **Luc Chartrand** s'engage à ne pas exercer toute activité en vue d'effectuer, directement ou indirectement, toute opération sur valeurs, sous toute forme d'investissement visée par la *Loi sur les valeurs mobilières*, sauf à des fins strictement personnelles ou aux seules fins de liquider un titre ou une position, sous réserve de ce qui suit;
3. **Luc Chartrand** s'engage à ne pas exercer l'activité de conseiller, telle que définie à l'article 3 de la *Loi sur les instruments dérivés*;
4. **Luc Chartrand** s'engage à ne pas exercer toute activité en vue d'effectuer, directement ou indirectement, toute opération sur dérivé, sous toute forme de dérivé visée par la *Loi sur les instruments dérivés*, sauf à des fins strictement personnelles ou aux seules fins de liquider un titre ou une position, sous réserve de ce qui suit :
5. **Luc Chartrand** s'engage à liquider les comptes de courtage détenus chez TD Waterhouse Canada inc. (comptes 36L864) et Jitney Trade inc. (comptes 3J1-AA76) d'ici le 23 mai 2011 et de conserver les sommes à ces comptes;
6. Dans l'intervalle, il sera permis à **Luc Chartrand** de procéder au roulement des positions déjà détenues à l'intérieur de la même échéance, soit mai 2011;

---

1. L.R.Q., c. A-33.2.  
 2. L.R.Q., c. V-1.1.  
 3. L.R.Q., c. I-14.01.

7. **Luc Chartrand** s'engage à prendre toutes les dispositions nécessaires afin que Irène Hornez ne transige plus et ne puisse plus transiger sur les comptes de courtage détenus auprès de TD Waterhouse Canada inc. (comptes 36L864) et à faire le nécessaire auprès de TD Waterhouse Canada inc. à cette fin;
8. **Luc Chartrand** accepte de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'ils ont en dépôt ou en ont la garde ou le contrôle, pour ou au nom de CHIL Investment Club ou Le club d'investissements CHIL, à quelque endroit que ce soit, et, sans limiter la généralité de ce qui précède, dans les comptes suivants détenus auprès des mises en cause Banque Toronto-Dominion, succursale située au 161, Boulevard de la Concorde Est, Laval (Québec) H7G 2C6, Jitney Trade inc. et TD Waterhouse Canada inc. et précisés comme suit :

INSTITUTION	NO DE COMPTE	DEVISE
Banque Toronto-Dominion, succursale située au 161, Boulevard de la Concorde Est, Laval (Québec) H7G 2C6	4292-5206990	Canadienne
Jitney Trade inc., domicilié au 360 rue Saint-Jacques, 16 <sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H2Y 1P5	3J1-AA76	Canadienne et américaine
TD Waterhouse Canada inc. place d'affaires située au 500 rue St-Jacques, 6 <sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H2Y 1S1	36L864	Canadienne

de même que dans tout coffret de sûreté, sauf aux fins de liquider un titre ou une position, les liquidités qui en résulteront devant être conservées aux comptes;

9. **Luc Chartrand** s'engage à ne pas retirer des fonds, titres, ou autres biens auprès d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour ou au nom de CHIL Investment Club ou Le club d'investissements CHIL;
10. **Luc Chartrand** accepte qu'il soit ordonné à la mise en cause, **Banque Toronto-Dominion**, succursale située au 161, Boulevard de la Concorde Est, Laval (Québec) H7G 2C6, de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle détient ou dont elle a la garde ou le contrôle au nom de CHIL Investment Club ou Le club d'investissements CHIL, notamment dans le compte portant le numéro 4292-5206990 de même que dans tout coffret de sûreté;
11. **Luc Chartrand** accepte qu'il soit ordonné à la mise en cause, **Jitney Trade Inc.**, domiciliée au 360 rue Saint-Jacques, 16<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H2Y 1P5, de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle au nom de CHIL Investment Club ou Le club d'investissements CHIL, notamment dans le compte portant le numéro 3J1-AA76, sauf aux seules fins d'accepter un ordre visant à liquider un titre ou une position, les liquidités qui en résulteront devant être conservées au compte, sous réserve de ce que permis au paragraphe 6 ci-haut;
12. **Luc Chartrand** accepte qu'il soit ordonné à mise en cause, **TD Waterhouse Canada Inc.**, ayant une place d'affaires au 500 rue St-Jacques, 6<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H2Y 1S1, de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle au nom de CHIL Investment Club ou Le club d'investissements CHIL, notamment dans le compte portant le numéro 36L864, sauf aux seules fins d'accepter un ordre visant à

liquider un titre ou une position, les liquidités qui en résulteront devant être conservées au compte, sous réserve de ce que permis au paragraphe 6 ci-haut;

Fait à Montréal, le 9 mai 2011

*(S) Luc Chartrand*

**LUC CHARTRAND**, défendeur

Fait à Montréal, le 9 mai 2011

*(S) Girard et al.*

**GIRARD ET AL.**

Procureurs de l'Autorité des marchés financiers

[5] À la suite de ces représentations, le Bureau a pris connaissance des engagements de Luc Chartrand. Il a ensuite entériné l'entente conclue entre ce dernier et l'Autorité.

[6] Quant à Irène Hornez, également intimée au dossier, elle n'était ni présente ni représentée à l'audience. Cependant, les termes de l'engagement auquel Luc Chartrand a souscrit font que le Bureau devra éventuellement lever le blocage qu'on lui demande de prononcer. À ce moment, Irène Hornez sera convoquée et le tribunal déterminera la suite des événements.

[7] Par conséquent le Bureau est prêt à prononcer le blocage demandé puisqu'il a notamment entériné l'entente et les engagements qu'elle contient, le tout tel que convenu entre l'Autorité des marchés financiers et Luc Chartrand.

## LA DÉCISION

[8] Après avoir pris connaissance de la demande de l'Autorité, de l'engagement conclu entre l'Autorité et Luc Chartrand, le tout tel que présenté au cours de l'audience du 9 mai 2011, le Bureau de décision et de révision, en vertu de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*<sup>4</sup>, des articles 249 et 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*<sup>5</sup> et des articles 119 et 120 de *Loi sur les instruments dérivés*<sup>6</sup>, prononce les ordonnances suivantes :

- **ORDONNANCE DE BLOCAGE, EN VERTU DES ARTICLES 249 ET 250 DE LA LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES ET DES ARTICLES 119 ET 120 DE LA LOI SUR LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS :**
  - **IL ORDONNE** à la mise en cause, Banque Toronto-Dominion, succursale située au 161, Boulevard de la Concorde Est, Laval (Québec) H7G 2C6, de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle détient ou dont elle a la garde ou le contrôle au nom de CHIL Investment Club ou Le club d'investissements CHIL, notamment dans le compte portant le numéro 4292-5206990 de même que dans tout coffret de sûreté;
  - **IL ORDONNE** à la mise en cause, Jitney Trade Inc., domiciliée au 360 rue Saint-Jacques, 16<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H2Y 1P5, de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle au nom de CHIL Investment Club ou Le club d'investissements CHIL, notamment dans le compte portant le numéro 3J1-AA76, sauf aux seules fins d'accepter un ordre visant à liquider un titre ou une position, les liquidités en résultant devant être conservées au compte, sous réserve de ce qui est permis au paragraphe 6<sup>o</sup> de l'entente qui a été conclue le 9 mai 2011 entre l'Autorité et Luc Chartrand et dont il est fait état plus haut dans la présente décision;

4. Précitée, note 1.

5. Précitée, note 2.

6. Précitée, note 3.

- **IL ORDONNE** à la mise en cause, TD Waterhouse Canada Inc., ayant une place d'affaires au 500 rue St-Jacques, 6<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H2Y 1S1, de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle au nom de CHIL Investment Club ou Le club d'investissements CHIL, notamment dans le compte portant le numéro 36L864, sauf aux seules fins d'accepter un ordre visant à liquider un titre ou une position, les liquidités qui en résulteront devant être conservées au compte, sous réserve de ce qui est permis au paragraphe 6<sup>o</sup> de l'entente qui a été conclue le 9 mai 2011 entre l'Autorité et Luc Chartrand et dont il est fait état plus haut dans la présente décision;

[9] Conformément au premier alinéa des article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*<sup>7</sup> et 120 de la *Loi sur les instruments dérivés*<sup>8</sup>, l'ordonnance de blocage entre en vigueur à la date à laquelle elle est prononcée et le restera pour une période de 120 jours, à moins qu'elle ne soit modifiée ou abrogée avant l'échéance de ce terme.

Fait à Montréal, le 10 mai 2011.

*(S) Alain Gélinas*

---

**M<sup>e</sup> Alain Gélinas, président**

*(S) Claude St Pierre*

---

**M<sup>e</sup> Claude St Pierre, vice-président**

---

<sup>7.</sup> Précitée, note 1.

<sup>8.</sup> Précitée, note 3.

**2.2 DÉCISIONS (SUITE)****BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION**

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2007-033

DÉCISION N° : 2007-033-019

DATE : Le 12 mai 2011

---

EN PRÉSENCE DE : M<sup>e</sup> ALAIN GÉLINAS

---

**AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS**

Partie demanderesse

c.

**GESTION DE CAPITAL TRIGLOBAL INC.**

et

**SOCIÉTÉ DE GESTION DE FORTUNE TRIGLOBAL INC.**

et

**THEMISTOKLIS PAPADOPOULOS**

et

**ANNA PAPATHANASIOU**

et

**FRANCO MIGNACCA**

et

**JOSEPH JEKKEL**

et

**PNB MANAGEMENT INC.**

et

**MARIO BRIGHT**

et

**FOCUS MANAGEMENT INC.**

et

**IVEST FUND LTD.**

et

**KEVIN COOMBES**

et

**3769682 CANADA INC.**

Parties intimées

et

**INTERACTIVE BROKERS**

et

**BANQUE CIBC**

et

**GROUPE FINANCIER BANQUE TD**

et

**BNP PARIBAS (CANADA)**

et



**JEAN ROBILLARD, ÈS QUALITÉS D'ADMINISTRATEUR PROVISOIRE DE GESTION DE CAPITAL TRIGLOBAL INC.**

Parties mises en cause

**ORDONNANCE DE PROLONGATION DE BLOCAGE**

[art. 250, *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., chap. V-1.1) et art. 93, *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* (L.R.Q., chap. A-33.2)]

M<sup>e</sup> Sébastien Simard  
(Girard et al.)  
Procureur de l'Autorité des marchés financiers

Date d'audience : 12 mai 2011

**DÉCISION**

[1] Le 21 décembre 2007, le Bureau de décision et de révision (ci-après le « *Bureau* ») a, à la suite d'une demande de l'Autorité des marchés financiers (ci-après l'« *Autorité* »), prononcé la décision 2007-033-001<sup>1</sup> afin d'adopter les ordonnances suivantes, selon les dispositions en vigueur à cette date :

- une ordonnance de blocage, en vertu des articles 249 et 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*<sup>2</sup> et de l'article 93 (3<sup>e</sup>) de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*<sup>3</sup>;
- une ordonnance d'interdiction d'opération sur valeurs, en vertu de l'article 265 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et de l'article 93 (6<sup>e</sup>) de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*;
- une ordonnance d'interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs, en vertu de l'article 266 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et de l'article 93 (7<sup>e</sup>) de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*; et
- une recommandation au ministre de nommer un administrateur provisoire, en vertu de l'article 257 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et de l'article 93 (4<sup>e</sup>) de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*.

[2] Cette décision fut prononcée à l'encontre des intimés et des mis en cause suivants :

- **Les intimés :**
  - Gestion de Capital Triglobal inc.;
  - Société de gestion de fortune Triglobal inc.;
  - Themistoklis Papadopoulos;
  - Anna Papathanasiou;
  - Franco Mignacca;
  - Joseph Jekkel;
  - PNB Management inc.;
  - Mario Bright;

<sup>1</sup> *Autorité des marchés financiers c. Gestion de Capital Triglobal inc., Société de gestion de fortune Triglobal inc., Themistoklis Papadopoulos, Anna Papathanasiou, Franco Mignacca, Joseph Jekkel, PNB Management inc., Mario Bright, Focus Management inc, Ivest Fund Ltd, Kevin Coombes, 3769682 Canada Inc., Interactive Brokers, Banque CIBC, Groupe Financier Banque TD et BNP Parisbas (Canada), 2007 QCBDRVM 59.*

<sup>2</sup> L.R.Q., c. V-1.1.

<sup>3</sup> L.R.Q., c. A-33.2.

- Focus Management inc.;
  - Ivest Fund Ltd;
  - Kevin Coombes; et
  - 3769682 Canada Inc.
- **Les mis en cause :**
    - Interactive Brokers;
    - Banque CIBC;
    - Groupe Financier Banque TD; et
    - BNP Parisbas (Canada).

[3] Notons que le 21 décembre 2007, la ministre des Finances du Québec avait prononcé une décision nommant un administrateur provisoire et désignant M. Jean Robillard, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton à titre d'administrateur provisoire de la société Gestion de Capital Triglobal inc. à la place du conseil d'administration<sup>4</sup>. M. Jean Robillard est mis en cause dans la présente instance. Ce mandat a été prolongé jusqu'au 30 juin 2011<sup>5</sup>.

[4] L'ordonnance initiale de blocage a été prolongée aux dates suivantes :

- 18 mars 2008<sup>6</sup>;
- 12 juin 2008<sup>7</sup>;
- 8 septembre 2008<sup>8</sup>;
- 3 décembre 2008<sup>9</sup>;
- 26 février 2009<sup>10</sup>;
- 23 juin 2009<sup>11</sup>;
- 19 octobre 2009<sup>12</sup>;
- 11 février 2010<sup>13</sup>;
- 9 juin 2010<sup>14</sup>;
- 5 octobre 2010<sup>15</sup>; et
- 28 janvier 2011<sup>16</sup>.

## LA DEMANDE DE PROLONGATION DE BLOCAGE

<sup>4</sup> Québec, Ministre des Finances, *Administration provisoire de Gestion de Capital Triglobal inc. : Désignation d'un administrateur provisoire*, Québec, 21 décembre 2007, Min. Monique Jérôme-Forget, 3 pages.

<sup>5</sup> Québec, Ministre des Finances, *Prolongation du mandat d'administration provisoire de Gestion de Capital Triglobal inc.*, Québec, 19 décembre 2010, Min. Raymond Bachand, 2 pages.

<sup>6</sup> *Autorité des marchés financiers c. Gestion de capital Triglobal inc.*, 2008 QCBDRVM 10.

<sup>7</sup> *Autorité des marchés financiers c. Gestion de capital Triglobal inc.*, 2008 QCBDRVM 29.

<sup>8</sup> *Autorité des marchés financiers c. Gestion de capital Triglobal inc.*, 2008 QCBDRVM 42.

<sup>9</sup> *Autorité des marchés financiers c. Gestion de capital Triglobal inc.*, 2008 QCBDRVM 60.

<sup>10</sup> *Autorité des marchés financiers c. Gestion de capital Triglobal inc.*, 2009 QCBDRVM 12.

<sup>11</sup> *Autorité des marchés financiers c. Gestion de capital Triglobal inc.*, 2009 QCBDRVM 28.

<sup>12</sup> *Autorité des marchés financiers c. Gestion de capital Triglobal inc.*, 2009 QCBDRVM 50.

<sup>13</sup> *Autorité des marchés financiers c. Gestion de Capital Triglobal inc.*, 2010 QCBDRVM 4.

<sup>14</sup> *Autorité des marchés financiers c. Gestion de Capital Triglobal inc.*, 2010 QCBDR 38.

<sup>15</sup> *Autorité des marchés financiers c. Gestion de Capital Triglobal inc.*, 2010 QCBDR 73.

<sup>16</sup> *Autorité des marchés financiers c. Gestion de Capital Triglobal inc.*, 2011 QCBDR 5.

[5] Le 27 avril 2011, l'Autorité a adressé au Bureau une demande de prolongation de blocage. Par la suite, le Bureau a dûment signifié l'avis d'audience aux intimés et mis en cause pour une audience devant se tenir au siège du Bureau le 12 mai 2011. Le Bureau a procédé à la signification par communiqué de presse publié sur le site Internet de l'Autorité pour les intimés suivants : Société de gestion de fortune Triglobal inc., Themistoklis Papadopoulos, Anna Papathanasiou, Mario Bright, Kevin Coombes et 3769682 Canada inc.

## L'AUDIENCE

[6] L'audience s'est tenue au siège du Bureau le 12 mai 2011, en présence du procureur de l'Autorité. Les intimés et les mis en cause n'étaient ni présents ni représentés à l'audience quoique dûment signifiés.

[7] Le procureur de l'Autorité a fait entendre le témoignage d'une enquêteuse de cet organisme à l'appui de sa demande de prolongation de blocage. Cette dernière a mentionné que les motifs initiaux de l'ordonnance de blocage sont toujours existants.

[8] Elle a précisé qu'un rapport complémentaire d'enquête a été déposé au contentieux de l'Autorité, suite à la manifestation de deux témoins dans les mois précédents et qu'une note de service a été produite. L'enquêteuse a souligné que le mandat de l'administrateur provisoire pour la société Gestion de capital Triglobal inc. se poursuit jusqu'au 30 juin 2011.

[9] Le procureur de l'Autorité a plaidé que considérant le témoignage de l'enquêteuse à l'effet que les motifs initiaux persistent, vu l'absence des intimés à l'audience pour contester ce fait et considérant que le mandat de l'administrateur provisoire se poursuit jusqu'au 30 juin 2011, par conséquent, il est nécessaire de prolonger le blocage conformément à la demande de l'Autorité. L'analyse des rapports d'enquête est en cours par le contentieux de l'Autorité qui recommandera, le cas échéant, des procédures à entreprendre dans le présent dossier.

[10] Enfin, le procureur de l'Autorité a demandé au Bureau qu'il autorise un mode spécial de signification de la présente décision, afin que la décision puisse être signifiée par la voie d'un communiqué de presse publié sur le site Internet de l'Autorité pour les intimés suivants : Société de gestion de fortune Triglobal inc., Themistoklis Papadopoulos, Anna Papathanasiou, Mario Bright, Kevin Coombes et 3769682 Canada inc.

## L'ANALYSE

[11] L'article 249 de la *Loi sur les valeurs mobilières* prévoit que l'Autorité peut demander au Bureau de prononcer une décision à l'effet d'ordonner à une personne qui fait l'objet d'une enquête de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession<sup>17</sup>. De même, le Bureau peut rendre une ordonnance à l'encontre d'une personne qui fait l'objet d'une enquête afin qu'elle ne puisse pas retirer de fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle<sup>18</sup>. Enfin, le Bureau peut ordonner à toute personne de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens dont elle a le dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle<sup>19</sup>.

[12] Le 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières* prévoit que le Bureau peut prolonger une ordonnance de blocage si les personnes intéressées ne manifestent pas leur intention de se faire entendre ou si elles n'arrivent pas à établir que les motifs de l'ordonnance de blocage initiale ont cessé d'exister.

[13] Le Bureau souligne que les intimés et les mis en cause, malgré la signification de l'avis d'audience, ne se sont pas présentés ni n'ont été représentés pour cette audience du 12 mai 2011 et ont par conséquent fait défaut d'établir que les motifs de l'ordonnance initiale ont cessé d'exister.

[14] Le Bureau estime qu'il est dans l'intérêt public de prolonger l'ordonnance de blocage afin de permettre à l'Autorité de poursuivre son analyse des rapports d'enquête et de décider des procédures qui

<sup>17</sup> Précitée, note 2, art. 249 (1<sup>o</sup>).

<sup>18</sup> *Id.*, art. 249 (2<sup>o</sup>).

<sup>19</sup> *Id.*, art. 249 (3<sup>o</sup>).

seront entreprises, le cas échéant, et pour permettre à l'administration provisoire de se continuer, considérant que le mandat a été prolongé jusqu'au 30 juin 2011.

#### LA DÉCISION

[15] Le Bureau de décision et de révision a pris connaissance de la demande de l'Autorité des marchés financiers, du témoignage de l'enquêteuse de cet organisme et des arguments du procureur de l'Autorité, le tout tel qu'entendu au cours de l'audience du 12 mai 2011 devant ce tribunal.

[16] Considérant le fait que les rapports d'enquête font l'objet d'une analyse par le contentieux de l'Autorité relativement aux procédures à entreprendre, le cas échéant, pour la suite du dossier, vu le mandat de l'administrateur provisoire et vu l'absence des intimés ou d'un procureur pour contester la présence des motifs initiaux, par conséquent, le Bureau accueille la demande de l'Autorité, le tout en vertu de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*<sup>20</sup> et du 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*<sup>21</sup>, et prolonge l'ordonnance de blocage initiale prononcée le 21 décembre 2007<sup>22</sup>, telle que renouvelée depuis<sup>23</sup>, et ce, de la manière suivante :

- il ordonne à Interactive Brokers, sise au 1800, av. McGill College, Bur. 2106, Montréal, Québec, H3A 3J6, de ne pas se départir des fonds en dépôt, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession au nom de Ivest Fund Ltd.;
- il ordonne à Ivest Fund Ltd., située au British Colonial Center of Commerce, One Bay Street, suite 400, P.O. Box N-3935 à Nassau, de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession et de ne pas retirer ou s'approprier de fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour elle, au Québec;
- il ordonne à Interactive Brokers, sise au 1800, av. McGill College, Bur. 2106, Montréal, Québec, H3A 3J6, de ne pas se départir des fonds en dépôt, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession au nom de Focus Management inc.;
- il ordonne à Focus Management inc., situé au P.O. Box 30440, Seven Mile Beach, Grand Cayman à Cayman Island, BWI, de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession et de ne pas retirer ou s'approprier de fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour elle, au Québec;
- il ordonne à Interactive Brokers, sise au 1800, av. McGill College, Bur. 2106, Montréal, Québec, H3A 3J6, de ne pas se départir des fonds en dépôt, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession dans le compte portant le numéro n° U93827 ainsi que dans tous les autres comptes au nom de PNB Management inc.;
- il ordonne à la Banque CIBC, sise au 1155, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal, Québec, H3B 3Z4, de ne pas se départir des fonds en dépôt, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession dans le compte portant le numéro n° 3926214 ainsi que dans tous les autres comptes au nom de PNB Management inc.;
- il ordonne à PNB Management inc., située au 518-3551, boul. St-Charles, Kirkland, Québec, H9H 3C4, de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession et de ne pas retirer ou s'approprier de fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour elle;
- il ordonne à Groupe Financier Banque TD, sise au 500, rue St-Jacques, 12<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H2Y 1S1 et 1289, av. Greene, Westmount (Québec) de ne pas se départir des fonds en dépôt, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession dans les comptes dont les numéros

<sup>20</sup> Précitée, note 3.

<sup>21</sup> Précitée, note 2.

<sup>22</sup> Précitée, note 1.

<sup>23</sup> Précitées, notes 6 à 16.

apparaissent ci-après ainsi que dans tous les autres comptes au nom de Gestion de Capital Triglobal inc. :

- n° CDA 524887-4160;
  - n° CDA 5247153-4160;
  - n° CDA 0302568-4772;
  - n° CDA 0302894-4772;
  - n° CDA 5209319-4772;
  - n° CDA 5209327-4772; et
  - n° CDA 7301007-4772.
- il ordonne à Gestion de Capital Triglobal inc., située 1304, rue Green, bur. 301, Montréal, Québec, H3Z 2B1, de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession et de ne pas retirer ou s'approprier de fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour elle;

Cependant, la présente ordonnance de blocage à l'encontre de Gestion de Capital Triglobal inc. ne sera pas opposable à Jean Robillard, *ès qualités* d'administrateur provisoire de Gestion de capital Triglobal inc. qui a été nommé par la ministre des Finances le 21 décembre 2007 pour gérer ladite compagnie, suivant la recommandation du Bureau de décision et de révision<sup>24</sup> et dont le mandat a été renouvelé jusqu'au 30 juin 2011<sup>25</sup>.

- il ordonne à Société de gestion de fortune Triglobal inc., située au 2000, rue Peel, bur. 540, Montréal, Québec, H3A 2W5, de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession et de ne pas retirer ou s'approprier de fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour elle;
- il ordonne à Themistoklis Papadopoulos, Anna Papathanasiou, Franco Mignacca, Joseph Jekkel et Mario Bright de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'ils ont en leur possession;
- il ordonne à Themistoklis Papadopoulos, Anna Papathanasiou, Franco Mignacca, Joseph Jekkel et Mario Bright de ne pas retirer ou s'approprier de fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour eux;
- il ordonne à Themistoklis Papadopoulos, Anna Papathanasiou, Franco Mignacca, Joseph Jekkel, Mario Bright et Gestion de Capital Triglobal inc. de ne pas retirer ou s'approprier de fonds, titres ou autres biens appartenant à des investisseurs et qui sont entre les mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle;
- il ordonne à Themistoklis Papadopoulos, Anna Papathanasiou, Franco Mignacca, Joseph Jekkel, Mario Bright et Gestion de Capital Triglobal inc. de ne pas retirer ou s'approprier de fonds, titres ou autres biens appartenant à Focus Management inc. et Ivest Fund Ltd.

[17] Conformément à l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, la présente ordonnance de blocage entre immédiatement en vigueur pour une période de 120 jours, renouvelable, à moins qu'elle ne soit modifiée ou abrogée avant l'échéance de ce terme.

[18] Enfin, le Bureau, en vertu du *Règlement sur les règles de procédure du Bureau de décision et de révision*<sup>26</sup>, signifie la présente décision aux personnes énumérées ci-après en diffusant sur le site Internet

<sup>24</sup> Précitée, note 4.

<sup>25</sup> Précitée, note 5.

<sup>26</sup> (2004) 136 G.O. II, 4695 [c. V-1.1, r.0.1.3].

de l'Autorité un communiqué de presse, auquel sera annexée la présente décision à l'aide d'un hyperlien :

- Société de gestion de fortune Triglobal inc.;
- Themistoklis Papadopoulos;
- Anna Papathanasiou;
- Mario Bright;
- Kevin Coombes; et
- 3769682 Canada inc.

Fait à Montréal, le 12 mai 2011.

*(S) Alain Gélinas*

---

**M<sup>e</sup> Alain Gélinas, président**

**2.2 DÉCISIONS (SUITE)****BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION**

CANADA  
 PROVINCE DE QUÉBEC  
 MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2010-018

DÉCISION N° : 2010-018-006

DATE : Le 10 mai 2011

---

EN PRÉSENCE DE : **M<sup>e</sup> ALAIN GÉLINAS**  
**M<sup>e</sup> CLAUDE ST PIERRE**

---

**AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS**  
 Partie demanderesse

c.

**HENRI LEMIEUX**, faisant affaires sous la raison sociale **FINANCIÈRE HÉLIOS CAPITAL**

et

**AGENCE CRÉDITIS PLUS INC.**

et

**ALTIMA ENVIRONNEMENT TECHNOLOGIE INC.**

et

**9218-3524 QUÉBEC INC.**, personne morale faisant affaires sous la raison sociale **ALTIMA ENVIRONNEMENT TECHNOLOGIE**

et

**MICHEL ROLLAND**

et

**ALEXANDRE ROYER**

et

**RÉMY PELLETIER**

et

**JEFFREY HARRIS**

et

**JONATHAN ARCHER**

et

**RAYMOND RIVARD**

Parties intimées

et

**CAISSE DESJARDINS DES RIVIÈRES DE QUÉBEC**

Partie mise en cause

---

**ORDONNANCE DE PROLONGATION DE BLOCAGE ET DÉCISION DE MODE SPÉCIAL DE SIGNIFICATION**  
 [art. 249 et 250, *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c. V.-1.1), art. 93 et 94, *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* (L.R.Q., c. A-33.2) et art. 16, *Règlement sur les règles de procédure du Bureau de décision et de révision* ([2004] 136 G.O. II, 4695)]

---

M<sup>e</sup> Sébastien Simard  
 (Girard et al.)  
 Procureur de l'Autorité des marchés financiers

Date d'audience : 4 mai 2011

---

## DÉCISION

---

[1] Le 26 mai 2010, le Bureau de décision et de révision (ci-après le « *Bureau* ») a prononcé une ordonnance de blocage, d'interdiction d'opération sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller à l'encontre des intimés et à l'égard de la mise en cause dont les noms apparaissent tous ci-après<sup>1</sup>. Le tout a été prononcé en vertu des articles 249, 265 et 266 de la *Loi sur les valeurs mobilières*<sup>2</sup> et des articles 93, 94 et 115.9 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*<sup>3</sup> :

### Intimés

- Henri Lemieux, faisant affaires sous la raison sociale Financière Hélios Capital;
- Agence Créditis Plus inc.;
- Altima Environnement Technologie inc.;
- 9218-3524 Québec inc., personne morale faisant affaires sous la raison sociale Altima Environnement Technologie;
- Michel Rolland;
- Alexandre Royer;
- Rémy Pelletier;
- Jeffrey Harris;
- Jonathan Archer; et
- Raymond Rivard;

### Mise en cause

- Caisse Desjardins des Rivières de Québec.

[2] Cette ordonnance de blocage a été prolongée le 21 septembre 2010<sup>4</sup> pour une période de 120 jours renouvelable. Le 23 septembre 2010, le Bureau a accordé un mode spécial de signification de toute future procédure ou future décision dans le présent dossier, à l'attention d'Henri Lemieux, de Rémy Pelletier et d'Agence Créditis Plus inc. au moyen de la publication d'un communiqué sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers, soit le <http://www.lautorite.qc.ca><sup>5</sup>.

[3] L'ordonnance de blocage a été prolongée à nouveau le 13 janvier 2011, pour une période de 120 jours renouvelable<sup>6</sup>. Le Bureau a en même temps accordé un mode spécial de signification de toute future procédure ou future décision dans le présent dossier à l'attention d'Altima Environnement Technologie inc. au moyen de la publication d'un communiqué sur le site web de l'Autorité, soit le

---

<sup>1</sup> *Autorité des marchés financiers c. Lemieux (Financière Hélios Capital)*, 2010 QCBDR 37.

<sup>2</sup> L.R.Q., c. V-1.1.

<sup>3</sup> L.R.Q., c. A-33.2.

<sup>4</sup> *Autorité des marchés financiers c. Lemieux (Financière Hélios Capital)*, 2010 QCBDR 69.

<sup>5</sup> *Autorité des marchés financiers c. Lemieux (Financière Hélios Capital)*, 2010 QCBDR 70.

<sup>6</sup> *Autorité des marchés financiers c. Lemieux (Financière Hélios Capital)*, 2011 QCBDR 4.



<http://www.lautorite.qc.ca>, et à l'attention de 9218-3524 Québec inc., par la signification à monsieur Raymond Rivard.

[4] Le 4 avril 2011, l'Autorité a déposé une demande de prolongation de l'ordonnance de blocage; un avis d'audience a été transmis aux parties afin de les aviser de la tenue d'une audience le 4 mai 2011.

#### L'AUDIENCE

[5] L'audience sur la prolongation de blocage s'est déroulée en la présence du procureur de l'Autorité. Les intimés et la mise en cause étaient ni présents ni représentés, quoique dûment signifiés.

[6] Le procureur de l'Autorité a fait entendre le témoignage d'un enquêteur de cet organisme qui a mentionné que les motifs initiaux au soutien du blocage existent toujours. Depuis la dernière ordonnance de prolongation de blocage, il a reçu des informations selon lesquelles monsieur Royer poursuivrait les activités qui lui sont reprochées et que des transactions ont eu lieu par l'entremise de compagnies liées, mais qui ne sont pas visées par les présentes procédures.

[7] Il a ajouté qu'un investisseur, dont les fonds sont bloqués auprès d'Altima Environnement Technologie inc., s'est informé des démarches à entreprendre pour récupérer son capital.

[8] Il a indiqué au Bureau que l'enquête de l'Autorité demeure active, considérant les nouveaux développements dans le dossier. De nouveaux investisseurs ont été identifiés et seront rencontrés dans les semaines à venir. L'enquêteur n'a toutefois pas obtenu de nouvelles informations provenant des commissions des valeurs mobilières des autres provinces relativement à leurs démarches.

[9] Le procureur de l'Autorité a rappelé que les motifs initiaux au soutien du blocage existent toujours et que monsieur Royer semble poursuivre les activités qui lui sont reprochées, malgré les ordonnances prononcées. Il a donc conclu qu'il était essentiel en l'espèce de prolonger l'ordonnance de blocage afin que l'enquête puisse se poursuivre, pour identifier de nouveaux investisseurs et pour déterminer les procédures qui pourraient être entreprises, le cas échéant.

[10] Le procureur de l'Autorité a demandé au Bureau d'autoriser un mode spécial de signification de toute procédure ou décision future à l'égard de l'intimé Jonathan Archer, par communiqué de presse sur le site web de l'Autorité.

#### L'ANALYSE

[11] L'article 249 de la *Loi sur les valeurs mobilières* prévoit que l'Autorité peut demander au Bureau de prononcer une décision à l'effet d'ordonner à une personne qui fait ou ferait l'objet d'une enquête de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession<sup>7</sup>.

[12] De même, le Bureau peut rendre une ordonnance à l'encontre d'une personne qui fait ou ferait l'objet d'une enquête afin qu'elle ne puisse pas retirer de fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle<sup>8</sup>. Enfin, le Bureau peut ordonner à toute personne de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens dont elle a le dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle<sup>9</sup>.

[13] Le 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières* prévoit que le Bureau peut prolonger une ordonnance de blocage si les personnes intéressées ne manifestent pas leur intention de se faire entendre ou si elles n'arrivent pas à établir que les motifs de l'ordonnance de blocage initiale ont cessé d'exister.

[14] Le Bureau note que les intimés et la mise en cause ne se sont pas présentés et n'étaient pas représentés à l'audience du 4 mai 2011; ils ont par conséquent fait défaut d'établir que les motifs de l'ordonnance initiale ont cessé d'exister.

<sup>7</sup> Précitée, note 2, art. 249 (1<sup>o</sup>).

<sup>8</sup> *Id.*, art. 249 (2<sup>o</sup>).

<sup>9</sup> *Id.*, art. 249 (3<sup>o</sup>).

[15] Le Bureau estime qu'il est nécessaire en l'espèce de prolonger l'ordonnance de blocage puisque les motifs initiaux sont toujours présents, que l'enquête se poursuit activement, que d'autres investisseurs pourraient être identifiés et que l'Autorité analyse un premier rapport d'enquête qui a été remis au contentieux, afin de déterminer si des procédures seront entreprises dans l'intérêt public.

[16] Enfin, le Bureau est prêt à accueillir la demande de mode spécial de signification pour l'intimé Jonathan Archer pour toute procédure ou décision future dans le présent dossier, considérant les difficultés rencontrées par l'Autorité pour signifier à celui-ci.

## LA DÉCISION

[17] Le Bureau de décision et de révision a pris connaissance de la demande de prolongation de blocage présentée par l'Autorité des marchés financiers, du témoignage de l'enquêteur et des arguments du procureur de l'Autorité, le tout tel qu'entendu au cours de l'audience du 4 mai 2011 devant ce tribunal.

[18] Considérant que les motifs initiaux sont toujours présents, que l'enquête demeure active, que l'Autorité analyse le rapport d'enquête, que des investisseurs voudraient récupérer leur argent et que les intimés ne se sont pas manifestés pour s'y opposer, le Bureau estime qu'il est dans l'intérêt public que l'ordonnance de blocage prononcée le 26 mai 2010, telle que renouvelée depuis, soit prolongée.

[19] Par conséquent, le Bureau de décision et de révision, en vertu des articles 249 et 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*<sup>10</sup> et de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*<sup>11</sup> prolonge l'ordonnance de blocage initiale prononcée le 26 mai 2010<sup>12</sup>, telle que renouvelée depuis<sup>13</sup>, et ce, de la manière suivante :

[20] Le Bureau de décision et de révision accueille la requête pour mode spécial de signification en vertu de l'article 16 du *Règlement sur les règles de procédure du Bureau de décision et de révision*<sup>14</sup> et de l'article 94 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*<sup>15</sup>, et ce, de la manière suivante :

### ORDONNANCE DE PROLONGATION DE BLOCAGE, EN VERTU DES ARTICLES 249 ET 250 DE LA LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES ET DE L'ARTICLE 93 DE LA LOI SUR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS :

**IL ORDONNE** aux personnes et entités dont les noms apparaissent ci-après de ne pas, directement ou indirectement, se départir de fonds, titres ou autres biens qu'ils ont en leur possession :

- Henri Lemieux;
- Henri Lemieux faisant affaires sous la raison sociale Financière Hélios Capital;
- Agence Créditis Plus inc.;
- Altima Environnement Technologie inc.;
- 9218-3524 Québec inc.;
- Michel Rolland;
- Alexandre Royer;
- Rémy Pelletier;

<sup>10</sup> Précitée, note 2.

<sup>11</sup> Précitée, note 3.

<sup>12</sup> Précitée, note 1.

<sup>13</sup> Précitées, notes 4 et 6.

<sup>14</sup> (2004) 136 G.O. II, 4695.

<sup>15</sup> Précitée, note 3.

- Jeffrey Harris;
- Jonathan Archer; et
- Raymond Rivard.

**IL ORDONNE** à la Caisse Desjardins des Rivières de Québec, 2615, boul. Masson, Québec, (Québec), G1P 1J5, de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle pour Altima Environnement Technologie inc., notamment dans le compte portant le numéro 815-20359-124690;

**IL ORDONNE** aux personnes et entités dont les noms apparaissent ci-après de ne pas retirer des fonds, titres ou autres biens des mains de toute autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle :

- Henri Lemieux;
- Henri Lemieux faisant affaires sous la raison sociale Financière Hélios Capital;
- Agence Créditis Plus inc.;
- Altima Environnement Technologie inc.;
- 9218-3524 Québec inc.;
- Michel Rolland;
- Alexandre Royer;
- Rémy Pelletier;
- Jeffrey Harris;
- Jonathan Archer; et
- Raymond Rivard.

**DÉCISION DE MODE SPÉCIAL DE SIGNIFICATION, EN VERTU DE L'ARTICLE 16 DU RÈGLEMENT SUR LES RÈGLES DE PROCÉDURE DU BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION**

**IL AUTORISE** que la signification de la présente décision à l'attention de Jonathan Archer ainsi que de toute future procédure ou décision dans le présent dossier soit effectuée par la publication d'un communiqué sur le site web de l'Autorité des marchés financiers, soit le <http://www.lautorite.qc.ca>;

Ce mode de signification est autorisé à la condition que les modes de signification prévus au *Règlement sur les règles de procédure du Bureau de décision et de révision* aient d'abord échoué à l'égard de cette personne.

[21] Conformément au premier alinéa de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*<sup>16</sup>, les ordonnances de blocage entrent en vigueur à la date à laquelle elles ont été prononcées et le resteront pour une période de 120 jours, à moins qu'elles ne soient modifiées ou abrogées avant l'échéance de ce terme.

Fait à Montréal, le 10 mai 2011.

*(S) Alain Gélinas*

---

**M<sup>e</sup> Alain Gélinas, président**

*(S) Claude St Pierre*

---

**M<sup>e</sup> Claude St Pierre, vice-président**

---

<sup>16</sup>

Précitée, note 2.

# 3.

## Distribution de produits et services financiers

---

- 3.1 Avis et communiqués
  - 3.2 Réglementation
  - 3.3 Autres consultations
  - 3.4 Retraits aux registres des représentants
  - 3.5 Modifications aux registres des inscrits
  - 3.6 Avis d'audiences
  - 3.7 Décisions administratives et disciplinaires
  - 3.8 Autres décisions
-

### 3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

### 3.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

### 3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.



## 3.4 RETRAITS AUX REGISTRES DES REPRÉSENTANTS

## Courtiers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
B. Cardinal	Maggie	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2011-03-16
Balthazard	Normand	Financement Corporatif KPMG inc.	2011-05-13
Bentebbiche	Fairouz	Placements CIBC inc.	2011-05-12
Benzekri	Othmane	Gestion Universitas inc.	2011-05-12
Blanchette	Julie	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2011-05-13
Blier	Jennifer	Fonds d'investissement Royal inc.	2011-05-16
Bouakaz	Amel	Fonds d'investissement Royal inc.	2011-05-06
Bouchard	Lisette	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2011-05-12
Boudreault	Patricia	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2011-05-12
Brissette-Allard	Louis-Philippe	Placements CIBC inc.	2011-05-11
Champagne	Nathalie	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2011-05-06
Chen	Heng	Fonds d'investissement HSBC (Canada) inc.	2011-05-16
Demontigny	Melissa	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2011-05-13
Desforges	Diane	Valeurs mobilières Desjardins inc.	2011-05-06
Dhrolia	Samir	Goldman, Sachs & Co.	2011-05-13
Dionne	Jean-Michel	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2011-05-12
Dubois	Jacques	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2011-05-12
Farruggia	Anna	Placements CIBC inc.	2011-05-11
Gagnon	Denis	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2011-05-09
Guertin	Jean-Philippe	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2011-05-02
Gupta	Anurag	Financement Corporatif KPMG inc.	2011-05-13
Hamilou	Karim	Placements Banque Nationale inc.	2011-05-06
Jiang	Shengning	Placements CIBC inc.	2011-05-11
Juneau	François	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2011-05-13
Kanyange	Raissa	Fonds d'investissement Royal inc.	2011-05-12
Khiari	Foued	Services financiers groupe Investors inc.	2011-05-13
Koukourakis	Antoine	Services d'investissement TD inc.	2011-05-04
Labbé	Lise	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2011-05-12
Labelle	Patricia	USC régimes d'épargne-études inc.	2011-05-09
Labrecque	David	Services d'investissement TD inc.	2011-05-13
Lamarche	Serge	Financière Banque Nationale Inc.	2011-05-11
Languedoc	William	Placements Banque Nationale inc.	2011-02-25
Laprise	Nathalie	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2011-05-10
Laquerre	Francyn	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2011-05-06

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Lavoie	Carine	Gestion Universitas inc.	2011-05-13
Leblanc	Ghislain	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2011-05-12
Leclerc	Sandra	BMO investissements inc.	2011-05-02
Leroux	Yves	Placements financière Sun Life (Canada) inc.	2011-04-28
Marcouiller	Benoît	Financière Banque Nationale Inc.	2011-05-06
Montreuil	Steve	Placements financière Sun Life (Canada) inc.	2011-05-09
Nadeau	Stéphane	Investia services financiers inc.	2011-05-15
Nadeau	Claude	Fonds d'investissement Royal inc.	2011-05-09
Ndzana	Jean-Marie Floriant	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2011-05-11
Nolin	Claudia	PFSL Investments Canada Ltd.	2011-05-12
Perron	Nathalie	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2011-05-12
Phu	Ai	Placements CIBC inc.	2011-05-11
Poirier	Milaine	BMO investissements inc.	2011-05-09
Quintal	Yves	Financière Banque Nationale Inc.	2011-05-13
Rabkin	Meir	Services financiers groupe Investors inc.	2011-05-11
Roy	Jean-Sébastien	Placements Banque Nationale inc.	2011-05-06
St-Amant	Isabelle	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2011-05-10
Stefanelli	Jason	Janus Capital Management Llc	2011-05-13
St-Pierre	Marguerite	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2011-05-06
Thai	Emi	Fonds d'investissement Royal inc.	2011-05-11
Thériault	Jean-Philippe	Dubeau Capital & Compagnie Ltée	2011-05-11
Therrien	Josée	Investia services financiers inc.	2011-05-16
Thiam	Thilandy	Fonds d'investissement Royal inc.	2011-05-06
Trépanier	Daniel	Placements Banque Nationale inc.	2011-05-11
Vienneau	Annie	Fonds d'investissement Royal inc. Fonds d'investissement Royal inc.	2011-05-16
Zwalsky	Fred	Gestion Universitas inc.	2011-05-09

### Conseillers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Brass	Eric	Gestion d'actifs Manuvie limitée	2011-05-14
Pennington	Suzann	Mackenzie Financial Corporation	2011-05-13

### Cabinets de services financiers

#### Sans mode d'exercice

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces renseignements auprès du agent du centre de renseignements au :

Québec : (418) 525-0337  
 Montréal : (514) 395-0337  
 Sans frais : 1 877 525-0337.

Veuillez vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 6, et les mentions spéciales, de A à E.

<b>Disciplines et catégories de disciplines</b>	<b>Mentions spéciales</b>
1a Assurance de personnes	A Restreint à l'assurance-vie
1b Assurance contre les accidents ou la maladie	B Restreint aux produits d'assurance collective contre les accidents et la maladie
2a Assurance collective de personnes	C Courtage spécial
2b Régime d'assurance collective	D Courtage relatif à des prêts garantis par hypothèque immobilière
2c Régime de rentes collectives	E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
3a Assurance de dommages (Agent)	
3b Assurance de dommages des particuliers (Agent)	
3c Assurance de dommages des entreprises (Agent)	
4a Assurance de dommages (Courtier)	
4b Assurance de dommages des particuliers (Courtier)	
4c Assurance de dommages des entreprises (Courtier)	
5a Expertise en règlement de sinistres	

5b Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers

5c Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises

## 6 Planification financière

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
100592	Aspirot	Joseph-Alain	1B	2011-05-16
100715	Aubry	Carole	3A	2011-05-11
102082	Bélangier	Jean-François	4A	2011-05-16
106036	Caron	Marie-Laure	3A	2011-05-16
108383	Couture	Maxime	1A	2011-05-16
109466	Denoncourt	Paule	1A, 6	2011-05-12
112353	Foglietta	Gabrielle	4A, C	2011-05-12
116888	Jacobs	Ernest George Wiliam	4A	2011-05-16
117268	Jordan	Johanne	4A	2011-05-17
117832	Labrecque	Claude	4A	2011-05-11
118137	Lacroix	Marc	1A, 2A	2011-05-12
118810	Lamontagne	Louise	3A	2011-05-12
122505	Desrochers-Malo	Diane	3A	2011-05-11
127588	Potvin	Marc	4A	2011-05-12
132277	Thériault	Sonia	6	2011-05-12
134378	Vincent	Daniel	6	2011-05-12
135440	Nadeau	Claude	6	2011-05-17
135740	Lemieux	Louise	3A	2011-05-13
137743	Dubois	Michel	5A	2011-05-12
139436	Bécharde	Johanne	5B	2011-05-12
140033	Hotton	Christiane	5A	2011-05-16
141105	Thibault	Nancy	6	2011-05-12
144868	Tremblay	Claude	6	2011-05-16
145956	Corbin	Hélène	4B	2011-05-12
150544	Belateche	Samia	3B	2011-05-12
152023	Gagnon	Marie-Claude	4A	2011-05-16

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
154205	Letellier	Martin	6	2011-05-17
156066	Dupuis	Michel	1A, 6	2011-05-11
157055	Gaudette	Louise	4B	2011-05-16
158328	Bouchard	Yves	4A	2011-05-11
158597	Rabkin	Meir	1A	2011-05-17
158676	Pouliot	Mathieu	3B	2011-05-12
160470	Kabbani	Lina	3B	2011-05-11
160475	Halab	Suzane	3B	2011-05-16
161432	Belle	Frédéric	1A, 3A	2011-05-17
162069	Seymour	Renée	4B	2011-05-16
162717	Noël	David	4A	2011-05-11
162870	Chaput	Manon	4A	2011-05-12
163483	Lépine	Joanne	4A	2011-05-16
163659	Demers-Ouimet	Ginette	4A	2011-05-12
165254	Soucy	Stéphane	3B	2011-05-16
165968	Venne	Bertrand	6	2011-05-11
169710	Hamel	Jean-Maxime	1A	2011-05-11
173430	Dubé	Marie-Eve	5B	2011-05-12
174448	Ruggero	Béatrice	5B	2011-05-16
174783	Bérubé	Christophe	4A	2011-05-12
175208	Lagacé-Fortin	Catherine	3B	2011-05-17
176888	Eveillard	Nancy	6	2011-05-12
177013	Le	Jean André	6	2011-05-12
177026	Huynh	Ngoc Uyen Nhi	4B	2011-05-17
177367	Arsenault	Pierre	1B	2011-05-17
177646	Maillé	Marie Claude	5B	2011-05-16
179290	Pépin	Isabelle	6	2011-05-11
179385	Biron	Christian	4B	2011-05-12
179935	Ouellette	Sylvain	5A	2011-05-12
182403	Guerrou	Lynda	3B	2011-05-16
182426	Montreuil	Steve	1A	2011-05-17
182998	Bonneau	Marc-André	3B	2011-05-12
184108	Beaulieu	Anny	1B	2011-05-16

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
184389	Limantzakis	Maria	1A	2011-05-11
184497	Gauthier	Anne	4B	2011-05-16
185276	Normand	Valérie	1A	2011-05-11
186746	Beaulieu	Étienne	1A	2011-05-12
186848	Marzoratti Rojas	Michel	1A	2011-05-12
187103	Nguyen	Tram Anh	1A	2011-05-16
187375	Côté	Annie	1A	2011-05-12
188015	Millette	Patrice	4C	2011-05-17
188177	Gauthier	Nancy	3B	2011-05-17
189114	Baku	Makiadi	1A	2011-05-12
189827	St-Louis	Karine	4B	2011-05-12
190204	Dervos	Bill	1A	2011-05-16
190332	Dancel	Christopher	1A	2011-05-17
190694	Lequin	Cédrick	1A	2011-05-12
190902	Valcourt	Geneviève	4B	2011-05-12

### Non-renouvellement

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité n'a pas été renouvelée à la date d'échéance. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date d'annulation de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une remise en vigueur et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces renseignements auprès d'un agent du centre de renseignements au :

Québec : (418) 525-0337  
 Montréal : (514) 395-0337  
 Sans frais : 1 877 525-0337.

Veillez vous référer à la légende mentionnée ci-haut pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 6, et les mentions spéciales, de A à E.

<b>Certificat</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Disciplines</b>	<b>Date d'annulation</b>
101298	Gagné	Lise	1A, 2A	2011-05-01

### 3.5 MODIFICATION AUX REGISTRES DES INSCRITS

#### 3.5.1 Les cessations de fonctions d'une personne physique autorisée, d'une personne désignée responsable, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

##### Cabinets de services financiers

Inscription	Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
513690	Nessa Capital, Gestion de Patrimoine	Gauthier	Michel	2011-05-18

#### 3.5.2 Les cessations d'activités

##### Radiation pour les cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Numéro de décision	Décision	Date de la décision
512913	Michel Chabot	2011-PDIS-0105	Radiation	2011-05-04
513211	1580156 Canada inc.	2011-PDIS-0108	Radiation	2011-05-04

##### Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
503329	Assurances Richard Bibeau inc.	Assurance de dommages	2011-05-13
503418	Groupe financier conseil international inc.	Assurance de personnes Planification financière	2011-05-16
508050	Ernest G.W. Jacobs	Assurance de dommages	2011-05-16
508371	Placements Jacques Caya inc.	Assurance de personnes	2011-05-11
509801	André Viens	Assurance de dommages	2011-05-17
513058	Gestion de crédit contrôlé inc./Controlled Credit Management Inc.	Assurance de dommages	2011-05-11
513544	Les assurances Georges Ouellette & Ass. inc.	Assurance de dommages	2011-05-16
514495	Alexandre Galasso	Assurance de personnes	2011-05-13



### 3.5.3 Les ajouts concernant les personnes physiques autorisées, les personnes désignées responsables, les chefs de la conformité ou les dirigeants responsables

#### Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de la décision
Solutions Monétaires Monarc Inc.	Hauck	Paul	2011-05-16

#### Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de la décision
Gestion globale d'actifs CIBC inc.	Blais	Julie	2011-05-13

#### Cabinets de services financiers

Inscription	Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
513690	Nessa Capital, Gestion de Patrimoine	Lacasse	André	2011-05-18

### 3.5.4 Les nouvelles inscriptions

#### Courtiers

Nom de la firme	Catégorie	Nom du chef de conformité	Date de la décision
Trust Banque Nationale inc.	Marché dispensé	Renée Piette	2011-05-11

#### Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
515283	Assurances Vidéo Clip inc.	Jean Duval	Assurance de personnes Assurance de dommages	2011-05-17
515302	Assurances André Viens inc.	André Viens	Assurance de dommages	2011-05-17
515308	Akron Assurance limitée	Christian Girard	Assurance de personnes	2011-05-13
515335	Produits financiers Global inc.	Yvan Beaurivage	Assurance de personnes Planification financière	2011-05-12

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
515346	9243-4232 Québec inc.	Fariza Hached	Assurance de dommages	2011-05-16

### 3.6 AVIS D'AUDIENCES

Aucune information.

## 3.7 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

### 3.7.1 Autorité

#### DÉCISION N° 2011-PDIS-0105

MICHEL CHABOT

[...]

Inscription n° 512 913

#### Décision

**(articles 115 et 146.1 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2)**

CONSIDÉRANT que Michel Chabot détenait un certificat portant le n° 173 496, lequel n'a pas été renouvelé dans la discipline de l'assurance de personnes, puisque les exigences prévues aux articles 63 et 64 du *Règlement relatif à la délivrance et au renouvellement du certificat de représentant*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 7 (le « Règlement »), n'ont pas été rencontrées;

CONSIDÉRANT que Michel Chabot détient une inscription de représentant autonome auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») portant le n° 512 913;

CONSIDÉRANT que Michel Chabot n'est plus un représentant certifié pouvant agir par son inscription de représentant autonome dans la discipline de l'assurance de personnes;

CONSIDÉRANT que Michel Chabot a fait défaut de respecter l'article 128 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2 (la « LDPSF ») en omettant d'être certifié à titre de représentant afin de détenir une inscription à titre de représentant autonome;

CONSIDÉRANT la lettre du 3 mars 2011 mentionnant les manquements et la décision projetée;

CONSIDÉRANT l'absence d'observation présentée par Michel Chabot;

CONSIDÉRANT les articles 115, 127, 146 et 146.1 de la LDPSF;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3;

CONSIDÉRANT la protection du public;

**Il convient pour l'Autorité de :**

**RADIER** l'inscription de représentant autonome de Michel Chabot dans la discipline suivante :

- assurance de personnes.

**ORDONNER** au représentant autonome Michel Chabot d'informer par écrit l'Autorité de la manière dont il entend disposer de ses dossiers clients, livres et registres (les « dossiers »), et ce, dans les quinze (15) jours de la signification de la présente décision.

**Dans l'éventualité où l'Autorité se déclare satisfaite de la manière dont le représentant autonome Michel Chabot entend disposer de ses dossiers :**

**ORDONNER** la remise des dossiers au nouvel acquéreur, à l'assureur ou au consommateur concerné, au plus tard **dans les quarante-cinq (45) jours suivant la réponse de l'Autorité**.

**Dans l'éventualité où l'Autorité ne se déclare pas satisfaite de la manière dont le représentant autonome Michel Chabot entend disposer de ses dossiers :**

**ORDONNER** à Michel Chabot de remettre, **dans les trente (30) jours suivant la réponse de l'Autorité**, tous ses dossiers à la personne et l'endroit désignés par l'Autorité.

**Et, par conséquent, que Michel Chabot :**

**Cesse** d'exercer ses activités.

**La décision prendra effet à la date de sa signature et sera exécutoire malgré appel.**

Signé à Québec, le 4 mai 2011.

Claude Prévost, CA  
Directeur général adjoint aux services aux entreprises

## DÉCISION N° 2011-PDIS-0108

**158056 CANADA INC.**  
127, rte 105, C. P. 45  
Wakefield (Québec) J0X 3G0  
Inscription n° 513 211

---

### DÉCISION

**(article 115, *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D 9.2)**

---

## LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

Le 4 mars 2011, l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») signifiait à l'encontre du cabinet 158056 Canada inc. un avis (l'« avis ») en vertu de l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, préalablement à l'émission d'une décision en vertu de l'article 115 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2 (la « LDPSF »).

L'avis à 158056 Canada inc. établit les faits constatés et les manquements reprochés à ce dernier de la manière suivante :

### FAITS CONSTATÉS

1. 158056 Canada inc., faisant affaire également sous le nom de Assurance Drew McLennan, détient une inscription auprès de l'Autorité dans la discipline de l'assurance de dommages, portant le n° 513 211, et, à ce titre, est assujetti à la LDPSF.
2. Le dirigeant responsable de 158056 Canada inc. est Jean-Pierre Mallette. Il était également le seul représentant rattaché.
3. 158056 Canada inc. n'a pas, à ce jour, de représentant rattaché, et ce, depuis le 10 juin 2010.
4. 158056 Canada inc. n'a pas, selon nos informations, de police d'assurance de responsabilité professionnelle en vigueur, et ce, depuis le 30 novembre 2010.

5. 158056 Canada inc. n'a pas, à ce jour, fait parvenir ses documents de maintien pour les années 2009 et 2010, prescrits par règlement.
6. Le 13 septembre 2010, un agent de la Direction de la certification et de l'inscription a envoyé une lettre à Jean-Pierre Mallette, mentionnant les instructions pour transmettre les documents de maintien dûment remplis.
7. Le 13 octobre 2010, un agent de la Direction de la certification et de l'inscription a envoyé une lettre de rappel à Jean-Pierre Mallette, dans laquelle il était mentionné de nous faire parvenir les formulaires de maintien de l'inscription avant le 27 octobre 2010.
8. À ce jour, l'Autorité n'a rien reçu de la part de 158056 Canada inc.

### MANQUEMENTS REPROCHÉS

9. 158056 Canada inc. a fait défaut de respecter l'article 82 de la LDPSF, en omettant d'avoir un ou des représentant(s) rattaché(s).
10. 158056 Canada inc. a fait défaut de respecter l'article 83 de la LDPSF en omettant de produire à l'Autorité une copie attestant qu'il maintenait une assurance de responsabilité conforme aux exigences déterminées par règlement.
11. 158056 Canada inc. a fait défaut de respecter l'article 10 du *Règlement relatif à l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome et d'une société autonome*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 15, en omettant de fournir les documents prescrits par règlement.

### LA POSSIBILITÉ DE PRÉSENTER DES OBSERVATIONS ÉCRITES ET DE PRODUIRE DES DOCUMENTS À L'APPUI DE CELLES-CI

Dans son avis, l'Autorité donnait à 158056 Canada inc. l'opportunité de lui transmettre ses observations par écrit, le ou avant le 22 mars 2011.

Or, le 22 mars 2011, l'Autorité n'avait reçu, de la part de 158056 Canada inc., aucune observation écrite ou document qui aurait pu lui expliquer les motifs pour lesquels 158056 Canada inc. a fait défaut de respecter les articles 82 et 83 de la LDPSF, ainsi que l'article 10 du *Règlement relatif à l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome et d'une société autonome* en omettant d'avoir un ou des représentant(s) rattaché(s), en ne fournissant pas une assurance de responsabilité et de faire parvenir les documents prescrits par règlement.

Dans les circonstances, l'Autorité se dit prête à rendre sa décision.

### LA DÉCISION

**CONSIDÉRANT** l'article 115 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut, lorsqu'elle estime qu'un cabinet ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou que la protection du public l'exige, demander au Bureau de décision et de révision de radier son inscription, de la suspendre ou de l'assortir de restrictions ou de conditions. Elle peut, en plus, demander au Bureau d'imposer au cabinet une pénalité pour un montant qui ne peut excéder 2 000 000 \$.

Toutefois, l'Autorité peut suspendre l'inscription d'un cabinet, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$, lorsque celui-ci ne respecte pas les conditions

des articles 81, 82, 83 et 103.1 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de document prévue par règlement. Elle peut également radier l'inscription d'un cabinet lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions de l'article 82 ou des articles 81, 83 et 103.1, lorsqu'il s'agit de récidive dans ces derniers cas. »;

**CONSIDÉRANT** l'article 82 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un cabinet ne peut agir dans une discipline que par l'entremise d'un représentant pour lequel il a satisfait aux exigences prévues aux articles 74, 76 et 77.

Une personne morale qui ne respecte pas les dispositions du premier alinéa ne peut réclamer ni recevoir de rémunération pour les produits qu'elle a alors vendus ou les services qu'elle a rendus. »;

**CONSIDÉRANT** l'article 83 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un cabinet doit, tant qu'il est inscrit, maintenir une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement, pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, acquitter la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin. Il doit aussi s'assurer que tout représentant qui agit pour son compte sans être un de ses employés est couvert par une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, qu'il a acquitté la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin. »

**CONSIDÉRANT** l'article 127 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un cabinet dont l'inscription est radiée ou retirée pour une discipline donnée doit céder les dossiers, livres et registres afférents à cette discipline à un cabinet, une société autonome ou un représentant autonome inscrit dans cette même discipline. Il en avise préalablement l'Autorité par écrit.

L'Autorité peut s'opposer à cette cession ou la subordonner aux conditions qu'elle juge appropriées.

Plutôt que de céder ses dossiers, livres et registres, un cabinet peut, avec l'autorisation de l'Autorité, en disposer autrement.

Lorsque le cabinet refuse de procéder à la cession ou à la disposition de ses dossiers, livres ou registres, l'Autorité prend possession de ceux-ci et statue sur la façon dont elle en dispose. »;

**CONSIDÉRANT** l'article 10 du *Règlement relatif à l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome et d'une société autonome*, qui se lit comme suit :

« Pour maintenir son inscription, un cabinet, un représentant autonome ou une société autonome doit :

(...)

2° dans les 45 jours de la demande de l'Autorité, lui transmettre annuellement :

a) sauf pour l'assureur qui entend agir par l'entremise d'experts en sinistre à son emploi, une preuve du maintien de l'assurance de responsabilité conforme aux

exigences du Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome;

b) dans le cas d'un cabinet, une preuve que tout représentant qui agit pour son compte sans être à son emploi est couvert par une assurance de responsabilité conforme aux exigences du Règlement sur l'exercice des activités des représentants;

c) dans le cas d'un cabinet qui agit par l'entremise d'un courtier en assurance de dommages autorisé à agir à titre de courtier spécial, une copie du cautionnement conforme aux exigences du Règlement sur le courtage spécial en assurance de dommages;

d) dans le cas d'un cabinet qui agit par l'entremise d'un représentant en valeurs mobilières, une copie des états financiers de son dernier exercice financier, vérifiés et signés par deux administrateurs ou par l'administrateur unique, le cas échéant, et une confirmation indiquant tout changement survenu dans le capital émis de la personne morale, le cas échéant;

e) une liste à jour, par discipline, des nom et adresse résidentielle des représentants par l'entremise desquels le cabinet ou la société autonome exerce ses activités en indiquant, dans le cas d'un cabinet, ceux qui sont à son emploi et ceux qui agissent pour son compte sans être à son emploi et, dans le cas d'une société, ceux qui sont ses associés et ceux qui sont à son emploi;

f) le cas échéant, les nom et adresse résidentielle de toutes les personnes qui sont à son emploi et qui sont visées par l'article 547 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers;

g) une déclaration signée par chacun des administrateurs et dirigeants du cabinet ou des associés d'une société autonome, selon le cas, confirmant s'ils sont dans l'une des situations visées au paragraphe 16 de l'article 2 ou au paragraphe 10 de l'article 6;

h) le cas échéant, une déclaration signée par le représentant autonome ou, dans le cas d'un cabinet ou d'une société autonome, par la personne autorisée à signer la demande d'inscription confirmant qu'il n'est survenu aucun changement de circonstances affectant la véracité des renseignements fournis à l'Autorité;

(...). »;

**CONSIDÉRANT** l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, qui se lit comme suit :

« L'autorité administrative ne peut prendre une ordonnance de faire ou de ne pas faire ou une décision défavorable portant sur un permis ou une autre autorisation de même nature, sans au préalable :

1° avoir informé l'administré de son intention ainsi que des motifs sur lesquels celle-ci est fondée;

2° avoir informé celui-ci, le cas échéant, de la teneur des plaintes et oppositions qui le concernent;

3° lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations et, s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier.



(...). »

**CONSIDÉRANT** la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que la LDPSF et ses règlements soient respectés;

**Il convient pour l'Autorité de :**

**RADIER** l'inscription à titre de cabinet de 158056 Canada inc. dans la discipline de l'assurance de dommages;

**ORDONNER** à 158056 Canada inc. d'informer par écrit l'Autorité de la manière dont il entend disposer de ses dossiers clients, livres et registres (les « dossiers »), et ce, dans les quinze (15) jours de la signification de la présente décision;

**Dans l'éventualité où l'Autorité se déclare satisfaite de la manière dont le cabinet 158056 Canada inc. entend disposer de ses dossiers :**

**ORDONNER** la remise des dossiers au nouvel acquéreur, à l'assureur ou au consommateur concerné, au plus tard **dans les quarante-cinq (45) jours suivant la réponse de l'Autorité;**

**Dans l'éventualité où l'Autorité ne se déclare pas satisfaite de la manière dont le cabinet 158056 Canada inc. entend disposer de ses dossiers :**

**ORDONNER** à 158056 Canada inc. de remettre, dans les trente (30) jours suivant la réponse de l'Autorité, tous ses dossiers à la personne et l'endroit désignés par l'Autorité.

**Et, par conséquent, que 158056 Canada inc. :**

**Cesse** d'exercer ses activités.

**La décision prend effet immédiatement et est exécutoire malgré appel.**

Fait le 4 mai 2011.

Claude Prévost, CA  
Directeur général adjoint aux services aux entreprises

**\* Le paiement de la pénalité imposée doit être expédié à l'adresse suivante : Autorité des marchés financiers, M<sup>me</sup> Claudia Maschis, analyste au Service de la conformité, 2640, boulevard Laurier, bureau 400, Québec (Québec) G1V 5C1. Le chèque doit être libellé à l'ordre de l'Autorité des marchés financiers.**

### 3.7.2 BDR

Les décisions prononcées par le Bureau de décision et de révision sont publiées à la section 2.2 du bulletin.

### 3.7.3 OAR

**Veillez noter que les décisions rapportées ci-dessous peuvent faire l'objet d'un appel, selon les règles qui leur sont applicables.**

### 3.7.3.1 Comité de discipline de la CSF

# COMITÉ DE DISCIPLINE

## CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : CD00-0832

DATE : 17 mai 2011

---

LE COMITÉ : M <sup>e</sup> François Folot	Président
M <sup>me</sup> Marie Guédo, Pl. Fin.	Membre
M <sup>me</sup> Catherine Felber, A.V.C., Pl. Fin.	Membre

---

**M<sup>e</sup> CAROLINE CHAMPAGNE**, ès qualités de syndique de la Chambre de la sécurité financière

Partie plaignante

c.

**M. ALEXANDER STEPIN**, conseiller en sécurité financière et représentant en plans de bourses d'études (certificat 176 499)

Partie intimée

---

### DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

---

[1] Le 24 février 2011, le comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière s'est réuni au siège social de la Chambre sis au 300, rue Léo-Pariseau, bureau 2600, Montréal, et a procédé à l'audition d'une plainte disciplinaire portée contre l'intimé ainsi libellée :

#### LA PLAINTÉ

« M.Z.

1. À Montréal, le ou vers le 2 février 2008, alors qu'il faisait souscrire M.Z. à une proposition pour l'émission du contrat d'assurance vie 04-4585366-6 auprès d'Industrielle Alliance, laquelle était susceptible d'entraîner le remplacement, la

CD00-0832

PAGE : 2

résiliation ou la réduction des bénéfices du contrat d'assurance vie no F777,412-9 émis par Financière Sun Life, l'intimé n'a pas rempli en même temps que la proposition d'assurance le préavis de remplacement requis, contrevenant ainsi aux articles 22(2) et 22(3) du *Règlement sur l'exercice des activités des représentants* (R.R.Q., c. D-9.2, r. 10);

2. À Montréal, le ou vers le 2 février 2008, l'intimé a contrefait ou incité un tiers à contrefaire la signature de M.Z. sur le préavis de remplacement no 341765 touchant la police d'assurance vie no F777 412-9 émis par la Financière Sun Life, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 11 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, r.1.01);

**A.Z.**

3. À Montréal, le ou vers le 2 février 2008, alors qu'il faisait souscrire A.Z. à une proposition pour l'émission du contrat d'assurance vie 00-4585450-7 auprès d'Industrielle Alliance, laquelle était susceptible d'entraîner le remplacement, la résiliation ou la réduction des bénéfices du contrat d'assurance vie no F777,411-1 émis par Financière Sun Life, l'intimé n'a pas rempli en même temps que la proposition d'assurance le préavis de remplacement requis, contrevenant ainsi aux articles 22(2) et 22(3) du *Règlement sur l'exercice des activités des représentants* (R.R.Q., c. D-9.2, r. 10);

4. À Montréal, le ou vers le 2 février 2008, l'intimé a contrefait ou incité un tiers à contrefaire la signature d'A.Z. sur le préavis de remplacement numéro 341764 touchant la police d'assurance vie no F777 411-1 émis par la Financière Sun Life, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 11 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, r.1.01). »

[2] D'entrée de jeu, l'intimé qui se représentait lui-même enregistra un plaidoyer de culpabilité à l'égard de tous et chacun des quatre (4) chefs d'accusation contenus à la plainte.

[3] Après l'enregistrement de son plaidoyer, les parties présentèrent au comité leurs preuve et représentations sur sanction.

CD00-0832

PAGE : 3

**PREUVE DES PARTIES**

[4] Au plan de la preuve, alors que la plaignante déposa sous les cotes SP-1 à SP-11 l'essentiel de la documentation recueillie lors de son enquête, l'intimé soumit un seul document sous la cote SI-1. Les parties ne firent entendre aucun témoin.

[5] Elles soumièrent ensuite leurs représentations.

**REPRÉSENTATIONS DE LA PLAIGNANTE**

[6] La plaignante, par l'entremise de son procureur, débuta ses représentations en décrivant le contexte factuel rattaché aux infractions reprochées à l'intimé, référant alors, tout en les commentant, aux pièces produites sous les cotes SP-1 à SP-11.

[7] Elle indiqua ensuite qu'à l'égard de chacun des chefs 1 et 3, elle réclamait la condamnation de l'intimé au paiement d'une amende de 3 000 \$ (au total 6 000 \$) et qu'à l'égard de chacun des chefs 2 et 4, elle réclamait la radiation temporaire de ce dernier pour une période d'un (1) mois à être purgée de façon concurrente. Elle suggéra de plus qu'il soit condamné au paiement des déboursés.

[8] Elle souligna qu'il s'agissait de « recommandations communes » des parties.

[9] Signalant ensuite les éléments aggravants au dossier, elle insista d'abord sur l'importance objective des infractions commises par l'intimé.

[10] Relativement aux infractions mentionnées aux chefs 1 et 3, elle invoqua les dispositions législatives en cause, indiquant que l'obligation de procéder à un préavis

CD00-0832

PAGE : 4

de remplacement était une règle édictée pour la protection du public à laquelle le représentant « ne pouvait se soustraire ».

[11] À l'égard des infractions mentionnées aux chefs 2 et 4, elle souligna que lesdits chefs faisaient état de contrefaçons de signatures de clients, affirmant que de telles infractions « ne pouvaient être tolérées » dans la profession.

[12] Passant ensuite aux facteurs atténuants, elle mentionna :

- a) le plaidoyer de culpabilité de l'intimé et la reconnaissance par ce dernier de ses fautes;
- b) l'absence de sa part d'intentions malveillantes ou frauduleuses ainsi que l'absence de préjudice causé aux consommateurs;
- c) au moment de la commission des infractions, sa faible expérience au sein de la profession;
- d) sa coopération avec l'enquêteur du bureau de la syndique, son absence d'antécédents disciplinaires et ce qu'elle qualifia chez lui, de dure leçon apprise.

[13] Elle termina en citant à l'appui de ses recommandations plusieurs décisions antérieures du comité<sup>1</sup>, prenant soin de les résumer et comparant notamment les faits y rapportés à ceux en l'espèce.

---

<sup>1</sup> *Me Micheline Rioux c. Denis Boisvert*, dossier CD00-0557, décisions sur culpabilité en date du 16 mai 2006 et sur sanction en date du 3 août 2006; *Me Micheline Rioux c. Pierre Berry*, CD00-0636, décision sur culpabilité et sanction en date du 8 novembre 2007; *Me Micheline Rioux c. François Binet*, CD00-0623, décisions en date du 4 juin 2007 sur culpabilité et du 20 février 2008 sur sanction; *Venise Levesque c. Jean Larochelle*, CD00-0728, décisions sur culpabilité en date du 10 novembre 2009 et du 30 novembre 2010 sur sanction; *Me Micheline Rioux c. Marc-André Trottier*, CD00-0370, décision de correction en date du 9 avril 2002 et décision du 25 février 2002 sur culpabilité et sanction; *Me Micheline Rioux c. Brigitte Chamberland*, CD00-0418, décisions sur culpabilité en date du 11 octobre 2002 et sur sanction en date du 17 juillet 2003; *Me Micheline Rioux c. Linda Marleau*, CD00-0537, décisions sur culpabilité en date du 3 mars 2005 et sur sanction en date du 17 octobre 2005; *Venise Levesque c. Norman Burns*, CD00-0731, décisions sur culpabilité en date du 15 juin 2009 et sur sanction en date du 1<sup>er</sup> mars 2010.

CD00-0832

PAGE : 5

**REPRÉSENTATIONS DE L'INTIMÉ**

[14] L'intimé débuta ses représentations en déclarant qu'il a toujours été motivé par l'intérêt de ses clients.

[15] Il affirma ensuite que si en l'espèce il leur avait fait souscrire de nouvelles polices d'assurance-vie, c'était d'abord à leur bénéfice.

[16] Il signala que lors de la souscription desdites polices il avait débuté la préparation des préavis de remplacement avec eux mais n'avait pu les terminer. Il mentionna qu'il avait alors décidé de les emporter pour les compléter. Il déclara qu'il croyait pouvoir les faire signer par la suite par les clients.

[17] C'est ainsi qu'il aurait communiqué avec ces derniers peu après afin d'obtenir leur signature sur les préavis de remplacement complétés. Il aurait toutefois été avisé que cela ne serait pas possible, notamment parce que M. Z, un camionneur, était souvent sur la route et qu'il « ne fallait pas penser » qu'il puisse se déplacer pour signer les documents. Selon l'intimé, les clients lui auraient alors suggéré de « signer les documents pour eux » et c'est ce qu'il aurait fait.

[18] Il termina en mentionnant son accord aux sanctions recommandées par la plaignante, mais réclama un délai de vingt-quatre (24) mois pour le paiement des amendes, invoquant notamment qu'ayant dû consolider des dettes importantes il devait acquitter celles-ci au moyen de paiements mensuels égaux de 330 \$, ce qui grevait lourdement son budget.



CD00-0832

PAGE : 6

[19] Au soutien de sa demande, il indiqua qu'il était marié, qu'il avait un fils étudiant et qu'il était le seul gagne-pain de la famille. Il indiqua avoir l'an dernier déclaré au fisc des revenus de l'ordre de 30 000 \$ et prévoir vraisemblablement déclarer des revenus légèrement supérieurs pour l'année 2010, soit environ 35 000 \$.

### **Représentations additionnelles de la plaignante**

[20] Questionnée relativement au délai de vingt-quatre (24) mois réclamé par l'intimé pour le paiement des amendes, la plaignante déclara ne pas s'objecter à celui-ci.

[21] Interrogée relativement à la publication de la décision, elle indiqua que compte tenu des circonstances particulières de l'affaire, exceptionnellement, elle ne réclamait pas une telle publication.

### **MOTIFS ET DISPOSITIF**

[22] L'intimé n'a aucun antécédent disciplinaire.

[23] Selon la documentation provenant de l'Autorité des marchés financiers, il aurait débuté dans la distribution de produits d'assurance de personnes le 6 décembre 2007.

[24] Les infractions qui lui sont reprochées datent du 2 février 2008, soit à peine quelques mois après qu'il ait débuté l'exercice de la profession.

[25] Il a collaboré à l'enquête de la syndique, a admis ses fautes et a plaidé coupable à la première occasion à chacun des chefs d'accusation portés contre lui.

CD00-0832

PAGE : 7

[26] Les infractions qui lui sont reprochées ne concernent qu'un seul événement, à l'endroit d'un seul couple de consommateurs et aucun préjudice n'a été causé à ces derniers.

[27] L'intimé ne paraît pas avoir été animé d'une intention malveillante. S'il a fait défaut de compléter les préavis de remplacement en présence de ses clients et a par la suite imité leur signature, cela semble avoir été simplement pour s'éviter ou leur éviter des démarches inutiles.

[28] Ses fautes vont néanmoins au cœur de l'exercice de la profession. Leur gravité objective est indéniable.

### **Chefs numéros 1 et 3**

[29] Sous ces chefs, l'intimé s'est reconnu coupable du défaut de remplir, en même temps que les propositions d'assurance en cause, les préavis de remplacement requis par les dispositions des articles 22(2) et 22(3) du *Règlement sur l'exercice des activités des représentants*.

[30] Ces dispositions législatives visent d'abord la protection du public. Le représentant qui y contrevient commet donc une faute sérieuse.

### **Chefs numéros 2 et 4**

[31] Sous ces chefs, l'intimé s'est reconnu coupable d'avoir contrefait la signature de ses clients sur les préavis de remplacement précités.

CD00-0832

PAGE : 8

[32] Or, tel que le comité l'a indiqué à plusieurs reprises, l'acte de contrefaire la signature d'un client et de l'utiliser par la suite est dans tous les cas une faute importante.

[33] Dans l'affaire *Maurice Brazeau c. Micheline Rioux*<sup>2</sup>, la Cour du Québec a indiqué : « Le fait d'imiter des signatures et de les utiliser est en soi un geste grave qui justifie une période de radiation. Cette période de radiation sera plus ou moins longue toutefois, selon que la personne concernée pose ces gestes avec une intention frauduleuse ou non. »<sup>3</sup>

#### **Recommandations conjointes des parties**

[34] Par ailleurs, en l'instance les parties ont soumis au comité ce qu'elles ont qualifié de « recommandations communes » sur sanction.

[35] Dans l'arrêt *Douglas*<sup>4</sup>, la Cour d'appel du Québec a clairement indiqué la marche à suivre lorsque les parties sont parvenues à s'entendre pour présenter au tribunal des recommandations conjointes. Elle y a indiqué que celles-ci ne devraient être écartées que si le tribunal les juge inappropriées, déraisonnables, contraires à l'intérêt public ou est d'avis qu'elles sont de nature à discréditer l'administration de la justice<sup>5</sup>.

<sup>2</sup> *Maurice Brazeau c. Micheline Rioux*, Cour du Québec numéro 500-22-017059-050.

<sup>3</sup> Cette décision de la Cour du Québec a été citée à plusieurs reprises par le comité de discipline, notamment dans les décisions rendues dans les affaires *Di Fabio*, *Boucher* et *Jarry*.

<sup>4</sup> *R. c. Douglas*, 2002 162 C.C.C. 3<sup>rd</sup> (37).

<sup>5</sup> Ce principe a été repris par le Tribunal des professions à quelques reprises. Voir à cet effet *Maurice Malouin c. Maryse Laliberté*, dossier 760-07-000001-010, décision en date du 7 mars 2002. Voir aussi *Mathieu c. Dentistes*, 2004 QCTP 027.

CD00-0832

PAGE : 9

[36] En l'espèce, après une analyse attentive du dossier, le comité n'est pas en mesure d'identifier de motifs suffisamment importants qui le justifieraient d'écarter les recommandations conjointes des parties. Il entend donc les suivre.

[37] Par ailleurs, l'intimé a réclamé, sans que sa demande ne soit contestée, que lui soit accordé un délai de vingt-quatre (24) mois pour le paiement des amendes.

[38] Or ce dernier, âgé de 54 ans, agit comme seul soutien d'une famille composée de son épouse et d'un fils étudiant. Ses revenus annuels sont de l'ordre de 30 000 \$ à 35 000 \$ et sa situation financière est relativement précaire.

[39] Dans de telles circonstances et en l'absence de contestation, le comité est d'avis qu'il y a lieu d'accorder sa demande.

[40] Enfin relativement à la publication de la décision, compte tenu de l'ensemble des circonstances propres à ce dossier, conservant à l'esprit que les parties y ont formulé des « recommandations communes » et que la plaignante ne l'a pas réclamée, exceptionnellement, le comité se dispensera d'ordonner celle-ci.

**PAR CES MOTIFS, le comité de discipline :**

**PREND ACTE** du plaidoyer de culpabilité de l'intimé sur chacun des quatre (4) chefs d'accusation contenus à la plainte;

**DÉCLARE** l'intimé coupable de chacun des quatre (4) chefs d'accusation contenus à la plainte;

CD00-0832

PAGE : 10

**ET, PROCÉDANT SUR SANCTION :****Sur chacun des chefs 1 et 3 :****CONDAMNE** l'intimé au paiement d'une amende de 3 000 \$ (total 6 000 \$);**Sur chacun des chefs 2 et 4 :****ORDONNE** la radiation temporaire de l'intimé pour une période d'un (1) mois à être purgée de façon concurrente;**ACCORDE** à l'intimé un délai de vingt-quatre (24) mois pour effectuer le paiement des amendes;**CONDAMNE** l'intimé au paiement des déboursés, y compris les frais d'enregistrement conformément aux dispositions de l'article 151 du *Code des professions*, L.R.Q. chap. C-26;**DISPENSE** la secrétaire du comité de discipline de la publication de la décision.

CD00-0832

PAGE : 11

(s) François Folot  
M<sup>e</sup> FRANÇOIS FOLOT  
Président du comité de discipline

(s) Marie Guédo  
M<sup>me</sup> MARIE GUÉDO, Pl. Fin.  
Membre du comité de discipline

(s) Catherine Felber  
M<sup>me</sup> CATHERINE FELBER, A.V.C., Pl. Fin.  
Membre du comité de discipline

M<sup>e</sup> Véronique Poirier  
TERRIEN COUTURE  
Procureurs de la partie plaignante

L'intimé se représente lui-même.

Date d'audience : 24 février 2011

**COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ**

### 3.7.3.2 Comité de discipline de la ChAD

Aucune information.

### 3.7.3.3 OCRCVM

Aucune information.

### 3.7.3.4 Bourse de Montréal Inc.

Aucune information.

### 3.8 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.



# 4.

## Indemnisation

---

- 4.1 Avis et communiqués
  - 4.2 Réglementation
  - 4.3 Autres consultations
  - 4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers
  - 4.5 Fonds d'assurance-dépôts
  - 4.6 Autres décisions
-

#### 4.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 4.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

### 4.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

#### 4.4 FONDS D'INDEMNISATION DES SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

## 4.5 FONDS D'ASSURANCE-DÉPÔTS

Aucune information.

## 4.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

# 5.

## Institutions financières

---

- 5.1 Avis et communiqués
  - 5.2 Réglementation et lignes directrices
  - 5.3 Autres consultations
  - 5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers
  - 5.5 Sanctions administratives
  - 5.6 Autres décisions
-



## 5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

### 5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

## 5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

### 5.4.1 Assureurs

#### La Société d'assurance-vie des femmes (autre nom utilisé par Woman's Life Insurance Society)

Avis d'annulation de permis

*Loi sur les assurances*, L.R.Q., c. A-32

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers annule le permis d'assureur de La Société d'assurance-vie des femmes en conformité avec la *Loi sur les assurances*, L.R.Q., c. A 32.

Cette annulation est effectuée à la suite de la cessation des affaires au Canada de La Société d'assurance-vie des femmes.

Le siège de l'assureur est situé au 1338 Military Street, Box 5020 - Port Huron, Michigan, 48061 U.S.A.

Le représentant principal au Québec est monsieur René Vallerand, de Donati Maisonneuve, dont l'établissement d'affaires est situé au 625, avenue Président-Kennedy Ouest, bureau 1111, Montréal (Québec) H3A 1K2.

À partir de la date de la signature de cet avis, La Société d'assurance-vie des femmes n'est plus autorisée à exercer, au Québec, ses activités dans le domaine des assurances.

Fait le 17 mai 2011

La surintendante de l'encadrement  
de la solvabilité,

Danielle Boulet

### 5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

Aucune information.

### 5.4.3 Coopératives de services financiers

#### MODIFICATIONS CONSTITUTIVES

##### FUSION

	Date de fusion		
	Année	Mois	Jour

Caisse Desjardins Les Méandres et  
Caisse Desjardins de Charlemagne et  
Caisse populaire St-Paul-l'Ermitte et  
Caisse populaire Desjardins de Repentigny  
ont fusionné pour devenir  
Caisse Desjardins Pierre-Le Gardeur

2011	05	01
------	----	----

## 5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

## 5.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

# 6.

## Marchés des valeurs et des instruments dérivés

---

- 6.1 Avis et communiqués
  - 6.2 Réglementation et instructions générales
  - 6.3 Autres consultations
  - 6.4 Sanctions administratives pécuniaires
  - 6.5 Interdictions
  - 6.6 Placements
  - 6.7 Régime de l'autorité principale
  - 6.8 Offres publiques
  - 6.9 Information sur les valeurs en circulation
  - 6.10 Autres décisions
  - 6.11 Annexes et autres renseignements
-

## 6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.



## 6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Aucune information.

### 6.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

## 6.4 Sanctions administratives pécuniaires

L'Autorité des marchés financiers publie dans cette section la liste des sanctions administratives pécuniaires. Les décisions de révision des sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs ainsi qu'aux initiés sont publiées à la section 6.4.3, distinctement des sections 6.4.1 et 6.4.2 qui contiennent les décisions initiales imposées à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières* (« LVM ») ou encore, les articles 96 à 98 ou 102 de cette même loi. (274.1 LVM / 271.13, 271.14 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

### 6.4.1 - Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs assujettis à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 *Loi sur les valeurs mobilières* et 271.13 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

#### 271.13 RVM.

Tout émetteur assujetti qui contrevient à une disposition du titre III de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déposer un document d'information périodique, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par document pour chaque jour ouvrable au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$ au cours d'un même exercice financier de l'Autorité.

#### 271.15 RVM.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.13 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau produit ci-dessous indique le nom de l'émetteur concerné, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
----------	--------------	------------------	----------------

Aucune information

## 6.4.2 - Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux initiés suivant leur défaut de respecter l'une des dispositions des articles 96 à 98 ou 102 de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 Loi sur les valeurs mobilières et 271.14 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

### 271.14.

Tout initié ou dirigeant réputé initié qui contrevient à une disposition des articles 96 à 98 ou 102 de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déclarer son emprise sur des titres ou une modification à cette emprise, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$.

### 271.15.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.14 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau ci-dessous indique le nom de l'initié concerné, le nom de l'émetteur à l'égard duquel il n'a pas fait la déclaration requise, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
BALAGNA, JEFFREY ANDREW	GROUPE AEROPLAN INC.	20110010854-1	2011-05-18	1 600,00 \$
COLEMAN, JAMES HAYWARD	CORPORATION OR SULLIDEN LTEE	20110010856-1	2011-05-18	700,00 \$
GROUPE QUÉBEC CANADA NATURE INC.	CORPORATION POURVOYEURS MONDIAUX SAFARI NORDIK	20110010857-1	2011-05-18	400,00 \$

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
JOHNSTON, DAVID WILLIAM	GROUPE AEROPLAN INC.	20110010855-1	2011-05-18	1 600,00 \$

### 6.4.3 - Décisions de révision

Les tableaux ci-dessous présentent les informations relatives aux décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires.

Il s'agit plus particulièrement des cas où l'Autorité, dans le cadre d'un processus de révision, a décidé de maintenir, de réduire ou encore d'annuler le montant de la sanction administrative pécuniaire précédemment imposée.

#### 6.4.3.1 - Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les émetteurs assujettis.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
----------	--------------	------------------	-----------------------------	----------------

Aucune information

#### 6.4.3.2 - Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les initiés.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
-----------------	----------	--------------	------------------	-----------------------------	----------------

Aucune information

## 6.5 INTERDICTIONS

Aucune information.

## 6.6 PLACEMENTS

### 6.6.1 Visas de prospectus

#### 6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
East Asia Energy Corporation	12 mai 2011	Colombie-Britannique
Fonds Claymore Advantaged Convertible Bond ETF	16 mai 2011	Ontario
George Weston Limitée	16 mai 2011	Ontario
Gibson Energy Inc.	13 mai 2011	Alberta
Horizons BetaPro ETFs II	18 mai 2011	Ontario
FNB Horizons BetaPro COMEX® Or à rendement inverse		
FNB Horizons BetaPro COMEX® Argent à rendement inverse		
FNB Horizons BetaPro COMEX® écart or-acheteur/argentvendeur		
FNB Horizons BetaPro COMEX® écart argent-acheteur/or-vendeur		
Neo Material Technologies Inc.	18 mai 2011	Ontario
Sherritt International Corporation	19 mai 2011	Ontario

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Canso Credit Income Fund	17 mai 2011	Ontario
Chemtrade Logistics Income Fund	18 mai 2011	Ontario
Encana Corporation	18 mai 2011	Alberta
Fonds Claymore ETF	16 mai 2011	Ontario
Claymore Canadian Fundamental Index ETF		
Claymore US Fundamental Index ETF		
Claymore International Fundamental Index ETF		
Claymore Japan Fundamental Index ETF C\$ hedged		
Claymore S&P/TSX Canadian Dividend ETF		
Claymore Global Monthly Advantaged Dividend ETF		
Claymore S&P/TSX CDN Preferred Share ETF		
Claymore S&P US Dividend Growers ETF (auparavant Claymore US Dividend Growers ETF)		
Claymore Oil Sands Sector ETF		
Claymore S&P/TSX Global Mining ETF		
Claymore S&P Global Water ETF		
Claymore Global Real Estate ETF		
Claymore Global Infrastructure ETF		
Claymore Global Agriculture ETF		
Claymore BRIC ETF		
Claymore Broad Emerging Markets ETF		
Claymore China ETF		
Claymore Small-Mid Cap BRIC ETF		



Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Claymore Balanced Income CorePortfolio <sup>MC</sup> ETF		
Claymore Balanced Growth CorePortfolio <sup>MC</sup> ETF		
Claymore Canadian Balanced Income CorePortfolio <sup>MC</sup> ETF		
Claymore Conservative CorePortfolio <sup>MC</sup> ETF		
Claymore Advantaged Canadian Bond ETF		
Claymore Advantaged High-Yield Bond ETF		
Claymore Inverse 10 Yr Government Bond ETF		
Claymore 1-5 Yr Laddered Government Bond ETF		
Claymore 1-5 Yr Laddered Corporate Bond ETF		
Claymore 1-10 Yr Laddered Government Bond ETF		
Claymore 1-10 Yr Laddered Corporate Bond ETF		
Claymore Advantaged Short Duration High Income ETF ( <i>auparavant Claymore Short Duration High Income ETF</i> )		
Fonds Sprott	16 mai 2011	Ontario
Fonds d'actions canadiennes Sprott,		
Fonds de rendement diversifié Sprott		
Fonds aurifère et de minéraux précieux Sprott		
Fonds énergie Sprott		
Fonds de croissance Sprott		
Fonds d'obligations à court terme Sprott		
Fonds d'actions petite capitalisation Sprott		
Fonds toutes capitalisations Sprott		
Fonds équilibré tactique Sprott		
Fonds Tradex	16 mai 2011	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Tradex Fonds d'obligations Tradex Fonds d'actions Limitée Tradex Fonds d'actions mondiales		
NAL Energy Corporation	12 mai 2011	Alberta
NexJ Systems Inc.	12 mai 2011	Ontario
XTF CAPITAL – Fonds négociés en bourse	17 mai 2011	Ontario
Can-60 Income ETF Can-Financials Income ETF Can-Energy Income ETF Can-Materials Income ETF		

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds imaxx <sup>MC</sup> AEGON	13 mai 2011	Ontario
Fonds d'actions mondiales de croissance imaxx Fonds d'actions américaines de croissance imaxx		
Nova Scotia Power Incorporated	18 mai 2011	Nouvelle-Écosse

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Nationale du Canada	24 février 2011	14 mai 2010
Banque Royale du Canada	11 mai 2011	23 septembre 2009

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet [www.canlii.org/fr/advancedsearch.html](http://www.canlii.org/fr/advancedsearch.html), à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

#### 6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* (« Règlement 45-106 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

## SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
ABRY Partners VII, L.P.	2011-04-29	parts	2 845 800 \$	1	0	2.3
Afri-Can, Société de minéraux marins	2011-04-25	680 000 bons de souscription	S.O.	3	1	2.30
Afri-Can, Société de minéraux marins	2011-04-25	1 952 500 bons de souscription	S.O.	13	2	2.30
Alix Resources Corp.	2011-04-21	6 900 000 unités	1 725 000 \$	1	32	2.3 / 2.5
Apella Resources Inc.	2011-04-28	525 000 unités	210 000 \$	15	0	2.3
Apogee Silver Ltd.	2011-05-03	89 400 000 actions ordinaires	25 032 000 \$	4	161	2.3
Arcos Dorados Holdings Inc.	2011-04-19	535 000 actions de catégorie A	8 704 825 \$	2	4	2.3
AT&T Inc.	2011-04-29	billets	2 840 621 \$	1	0	2.3
Australia and New Zealand Banking Group Limited	2011-04-28	billets	250 000 000 \$	2	20	2.3
Banque Royale du Canada	2011-04-20	billets	504 772 \$	5	1	2.3
Caledonian Royalty Corporation	2011-04-27	135 000 unités	1 350 000 \$	1	2	2.3
Canamex Resources Corp.	2011-04-29	1 500 000 unités	262 500 \$	5	6	2.3
Carube Resources Inc.	2011-04-21	3 260 000 actions ordinaires	652 000 \$	2	27	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Chemaphor Inc.	2011-04-29	5 860 000 actions ordinaires et 2 930 000 bons de souscription	586 000 \$	25	10	2.3
China Opportunity Inc.	2011-04-29	21 000 000 d'actions ordinaires	12 600 000 \$	11	47	2.3 / 2.10
Colwood City Centre Limited Partnership	2011-04-25 au 2011-04-29	455 000 billets	455 000 \$	2	6	2.3 / 2.9 / 2.10
Corporation Groupe Mercator Transport	2011-04-26	1 875 000 actions ordinaires	750 000 \$	1	0	2.10
Corporation Minière Golden Share	2011-04-20	17 910 000 actions ordinaires et 17 455 000 bons de souscription	3 600 200 \$	0	11	2.3
Critical Outcome Technologies Inc.	2011-04-21	2 160 000 unités	345 600 \$	1	8	2.3
Eacom Timber Corporation	2011-04-20	69 122 500 actions ordinaires	34 561 250 \$	1	24	2.3 / 2.10
Earth Energy Resources Inc.	2011-04-11	10 500 000 actions ordinaires et 5 250 000 bons de souscription	12 600 000 \$	1	155	2.3
Énergie Forest Gate Inc.	2011-04-11	4 015 909 actions ordinaires et 4 015 909 bons de souscription	441 750 \$	1	1	2.3
Enersource Corporation	2011-04-29	débetures de série A et débetures de série B	320 000 000 \$	9	21	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
ePals Finance Corp.	2011-04-28	35 937 500 reçus de souscription	23 000 000 \$	1	134	2.3
Exploration Aurtois inc.	2011-05-05	3 580 000 unités	447 500 \$	20	0	2.3 / 2.5
Fonds de Construction Centria Capital, s.e.c.	2011-04-20	156 897 parts de catégorie A	1 500 000 \$	1	0	2.3
Fonds de Démarrage Centria Capital, s.e.c.	2011-04-29	70 000 parts de catégorie A	700 000 \$	1	0	2.3
Fresh Market, inc. (The)	2011-05-03	40 000 actions ordinaires	1 613 300 \$	1	0	2.3
Glen Eagle Resources Inc.	2011-04-21	5 500 000 actions ordinaires et 5 500 000 bons de souscription	1 100 000 \$	4	11	2.3 / 2.24
HedgeForum Ivory, Ltd.	2011-04-21	parts	234 975 \$	1	0	2.3
InfraReDx Inc.	2011-04-15	12 178 087 actions privilégiées de série E et 3 653 420 bons de souscription	7 259 253 \$	1	14	2.3
IOU Financial Inc.	2011-04-29	2 416 462 unités	966 585 \$	13	19	2.3 / 2.5
ISEE3D Inc.	2011-04-29	2 530 176 bons de souscription	S.O.	6	33	2.3
IteX Corporation	2011-04-21	30 000 actions ordinaires	114 228 \$	1	1	2.5 / 2.7
Leighton Holdings Limited	2011-04-20	4 929 actions ordinaires	112 776 \$	2	0	2.3
Les Vêtements de Sports Gildan Inc.	2011-04-15	30 000 actions ordinaires	1 023 900 \$	0	1	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Lloyds TSB Bank plc	2011-04-21	billets	500 000 000 \$	6	32	2.3
Lyrtech Inc.	2011-04-19	2 973 333 actions ordinaires et 2 973 333 bons de souscription	446 000 \$	12	0	2.3
Member-Partners Solar Energy Limited Partnership	2011-04-11 au 2011-04-14	42 500 parts de société en commandite catégorie A et 460 000 parts de société en commandite catégorie P	502 500 \$	1	7	2.3 / 2.9
MEPT Edgemoor LP	2011-04-15	24 332 parts de société en commandite catégorie B	24 999 \$	1	0	2.3
North American Gem Inc.	2011-04-14	9 838 000 unités accréditatives et 5 940 000 unités	1 183 350 \$	1	63	2.3 / 2.5
Responsys Inc.	2011-04-20	90 000 actions ordinaires	1 028 592 \$	1	1	2.3
Ressources d'Arianne Inc.	2011-04-29	8 000 000 d'unités	8 000 000 \$	10	32	2.3 / 2.5 / 2.10
Ressources d'Arianne Inc.	2011-04-29	1 000 000 d'actions ordinaires accréditatives	1 250 000 \$	43	2	2.3 / 2.5
Ressources Golden Tag Ltée	2011-04-21	5 000 000 d'unités	2 750 000 \$	0	9	2.3
Ressources l'Iledor Inc.	2011-04-11	2 000 000 d'actions ordinaires	100 000 \$	4	0	2.13
Shopmedia Inc.	2011-02-11	37 500 actions ordinaires	7 500 \$	1	0	2.9

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Shopmedia Inc.	2011-02-22 et 2011-02-25	137 500 actions ordinaires	27 500 \$	3	0	2.9
Société Financière Daimler Canada Inc.	2011-04-14	billets	250 000 000 \$	3	12	2.3
Société Financière Daimler Canada Inc.	2011-04-14	billets	500 000 000 \$	9	31	2.3
Supreme Resources Ltd.	2011-04-20	850 000 unités et 2 621 666 unités accréditatives	399 600 \$	4	21	2.3 / 2.5
Tajiri Resources Corp.	2011-04-21	7 000 000 d'unités	700 000 \$	4	53	2.3 / 2.5
Targa Resources Corp.	2011-04-20	175 000 actions ordinaires	5 288 500 \$	1	1	2.3
Wal-Mart Stores Inc.	2011-04-18	billets	14 536 500 \$	1	0	2.3
Wal-Mart Stores Inc.	2011-04-18	billets	24 227 500 \$	1	0	2.3
Walton Silver Crossing Investment Corporation	2011-04-21	99 018 actions ordinaires	990 180 \$	1	38	2.3 / 2.9
Zipcar Inc.	2011-04-19	50 500 actions ordinaires	870 115 \$	2	8	2.3

## SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
-------------------	-------------------	-------------------------------	----------------------------	--------------------------------------	--	--------------------------------------



Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Caisse commune IAGP d'actions canadiennes Défensive	2010-08-05	1 part	10 \$	1	0	2.3
Caisse commune IAGP d'actions canadiennes Qualité	2010-08-05	1 part	10 \$	1	0	2.3
Caisse commune IAGP d'obligations canadiennes – IA et filiales	2010-08-05	1 part	10 \$	1	0	2.3
Caisse commune IAGP de marché monétaire	2010-08-05 au 2010-10-08	10 001 parts	100 010 \$	1	0	2.3
Caisse commune IAGP de marché monétaire - IA et filiales	2010-03-09 au 2010-07-22	250 005,12 parts	2 500 051 \$	1	0	2.3
Camcor Energy Fund VI-A LP	2011-04-21	180 parts de catégorie A	1 800 000 \$	1	4	2.3
CI Signature Canadian Balanced Fund	2010-01-04 au 2010-07-09	11 854,44 parts	576 334,32 \$	1	0	2.3
Invesco Balanced Pool	2010-04-09 au 2011-03-24	190 880,80 parts	2 014 999,96 \$	1	0	2.3
Invesco Canadian Equity Pool	2010-04-01 au 2011-08-16	175 074,78 parts	1 367 798,60 \$	1	1	2.3
Invesco Global Equity Pool	2010-04-13 au 2010-06-10	308 723,40 parts	2 555 853,38 \$	1	1	2.3
Invesco Global Real Estate Pool	2010-12-30	258 664,17 parts	2 944 632,89 \$	2	0	2.3
KBSH Canadian Growth Equity Fund	2010-01-04 au 2010-11-12	16 437,13 parts	854 639,24 \$	1	0	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Lazard Global Listed Infrastructure (Canada) Fund	2010-01-04 au 2010-12-31	3 887,419,37 parts de catégorie B	31 023 249,33 \$	1	6	2.3
Lazard Global Small Cap Equity (Canada) Fund	2010-09-15 2010-09-16 2010-09-28 2010-10-04 2010-11-18	594 651,56 parts de catégorie B	5 990 000 \$	1	0	2.3
Man AHL Diversified (Canada) Fund	2010-01-04 au 2010-12-31	2 345 883,97 parts de catégorie A, F, C, I et G	23 677 197 \$	68	335	2.3 / 2.10
Man Canada Investment Strategies Fund	2010-01-27 au 2010-04-15	145 616,30 parts de catégorie A et P	1 456 163 \$	42	72	2.3. / 2.10
Pier 21 Global Value Pool	2011-04-01 2011-04-29	121 227 parts	1 248 002 \$	2	0	2.3
Red Sky Partners Fund	2010-08-31 2010-09-30	6 448,30 parts	650 000 \$	2	0	2.3
TD Emerald Canadian Bond Pooled Fund Trust	2010-01-01 au 2010-12-31	14 011 728 parts	146 552 526 \$	5	0	2.3
TD Emerald Canadian Equity Market Pooled Fund Trust II	2010-01-01 au 2010-12-31	30 907 parts	263 282 \$	1	0	2.3
TD Emerald Canadian Gouvernement Bond Pooled Fund Trust	2010-01-01 au 2010-12-31	4 709 637 parts	47 043 322 \$	3	0	2.3
TD Emerald Canadian Long Bond Broad Market Pooled Fund Trust	2010-01-01 au 2010-12-31	23 836 858 parts	258 064 420 \$	5	0	2.3
TD Emerald Canadian Long Bond Pooled Fund Trust	2010-01-01 au 2010-12-31	5 284 024 parts	59 593 228 \$	7	0	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
TD Emerald Canadian Real Return Bond Pooled Fund Trust	2010-01-01 au 2010-12-31	4 840 223 parts	63 734 443 \$	4	0	2.3
TD Emerald Global Equity Pooled Fund Trust	2010-01-01 au 2010-12-31	2 877 294 parts	17 369 200 \$	3	0	2.3
TD Emerald Headged US Equity Pooled Fund Trust	2010-01-01 au 2010-12-31	6 581 140 parts	56 135 810 \$	2	0	2.3
TD Emerald Hedged Synthetic International Equity Pooled Fund Trust	2010-01-01 au 2010-12-31	179 587 parts	1 483 418 \$	2	0	2.3
TD Emerald Hedged Synthetic U.S. Equity Pooled Fund Trust	2010-01-01 au 2010-12-31	70 533 parts	440 000 \$	1	0	2.3
TD Emerald Hedged U.S. Equity Pooled Fund Trust	2010-01-01 au 2010-12-31	2 980 865 parts	23 631 889 \$	1	0	2.3
TD Emerald Long Bond Overlay Pooled Fund Trust	2010-01-01 au 2010-12-31	6 171 011 parts	72 849 513 \$	2	0	2.3
TD Emerald Multi-Strategy Long Bond Fund	2010-01-01 au 2010-12-31	2 221 157 parts	21 234 885 \$	2	0	2.3
TD Emerald Pooled U.S. Fund	2010-01-01 au 2010-12-31	9 392 327 parts	157 287 993 \$	7	0	2.3
TD Lancaster Fixed Income Fund II	2010-01-01 au 2010-12-31	5 133 728 parts	69 911 131 \$	7	0	2.3
Trident Global Opportunities Fund	2010-02-26 au 2010-09-30	3 715,06 parts	903 500,40 \$	17	0	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Vertex Fund	2010-01-31 au 2010-12-31	12 617,48 parts de catégorie B et F	454 423,21 \$	5	0	2.3 / 2.10

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

#### 6.6.4 Refus

Aucune information.

#### 6.6.5 Divers

##### Neo Material Technologies Inc.

Vu la demande présentée par Neo Material Technologies Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 12 mai 2011 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir une dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des documents suivants qui seront intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire (le « prospectus provisoire ») que l'émetteur entend déposer le ou vers le 18 mai 2011 (la « dispense demandée ») :

1. Les états financiers annuels vérifiés comparatifs ainsi que le rapport de gestion qui les accompagne pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010;
2. Les états financiers intermédiaires non vérifiés comparatifs ainsi que le rapport de gestion qui les accompagne pour la période terminée le 31 mars 2011;
3. La notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010;  
(collectivement, les « documents visés »);
4. La circulaire de sollicitation de procurations datée du 13 mai 2010 (la « circulaire 2010 »).

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur intégrera par renvoi les documents visés et la circulaire 2010 dans le prospectus provisoire;

2. Entre le dépôt du prospectus provisoire et le dépôt du prospectus simplifié se rapportant au prospectif provisoire (le « prospectus définitif »), l'émetteur déposera la circulaire datée du 11 mai 2011 (la « circulaire 2011 »), laquelle sera réputée intégrée par renvoi dans le prospectus provisoire au moment de son dépôt;
3. L'émetteur intégrera par renvoi la circulaire 2011 dans le prospectus définitif;
4. La circulaire 2011 sera traduite en français et la version française du document sera déposée auprès de l'Autorité au plus tard au moment du dépôt du prospectus définitif;
5. À l'exception de la circulaire 2010, tous les documents pour lesquels une version française est exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec seront traduits.

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que les documents visés et la circulaire 2011 soient traduits en français et que la version française de ces documents soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus définitif.

Fait à Montréal, le 18 mai 2011.

Benoit Dionne  
Chef du Service du financement des sociétés

Décision n°: 2011-FS-0095

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet [www.canlii.org/fr/advancedsearch.html](http://www.canlii.org/fr/advancedsearch.html), à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

## 6.7 RÉGIME DE L'AUTORITÉ PRINCIPALE (RÈGLEMENT 11-101)

La section 6.7 du Bulletin ne contient désormais plus d'information vu l'entrée en vigueur du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport*.

## 6.8 OFFRES PUBLIQUES

### 6.8.1 Avis

Aucune information.

### 6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet [www.canlii.org/fr/advancedsearch.html](http://www.canlii.org/fr/advancedsearch.html), à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

### 6.8.3 Refus

Aucune information.

### 6.8.4 Divers

Aucune information.

## 6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

### 6.9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

Aucune information.

### 6.9.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet [www.canlii.org/fr/advancedsearch.html](http://www.canlii.org/fr/advancedsearch.html), à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

### 6.9.3 Refus

Aucune information.

### 6.9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujéti

#### **Wex Pharmaceuticals Inc.**

En conséquence, l'Autorité révoque l'état d'émetteur assujéti de Wex Pharmaceuticals Inc.

La présente décision prend effet à la date de décision de l'autorité principale.

Décision n°: 2011-FIIC-0121

### 6.9.5 Divers

Aucune information.



## 6.10 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

## 6.11 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

## ANNEXE 1 DÉPÔTS DE DOCUMENTS D'INFORMATION

## RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
ABITIBOWATER INC.	2011-03-31
ACADIAN TIMBER CORP.	2011-03-26
ACTIONS PRIVILEGIEES ENERGIE RENOUVELABLE BROOKFIELD INC.	2011-03-31
ADHEREX TECHNOLOGIES INC.	2011-03-31
ADVANTAGE OIL & GAS LTD.	2011-03-31
AETERNA ZENTARIS INC.	2011-03-31
AINSWORTH LUMBER CO. LTD.	2011-03-31
AKITA DRILLING LTD	2011-03-31
ALACER GOLD CORP.	2011-03-31
ALGONQUIN POWER & UTILITIES CORP.	2011-03-31
ALIMENTS HIGH LINER INCORPOREE (LES)	2011-04-02
ALIMENTS MAPLE LEAF INC. (LES)	2011-03-31
ALLY CREDIT CANADA LIMITEE	2011-03-31
AMERICAN NATURAL ENERGY CORPORATION	2011-03-31
ANDERSON ENERGY LTD.	2011-03-31
ANGIOTECH PHARMACEUTICALS, INC.	2011-03-31
ANGLE ENERGY INC.	2011-03-31
ANOORAQ RESOURCES CORPORATION	2011-03-31
ARC RESOURCES LTD.	2011-03-31
ARTIS REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2011-03-31
AUTOCANADA INC.	2011-03-31
AUTORITE AEROPORTUAIRE DU GRAND TORONTO	2011-03-31
BANQUE HSBC CANADA	2011-03-31
BAYTEX ENERGY CORP.	2011-03-31
BCE INC.	2011-03-31
BELLATRIX EXPLORATION LTD.	2011-03-31
BIONICHE LIFE SCIENCES INC.	2011-03-31
BIRCHCLIFF ENERGY LTD.	2011-03-31
BOARDWALK REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2011-03-31
BORALEX INC.	2011-03-31
BOULANGERIE CANADA BREAD, LIMITEE	2011-03-31
BOYUAN CONSTRUCTION GROUP, INC.	2011-03-31
BPO PROPERTIES LTD.	2011-03-31
BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT INC.	2011-03-31
BROOKFIELD OFFICE PROPERTIES INC.	2011-03-31
C.A. BANCORP INC.	2011-03-31
C&C ENERGIA LTD.	2011-03-31
CAISSE CENTRALE DESJARDINS	2011-03-31
CALLOWAY REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2011-03-31
CANADIAN NATURAL RESOURCES LIMITED	2011-03-31
CANWEL BUILDING MATERIALS GROUP LTD.	2011-03-31
CAPITAL DESJARDINS INC.	2011-03-31
CARDIOME PHARMA CORP.	2011-03-31
CEQUENCE ENERGY LTD.	2011-03-31
CERRO GRANDE MINING CORPORATION	2011-03-31
CHARTWELL SENIORS HOUSING REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2011-03-31
CHINOOK ENERGY INC.	2011-03-31

## RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
CI FINANCIAL CORP.	2011-03-31
CI INVESTMENTS INC.	2011-03-31
CINEPLEX INC.	2011-03-31
CINRAM INTERNATIONAL INCOME FUND	2011-03-31
CIPHER PHARMACEUTICALS INC.	2011-03-31
CONNACHER OIL AND GAS LIMITED	2011-03-31
CONSOLIDATED HCI HOLDINGS CORPORATION	2011-03-31
CORPORATION DE SYSTEMES BRIDGEWATER	2011-03-31
CORPORATION FINANCIERE POWER	2011-03-31
CORPORATION MINIERE NORD ABITIBI	2011-03-31
CORPORATION MINIERE OSISKO	2011-03-31
CORPORATION NORTEL NETWORKS	2011-03-31
CORPORATION PHARMACEUTIQUE NYMOX	2011-03-31
CRESCENT POINT ENERGY CORP.	2011-03-31
DAYLIGHT ENERGY LTD.	2011-03-31
DENBURY RESOURCES INC.	2011-03-31
EAGLE ENERGY TRUST	2011-03-31
ELECTROVAYA INC.	2011-03-31
ENERGIE RENOUVELABLE BROOKFIELD INC.	2011-03-31
ENERPLUS CORPORATION	2011-03-31
ENVOY CAPITAL GROUP INC.	2011-03-31
EQUITABLE GROUP INC.	2011-03-31
EURO RESSOURCES S.A.	2011-03-31
EXCHANGE INCOME CORPORATION	2011-03-31
FIBREK INC.	2011-03-31
FIDUCIE CARTE DE CREDIT OR	2011-03-31
FIDUCIE CARTES DE CREDIT GLOUCESTER	2011-03-31
FIDUCIE D'ACTIFS HSBC CANADA	2011-03-31
FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER DUNDEE	2011-03-31
FIDUCIE SCHOONER	2011-03-31
FIRST CAPITAL REALTY INC.	2011-03-31
FIRST MAJESTIC SILVER CORP.	2011-03-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER COMINAR	2011-03-31
FONDS DE REVENU DU GROUPE DATA	2011-03-31
FONDS ENERGIE RENOUVELABLE BROOKFIELD	2011-03-31
FONDS MONDIAL DE DIVIDENDES ELEVES REDWOOD (#28493)	2011-03-31
FRANCO-NEVADA CORPORATION	2011-03-31
GAZ METRO INC.	2011-03-31
GENERAL DONLEE CANADA INC.	2011-03-31
GEOGLOBAL RESOURCES INC.	2011-03-31
GEOPETRO RESOURCES COMPANY	2011-03-31
GLOBAL ALUMINA CORPORATION	2011-03-31
GOLD RESERVE INC.	2011-03-31
GOLDEN QUEEN MINING CO. LTD.	2011-03-31
GREAT BASIN GOLD LTD.	2011-03-31
GREAT CANADIAN GAMING CORPORATION	2011-03-31
GROUPE BMTC INC.	2011-03-31
GROUPE TMX INC.	2011-03-31
GSI GROUP INC	2011-04-01
HANFENG EVERGREEN INC.	2011-03-31
HOMBURG INVEST INC.	2011-03-31
HUBBAY MINERALS INC.	2011-03-31

## RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
HYDRO ONE INC.	2011-03-31
H2O INNOVATION INC.	2011-03-31
IMMEUBLES DE BUREAUX BROOKFIELD (CANADA)	2011-03-31
IMRIS INC.	2011-03-31
INDUSTRIES DOREL INC. (LES)	2011-03-31
INTEGRATED ASSET MANAGEMENT CORP.	2011-03-31
INTERNATIONAL FOREST PRODUCTS LIMITED	2011-03-31
INTERNATIONAL MINERALS CORPORATION	2011-03-31
INTRINSYC SOFTWARE INTERNATIONAL, INC.	2011-03-31
IOU FINANCIAL INC.	2010-09-30
IVANHOE MINES LTD.	2011-03-31
JAGUAR MINING INC.	2011-03-31
JAYDEN RESOURCES INC.	2011-03-31
K-BRO LINEN INC.	2011-03-31
KEG ROYALTIES INCOME FUND (THE)	2011-04-03
KNIGHT RESOURCES LTD.	2011-03-31
KOBEX MINERALS INC.	2011-03-31
L-1 IDENTITY SOLUTIONS, INC.	2011-03-31
LABRADOR IRON ORE ROYALTY CORPORATION	2011-03-31
LIQUIDATION WORLD INC.	2011-04-03
LIQUOR STORES N.A. LTD.	2011-03-31
MAGNA INTERNATIONAL INC.	2011-03-31
MANULIFE FINANCE (DELAWARE), L.P.	2011-03-31
MEDICAL FACILITIES CORPORATION	2011-03-31
METAUX RUSSEL INC.	2011-03-31
MI DEVELOPMENTS INC.	2011-03-31
MICROBIX BIOSYSTEMS INC.	2011-03-31
MINES AGNICO-EAGLE LIMITEE	2011-03-31
MINES AURIZON LTEE	2011-03-31
MINES RICHMONT INC.	2011-03-31
MORNEAU SHEPELL INC.	2011-03-31
NEO MATERIAL TECHNOLOGIES INC.	2011-03-31
NEULION, INC.	2011-03-31
NEW FLYER INDUSTRIES CANADA ULC	2011-04-03
NEW FLYER INDUSTRIES INC.	2011-04-03
NEWPORT INC.	2011-03-31
NORTHWEST HEALTHCARE PROPERTIES REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2011-03-31
NOVADAQ TECHNOLOGIES INC.	2011-03-31
ONCOLYTICS BIOTECH INC.	2011-03-31
OR GAMMON INC.	2011-03-31
PAN AMERICAN SILVER CORP.	2011-03-31
PARAMOUNT RESOURCES LTD	2011-03-31
PEAK ENERGY SERVICES LTD.	2011-03-31
PERPETUAL ENERGY INC.	2011-03-31
PETHEALTH INC.	2011-03-31
PETROBANK ENERGY AND RESOURCES LTD.	2011-03-31
PETROLES CALVALLEY INC. (LES)	2011-03-31
PETROLES SRI INC.	2011-03-31
PETROMINERALES LTD.	2011-03-31
PEYTO EXPLORATION & DEVELOPMENT CORP.	2011-03-31
PINETREE CAPITAL LTD.	2011-03-31

*RAPPORTS TRIMESTRIELS*

	Date du document
POLLARD BANKNOTE LIMITED	2011-03-31
POWER CORPORATION DU CANADA	2011-03-31
PRIMARIS RETAIL REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2011-03-31
QUAD/GRAPHICS, INC.	2011-03-31
QUESTERRE ENERGY CORPORATION	2011-03-31
RESSOURCES ARMISTICE CORP.	2011-03-31
RETROCOM MID-MARKET REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2011-03-31
REVETT MINERALS INC.	2011-03-31
SAVANNA ENERGY SERVICES CORP.	2011-03-31
SMTC CORPORATION	2011-04-03
SOCIETE CANADIAN TIRE, LIMITEE (LA)	2011-04-04
SOCIETE FINANCIERE MANUVIE	2011-03-31
SOFAME TECHNOLOGIES INC	2010-12-31
SOLITARIO EXPLORATION & ROYALTY CORP.	2011-03-31
SOUTHGOBI RESOURCES LTD.	2011-03-31
SPECTRAL DIAGNOSTICS INC.	2011-03-31
SPROTT PHYSICAL GOLD TRUST	2011-03-31
SPROTT PHYSICAL SILVER TRUST	2011-03-31
STANTEC INC.	2011-03-31
STERLING SHOES INC.	2011-03-31
SWISHER HYGIENE INC.	2011-03-31
SYNDICAT DE LOCATION - FAIRMONT TREMBLANT	2011-04-30
TEARLAB CORPORATION	2011-03-31
TERRA NOVA ROYALTY CORPORATION	2011-03-31
TERRAVEST INCOME FUND	2011-03-31
TIM HORTONS INC.	2011-04-03
TOTAL CAPITAL CANADA LTD.	2011-03-31
TOTAL CAPITAL S.A.	2011-03-31
TRANSFORCE INC.	2011-03-31
TRANSGLOBE APARTMENT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2011-03-31
TRANZEO WIRELESS TECHNOLOGIES INC.	2011-03-31
TRICON CAPITAL GROUP INC.	2011-03-31
TUCOWS INC.	2011-03-31
TURBO POWER SYSTEMS INC.	2011-03-31
TVI PACIFIC INC.	2011-03-31
UNION GAS LIMITED	2011-03-31
VALENER INC.	2011-03-31
VECIMA NETWORKS INC.	2011-03-31
VERESEN INC.	2011-03-31
VERMILION ENERGY INC.	2011-03-31
VOLTA RESOURCES INC.	2011-03-31
WESTCOAST ENERGY INC.	2011-03-31
WHISTLER BLACKCOMB HOLDINGS INC.	2011-03-31
WORLD HEART CORPORATION	2011-03-31
ZARGON OIL & GAS LTD.	2011-03-31

*ÉTATS FINANCIERS ANNUELS*

	Date du document
BIMCOR BALANCED POOLED FUND (#31609)	2010-12-31

*ÉTATS FINANCIERS ANNUELS*

	Date du document
BIMCOR CANADIAN EQUITY POOLED FUND (#31609)	2010-12-31
BIMCOR EMERGING MARKET POOLED FUND (#31609)	2010-12-31
BIMCOR GROWTH FUND (#31609)	2010-12-31
BIMCOR INCOME FUND (#31609)	2010-12-31
BIMCOR MONEY MARKET POLED FUND (#31609)	2010-12-31
BIMCOR US EQUITY POLLED FUND (#31609)	2010-12-31
CANACCORD FINANCIAL INC.	2011-03-31
CORPORATIONS UNIES LIMITEE	2011-03-31
EXPLORATION DIA BRAS INC.	2010-12-31
FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA FONDATION DU GRAND MONTREAL	2010-12-31
IOU FINANCIAL INC.	2010-12-31
MERRILL LYNCH FINANCIAL ASSETS INC.	2010-12-31
PILOT GOLD INC.	2010-12-31
SACOPAN, INC.	2010-12-31
SMART TECHNOLOGIES INC.	2011-03-31

*RAPPORTS ANNUELS*

	Date du document
CANACCORD FINANCIAL INC.	2011-03-31
CORPORATIONS UNIES LIMITEE	2011-03-31
EXPLORATION DIA BRAS INC.	2010-12-31
MERRILL LYNCH FINANCIAL ASSETS INC.	2010-12-31
SMART TECHNOLOGIES INC.	2011-03-31

*CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION*

	Date du document
AG GROWTH INTERNATIONAL INC.	
AZURE DYNAMICS CORPORATION	
BELL ALIANT ACTIONS PRIVILEGIEES INC.	
BELL ALIANT COMMUNICATIONS REGIONALES, SOCIETE EN COMMANDITE	
BELL ALIANT INC.	
CANADIAN SPIRIT RESOURCES INC.	
CONDOR PETROLEUM INC.	
CORPORATION MINIERE ALEXIS	
CORPORATION MINIERE SCORPIO	
CORRIDOR RESOURCES INC.	
DRAGONWAVE INC.	
DYNETEK INDUSTRIES LTD.	
ENERGIE FOREST GATE INC.	
ESPERANZA RESOURCES CORP.	
EUROGAS CORPORATION	
EUROGAS INTERNATIONAL INC.	
EXPLOITATION MINIERE GOLDGROUP INC.	
EXTENDICARE REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	
FONDS DE REVENU NORANDA	
FORTUNE MINERALS LIMITED	

*CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION*Date du  
document

FP NEWSPAPERS INC.  
 GISEMENTS PETROLIERS DE CONTROLE BRITANNIQUE LTEE  
 GREAT BASIN GOLD LTD.  
 GREAT CANADIAN GAMING CORPORATION  
 GROUPE HELICOPTERES CANADIENS INC.  
 GROUPE INTERTAPE POLYMER INC. (LE)  
 GROUPE ODESIA INC.  
 HUMBOLDT CAPITAL CORPORATION  
 IBI GROUP INC.  
 INFRASTRUCTURES ARMTEC INC.  
 IVERNIA INC.  
 JAGUAR FINANCIAL CORPORATION  
 JAVA CAPITAL, INC.  
 MALAGA INC.  
 MARTINREA INTERNATIONAL INC.  
 MAYA OR & ARGENT INC.  
 MCGRAW-HILL RYERSON LIMITED  
 MILLROCK RESOURCES INC.  
 MINERAUX MANICOUAGAN INC.  
 MINES D'OR DYNACOR INC.  
 MOOD MEDIA CORPORATION  
 NGEX RESOURCES INC.  
 NORTH WEST COMPANY INC. (THE)  
 NORTHERN SHIELD RESOURCES INC.  
 NORTHSTAR AEROSPACE, INC.  
 OLYMPUS PACIFIC MINERALS INC.  
 PAN ORIENT ENERGY CORP.  
 PENN WEST PETROLEUM LTD.  
 PRIMARY ENERGY RECYCLING CORPORATION  
 PRT FOREST REGENERATION INCOME FUND  
 PURE INDUSTRIAL REAL ESTATE TRUST  
 QUESTERRE ENERGY CORPORATION  
 RAM POWER, CORP.  
 RESSOURCES DE LA BAIE D'URAGOLD INC.  
 RESSOURCES PLEXMAR INC.  
 RESSOURCES YORBEAU INC. (LES)  
 SAVANT EXPLORATIONS LTD.  
 SELWYN RESOURCES LTD.  
 SHORE GOLD INC.  
 SMTC CORPORATION  
 SPUR VENTURES INC.  
 TDZ HOLDINGS INC.  
 TEN PEAKS COFFEE COMPANY INC.  
 TERAGO INC.  
 VICWEST INC.  
 WESTSHORE TERMINALS INVESTMENT CORPORATION  
 XEBEC ADSORPTION INC.

*NOTICE ANNUELLE*



	Date du document
CORPORATIONS UNIES LIMITEE	2011-03-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER BTB	2010-12-31
GLOBAL DIVIDEND FUND	2010-12-31
MERRILL LYNCH FINANCIAL ASSETS INC.	2010-12-31
PRIMARY CORP.	2010-12-31

## ANNEXE 2 DÉCLARATIONS D'INITIÉS CONFORMES (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

**Liste des symboles SEDI**

Prenez note que la période de transition concernant la réduction du délai de dix à cinq jours civils pour déposer une déclaration d'initié (sauf pour la déclaration initiale) prendra fin le 31 octobre 2010.

À partir du 1<sup>er</sup> novembre 2010, le délai de dépôt d'une déclaration d'initié passera donc à cinq jours civils (sauf pour les déclarations initiales).

<b>RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI</b>	45 : Contrepartie d'un bien	* : L'astérisque en regard d'un solde de clôture signifie que l'initié ou son agent déposant a aussi indiqué un solde calculé par lui-même lorsque l'opération a été déposée.
1 : Émetteur assujetti ayant acquis ses propres titres	46 : Contrepartie de services	
2 : Filiale de l'émetteur assujetti	47 : Acquisition ou aliénation par don	
3 : Porteur de titres qui détient en propriété véritable ou contrôle plus de % des titres d'un émetteur assujetti (Loi sur les valeurs mobilières du Québec – 10 % d'une catégorie d'actions) comportant le droit de vote ou droit de participer, sans limite, au bénéfice et au partage en cas de liquidation.	48 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs	
4 : Administrateur d'un émetteur assujetti	<b>Dérivés émis par l'émetteur</b>	<b>AVIS</b>
5 : Dirigeant d'un émetteur assujetti	50 : Attribution d'options	L'information publiée dans cette annexe est tirée du rapport hebdomadaire produit par le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).
6 : Administrateur ou dirigeant d'un porteur de titres visé en 3	51 : Levée d'options	
7 : Administrateur ou dirigeant d'un initié à l'égard de l'émetteur assujetti ou d'une filiale de l'émetteur assujetti, autre que 4, 5 et 6	52 : Expiration d'options	
8 : Initié présumé – six mois avant de devenir initié	53 : Attribution de bons de souscription	
<b>NATURE DE L'OPÉRATION</b>	54 : Exercice de bons de souscription	
<b>Généralités</b>	55 : Expiration de bons de souscription	
00 : Solde d'ouverture – Déclaration initiale format SEDI	56 : Attribution de droits de souscription	
10 : Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	57 : Exercice de droits de souscription	
11 : Acquisition ou aliénation effectuée privément	58 : Expiration de droits de souscription	
15 : Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	59 : Exercice au comptant	
16 : Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	<b>Dérivés émis par un tiers</b>	
22 : Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition	70 : Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	
30 : Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71 : Exercice d'un dérivé émis par un tiers	
35 : Dividende en actions	72 : Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers	
36 : Conversion ou échange	73 : Expiration d'un dérivé émis par un tiers	
37 : Division ou regroupement d'actions	<b>Divers</b>	
38 : Rachat – annulation	90 : Changements relatifs à la propriété	
40 : Vente à découvert	97 : Autres	
	99 : Correction d'information	
	<b>NATURE DE L'EMPRISE</b>	
	D : Propriété directe	
	I : Propriété indirecte	
	C : Contrôle	
	<b>AUTRES MENTIONS</b>	
	O : Opération originale	
	M : Première modification	
	M' : Deuxième modification	
	M" : Troisième modification, etc.	
	R : Opération déclarée hors délai (en retard).	

Les initiés ou leurs agents autorisés sont responsables des informations entrées dans le système et, par conséquent, de celles contenues dans le présent rapport. L'information entrée directement dans SEDI prévaut toutefois sur celle présentée cidessous. Certaines informations entrées par les initiés ou leurs agents, qui ne sont pas automatiquement traduites par le système, peuvent être publiées en français ou en anglais. Le personnel de l'Autorité rappelle aux initiés qu'ils doivent, en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières, déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti au Québec dans un délai de 10 jours, sauf dans certains cas précis. Ces opérations doivent être rapportées de façon exacte et claire. Pour informations, veuillez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers.

Émetteur	Relation	Retard	État opérationnel	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>A&amp;W Revenue Royalties Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Mindell, David Allen	4								
Mindell Holdings Ltd. IPP for D Mindell	PI		O	2011-05-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 150)	20.0800	0
<b>ACTIVEnergy Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Activenergy Income Fund	1		O	2011-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	9.0000	20 953 704
			O	2011-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	9.0000	20 955 704
			O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	700	8.8500	20 956 404
			O	2011-05-13	D	38 - Rachat ou annulation	600	8.9000	20 957 004
			O	2011-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	8.8000	20 958 204
Brasseur, Murray	4, 5								
RRSP	PI		O	2011-05-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	9.0300	7 400
<b>Advantex Marketing International Inc.</b>									
<i>Bons de souscription</i>									
Ambrose, Kelly Edmond	5		O	2011-01-30	D	55 - Expiration de bons de souscription	(59 250)	0.0600	83 250
			O	2011-05-13	D	53 - Attribution de bons de souscription	1 415 100	0.0400	1 498 350
Sabharwal, Mukesh	5		O	2011-01-30	D	55 - Expiration de bons de souscription	(26 625)	0.0600	0
			O	2011-05-13	D	53 - Attribution de bons de souscription	232 015	0.0400	232 015
<b>Advitech Inc.</b>									
<i>Options</i>									
Stangel, Michael	4, 5		O	2009-11-23	D	50 - Attribution d'options	2 918 797		
			M	2009-11-23	D	50 - Attribution d'options	2 918 797		2 918 797
<b>Agrium Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dyer, Stephen G.	5		O	2011-05-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 890
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	78.2000	2 390
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	78.0000	2 890
<i>Droits Performance Share Units (PSUs)</i>									
Dyer, Stephen G.	5		O	2011-05-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			7 120
<i>Droits Stock Appreciation Rights (SARs)</i>									
Dyer, Stephen G.	5		O	2011-05-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			6 891
<i>Options</i>									
Dyer, Stephen G.	5		O	2011-05-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			55 775
<b>Ainsworth Lumber Co. Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Paul, Houston	4		O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	3.1100	99 600
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50	3.1400	99 650
<i>Billets 11 Senior Unsecured Notes due 2015</i>									
<i>Brookfield Special Situations II (OSB) L.P.</i>									
Brookfield Special Situations Partners Ltd.	PI	R	O	2011-04-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 1 000 000.00		\$ 100 550 169.00
<b>AIRBOSS OF AMERICA CORP.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dodd, Robert William	5		O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	20 652	6.9000	58 234
<i>Options</i>									
Dodd, Robert William	5		O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	(75 000)	6.9000	100 000
<b>Akita Drilling Ltd.</b>									
<i>Actions sans droit de vote</i>									
AKITA DRILLING	1		O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	300	11.5100	300
			O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	(300)		0
			O	2011-05-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 596	11.8000	1 596
			O	2011-05-13	D	38 - Rachat ou annulation	(1 596)		0

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>ALAMOS GOLD INC</b>									
<i>Options</i>									
Barwell, Christine	5		O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	100 000	14.2400	230 000
Fisher, Gregory S.	8	R	O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	100 000	14.2400	213 000*
Fleming, Sharon Lee	5		O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	20 000		130 000
Guarducci, Manley Richard	5		O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	150 000		805 000
Harris, Leonard	4		O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	80 000	14.2400	300 000
McCluskey, John	4, 5		O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	300 000	14.2400	1 971 500
Murphy, Paul	4		O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	80 000	14.2400	295 000*
Porter, James	5		O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	125 000	14.2400	385 000*
Tamocai, Charles	5	R	O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	100 000	14.2400	400 000*
Thiboutot, Herve	5		O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	100 000	14.2400	360 000
Wayne, Mark	4		O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	100 000	14.2400	350 000*
<b>Alaris Royalty Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Colabella, Manijeh Rachel	5		O	2011-05-16	D	97 - Autre	64		7 129
Driscoll, Darren John	5		O	2011-05-16	D	97 - Autre	275		179 733
King, Stephen Walter	4, 5		O	2011-05-16	D	97 - Autre	367		358 516
Neldner, Sherri	5		O	2011-05-16	D	97 - Autre	42		1 641
Reid, Stephen	5		O	2011-05-16	D	97 - Autre	110		235 422
<b>Alexis Minerals Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bharti, Stan	4		O	2003-01-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			338 333
			O	2011-05-12	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	5 000 000	0.1000	5 338 333
Eaton, Mark Price	4		O	2011-04-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-12	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	100 000	0.1000	100 000
Gleeson, Patrick James	5		O	2007-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-12	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	25 000	0.1000	25 000
Perron, François	4, 5		O	2011-01-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-12	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	500 000	0.1000	500 000
<b>Algoma Central Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Winkley, Peter D.	5		O	2010-09-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	98.0000	100
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	98.0000	200
<b>Algonquin Power &amp; Utilities Corp.</b>									
<i>Options</i>									
Jarratt, Christopher Kenneth	5	R	O	2010-08-12	D	50 - Attribution d'options	378 061	4.0500	
			M	2010-08-12	D	50 - Attribution d'options	436 224	4.0500	436 224
<b>AllBanc Split Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires Class A Capital</i>									
AllBanc Split Corp.	1	R	O	2011-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	244 293	36.9345	244 293*
			O	2011-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	(244 293)	36.9345	0
<i>Actions privilégiées Class B</i>									
AllBanc Split Corp.	1	R	O	2011-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	244 293	26.7500	244 293*
			O	2011-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	(244 293)	26.7500	0
<b>Allbanc Split Corp. II</b>									
<i>Actions ordinaires Class A Capital</i>									
ross, donald anthony	4		O	2011-05-17	D	53 - Attribution de bons de souscription	2 500	50.1200	7 500
<b>Allied Nevada Gold Corp.</b>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Emetteur</b>									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Actions ordinaires</i>									
Caldwell, Scott Andrew	4, 5		O	2011-05-09	D	51 - Exercice d'options	4 386	4.3500USD	51 178
Woods, Warren	5		O	2011-05-09	D	36 - Conversion ou échange	15 966		10 000
<i>Options</i>									
Caldwell, Scott Andrew	4, 5	R	O	2011-05-09	D	51 - Exercice d'options	(4 386)		0
<i>Restricted Stock Units</i>									
Woods, Warren	5		O	2011-05-09	D	36 - Conversion ou échange	(15 966)		0
<b>AltaGas Ltd.</b>									
<i>Options at \$24.92 expiring May 12, 2021</i>									
Baines, Jeremy Robert	5		O	2010-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	5 000		5 000
Harris, David Michael	5		O	2010-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	25 000		25 000
Hayes, Christopher Alan	5		O	2010-11-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	5 000		5 000
Stein, Deborah Susan	5		O	2010-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	15 000		15 000
Tulk, David Raymond	5		O	2010-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	5 000		5 000
<b>Alternative Fuel Systems (2004) Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Andre, Harvie	4		O	2011-05-17	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(35 200)	0.5000	0
Ashman, Wendy	5		O	2009-04-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	14 000	0.1000	14 000
			O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	20 000	0.2500	34 000
			O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	25 000	0.3200	59 000
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(59 000)	0.5000	0
Checkel, David	4		O	2011-05-17	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(105 000)	0.5000	100*
			O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	25 000	0.2500	25 100
			O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	30 000	0.3200	55 100
			O	2011-05-17	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(55 000)	0.5000	100
			O	2011-05-17	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(100)	0.5000	0
Dhaliwal, Baljit	5		O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	26 000	0.1000	72 060*
			O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	25 000	0.1000	97 060*
			O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	50 000	0.2500	147 060*
			O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	60 000	0.3200	207 060*
			O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	(207 060)	0.5000	0
Newman, Paul	5		O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	45 000	0.1000	237 601
			O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	15 000	0.1000	252 601
			O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	60 000	0.1000	
			M	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	60 000	0.2500	312 601
			O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	85 000	0.3200	192 601
			O	2010-10-19	D	51 - Exercice d'options	42 000	0.1000	107 601
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(312 601)	0.5000	0
Perry, James Ford	4, 5		O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	82 000	0.1000	242 150
			O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	86 000	0.2500	328 150
			O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	115 000	0.3200	443 150
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(443 150)	0.5000	0
Remington Development Corporation	3		O	2011-05-17	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(3 568 549)	0.5000	0
<i>Options</i>									
Andre, Harvie	4		O	2011-05-17	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique	(72 700)		0

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Porteur inscrit</b>									
Ashman, Wendy	5		O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	(14 000)	0.1000	45 000
			O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	0.2500	25 000
			O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	0.3200	0
Checkel, David	4		O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	0.2500	30 000
			O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	(30 000)	0.3200	0
Dhaliwal, Baljit	5		O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	(26 000)	0.1000	135 000*
			O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	0.1000	110 000*
			O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	0.2500	60 000*
			O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	(60 000)	0.3200	0
Newman, Paul	5		O	2010-10-19	D	51 - Exercice d'options	42 000	0.1000	
			M	2010-10-19	D	51 - Exercice d'options	(42 000)	0.1000	120 000
			O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	(45 000)	0.1000	160 000
			O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	0.1000	145 000
			O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	(60 000)	0.2500	85 000
			O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	(85 000)	0.3200	0
Perry, James Ford	4, 5		O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	(82 000)	0.1000	205 000
			O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	(86 000)	0.1000	
			M	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	(86 000)	0.2500	119 000
			O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	(115 000)	0.3200	4 000
			O	2011-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	(4 000)		0
<b>Amerigo Resources Ltd</b>									
<i>Options</i>									
Grau, Miguel	4		O	2011-05-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-11	D	50 - Attribution d'options	300 000	1.1200	300 000
Salas, Alberto	4, 7		O	2011-05-11	D	50 - Attribution d'options	300 000	1.1200	350 000
<b>Angiotech Pharmaceuticals, Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bailey, Thomas	5								
Nelson/Bailey Revocable Trust	PI		O	2011-05-12	I	38 - Rachat ou annulation	(30 000)		0
Dent, Jay Bernard	5		O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	(16 700)		0
Gross, Jeffrey Mendel	5		O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	(51 000)		0
Howard, David T.	4		O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	(80 800)		0
Hunter, William L.	4, 5		O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	(312 860)		0
RRSP	PI		O	2011-05-12	I	38 - Rachat ou annulation	(25 000)		0
Spouse	PI		O	2011-05-12	I	38 - Rachat ou annulation	(5 443 835)		0
Spouse RRSP	PI		O	2011-05-12	I	38 - Rachat ou annulation	(51 600)		0
The Hunter Limited Partnership	PI		O	2011-05-12	I	38 - Rachat ou annulation	(80 396)		0
			M	2011-05-12	C	38 - Rachat ou annulation	(80 396)		0
McMasters, David D.	5		O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	(800)		0
Neske, Tammy Lynn	5		O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	(11 800)		0
<i>Awards</i>									
Bailey, Thomas	5		O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	(860 000)		0
Brege, Laura Ann	4		O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	(42 500)		0
Brown, Edward Montgomery	4		O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	(47 500)		0
Bryant, Steven R.	5		O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	(112 000)		0
Cunliffe, Sean	5		O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	(185 000)		0
Dent, Jay Bernard	5		O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	(270 000)		0
Diaz, Victor Manuel	5		O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	(415 000)		0
Gross, Jeffrey Mendel	5		O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	(360 000)		0
Howard, David T.	4		O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	(17 500)		0
Hunter, William L.	4, 5		O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	(1 750 000)		0
McKinnell, Henry Alexander	4		O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	(37 500)		0
McMasters, David D.	5		O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	(760 000)		0
Neske, Tammy Lynn	5		O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	(435 000)		0
Willms, Arthur Henry	4		O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	(47 500)		0

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Emetteur</b>									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Options</i>									
Cunliffe, Sean	5		O	2009-09-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Gross, Jeffrey Mendel	5		O	2008-10-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	36 575		36 575
Howard, David T.	4		O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	(70 000)		0
Hunter, William L.	4, 5		O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	(300 000)		0
McMasters, David D.	5		O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	36 575		
		R	M	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	36 575		36 575
Neske, Tammy Lynn	5		O	2007-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	36 575		
		R	M	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	36 575		36 575
<i>Options AMI</i>									
Bryant, Steven R.	5		O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	(38 523)		0
Howard, David T.	4		O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	(77 048)		0
<i>Restricted Stock</i>									
Bryant, Steven R.	5		O	2009-06-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Cunliffe, Sean	5		O	2009-09-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Diaz, Victor Manuel	5		O	2007-03-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
McMasters, David D.	5		O	2003-03-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Restricted Stock Units</i>									
Gross, Jeffrey Mendel	5		O	2008-10-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Hunter, William L.	4, 5		O	2003-04-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Neske, Tammy Lynn	5		O	2007-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<b>Anvil Mining Limited</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Turner, William Stuart	4, 5, 8		O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	200 000	3.8000	355 106
<i>Options</i>									
Turner, William Stuart	4, 5, 8		O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	(200 000)	3.8000	1 231 439
<b>Argosy Energy Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Campbell, Richard Allan	5		O	2011-05-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	465	3.1906	34 706
Dalton, Thomas	5		O	2011-05-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	959	3.1906	143 727
Dobek, Ray	4, 5		O	2011-05-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 015	3.1906	68 647
George, Norm	5		O	2011-05-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	930	3.1906	211 229
Salamon, Peter	4, 5		O	2011-05-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 369	3.1906	1 020 186
<b>Atrium Innovations Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dupont, Eric	4								
9191-6320 Québec inc.	PI		O	2009-05-12	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 250	16.0000	6 250
<i>Options</i>									
Ray, Brian	7		O	2009-09-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	100 000	15.9800	100 000
<b>Axia NetMedia Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
McNaughton, Andrew	5		O	2001-06-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			284 768
		R	O	2011-04-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 300)	1.5500	275 468
<b>Badger Daylighting Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dillon, Derek Terrence	5		O	2010-12-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			15 923
Kelly, Greg	5		O	2010-12-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			67 453

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
Porteur inscrit									
Wilson, Tor David	4, 5		O	2010-12-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			34 881
Wilson Family Trust	PI		O	2010-12-31	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			43 004
<b>Options</b>									
Dillon, Derek Terrence	5		O	2010-12-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			112 125
Kelly, Greg	5		O	2010-12-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			144 375
Wilson, Tor David	4, 5		O	2010-12-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			235 000
<b>Badger Income Fund</b>									
<b>Options</b>									
Dillon, Derek Terrence	5		O	2010-12-31	D	36 - Conversion ou échange	(112 125)		0
Kelly, Greg	5		O	2010-12-31	D	36 - Conversion ou échange	(144 375)		0
Wilson, Tor David	4, 5		O	2010-12-31	D	36 - Conversion ou échange	(235 000)		0
<b>Parts de fiducie</b>									
Dillon, Derek Terrence	5		O	2010-12-31	D	36 - Conversion ou échange	(15 923)		0
Kelly, Greg	5		O	2010-12-31	D	36 - Conversion ou échange	(67 453)		0
Wilson, Tor David	4, 5		O	2010-12-31	D	36 - Conversion ou échange	(34 881)		0
Wilson Family Trust	PI		O	2010-12-31	C	36 - Conversion ou échange	(43 004)		0
<b>Ballard Power Systems Inc.</b>									
<b>Options</b>									
Sheridan, John W.	4		O	2011-05-17	D	52 - Expiration d'options	(6 000)	88.5000	1 091 282
Whitehead, Douglas William Geoffrey	4		O	2011-05-17	D	52 - Expiration d'options	(6 000)	88.5000	8 500
<b>Banque Canadienne Imperiale de Commerce</b>									
<b>Actions ordinaires</b>									
Sirois, Charles	4		O	2011-04-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	126	79.7725	14 728
<b>Banque Nationale du Canada</b>									
<b>Actions ordinaires</b>									
Banque Nationale du Canada	1		O	2011-05-02	D	38 - Rachat ou annulation	500	78.4500	149 800
			O	2011-05-02	D	38 - Rachat ou annulation	600	79.2200	150 400
			O	2011-05-02	D	38 - Rachat ou annulation	3 400	79.2500	153 800
			O	2011-05-02	D	38 - Rachat ou annulation	700	79.3700	154 500
			O	2011-05-02	D	38 - Rachat ou annulation	4 300	79.3900	158 800
			O	2011-05-02	D	38 - Rachat ou annulation	3 300	79.6200	162 100
			O	2011-05-02	D	38 - Rachat ou annulation	4 600	79.6300	166 700
			O	2011-05-02	D	38 - Rachat ou annulation	4 500	79.6500	171 200
			O	2011-05-02	D	38 - Rachat ou annulation	3 300	79.7500	174 500
			O	2011-05-02	D	38 - Rachat ou annulation	4 300	79.9100	178 800
			O	2011-05-02	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	80.4400	181 800
			O	2011-05-02	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	80.4800	186 800
			O	2011-05-02	D	38 - Rachat ou annulation	(37 500)		149 300
			O	2011-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	78.8000	150 900
			O	2011-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	2 800	78.8100	153 700
			O	2011-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	5 200	78.9500	158 900
			O	2011-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	6 000	79.1100	164 900
			O	2011-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	79.1900	166 200
			O	2011-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	200	79.2000	166 400
			O	2011-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	3 900	79.2100	170 300
			O	2011-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	78.2200	172 200
			O	2011-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	3 100	79.2700	175 300
			O	2011-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	79.3000	178 800
			O	2011-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	8 000	79.5700	186 800
			O	2011-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	(37 500)		149 300
			O	2011-05-04	D	38 - Rachat ou annulation	4 700	78.6000	154 000
			O	2011-05-04	D	38 - Rachat ou annulation	400	78.6100	154 400
			O	2011-05-04	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	78.6300	155 600
			O	2011-05-04	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	78.6500	175 600
			O	2011-05-04	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	78.7900	177 400



Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2011-05-04	D 38	Rachat ou annulation	9 400	78.8200	186 800
			O	2011-05-04	D 38	Rachat ou annulation	(36 800)		150 000
			O	2011-05-05	D 38	Rachat ou annulation	4 000	78.1900	154 000
			O	2011-05-05	D 38	Rachat ou annulation	1 000	78.3100	155 000
			O	2011-05-05	D 38	Rachat ou annulation	1 400	78.4000	156 400
			O	2011-05-05	D 38	Rachat ou annulation	600	78.4300	157 000
			O	2011-05-05	D 38	Rachat ou annulation	3 300	78.5000	160 300
			O	2011-05-05	D 38	Rachat ou annulation	5 200	78.5100	165 500
			O	2011-05-05	D 38	Rachat ou annulation	1 400	78.5300	166 900
			O	2011-05-05	D 38	Rachat ou annulation	14 500	78.5600	181 400
			O	2011-05-05	D 38	Rachat ou annulation	6 100	78.6700	187 500
			O	2011-05-05	D 38	Rachat ou annulation	(37 500)		150 000
			O	2011-05-06	D 38	Rachat ou annulation	9 600	78.0400	159 600
			O	2011-05-06	D 38	Rachat ou annulation	400	78.0700	160 000
			O	2011-05-06	D 38	Rachat ou annulation	6 200	78.1300	166 200
			O	2011-05-06	D 38	Rachat ou annulation	300	78.1400	166 500
			O	2011-05-06	D 38	Rachat ou annulation	200	78.3000	166 700
			O	2011-05-06	D 38	Rachat ou annulation	3 900	78.3500	170 600
			O	2011-05-06	D 38	Rachat ou annulation	2 100	78.3600	172 700
			O	2011-05-06	D 38	Rachat ou annulation	4 800	78.3800	177 500
			O	2011-05-06	D 38	Rachat ou annulation	2 500	79.0700	180 000
			O	2011-05-06	D 38	Rachat ou annulation	7 500	79.1000	187 500
			O	2011-05-06	D 38	Rachat ou annulation	(37 500)		150 000
			O	2011-05-10	D 38	Rachat ou annulation	(37 500)		75 000
			O	2011-05-09	D 38	Rachat ou annulation	(37 500)		112 500
			O	2011-05-11	D 38	Rachat ou annulation	(37 500)		37 500
			O	2011-05-12	D 38	Rachat ou annulation	(37 500)		0
Bloomberg, Lawrence S.	4, 7		O	2011-05-13	D 10	Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	54	79.5285	861
Caillé, André	4		O	2011-05-13	D 10	Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	114	79.5285	3 201
Coulombe, Gérard	4		O	2011-05-13	D 10	Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	64	79.5285	6 001
Cyr, Bernard	4		O	2011-05-13	D 10	Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	184	79.5285	5 730
Denham, Gillian H. (Jill)	4		O	2011-05-13	D 10	Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50	79.5285	5 060
Diamond-Gélinas, Nicole	4		O	2011-05-13	D 10	Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	71	79.5285	12 933
			O	2011-05-13	D 10	Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	46	79.5586	12 979
DOUVILLE, Jean R.	4		O	2011-05-13	D 10	Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	69	79.5285	7 457
Gaulin, Jean	4		O	2011-05-13	D 10	Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	103	79.5285	2 050
Gobeil, Paul	4		O	2011-05-13	D 10	Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	98	79.5285	13 716
Houde, Jean	4		O	2011-05-13	D 10	Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	21	79.5285	5 321
Laflamme, Louise	4		O	2011-05-13	D 10	Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	91	79.5285	6 977
Runte, Roseann	4		O	2011-05-13	D 10	Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	74	79.5285	4 920
Tellier, Marc	4		O	2011-05-13	D 10	Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	75	79.5285	2 179
Thabet, Pierre	4		O	2011-03-30	D 00	Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-13	D 10	Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	24	79.5285	24
<i>Unités d'actions différées (UAD) / (DSU)</i>									
Caillé, André	4		O	2011-05-13	D 56	Attribution de droits de souscription	284		9 284
Coulombe, Gérard	4		O	2011-05-13	D 56	Attribution de droits de souscription	243		21 508
Diamond-Gélinas, Nicole	4		O	2011-05-13	D 56	Attribution de droits de souscription	179		8 502
Houde, Jean	4		O	2011-03-30	D 00	Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Laflamme, Louise	4		O	2011-05-13	D 56	Attribution de droits de souscription	213		2 018
Runte, Roseann	4		O	2011-05-13	D 56	Attribution de droits de souscription	173		13 468
Tellier, Marc	4		O	2011-05-13	D 56	Attribution de droits de souscription	173		6 685
Thabet, Pierre	4		O	2011-03-30	D 00	Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-13	D 56	Attribution de droits de souscription	47		47
<b>BCE Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Sheriff, Karen	7		O	2011-05-17	D 10	Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	108 563	33.4000	108 563

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(32 300)	37.9100	76 263
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 300)	37.9200	61 963
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(42 063)	37.9300	19 900
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 500)	37.9400	13 400
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 300)	37.9500	9 100
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	37.9600	8 200
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	37.9700	6 600
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 600)	37.9800	4 000
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	37.9900	0
Simmonds, Robert	4		O	2011-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Vanaselja, Siim A.	5		O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	117 899	27.9900	119 775
			O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	115 389	33.4000	235 164
			O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	110 000	30.7200	345 164
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(218 299)	37.8700	126 865
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(124 989)	37.8600	1 876
<i>Actions privilégiées Series AA</i>									
Simmonds, Robert	4								
Barbara Simmonds	PI		O	2011-05-12	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 000
<i>Actions privilégiées Series AC</i>									
Simmonds, Robert	4								
Barbara Simmonds	PI		O	2011-05-12	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 000
Jointly Held with Spouse	PI		O	2011-05-12	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 000
<i>Actions privilégiées Series R</i>									
Simmonds, Robert	4								
Barbara Simmonds	PI		O	2011-05-12	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			900
<i>Actions privilégiées Series Z</i>									
Simmonds, Robert	4		O	2011-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Options</i>									
Sheriff, Karen	7		O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	(108 563)	33.4000	342 637
Simmonds, Robert	4		O	2011-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Vanaselja, Siim A.	5		O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	(117 899)	27.9900	376 609
			O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	(115 389)	33.4000	261 220
			O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	(110 000)	30.7200	151 220
<i>Performance-based Restricted Share Units</i>									
Simmonds, Robert	4		O	2011-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Restricted Share Units</i>									
Simmonds, Robert	4		O	2011-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Share Units</i>									
Simmonds, Robert	4		O	2011-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Share Units (Bell)</i>									
Simmonds, Robert	4		O	2011-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<b>Bell Aliant Communications régionales, société en commandite</b>									
<i>Billets à moyen terme</i>									
Simmonds, Robert	7		O	2011-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Billets à moyen terme Series 6</i>									
Simmonds, Robert	7		O	2011-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Billets à moyen terme Series 7</i>									
Simmonds, Robert	7		O	2011-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Billets à moyen terme Series 8</i>									
Simmonds, Robert	7		O	2011-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Parts de société en commandite Class A</i>									
Simmonds, Robert	7		O	2011-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Parts de société en commandite Class B Exchangeable</i>									
Simmonds, Robert	7		O	2011-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Parts General Partnership</i>									
Simmonds, Robert	7		O	2011-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Emetteur	Relation	Retard	État de l'opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Bell Aliant Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Simmonds, Robert	7		O	2011-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Droits Deferred Share Units (Director)</i>									
Simmonds, Robert	7		O	2011-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Droits Deferred Share Units (Employee)</i>									
Simmonds, Robert	7		O	2011-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<b>Bell Canada</b>									
<i>Actions privilégiées Series 19</i>									
Simmonds, Robert	4		O	2011-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Débetures Series EA</i>									
Simmonds, Robert	4		O	2011-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Débetures Series M-10</i>									
Simmonds, Robert	4		O	2011-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Débetures Series M-12</i>									
Simmonds, Robert	4		O	2011-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			\$ 5 000.00
<i>Débetures Series M-13</i>									
Simmonds, Robert	4		O	2011-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Débetures Series M-16</i>									
Simmonds, Robert	4		O	2011-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Débetures Series M-19</i>									
Simmonds, Robert	4		O	2011-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Débetures Series M-20</i>									
Simmonds, Robert	4		O	2011-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Débetures Series M-4</i>									
Simmonds, Robert	4		O	2011-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Débetures Series M-7</i>									
Simmonds, Robert	4		O	2011-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<b>Bell Copper Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bharti, Stan	4								
PI Financial Corp. ITF 2051580 Ontario Inc.	PI		O	2011-04-26	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2011-04-26	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2011-05-04	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	2 500 000		2 500 000
<i>Bons de souscription</i>									
Bharti, Stan	4								
PI Financial Corp. ITF 2051580 Ontario Inc.	PI		O	2011-04-26	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2011-04-26	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-04	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	2 500 000		2 500 000
<b>Bellatrix Exploration Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
BLAIR, TIMOTHY	5		O	2011-05-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	326	5.1000	21 814
Brown, Edward John	5		O	2011-05-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	274	5.1000	78 118
Kathy Brown - RRSP	PI		O	2011-05-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	411	5.1000	26 321
Oicle, Russell G.	5		O	2011-05-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	644	5.1000	51 191
Woo, Ving Yee	5		O	2011-05-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	429	5.1000	320 232
<b>BELLUS Santé inc.</b>									
<i>Cash Incentive Compensation Units</i>									
Flanzraich, Neil William	4		O	2010-05-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	550 000		

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
Initié									
Porteur inscrit									
Fortin, Hélène	4		M	2010-05-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	550 000		550 000
Laroche, Pierre	4		M	2010-05-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	550 000		550 000
Rus, Joseph	4		M	2010-05-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	550 000		550 000
			M	2010-05-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	550 000		550 000
<b>Blue Note Mining Inc.</b>									
<i>Options</i>									
ANDERSON, JOHN	4		O	2011-05-17	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.1000	1 233 333
Bortoluzzi, Daniel	1		O	2011-05-17	D	50 - Attribution d'options	500 000	0.1000	1 008 333
Crevier, David	4		O	2011-05-17	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.1000	1 233 333
Dubois, Stéphane	5		O	2011-05-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-17	D	50 - Attribution d'options	750 000		750 000
Méthot, Léon	4, 5		O	2011-05-17	D	50 - Attribution d'options	600 000		2 550 000
<b>Boardwalk Real Estate Investment Trust</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Wong, William	5		O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	47.5000	3 055
<b>Bonavista Energy Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
MacPhail, Keith A.J.	4, 5		O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(45 000)	28.0300	2 641 068
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	28.0800	2 621 068
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 430)	28.0500	2 611 638
<b>Borex inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ducharme, Alain	4		O	2011-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Débitures convertibles</i>									
Ducharme, Alain	4		O	2011-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Options Options d'achat d'actions ordinaires</i>									
Aird, Sylvain	7, 5		O	2011-05-10	D	50 - Attribution d'options	13 765	8.5000	55 612
Aubut, Denis	5		O	2011-05-10	D	50 - Attribution d'options	8 198	8.5000	45 920
Audet, Claude	5		O	2011-05-10	D	50 - Attribution d'options	21 412	8.5000	138 164
Decostre, Patrick	5		O	2011-05-10	D	50 - Attribution d'options	11 954	8.5000	43 007
Ducharme, Alain	4		O	2011-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
DUGAS, MARIO	5		O	2011-05-10	D	50 - Attribution d'options	3 151	8.5000	15 047
Girardin, Hugues	7, 5		O	2011-05-10	D	50 - Attribution d'options	8 504	8.5000	44 591
Lemaire, Bernard	4, 7, 6, 5		O	2011-05-10	D	50 - Attribution d'options	86 135	8.5000	904 138
Lemaire, Patrick	4, 7, 5		O	2011-05-10	D	50 - Attribution d'options	64 694	8.5000	280 362
Ouellet, Gabriel	5		O	2011-05-10	D	50 - Attribution d'options	3 579	8.5000	12 560
Thibodeau, Jean-François	7, 5		O	2011-05-10	D	50 - Attribution d'options	28 233	8.5000	214 738
<b>Breakwater Resources Ltd.</b>									
<i>Bons de souscription CUSIP 106902166</i>									
Dundee Corporation	3		O	2011-05-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000 000		30 980 000
<i>Options Share Option Plan</i>									
Rivero, Duilio	7		O	2011-05-16	D	50 - Attribution d'options	10 000		10 000
<b>Brookfield Asset Management Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires Class A Limited Voting</i>									
Freedman, Joseph Stuart	5		O	2011-05-18	D	51 - Exercice d'options	50 000	20.4178	50 000
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	32.0010	0
<i>Options</i>									
Freedman, Joseph Stuart	5		O	2011-05-18	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	20.4178	1 072 500
<b>Brookfield Office Properties Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Friedrich, Dennis Henrik	5		O	2011-05-10	D	51 - Exercice d'options	101 250	8.1689USD	101 250
			O	2011-05-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(101 250)	19.2665USD	0

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2011-05-10	D	51 - Exercice d'options	104 784	13.0756USD	206 034
			O	2011-05-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(104 784)	19.2665USD	101 250
<i>Deferred Units</i>									
Cahill, William T.	4		O	2011-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	807		22 221
Hegarty, Michael	4		O	2011-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	713		2 271
Liebman, Lance Malcolm	7		O	2011-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 411		18 993
			O	2011-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	788		19 781
Olson, Allan Stuart	4		O	2011-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 034		25 499
Stelzl, Robert L.	4		O	2011-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 661		18 353
Taylor, Diana	4		O	2011-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 476		27 016
<i>Options</i>									
Friedrich, Dennis Henrik	5		O	2011-05-10	D	51 - Exercice d'options	(101 250)	8.1689USD	1 854 296
			O	2011-05-10	D	51 - Exercice d'options	(104 784)	13.0756USD	1 749 512
<b>Brookfield Residential Properties Inc.</b>									
<i>Deferred Share Units</i>									
Lehman, Bruce Todd	4		O	2011-03-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 225		7 225
Newson, Patricia Marie	4		O	2011-03-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 225		7 225
Norris, Alan	4, 5		O	2011-03-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-03-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 250 000		1 250 000
Sherman, David Michael	4		O	2011-05-13	D	99 - Correction d'information	(57 972)		0
			O	2011-03-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-13	D	99 - Correction d'information	57 972		57 972
			O	2011-05-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 225		65 197
Stelzl, Robert L.	4		O	2011-03-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-13	D	99 - Correction d'information	51 628		51 628
			O	2011-05-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 613		55 241
			O	2011-05-13	D	99 - Correction d'information	(51 628)		0
Young, Michael D'Arcy	4		O	2011-03-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 225		7 225
<i>Options</i>									
Norris, Alan	4, 5		O	2011-03-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-13	D	50 - Attribution d'options	1 000 000		1 000 000
<b>Brownstone Energy Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Inwentash, Sheldon Pinetree Capital Ltd.	4, 5 PI		O	2011-05-17	C	54 - Exercice de bons de souscription	500 000	0.7500	11 122 720
<i>Bons de souscription</i>									
Inwentash, Sheldon Pinetree Capital Ltd.	4, 5 PI		O	2011-05-17	C	54 - Exercice de bons de souscription	(500 000)		1 706 610
<b>C&amp;C Energia Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Mackenzie, Norman John	4		O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 300)	13.0400	
			M	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 300)	13.0400	175 223
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 100)	12.9200	172 123
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 600)	12.3900	163 523
<b>C.A. Bancorp Canadian Realty Finance Corporation</b>									
<i>Actions privilégiées</i>									
Boddaert, Jacqueline	5		O	2011-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
C.A. Bancorp Inc.	3	R	O	2011-05-12	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(3 500)		0
Green Tree Capital Management Corp.	3		O	2011-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			R	2011-05-12	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	3 500		3 500
<i>Bons de souscription</i>									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
Initié									
Porteur inscrit									
Boddaert, Jacqueline Class A Shares	5		O	2011-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Boddaert, Jacqueline	5		O	2011-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
C.A. Bancorp Inc.	3	R	O	2011-05-12	D	11 - Acquisition ou aliénéation effectuée privément	(416 160)	6.6200	0
Green Tree Capital Management Corp.	3		O	2011-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2011-05-12	D	11 - Acquisition ou aliénéation effectuée privément	416 160	6.6200	416 160
<b>C.A. Bancorp Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
CDJ Global Catalyst Fully Managed Accounts	3	PI	R	2011-05-04	C	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	4 000	2.2723USD	1 860 651
			R	2011-05-05	C	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	600	2.2723USD	1 968 251
			R	2011-05-06	C	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	3 000	2.2723USD	1 971 251
			O	2011-05-10	C	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	7 400	2.2723USD	1 978 651
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	30 700	2.2723USD	2 009 351
			O	2011-05-13	C	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	5 000	2.2723USD	2 014 351
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	96 500	2.2500	2 110 851
<b>Calfrac Well Services Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Montgomery, Robert	5		O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	5 000	20.7400	11 893
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(300)	33.2500	11 593
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(400)	33.6100	11 193
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(400)	33.6200	10 793
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(1 500)	33.6500	9 293
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(900)	33.9700	8 393
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(400)	34.0000	7 993
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(300)	34.0100	7 693
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(800)	34.0400	6 893
Ramsay, Douglas Robert	4, 5								
Susan Ramsay	PI		O	2011-05-13	I	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(50 000)	33.5939	536 644
<i>Options 2004 Stock Option Plan</i>									
Montgomery, Robert	5		O	2011-05-12	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	20.7400	40 500
<b>Calian Technologies Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
McConnell, Brent Alan	5		O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	6 600	9.0500	16 431
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(5 700)	19.0100	10 731
<i>Options</i>									
McConnell, Brent Alan	5		O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	(6 600)	9.0500	20 000
<b>Calyx Bio-Ventures Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Notman, William Hugh	3								
William Hugh Notman	PI	R	O	2011-05-06	I	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	1 000	0.1500	2 225 778
			O	2011-05-13	I	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	500	0.1500	2 226 278
<b>Canaccord Financial Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Daviau, Daniel Joseph	7								
Computershare Trust Company of Canada	PI		O	2011-05-18	C	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(350 000)	14.0000	1 495 966
Esteireiro, Joao Carlos De Almeida	7								
Computershare Trust Company of Canada	PI		O	2011-05-18	C	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(197 942)	14.0000	791 841
			O	2011-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(15)	14.0000	791 826
Evershed, Philip	4								
Computershare Trust Company of Canada	PI		O	2011-05-18	C	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(350 000)	14.0000	1 495 966
Gaasenbeek, Matthew	7								
2049750 Ontario Inc.	PI		O	2011-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(185 026)	14.0000	1 716
CCCITF 133-091E-4	PI		O	2011-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(89 974)	14.0000	129 792
Knowles, Kenneth Ralph	7								
HSBC InvestDirect	PI		O	2010-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime	8	8.9800	

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Emetteur</b>									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			M	2010-12-31	I	d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 443)	9.4300	8
Morrison, David Earle	7								
Computershare Trust Company of Canada	PI		O	2011-05-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(238 000)	14.0000	956 093
Rotman, Earl	7								
Computershare Trust Company of Canada	PI		O	2011-05-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(359 178)	14.0000	1 486 788
			O	2011-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16)	14.0000	1 486 772
<b>Canadian Natural Resources Limited</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Best, Catherine May	4								
Savings Plan	PI		O	2011-05-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	41.5800	19 228
Markin, Allan	4								
Markin Petroleum Ltd.	PI		O	2011-05-10	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(99 881)	41.3500	
			M	2011-05-10	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(28 451)	41.3500	11 082 070
			O	2011-05-10	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(71 430)	41.3500	11 010 640
			O	2011-05-17	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(13 740)	39.7500	10 996 900
Pure North (a registered charity)	PI		O	2011-05-10	I	90 - Changements relatifs à la propriété	71 430		71 430
		R	O	2011-05-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 000)	41.7000	59 430
<b>Canadian Oil Recovery &amp; Remediation Enterprises Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lorenzo, John Michael	4		O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.4100	1 848 029
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.4000	1 848 529
			O	2011-05-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.4150	1 837 929
			O	2011-05-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 100	0.4010	1 845 029
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	0.4100	1 853 029
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.4100	1 855 529
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.4020	1 858 029
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 400	0.4060	1 864 429
<b>Canadian Spirit Resources Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
CANADIAN SPIRIT RESOURCES INC.	1								
CIBC World Markets Inc.	PI		O	2011-05-16	I	38 - Rachat ou annulation	6 800	1.3500	78 800
			O	2011-05-17	I	38 - Rachat ou annulation	9 400	1.3500	88 200
Inwentash, Sheldon	3		O	2011-05-05	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(305 600)		1 786 500
Self Directed RRSP of Sheldon Inwentash	PI		O	2011-05-05	I	90 - Changements relatifs à la propriété	305 600		3 530 600
<b>Canadian Western Bank</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Golick, Ricki	5		O	2011-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	18	30.2400	1 284
RBC Dominion Securities	PI		O	2011-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	54	30.2400	12 773
<b>Canfor Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pattison, James A.	4, 3								
Great Pacific Capital Corp.	PI		O	2011-05-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	165 600	11.1555	24 805 250
			O	2011-05-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	77 300	11.0353	24 882 550
			O	2011-05-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	222 300	11.0300	25 104 850
Stinson, William W.	4, 7		O	2011-05-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	10.9700	500
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	11.0000	3 500
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	11.0100	5 500
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	11.0200	8 000
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	11.0300	8 500
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	11.0700	9 000
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	11.0900	10 000



Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	11.1100	11 000
<b>Canfor Pulp Products Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cliff, Ronald Laird		4, 6							
Heathcliff Foundation	PI		O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	18.5500	20 000
Hodgins, Terry Donald		5	O	2011-05-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	18.7100	20 473
<b>Canuc Resources Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Brissenden, Richard William		4		2008-06-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2008-06-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			120 000
Macintosh, James Maitland		4	R	2011-03-18	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	50 000	0.2000	90 000
<i>Bons de souscription</i>									
Macintosh, James Maitland		4		2011-03-18	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	25 000	0.2500	65 000
<b>Capstone Mining Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Iorich, Vladimir		3							
Pala Investments Holdings Limited	PI		O	2011-05-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 913 700	3.7000	39 640 700
			O	2011-05-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400 000	3.7000	40 040 700
<b>CCL Industries Inc.</b>									
<i>Actions sans droit de vote Class B</i>									
GRANT, JON		4		2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	32.5400	9 000
<b>Cell-Loc Location Technologies Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bohn, Keith Jerome		4, 5	R	2011-05-12	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	250 000	0.1200	2 897 798
Fattouche, Michel		4, 5, 3	R	2011-05-12	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	250 000	0.1200	1 380 381
Fielding, Bruce Allen		5		2010-08-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-13	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	100 000	0.1200	100 000
Guebert, David Dean		5							
RRSP - Deborah Guebert	PI		O	2011-05-12	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	291 667	291667.0000	
			R	2011-05-12	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	291 667	0.1200	399 935
Henschel, Robert William		4							
Wireless Consulting Inc.	PI		R	2011-05-13	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	291 667	0.1200	376 667
<i>Bons de souscription</i>									
Bohn, Keith Jerome		4, 5		2010-06-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-12	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	250 000	0.1800	250 000
Fattouche, Michel		4, 5, 3		2011-05-12	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	250 000	0.1800	250 000
Fielding, Bruce Allen		5		2010-08-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-13	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	100 000		100 000
Guebert, David Dean		5							
RRSP - Deborah Guebert	PI		O	2011-05-12	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	291 667	0.1800	291 667
<b>Celtic Exploration Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Franks, Alan G.		5							
Employee Stock Savings Plan	PI		O	2011-05-05	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	78	17.9700	11 560
Wilson, David John		4, 5, 3							
Employee Stock Savings Plan	PI		O	2011-05-05	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	97	17.9700	13 565
<b>Centerra Gold Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lang, Stephen A.		5		2011-05-12	D	51 - Exercice d'options	25 000	4.8100	81 000
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(23 000)	19.0000	58 000
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	19.0600	56 400
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	19.0500	56 000



Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Emetteur</b>									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2011-05-13	D	51 - Exercice d'options	20 000	4.8100	76 000
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	19.5000	56 000
<i>Options</i>									
Lang, Stephen A.	5		O	2011-05-12	D	51 - Exercice d'options	(25 000)		304 817
			O	2011-05-13	D	51 - Exercice d'options	(20 000)		284 817
<b>Cequence Energy Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bannister, Peter	4		O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	22 550	3.0940	366 604
<b>Ceres Global Ag Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ceres Global Ag Corp.	1	R	O	2011-04-01	D	38 - Rachat ou annulation	3 657	8.7780	3 657
			O	2011-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	(3 657)		0
		R	O	2011-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	3 657	8.7000	3 657
			O	2011-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	(3 657)		0
		R	O	2011-04-05	D	38 - Rachat ou annulation	2 957	8748.0000	2 957
			O	2011-04-05	D	38 - Rachat ou annulation	(2 957)		0
		R	O	2011-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	3 600	8.7810	3 600
			O	2011-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	(3 600)		0
		R	O	2011-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	8.7070	1 400
			O	2011-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)		0
		R	O	2011-04-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 357	8.7690	1 357
			O	2011-04-08	D	38 - Rachat ou annulation	(1 357)		0
		R	O	2011-04-11	D	38 - Rachat ou annulation	3 357	8.6870	3 357
			O	2011-04-11	D	38 - Rachat ou annulation	(3 357)		0
		R	O	2011-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	2 957	8.3590	2 957
			O	2011-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	(2 957)		0
		R	O	2011-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	8.5090	1 100
			O	2011-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	(1 100)		0
		R	O	2011-04-14	D	38 - Rachat ou annulation	700	8.5160	700
			O	2011-04-14	D	38 - Rachat ou annulation	(700)		0
		R	O	2011-04-15	D	38 - Rachat ou annulation	3 057	8.6330	3 057
			O	2011-04-15	D	38 - Rachat ou annulation	(3 057)		0
		R	O	2011-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	2 800	8.5600	2 800
			O	2011-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	(2 800)		0
		R	O	2011-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	500	8.5680	500
			O	2011-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	(500)		0
		R	O	2011-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	700	8.7430	700
			O	2011-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	(700)		0
		R	O	2011-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	200	8.7500	200
			O	2011-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		0
		R	O	2011-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	200	8.7500	200
			O	2011-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		0
		R	O	2011-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	557	8.8180	557
			O	2011-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	(557)		0
		R	O	2011-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	3 657	8.6990	3 657
			O	2011-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	(3 657)		0
		R	O	2011-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	3 657	8.7500	3 657
			O	2011-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	(3 657)		0
		R	O	2011-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	3 657	8.7340	3 657
			O	2011-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	(3 657)		0
<b>Chemin de Fer Canadien Pacifique Limitée</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
George, Richard Lee	4		O	2011-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			10 000
<i>Droits DSU</i>									
Cleghorn, John Edward	4		O	2011-05-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	798	62.6600	32 107
Faithfull, Timothy W.	4		O	2011-05-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	764	65.4200	27 359

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Emetteur</b>									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
George, Richard Lee	4		O	2011-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 596
Hoeg, Krystyna	4		O	2011-05-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	798	62.6600	14 318
Kelly, Richard Charles	4		O	2011-05-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	764	65.4200	9 723
Manley, John Paul	4		O	2011-05-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	798	62.6600	15 070
Morgan, Linda	4		O	2011-05-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	764	65.4200	18 195
PAQUIN, MADELEINE	4		O	2011-05-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	798	62.6600	21 626
Phelps, Michael E.J.	4		O	2011-05-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	798	62.6600	17 926
Phillips, Roger	4		O	2011-05-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	798	62.6600	34 482
Raisbeck, David	4		O	2011-05-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	764	65.4200	6 885
Richardson, Hartley T.	4		O	2011-05-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	798	62.6600	17 022
<b>CI Financial Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Chang, G. Raymond	7								
G. Raymond Chang Ltd.	PI		O	2011-05-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	23.0000	12 553 540
			O	2011-05-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	22.9500	12 548 540
			O	2011-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	23.1500	12 538 540
<b>Cineplex Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Fitzgerald, Anne Tunstall	5		O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 500)	24.9000	9 188
McGrath, Daniel F.	5		O	2011-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 943)	23.1200	38 258
			M	2011-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 157)	23.1200	38 258
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 800)	25.8420	37 343
<i>Options</i>									
McGrath, Daniel F.	5		O	2011-05-16	D	59 - Exercice au comptant	(27 500)	26.1600	118 902
Nelson, Gordon	5		O	2011-05-16	D	59 - Exercice au comptant	(20 000)	26.1600	182 739
<b>Clarke Inc.</b>									
<i>Débetures convertibles 6 Dec 2012 (CKI.DB)</i>									
Armoyan, George	6		O	2011-05-09	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 5 000.00)	100.0000	\$ 5 000.00
Sime	PI		O	2011-05-09	C	38 - Rachat ou annulation	(\$ 5 000.00)	100.0000	\$ 4 000.00
Geosam Capital Inc.	3		O	2011-05-09	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 821 000.00)	100.0000	\$ 819 600.00
			O	2011-05-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(\$ 36 000.00)	100.0903	\$ 783 600.00
<i>Débetures convertibles 6 Dec 2013 (CKI.DB.A)</i>									
Geosam Capital Inc.	3		O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(\$ 3 000.00)	100.0000	\$ 347 500.00
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(\$ 87 000.00)	100.0023	\$ 260 500.00
<b>Clearwater Seafoods Income Fund</b>									
<i>Parts</i>									
Cooke Aquaculture Inc.	3		O	2011-05-17	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	107 775	1.8200	5 591 675
<b>ClubLink Enterprises Limited</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
ClubLink Enterprises Limited	1		O	2011-05-16	D	38 - Rachat ou annulation	150 000	6.9100	150 000
			O	2011-05-16	D	38 - Rachat ou annulation	(150 000)	6.9100	0
<b>CMP Gold Trust</b>									
<i>Bons de souscription Series B Trust Unit Purchase Warrant</i>									
Dundee Corporation	3		O	2011-05-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	90 500		165 500
<i>Parts de fiducie</i>									
Dundee Corporation	3		O	2011-05-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	181 000	13.0134	331 000
<b>CMQ Resources Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Jennings, Ryan	5		O	2008-08-25	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(10 980)		1 220
			O	2011-05-11	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	9 384	0.1000	10 604
Mathison, Ronald	4, 6								
Matco Investments Ltd.	PI		O	2011-05-11	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	9 504 107	0.1000	10 727 640
			O	2011-05-11	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	11 366 501	0.1000	22 094 141
McGoey, David Merrill	5		O	2011-05-11	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	88 461	0.1000	99 961
McKenzie, Robert W.	8								

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
<b>Porteur inscrit</b>									
RSM Investments Ltd.	PI		O	2011-05-11	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	432 692	0.1000	488 942
<b>Droits</b>									
Jennings, Ryan	5		O	2011-05-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 220)	0.1000	0
Mathison, Ronald	4, 6								
Matco Investments Ltd.	PI		O	2011-05-11	C	57 - Exercice de droits de souscription	(1 223 533)	0.1000	0
McGoey, David Merrill	5		O	2011-05-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(11 500)	0.1000	0
McKenzie, Robert W.	8								
RSM Investments Ltd.	PI		O	2011-05-11	I	57 - Exercice de droits de souscription	(56 250)	0.1000	0
<b>Commercial Solutions Inc.</b>									
<b>Actions ordinaires</b>									
Smith, Richard Henry	4		O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 500	0.7700	52 000
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	0.8000	53 500
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.8300	58 500
<b>Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada</b>									
<b>Actions ordinaires</b>									
O'CONNOR, JAMES E.	4		O	2011-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	75.8050USD	800
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	75.8100USD	1 000
<b>Compagnie Minière North American Palladium</b>									
<b>Actions ordinaires</b>									
Berlin, Steven Ritt	4		O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	4.0000USD	46 500
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	4.0500USD	49 000
Biggar, William John	4, 5		O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	3.8600	120 000
Struble, Gregory Robert	5		O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 500	4.0100USD	12 500
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	3.6500USD	19 500
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 324	3.6300USD	24 824
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	19 676	3.6400USD	44 500
<b>COMPASS Income Fund</b>									
<b>Parts de fiducie</b>									
COMPASS Income Fund	1		O	2011-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	800	12.2400	29 751 063
			O	2011-05-16	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	12.2300	29 752 163
<b>Compton Petroleum Corporation</b>									
<b>Deferred Share Units</b>									
ALLAN, J STEPHENS	4		O	2007-05-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-10	D	97 - Autre	118 644		118 644
Belich, Melvin Frederick	4		O	2002-12-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-10	D	97 - Autre	135 593		135 593
Fitzpatrick, David Michael	4		O	2009-03-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-10	D	97 - Autre	118 644		118 644
Hurtubise, Roger Bradley	4		O	2009-03-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-10	D	97 - Autre	118 644		118 644
Koop, Irvine John	4		O	2003-05-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-10	D	97 - Autre	118 644		118 644
SHIMMERLIK, WARREN M.	4		O	2009-02-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-10	D	97 - Autre	118 644		118 644
<b>Droits</b>									
Granger, Timothy S.	4, 5		O	2009-01-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	210 187		210 187
HORN, DAVID B	5		O	2009-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	106 936		106 936
Kosek, Theresa	5		O	2011-02-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	106 936		106 936
OUELLETTE, SHANNON L	5		O	2009-06-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	143 812		143 812
<b>Consolidated Thompson Iron Mines Limited (formerly Consolidated Thompson-Lundmark Gold Mines Limited)</b>									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cliffs Natural Resources Inc. Cliffs Canada Inc.	3 PI		O	2011-05-12	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-12	I	11 - Acquisition ou aliénéation effectuée privément	240 398 020	17.2500	240 398 020
			O	2011-05-13	I	11 - Acquisition ou aliénéation effectuée privément	13 405 587	17.2500	253 803 607
Depatie, Jean	4		O	2011-05-12	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(53 000)	17.2500	0
Duchesne, Marc	5		O	2011-05-12	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(8 000)	17.2500	0
Laurin, Francois	5		O	2011-05-12	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(10 000)	17.2500	0
Lortie, Pierre	4		O	2011-05-12	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(20 000)	17.2500	0
McArthur, C. Kevin	4		O	2011-05-12	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(50 000)	17.2500	0
McCarvill, Gerald Patrick	4		O	2011-05-12	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(449 500)	17.2500	0
TD	PI		O	2011-05-12	I	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(1 025 000)	17.2500	0
Sardo, Vincent James	4		O	2011-05-12	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(15 000)	17.2500	0
Tobin, Brian Vincent	4		O	2011-05-12	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(31 100)	17.2500	0
Vallée, Hubert	5		O	2011-05-12	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(3 020)	17.2500	0
Wilson, Bernard	4		O	2011-05-12	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(23 700)	17.2500	0
Louise Wilson	PI		O	2011-05-12	I	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(10 000)	17.2500	0
Wellington West	PI		O	2011-05-12	I	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(12 200)	17.2500	0
zamuner, valery	5		O	2011-05-12	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(2 000)	17.2500	0
<i>Options</i>									
Boucher, Michel	5		O	2011-05-12	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(593 700)	17.2500	0
Depatie, Jean	4		O	2011-05-12	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(775 000)	17.2500	0
Duchesne, Marc	5		O	2011-05-12	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(381 800)	17.2500	0
Laurin, Francois	5		O	2011-05-12	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(529 800)	17.2500	0
Lavoie, Nicolas	5		O	2011-05-12	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(161 600)	17.2500	0
Lortie, Pierre	4		O	2011-05-12	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(325 000)	17.2500	0
McArthur, C. Kevin	4		O	2011-05-12	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(250 000)	17.2500	0
McCarvill, Gerald Patrick	4		O	2011-05-12	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(925 000)	17.2500	0
Sardo, Vincent James	4		O	2011-05-12	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(250 000)	17.2500	0
Tobin, Brian Vincent	4		O	2011-05-12	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(1 889 200)	17.2500	0
Vallée, Hubert	5		O	2011-05-12	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(302 100)	17.2500	0

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
<b>Porteur inscrit</b>									
Wilson, Bernard	4		O	2011-05-12	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(375 000)	17.2500	0
Yin, Xiaopeng	4		O	2011-05-12	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(20 900)	17.2500	0
zamuner, valery	5		O	2011-05-12	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(453 500)	17.2500	0
<b>Performance Stock Unit (payable in cash)</b>									
Boucher, Michel	5		O	2011-05-12	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(37 400)	17.2500	0
Duchesne, Marc	5		O	2011-05-12	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(25 600)	17.2500	0
Laurin, Francois	5		O	2011-05-12	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(29 800)	17.2500	0
Lavoie, Nicolas	5		O	2011-05-12	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(6 400)	17.2500	0
Tobin, Brian Vincent	4		O	2011-05-12	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(75 800)	12.7500	0
Vallée, Hubert	5		O	2011-05-12	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(42 200)	17.2500	0
zamuner, valery	5		O	2011-05-12	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(15 500)	17.2500	0
<b>Continental Minerals Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cousens, Scott Dibblee	4		O	2011-04-29	D	47 - Acquisition ou aliénéation par don	(9 360)	2.7000	
			M	2011-04-29	D	47 - Acquisition ou aliénéation par don	(9 260)		1 655 129
<b>Corporation Big Red Diamond</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Neary, Michael John	4	R	O	2008-04-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2007-10-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			44 400
<i>Options</i>									
Neary, Michael John	4		O	2008-04-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2008-04-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2007-10-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<b>Corporation Cameco</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cossar, Michael Alan	5		O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	400	26.1300	580
<b>Corporation Cott</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Benadiba, Mark	4		O	2011-05-12	D	51 - Exercice d'options	25 000	3.5000	82 611
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(25 000)	7.9767	57 611
Creamer, Michael	5	R	O	2011-05-06	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	6 047		57 124
Gibbons, Michael	7	R	O	2011-05-06	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	8 868		108 330
Leiter, Gregory	5	R	O	2011-05-06	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	6 242		86 251
			O	2011-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(4 000)	8.5000	82 251
Poe, Marni Morgan	5	R	O	2011-05-06	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	7 801		69 547
			O	2011-05-12	D	99 - Correction d'information	(442)		69 105
Prozes, Andrew	4	R	O	2011-05-06	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	7 611	8.5400	45 477
Reis, William (Bill)	7	R	O	2011-05-06	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	10 083		114 431
			O	2008-05-01	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	50 300	2.8400USD	
			M	2008-05-12	D	99 - Correction d'information	50 300		
			M'	2008-05-12	D	99 - Correction d'information	50 300		
			M''	2008-05-12	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionariat	50 300		50 300
Rosenfeld, Eric Stuart	4		O	2011-05-09	D	97 - Autre	783 486		950 804
			O	2011-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(66 667)	8.5000USD	884 137
			O	2011-05-10	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(33 333)	8.4700USD	850 804

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Options</b>									
Benadiba, Mark	4		O	2011-05-12	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	3.5000	0
<b>Corporation Éléments Critiques</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Consolidated International Investment Holdings Inc. Pathway Multi Series Fund Inc.	3 PI		O	2011-05-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(627 000)	0.2300	1 373 000
			O	2011-05-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(123 000)	0.2100	1 250 000
<b>Corporation Financiere Power</b>									
<i>Options</i>									
Gratton, Robert	4		O	2003-08-07	D	50 - Attribution d'options	1 500 000		
			M	2003-08-07	D	50 - Attribution d'options	1 500 000		6 880 000
			O	2008-03-28	D	50 - Attribution d'options	261 210	34.4550	
			M	2008-03-28	D	50 - Attribution d'options	261 210	34.4550	6 261 210
			O	2008-03-28	D	50 - Attribution d'options	653 026	34.4550	
			M	2008-03-28	D	50 - Attribution d'options	653 026	34.4550	6 914 236
Orr, Robert Jeffrey	4, 7, 6, 5		O	2005-05-12	D	50 - Attribution d'options	2 015 000		
			M	2005-05-12	D	50 - Attribution d'options	2 015 000		2 015 000
			O	2008-07-16	D	50 - Attribution d'options	800 000		
			M	2008-07-16	D	50 - Attribution d'options	800 000		2 815 000
			O	2010-08-11	D	50 - Attribution d'options	679 525	28.1300	
			M	2010-08-11	D	50 - Attribution d'options	679 525	28.1300	3 494 525
Pan, Richard	5		O	2008-10-14	D	50 - Attribution d'options	30 980	29.0500	
			M	2008-10-14	D	50 - Attribution d'options	30 980	29.0500	30 980
Ryan, Philip	5		O	2008-01-31	D	50 - Attribution d'options	141 415	37.1250	
			M	2008-01-31	D	50 - Attribution d'options	141 415	37.1250	141 415
			O	2010-03-16	D	50 - Attribution d'options	19 254	32.4600	
			M	2010-03-16	D	50 - Attribution d'options	19 254	32.4600	160 669
<b>Corporation Minière Inmet</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Temasek Holdings (Private) Limited Ellington Investments Pte. Ltd.	3 PI		O	2011-05-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-17	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	7 779 692		7 779 692*
<i>Subscription Receipts</i>									
Temasek Holdings (Private) Limited Ellington Investments Pte. Ltd.	3 PI		O	2011-05-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-23	I	90 - Changements relatifs à la propriété	9 258 419	54.0000	
			M	2010-04-23	I	90 - Changements relatifs à la propriété	9 258 419	54.0049	9 258 419*
			O	2011-05-17	I	36 - Conversion ou échange	(9 258 419)	54.0049	0
<b>Corporation Minière Osisko</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Burzynski, John Feliks	5		O	2011-05-18	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	20 000	17.5000	659 600
Coates, Bryan A.	5		O	2011-05-18	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	17 150	17.5000	81 653
Lévesque, Elif	5		O	2011-05-18	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	900	17.5000	1 093
<i>Options</i>									
Lévesque, Elif	5		O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	75 000		172 200
<b>Corporation Ressources Nevado</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Brassard, Bertrand	4, 3	R	O	2011-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.4110	2 097 000

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Emetteur</b>									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2011-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 000)	0.4000	2 081 000
			O	2011-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	0.4100	2 076 000
			O	2011-05-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.4300	1 976 000
			O	2011-05-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(22 150)	0.4600	1 953 850
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	0.4380	1 923 850
<b>Corridor Resources Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Huskins, Larry Everett	8		O	2011-05-09	D	51 - Exercice d'options	16 667	2.5600	41 676
			O	2011-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 667)	4.5650	25 009
SETH, WAZIR, CHAND	4		O	2011-05-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	4.6500	132 700
			O	2011-05-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	4.6200	129 200
			O	2011-05-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 300)	4.6000	119 900
			O	2011-05-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	4.6800	119 500
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 300)	4.1000	
			M	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 300)	4.1000	115 200
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 400)	4.1100	
			M	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 400)	4.1100	111 800
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 100)	4.1200	
			M	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 100)	4.1200	96 700
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 400)	4.1300	86 300
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 400)	4.1400	83 900
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 300)	4.1500	81 600
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 100)	4.1900	77 500
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	4.1600	77 400
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	4.2000	76 100
<i>Options</i>									
Huskins, Larry Everett	8		O	2011-05-09	D	51 - Exercice d'options	(16 667)	2.5600	158 333
<b>Crescent Point Energy Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Colborne, Paul	4		O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 600)	44.4300	171 074
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	44.4400	170 774
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	44.4500	170 274
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	44.4600	169 874
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	44.4700	169 774
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	44.4800	168 874
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	44.4800	168 674
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	44.0400	158 674
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 900)	44.4500	153 774
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 600)	44.4800	145 174
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	44.4800	144 674
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	44.4600	143 674
Spousal RRSP	PI		O	2011-05-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	44.0629	86 103
<b>Cymat Technologies Ltd.</b>									
<i>Bons de souscription</i>									
Gill, Jon David	4		O	2011-04-30	D	55 - Expiration de bons de souscription	(739 238)		107 500
Liik, Michael M.	4, 5		O	2011-04-30	D	55 - Expiration de bons de souscription	(464 286)		0
Liikfam Holdings Inc.	PI		O	2011-04-30	I	55 - Expiration de bons de souscription	(1 000 000)		1 000 000
Mazza, Martin Joseph	4		O	2011-04-30	D	55 - Expiration de bons de souscription	(225 000)		0
<b>Cymbria Corporation</b>									
<i>Actions sans droit de vote Class A Shares</i>									
Cymbria Corporation	1		O	2011-05-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-09	D	38 - Rachat ou annulation	500	14.1000	500
<b>DANIER LEATHER INC.</b>									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Baker Street Capital, L.P.	3		O	2011-05-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(60 000)	12.9000	522 200
<b>Daylight Energy Ltd.</b>									



Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Actions ordinaires</i>									
Knull, Stacy Allan	5		O	2011-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	9.8700	19 139
PROCTOR, CAMERON MACLEAN	5		O	2011-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	59	9.8722	16 360
<b>Dejour Energy Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Inwentash, Sheldon	6								
Brownstone Ventures Inc.	PI		O	2011-05-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(414 202)	0.3700	10 485 877
			O	2011-05-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(184 931)	0.3700	10 300 946
<b>DELPHI ENERGY CORP.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Tolley, Lamont, Clement	4		O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	2.5500	678 100*
<b>DEQ Systèmes Corp.</b>									
<i>Options</i>									
Cossette, Genevieve	5		O	2007-11-30	D	50 - Attribution d'options	50 000		
			M	2007-11-30	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.4200	155 000*
			O	2008-07-15	D	50 - Attribution d'options	145 000		
			M	2008-07-15	D	50 - Attribution d'options	145 000	0.4200	300 000*
Eschasseriau, Hervé	4		O	2008-05-28	D	50 - Attribution d'options	75 000		
			M	2008-05-28	D	50 - Attribution d'options	75 000	0.4200	75 000*
			O	2008-07-15	D	50 - Attribution d'options	25 000		
			M	2008-07-15	D	50 - Attribution d'options	25 000	0.4200	100 000*
			O	2009-11-30	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.4600	
			M	2009-11-30	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.4200	350 000*
Hackman, Michael	4		O	2008-09-18	D	50 - Attribution d'options	100 000		
			M	2008-09-18	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.4200	100 000*
			O	2009-11-30	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.4600	
			M	2009-11-30	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.4600	
Hall, Earle Gerard	5	R	M'	2009-11-30	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.4200	350 000*
			O	2006-11-01	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	200 000		
			M	2006-11-01	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	200 000		
			M'	2006-11-01	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	200 000	0.4200	725 000*
			O	2007-09-13	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	105 000		
			M	2007-09-13	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	105 000		
			M'	2007-09-13	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	105 000	0.4200	830 000*
			O	2007-11-30	D	52 - Expiration d'options	75 000	1.4500	
			M	2007-11-30	D	50 - Attribution d'options	75 000		
			M'	2007-11-30	D	50 - Attribution d'options	75 000		
			M''	2007-11-30	D	50 - Attribution d'options	75 000	0.4200	905 000*
			O	2008-07-15	D	50 - Attribution d'options	300 000		
			M	2008-07-15	D	50 - Attribution d'options	300 000		
			M'	2008-07-15	D	50 - Attribution d'options	300 000	0.4200	1 205 000*
			O	2009-11-30	D	50 - Attribution d'options	65 000	0.4600	
			M	2009-11-30	D	50 - Attribution d'options	65 000	0.4200	
			M'	2009-11-30	D	50 - Attribution d'options	65 000	0.4200	1 420 000*
			O	2009-12-23	D	50 - Attribution d'options	35 000	0.4600	
			M	2009-12-23	D	50 - Attribution d'options	35 000	0.4200	1 455 000*
Jacques, David	5		O	2007-04-26	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	150 000		
			M	2007-04-26	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	150 000	0.4200	275 000*
			O	2008-07-15	D	50 - Attribution d'options	25 000		
			M	2008-07-15	D	50 - Attribution d'options	25 000	0.4200	300 000*
Lattès, Alexandre	4		O	2008-05-28	D	50 - Attribution d'options	75 000		
			M	2008-05-28	D	50 - Attribution d'options	75 000	0.4200	75 000*
			O	2008-07-15	D	50 - Attribution d'options	25 000		
			M	2008-07-15	D	50 - Attribution d'options	25 000	0.4200	100 000*
			O	2009-11-30	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.4600	
			M	2009-11-30	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.4200	350 000*



Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Porteur inscrit</b>									
Omohundro, Paul	5		O	2006-02-15	D	50 - Attribution d'options	250 000		
			M	2006-02-15	D	50 - Attribution d'options	250 000	0.4200	250 000*
			O	2007-11-30	D	50 - Attribution d'options	50 000	1.4500	
			M	2007-11-30	D	50 - Attribution d'options	50 000		
			M'	2007-11-30	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.4200	300 000*
			O	2008-07-15	D	50 - Attribution d'options	50 000		
			M	2008-07-15	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.4200	350 000*
Proulx, François	5		O	2007-11-30	D	50 - Attribution d'options	50 000	1.4500	
			M	2007-11-30	D	50 - Attribution d'options	50 000		
			M'	2007-11-30	D	50 - Attribution d'options	50 000		
			M''	2007-11-30	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.4200	150 000*
			O	2008-07-15	D	50 - Attribution d'options	150 000		
			M	2008-07-15	D	50 - Attribution d'options	150 000		
			M'	2008-07-15	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.4200	300 000*
Telesmanic, Mike	4		O	2008-05-28	D	50 - Attribution d'options	75 000		
			M	2008-05-28	D	50 - Attribution d'options	75 000	0.4200	75 000*
			O	2008-07-15	D	50 - Attribution d'options	25 000		
			M	2008-07-15	D	50 - Attribution d'options	25 000	0.4200	100 000*
			O	2009-11-30	D	50 - Attribution d'options	120 000	0.4600	
			M	2009-11-30	D	50 - Attribution d'options	120 000	0.4200	370 000*
Vachon, Jean-Claude	4, 6, 5		O	2006-12-04	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	75 000		
			M	2006-12-04	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	75 000	0.4200	495 000*
			O	2007-11-30	D	50 - Attribution d'options	75 000	1.4500	
			M	2007-11-30	D	50 - Attribution d'options	75 000		
			M'	2007-11-30	D	50 - Attribution d'options	75 000	0.4200	570 000*
			O	2009-11-30	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.4600	
			M	2009-11-30	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.4200	450 000*
<b>DEQ Systèmes Corp. (anc. Les Investissements B52 Inc.)</b>									
<i>Options</i>									
Hall, Earle Gerard	5	R	O	2004-10-14	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	250 000		
			M	2004-10-14	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	250 000		
			M'	2004-10-14	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	250 000	0.4200	250 000*
Jacques, David	5	R	O	2005-02-22	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	125 000		
			M	2005-02-22	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	125 000	0.4200	125 000*
Vachon, Jean-Claude	4, 6, 5		O	2004-01-26	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	50 000		
			M	2004-01-26	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	50 000	0.4200	420 000*
<b>DirectCash Payments Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hurtubise, Roger Bradley	4		O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	21.9900	66 119
<b>DragonWave Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Matthews, Terence, Hedley Wesley Clover Corporation	4 PI		O	2011-05-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(38 800)	6.5700	29 225
			O	2011-05-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 600)	6.5500	20 625
			O	2011-05-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 200)	6.5400	13 425
			O	2011-05-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	6.5300	12 825
			O	2011-05-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 825)	6.5200	0
Wesley Clover International Corporation	PI		O	2011-05-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 875)	6.5200	432 954
			O	2011-05-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 300)	6.5100	430 654
			O	2011-05-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 776)	6.5000	422 878
			O	2011-05-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 124)	6.5000	408 754
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(23 600)	6.0000	385 154
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	6.0400	383 654
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	6.1000	383 354
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 600)	6.1200	378 754
			O	2011-05-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(28 961)	6.2797	349 793

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Emetteur</b>									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Options</i>									
Allen, Peter	4, 5		O	2011-05-11	D	50 - Attribution d'options	50 000	6.7700	253 000
Boch, Erik Humphrey	5		O	2011-05-11	D	50 - Attribution d'options	35 000	6.7700	135 853
Cossart, Jean-Paul Georges	4		O	2011-05-11	D	50 - Attribution d'options	12 000	6.7700	43 809
Farrar, David Russell	7, 5		O	2011-05-11	D	50 - Attribution d'options	35 000	6.7700	145 000
Frederick, Russell, James	5		O	2011-05-11	D	50 - Attribution d'options	35 000	6.7700	150 000
Friesen, Greg	5		O	2011-05-11	D	50 - Attribution d'options	35 000	6.7700	93 000
Haw, Claude, Carmen	4		O	2011-05-11	D	50 - Attribution d'options	12 000	6.7700	67 777
LAWLOR, JOHN RICHARD	5		O	2011-05-11	D	50 - Attribution d'options	4 000	6.7700	36 000
MANLEY, THOMAS MICHAEL	4		O	2011-05-11	D	50 - Attribution d'options	12 000	6.7700	26 430
Matthews, Terence, Hedley	4		O	2011-05-11	D	50 - Attribution d'options	12 000	6.7700	22 860
McCormack, Brian Thomas	5		O	2011-05-11	D	50 - Attribution d'options	10 000	6.7700	37 449
Solheim, Alan, Glen	5		O	2011-05-11	D	50 - Attribution d'options	35 000	6.7700	155 000
Spencer, Gerald, Vincent	4		O	2011-05-11	D	50 - Attribution d'options	12 000	6.7700	22 860
Thomas, McLellan	5		O	2011-05-11	D	50 - Attribution d'options	25 000	6.7700	75 000
<b>Edleu Group, Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Berkowitz, Adam	4		O	2011-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 205 300
Goodman, Gary Michael	4		O	2011-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			400 000
Mayer, Frank B.	6		O	2011-05-10	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	250 000	1.1000	750 000
Olin, Jeffrey	6								
1077644 Ontario Inc.	PI		O	2011-05-10	C	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	90 909	1.1000	810 909
Vision Capital Corporation	3								
Vision Opportunity Fund Limited Partnership	PI		O	2011-05-10	C	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	3 050 000	1.1000	8 437 900
Vision Opportunity Fund Limited Partnership 2	PI		O	2011-05-10	C	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 195 455	1.1000	3 249 255
Vision Opportunity Fund Trust	PI		O	2011-05-10	C	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	300 000	1.1000	3 072 200
<b>Eldorado Gold Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
MOSS, DAWN LOUISE	5		O	2011-05-10	D	36 - Conversion ou échange	6 723	15.1500	22 223
			O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	30 000	4.8800	52 223
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	15.0000	27 223
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	15.0100	22 223
			O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	20 000	4.8800	42 223
			O	2011-05-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	15.0000	22 223
Woo, Nancy Eugenia	5		O	2011-05-10	D	36 - Conversion ou échange	4 875	15.1500	30 875
Wright, Paul Nicholas	4, 5		O	2011-05-10	D	36 - Conversion ou échange	75 665	15.1500	210 665
<i>Options</i>									
MOSS, DAWN LOUISE	5		O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	(30 000)	4.8800	211 524
			O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	4.8800	241 524
Price, Michael	4		O	2011-05-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-10	D	50 - Attribution d'options	100 000	15.2200	100 000
<i>Restricted Share Units</i>									
MOSS, DAWN LOUISE	5		O	2003-02-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			19 277
			O	2011-05-10	D	38 - Rachat ou annulation	(6 723)		12 554
Woo, Nancy Eugenia	5		O	2009-04-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			12 780
			O	2011-05-10	D	38 - Rachat ou annulation	(4 875)		7 905
Wright, Paul Nicholas	4, 5		O	2003-02-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			173 552
			O	2011-05-10	D	38 - Rachat ou annulation	(75 665)		97 887
<b>Emera Incorporated</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Chrominska, Sylvia Dolores	4		O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	250	31.6700	1 270

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Emetteur</b>									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<b>Enbridge Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Petty, Jr., George Kibbe	4		O	2011-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	93	59.9700USD	13 132
			O	2011-05-10	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(780)	64.1000USD	12 352
Charles Schwab Account ITF Caroline Platt	PI		O	2003-01-24	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-10	C	90 - Changements relatifs à la propriété	390	64.1000USD	390
Charles Schwab Account ITF Nathaniel Petty	PI		O	2003-01-24	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-10	C	90 - Changements relatifs à la propriété	390	64.1000USD	390
<i>Droits - Deferred Share Units (DSUs)</i>									
Petty, Jr., George Kibbe	4		O	2011-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	191		22 170
			O	2011-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	236		22 406
<b>Encana Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Blackwood, Timothy Paul	7		O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	32.0000	8 548
<b>Endeavour Silver Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cooke, Bradford	4, 5		O	2011-05-10	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(50 000)	9.5900	1 287 837
<b>Enerplus Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Roane, Glen Dawson	4		O	2011-05-17	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(19 679)	29.1400	0
Glen Roane RRSP	PI		O	2011-05-17	I	90 - Changements relatifs à la propriété	19 679	29.1400	19 679
<b>Ensign Energy Services Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Schledwitz, Thomas	5		O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 700	18.9300USD	51 219*
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	18.9300USD	51 419*
<b>Eurogas International Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dundee Corporation	3		O	2011-05-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.0150	16 646 826
<b>Everton Resources Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Paterson, John	4		O	2011-05-09	D	51 - Exercice d'options	140 000	0.1000	145 000
<i>Options</i>									
Paterson, John	4		O	2011-05-09	D	51 - Exercice d'options	(140 000)	0.1000	215 000
<b>Exchange Income Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Buckley, Gary	4								
Gary's RRSP	PI		O	2011-05-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	890	23.9400	11 044
Gary's TFSA	PI		O	2009-07-28	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	23.9000	500
			O	2011-05-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	122	23.9400	622
Patricia's RRSP	PI		O	2009-07-28	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	890	23.9400	890
Patricia's TFSA	PI		O	2009-07-28	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	622	23.8500	622
<b>Exploration Amex Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lemay, Michel	5								
Services Miniers Lemco inc	PI		O	2011-05-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 000	0.2250	710 500
Trottier, Jacques	4, 5		O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.2250	1 047 436
<b>Exploration Orbite VSPA Inc.</b>									
<i>Actions Classe A</i>									
Bédard, Jacques	5		O	2011-05-13	D	54 - Exercice de bons de souscription	40 000	0.2100	80 000
boudreault, richard	4		O	2011-05-13	D	54 - Exercice de bons de souscription	200 000	0.2100	700 000
<i>Bons de souscription</i>									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
<b>Porteur inscrit</b>									
Bédard, Jacques	5		O	2011-05-13	D	54 - Exercice de bons de souscription	(40 000)	0.2100	0
boudreault, richard	4		O	2006-10-30	D	53 - Attribution de bons de souscription	50 000		
			M	2006-10-30	D	53 - Attribution de bons de souscription	50 000		
			M'	2006-10-30	D	53 - Attribution de bons de souscription	25 000		
			M''	2006-10-30	D	53 - Attribution de bons de souscription	25 000		
			M'''	2006-10-30	D	55 - Expiration de bons de souscription	25 000		
			M''''	2006-10-30	D	55 - Expiration de bons de souscription	(25 000)		
			M'''''	2006-10-30	D	53 - Attribution de bons de souscription	25 000		25 000*
			O	2011-05-13	D	54 - Exercice de bons de souscription	(200 000)	0.2100	125 000
			O	2007-10-30	D	55 - Expiration de bons de souscription	(25 000)		0
<b>Exploration Puma Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Robillard, Marcel	5		O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.2020	535 500
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1920	540 500
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.2000	545 500
<i>Options</i>									
Mc Lellan, Karl	5		O	2011-05-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-10	D	50 - Attribution d'options	250 000	0.2000	250 000
<b>Exploration Typhon Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires catégorie "A"</i>									
The K2 Principal Fund L.P.	3		O	2011-05-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 937 100
<b>Fiducie de Placement Immobilier Dundee</b>									
<i>Droits deferred trust units</i>									
Quesnel, Doug	7		O	2011-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(276)		2 750
<i>Parts de fiducie Series A</i>									
Goodman, Ned	4		O	2009-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5 426	15.0573	40 033
			O	2010-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3 669	24.9164	43 702
Quesnel, Doug	7		O	2011-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	276	33.5500	2 356
<b>Financière Sun Life inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Booth, Richard	4		O	2011-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 000
Boscia, Jon Andrew	4		O	2011-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			9 000
<i>Deferred Share Units</i>									
Boscia, Jon Andrew	4		O	2011-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			64 316
<b>Finning International Inc.</b>									
<i>Parts Deferred Share Units</i>									
Bacarreza, Ricardo	4		O	2011-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	530	28.2900	37 898
Carter, James Edward Clark	4		O	2011-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	530	28.2900	23 322
Emerson, David Lee	4		O	2011-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	530	28.2900	14 082
O'Neill, Kathleen M.	4		O	2011-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	530	28.2900	15 839
Patterson, Christopher William	4		O	2011-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	530	28.2900	1 161
Reid, John McDonald	4		O	2011-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	707	28.2900	17 149
Simon, Andrew Henry	4		O	2011-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	530	28.2900	39 883
Turner, Bruce Lyndon	4		O	2011-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	530	28.2900	11 042
Whitehead, Douglas William Geoffrey	4, 5		O	2011-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	928	28.2900	34 897
<b>FIRSTSERVICE CORPORATION</b>									
<i>Actions privilégiées</i>									
Hennick, Jay Steward	1								
Henset Capital Inc.	PI		O	2011-05-12	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	20 000		1 493 789
<b>Flint Energy Services Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bates, John	4								

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Fonds de placement immobilier BTB</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Lachapelle, Luc	4, 5	R	O	2011-01-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18 900	0.7800	150 400
<b>Fonds de placement immobilier Crombie</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
KNOWLTON, JOHN MICHAEL ARTHUR	4		O	2011-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 095
<b>Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels Canadien</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Schwartz, Thomas	4, 5		O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	19.3800	385 012
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	19.3600	384 512
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	19.4500	384 212
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	19.4200	384 012
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	19.3700	383 312
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	19.4000	382 712
<b>Fonds de Placement Immobilier H&amp;R</b>									
<i>Options</i>									
Kaplan, Robert Phillip	4		O	2011-05-12	D	51 - Exercice d'options	(33 334)	16.5600	116 666
			O	2011-05-12	D	51 - Exercice d'options	(16 667)	9.3000	99 999
			O	2011-05-12	D	51 - Exercice d'options	(16 667)	15.4200	83 332
<i>Parts</i>									
Kaplan, Robert Phillip	4		O	2011-05-12	D	51 - Exercice d'options	33 334	16.5600	113 634
			O	2011-05-12	D	51 - Exercice d'options	16 667	9.3000	130 301
			O	2011-05-12	D	51 - Exercice d'options	16 667	15.4200	146 968
<b>Fonds de Placement Immobilier InnVest</b>									
<i>Parts de fiducie (Traded as Stapled Units)</i>									
Mangalji, Fereed Sadrudin	4								
Westmont affiliate	PI		O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 495	6.8500	1 073 578
Mangalji, Majid	5								
Westmont affiliate	PI		O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 495	6.8500	1 073 578
<b>Fonds de revenu du Groupe Data</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Greenhough, John	7		O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	6.3000	15 000
<b>Fonds d'opérations InnVest</b>									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Parts de fiducie Non-Voting (Traded as Stapled Units)</i>									
Mangalji, Fereed Sadrudin	7								
Westmont affiliate	PI		O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 495	6.8500	1 073 578
Mangalji, Majid	7								
Westmont affiliate	PI		O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 495	6.8500	1 073 578
<b>Fonds Energie renouvelable Brookfield (auparavant Fonds de revenu Great Lakes Hydro)</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Kress, Edward Charles	4		O	1999-12-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			20 000
<b>Forest Gate Energy Inc.</b>									
<i>Options</i>									
Judson, Michael Charles	4, 5		O	2009-10-15	D	50 - Attribution d'options	150 000		
			M	2009-10-15	D	50 - Attribution d'options	150 000		450 000
			O	2010-02-12	D	50 - Attribution d'options	95 000		
			M	2010-02-12	D	50 - Attribution d'options	95 000		545 000
Kramberger, Robert	5		O	2010-02-12	D	50 - Attribution d'options	95 000		
			M	2010-02-12	D	50 - Attribution d'options	95 000		270 000
			O	2011-05-18	D	52 - Expiration d'options	(30 000)		490 000
<b>Gale Force Petroleum Inc.</b>									
<i>Options</i>									
Alba, Ruben	4		O	2011-05-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2011-05-05	D	50 - Attribution d'options	100 000		100 000
<b>Gazit America Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gazit Maple Inc.	3	R	O	2011-01-04	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	2 525 348	5.3800	10 798 586
			O	2011-05-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 399 293	6.3000	16 197 879
			O	2011-05-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	836 095	6.3000	17 033 974
Goodman, Gary Michael	4		O	2011-05-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 200	6.3000	3 600*
Mifsud, Gail	5		O	2011-05-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	15 000	6.3000	127 000*
Quan, Lenis	5		O	2011-05-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	10 000	6.3000	30 000*
Segal, Dori	4, 6, 5		O	2011-05-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	39 096	6.3000	117 288*
Erica Segal	PI		O	2011-05-11	C	57 - Exercice de droits de souscription	360	6.3000	1 080*
Jonathan Segal	PI		O	2011-05-11	C	57 - Exercice de droits de souscription	120	6.3000	359*
Spackman, Pamela Jean	4		O	2011-05-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 380	6.3000	13 140*
<i>Bons de souscription</i>									
Gazit Maple Inc.	3		O	2011-01-04	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	420 892	1.1300	2 034 905
			O	2011-05-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 399 293		7 434 198
			O	2011-05-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	836 095		8 270 293
Goodman, Gary Michael	4		O	2011-05-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 200		1 600*
Mifsud, Gail	5		O	2011-05-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	15 000		116 200*
Quan, Lenis	5		O	2011-05-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	10 000		30 000*
Segal, Dori	4, 6, 5		O	2011-05-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	39 096		57 988*
Erica Segal	PI		O	2011-05-11	C	57 - Exercice de droits de souscription	360		480*
Jonathan Segal	PI		O	2011-05-11	C	57 - Exercice de droits de souscription	120		180*
Spackman, Pamela Jean	4		O	2011-05-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 380		5 840*
<i>Droits</i>									
Gazit Maple Inc.	3		O	2010-12-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-04-12	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	10 798 586		10 798 586
			O	2011-05-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 798 586)	6.3000	0
Goodman, Gary Michael	4		O	2011-04-12	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	2 400	6.3000	2 400*
			O	2011-05-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 400)		0
Mifsud, Gail	5		O	2010-02-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-04-12	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	112 000		112 000*
			O	2011-05-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(30 000)		82 000
			O	2011-05-11	D	58 - Expiration de droits de souscription	(82 000)		0
Quan, Lenis	5		O	2010-07-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Genworth MI Canada Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kirby, Robert	7		O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	26.3700	27
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(27)	26.3700	0
<b>George Weston Limitee</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Rebanks, Mary Diane Wendy Sknaber Limited	6 PI		O	2008-05-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			494 647
			O	2008-09-24	I	36 - Conversion ou échange	274		494 921
<i>Actions privilégiées Series 1</i>									
Rebanks, Mary Diane Wendy Sknaber Limited	6 PI		O	2008-05-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			43 300
		R	O	2009-03-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	19.9000	43 800
		R	O	2009-03-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	19.9500	45 800
		R	O	2009-03-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	19.9900	48 300
		R	O	2009-03-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	20.4000	49 300
		R	O	2009-03-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	20.6000	50 300
		R	O	2009-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	20.8500	51 100
			O	2011-05-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	19 000	25.0000	70 100
<i>Actions privilégiées Series 2</i>									
Rebanks, Mary Diane Wendy Sknaber Limited	6 PI		O	2008-05-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			60 000
			O	2009-04-02	I	38 - Rachat ou annulation	(60 000)	25.0000	0
<i>Actions privilégiées Series 3</i>									
Rebanks, Mary Diane Wendy Sknaber Limited	6 PI		O	2008-05-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			30 000
		R	O	2009-03-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	18.6500	30 500
		R	O	2009-03-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	18.5000	35 000
		R	O	2009-03-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 800	18.2600	37 800
		R	O	2009-03-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	18.1000	38 800
		R	O	2009-03-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	17.8000	39 800
		R	O	2009-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	17.7000	40 800
		R	O	2009-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	17.5000	41 100
<i>Actions privilégiées Series IV</i>									
Rebanks, Mary Diane Wendy Sknaber Limited	6 PI		O	2008-05-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			25 000
		R	O	2011-02-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	23.4400	25 000
<i>Droits -Deferred Share Units</i>									
Rebanks, Mary Diane Wendy Deferred Share Units	6 PI		O	2008-05-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			512
			O	2008-09-24	I	36 - Conversion ou échange	(512)		0
<b>GMIncome &amp; Growth Fund</b>									
<i>Parts</i>									
GMIncome & Growth Fund	1		O	2011-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	11.3700	110 100
			O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	11.2200	111 600
			O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	300	11.2500	111 900



Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>GMP Capital Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pencak, Marko Bayview Capital Corporation	5 PI		O	2011-05-10	I	54 - Exercice de bons de souscription	55 000	6.5000	234 954
<i>Bons de souscription</i>									
Pencak, Marko Bayview Capital Corporation	5 PI		O	2011-05-10	I	54 - Exercice de bons de souscription	(55 000)	6.5000	0
<b>Goldcorp Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bell, John	4		O	2011-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 500	47.2600	26 265
Bell, Larry I.	4		O	2011-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 500	47.2600	24 500
Briscoe, Beverley Anne	4		O	2011-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 500	47.2600	21 507
Dey, Peter James	4		O	2011-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 500	47.2600	25 166
Hall, Lindsay Albert	5		O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(22 500)	46.3900	91 554
Holtby, Douglas Martin	4		O	2011-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 500	47.2600	24 500
Jeannes, Charles A.	5		O	2011-05-18	D	51 - Exercice d'options	202 800	25.7400	382 627
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(202 800)	47.5000	179 827
Reifel, P. Randy	4		O	2011-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 500	47.2600	1 440 607
Rovig, A. Dan	4		O	2011-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 500	47.2600	73 270
Telfer, Ian William	4, 5		O	2011-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 500	47.2600	76 250
Williamson, Kenneth Frank	4		O	2011-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 500	47.2600	41 510
<i>Bons de souscription</i>									
Holtby, Douglas Martin Arbutus Road Investments Inc.	4 PI		O	2011-05-17	I	54 - Exercice de bons de souscription	(4 000)	2.0500	0
<i>Droits</i>									
Bell, John	4		O	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 500		3 500
			O	2011-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 500)		0
Bell, Larry I.	4		O	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 500		3 500
			O	2011-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 500)		0
Briscoe, Beverley Anne	4		O	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 500		3 500
			O	2011-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 500)		0
Dey, Peter James	4		O	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 500		3 500
			O	2011-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 500)		0
Holtby, Douglas Martin	4		O	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 500		3 500
			O	2011-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 500)		0
Reifel, P. Randy	4		O	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 500		3 500
			O	2011-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 500)		0
Rovig, A. Dan	4		O	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 500		3 500
			O	2011-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 500)		0
Telfer, Ian William	4, 5		O	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 500		3 500
			O	2011-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 500)		0
Williamson, Kenneth Frank	4		O	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 500		3 500
			O	2011-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 500)		0
<i>Options</i>									
Jeannes, Charles A.	5		O	2011-05-18	D	51 - Exercice d'options	(202 800)	25.7400	660 000
<b>Golden Star Resources Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Nelsen, Craig Joseph	4		O	2011-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<b>Goodfellow Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
GOODFELLOW, CHARLES RICHARD	4		O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	12.1900	607 792
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 300)	12.0400	604 492
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	12.0300	603 992
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	12.0100	601 492
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	12.0000	599 492
<b>Great Basin Gold Ltd.</b>									



Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Options</i>									
Elliott, David Michael Stuart	4		O	2011-05-11	D	50 - Attribution d'options	100 000	2.4600	480 000
Thiessen, Ronald William	4		O	2011-05-09	D	50 - Attribution d'options	125 000	2.4600	745 000
<b>Groupe CGI inc.</b>									
<i>Actions à droit de vote subalterne Classe A</i>									
Godin, Serge	5								
Sun Life - RAA	PI		O	2011-05-13	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	122	20.5282	87 905
Imbeau, André	5								
Sun Life - RAA	PI		O	2011-05-13	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	77	20.5282	23 969
Maglis, Eva	5		O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	21 063	8.5000	21 063
			O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	10 000	8.5500	31 063
			O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	25 000	6.6900	56 063
Rocheleau, Daniel	5		O	2011-05-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(56 063)	20.5800	0
			O	2011-05-12	D	51 - Exercice d'options	32 500	8.5500	32 500
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(32 500)	20.8300	0
			O	2011-05-13	D	51 - Exercice d'options	53 700	8.9000	53 700
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(53 700)	20.8500	0
			O	2011-05-13	D	51 - Exercice d'options	39 375	11.3900	39 375
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	20.7400	19 375
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(19 375)	20.7100	0
<i>Options</i>									
Maglis, Eva	5		O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	(21 063)	8.5000	372 500
			O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	8.5500	362 500
			O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	6.6900	337 500
Rocheleau, Daniel	5		O	2011-05-12	D	51 - Exercice d'options	(32 500)	8.5500	538 125
			O	2011-05-13	D	51 - Exercice d'options	(53 700)	8.9000	484 425
			O	2011-05-13	D	51 - Exercice d'options	(39 375)	11.3900	445 050
<b>Groupe CVTech inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
aubert, guy	4, 6								
Gestion G Aubert Ltée	PI		O	2011-05-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	1.3800	2 294 688
			O	2011-05-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 500)	1.3500	2 282 188
			O	2011-05-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	1.3600	2 272 188
			O	2011-05-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	1.3900	2 267 188
			O	2011-05-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	1.3900	2 217 188
			O	2011-05-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(208 000)	1.4000	2 009 188
			O	2011-05-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 700)	1.4100	2 001 488
<b>GRUPE DISTINCTION INC.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Paré, Réal	4, 7, 3								
Denyse Paré	PI		O	2011-05-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 200)	3.7500	45 725
<b>Groupe SNC-Lavalin Inc.</b>									
<i>Options</i>									
ASHRAF, Feroz	5		O	2011-05-13	D	50 - Attribution d'options	22 400	54.0700	80 400
BEAUDOIN, Jean	5		O	2011-05-13	D	50 - Attribution d'options	12 000	54.0700	78 000
BEN AISSA,, Riadh	5		O	2011-05-13	D	50 - Attribution d'options	25 800	54.0700	127 800
BURKE, James	5		O	2011-05-13	D	50 - Attribution d'options	23 300	54.0700	112 550
CARON, Darleen	5		O	2011-05-13	D	50 - Attribution d'options	12 000	54.0700	24 000
DI LILLO, Pasquale	5		O	2011-05-13	D	50 - Attribution d'options	8 000	54.0700	36 000
DUHAIME, Pierre	4		O	2011-05-13	D	50 - Attribution d'options	77 100	54.0700	298 100
GOULET, Réjean	5		O	2011-05-13	D	50 - Attribution d'options	8 000	54.0700	45 500
IOFFREDI, Michael	5		O	2011-05-13	D	50 - Attribution d'options	6 500	54.0700	31 500
Lamarre, Patrick	5		O	2011-05-13	D	50 - Attribution d'options	23 100	54.0700	127 350
LARAMÉE, Gilles	5		O	2011-05-13	D	50 - Attribution d'options	25 800	54.0700	145 800

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
LAVERDIÈRE, Yves	5		O	2011-05-13	D	50 - Attribution d'options	2 000	54.0700	13 000
NOVAK, Michael C.	5		O	2011-05-13	D	50 - Attribution d'options	23 300	54.0700	103 300
PINGAT, Jean-Claude	5		O	2011-05-13	D	50 - Attribution d'options	20 400	54.0700	140 400
RATE, Charles	5		O	2011-05-13	D	50 - Attribution d'options	23 500	54.0700	109 000
<i>Unités d'actions différées (hauts dirigeants)</i>									
ASHRAF, Feroz	5		O	2011-05-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	338	54.0700	3 856
BURKE, James	5		O	2011-05-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	148	54.0700	4 582
Lamarre, Patrick	5		O	2011-05-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	190	54.0700	4 566
RATE, Charles	5		O	2011-05-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	106	54.0700	4 575
<b>Harvest Sustainable Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Harvest Sustainable Income Fund	1		O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500		4 500
			O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	(4 500)		0
<b>Héroux-Devtek Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Boivin, Claude	4		O	2004-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			15 000
Gestion Marclo	PI		O	2004-09-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2004-09-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 000
<b>Hinterland Metals Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
MARTIN, INGRID	5		O	2011-05-18	D	51 - Exercice d'options	200 000	0.1000	200 000*
<i>Options Incentive Stock Options</i>									
MARTIN, INGRID	5		O	2011-05-18	D	51 - Exercice d'options	(200 000)	0.1000	800 000*
<b>Home Capital Group Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Home Capital Group Inc.	1		O	2011-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	56.9900	2 000
			O	2011-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	56.9900	0
			O	2011-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	57.6200	2 000
			O	2011-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	57.6200	0
			O	2011-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	57.6400	2 000
			O	2011-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	57.6400	0
<i>Droits Deferred Share Units</i>									
Angus, Norman	4		O	2011-05-13	D	35 - Dividende en actions	5	56.1700	1 465
Marsh, John M.	4		O	2011-05-13	D	35 - Dividende en actions	5	56.1700	1 522
Mitchell, Robert A.	4		O	2011-05-13	D	35 - Dividende en actions	7	56.1700	2 230
Smith, Kevin	4		O	2011-05-13	D	35 - Dividende en actions	11	56.1700	3 515
<b>IAMGOLD Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Banducci, Carol	5		O	2011-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 500	18.2100	16 530
Olmsted, Paul Burton	5		O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	100 000	100000.0000	147 410
Pelletier, Pierre	5		O	2011-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 000	6.4000	2 905
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(477)	18.4800	2 428
<i>Options</i>									
Banducci, Carol	5		O	2011-05-16	D	50 - Attribution d'options	60 267	18.6500	303 967
chandler, brian	5		O	2011-05-16	D	50 - Attribution d'options	22 253	18.6500	164 703
Letwin, Stephen Joseph James	4		O	2011-05-16	D	50 - Attribution d'options	150 000	18.6500	300 000
Olmsted, Paul Burton	5		O	2011-05-16	D	50 - Attribution d'options	27 816	18.6500	316 066
			O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	10.8300	216 066
Snow, Jeffery Alexander	5		O	2011-05-16	D	50 - Attribution d'options	27 816	18.6500	107 816
Zangari, Lisa Michelina	5		O	2011-05-16	D	50 - Attribution d'options	27 816	18.6500	98 416
<i>Performance Share Units</i>									
chandler, brian	5		O	2008-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 520		5 520
Letwin, Stephen Joseph James	4		O	2010-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 000		20 000
<i>Restricted Share Awards</i>									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>IMAX Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
O'Reilly, Larry	5		O	2011-05-10	D	51 - Exercice d'options	14 000	6.8600USD	19 000
			O	2011-05-10	D	51 - Exercice d'options	6 250	2.8700USD	25 250
			O	2011-05-10	D	51 - Exercice d'options	2 500	15.8800USD	27 750
			O	2011-05-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(22 750)	35.0200USD	5 000
<i>Options 1:1</i>									
O'Reilly, Larry	5		O	2011-05-10	D	51 - Exercice d'options	(14 000)	6.8600USD	144 500
			O	2011-05-10	D	51 - Exercice d'options	(6 250)	2.8700USD	138 250
			O	2011-05-10	D	51 - Exercice d'options	(2 500)	15.8800USD	135 750
<b>Immeubles de bureaux Brookfield (Canada)</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Davis, Bryan Kenneth	6		O	2010-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	22.4400	1 000
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	22.4300	2 200
<i>Parts Deferred Units</i>									
Bastable, Colum Patrick	4		O	2011-05-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	16		1 831
			O	2011-05-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	554		2 385
Fraser, Roderick Douglas	4		O	2011-05-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	16		1 831
			O	2011-05-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	554		2 385
McFarlane, Paul D.	4		O	2011-05-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	19		2 197
			O	2011-05-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	665		2 862
<b>INDEXPLUS Dividend Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Indexplus Dividend Fund	1		O	2011-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	4 500	11.8300	55 300
			O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	4 700	11.7800	60 000
Orrico, Dean	6		O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	11.8000	2 500
<b>Indexplus Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
IndexPlus Income Fund	1		O	2011-05-10	D	38 - Rachat ou annulation	600	13.2500	29 542 853
			O	2011-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	600	13.2000	29 543 453
			O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	700	13.1000	29 544 153
			O	2011-05-13	D	38 - Rachat ou annulation	600	13.1000	29 544 753
			O	2011-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	13.2200	29 546 153
<b>Intact Corporation financière</b>									
<i>Stock Incentives</i>									
Beaulieu, Martin	5		O	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 760		9 961
			O	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 173		4 775
Black, Susan	5		O	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 606		8 373
			O	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 606		9 979
			O	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 070		4 042
BLAIR, ALAN JOHN	5		O	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	958		4 883
			O	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	639		2 363
Coull-Cicchini, Debra Gail	5		O	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 719		8 964
			O	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 146		4 330
Dionne, Michel	5		O	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	574		2 619
			O	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	383		1 326
garneau, denis	7		O	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 346		6 878
			O	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	898		3 330
Godfrey, Darren Christopher	5		O	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	760		3 206
			O	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	507		2 048
Guénette, Françoise	5		O	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 021		11 426
			O	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 347		5 484
Guertin, Denis	5		O	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 701		11 840

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Porteur inscrit</b>									
			O	2011-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 800		
			M	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 800		7 327
Hindle, Byron Alexander	5		O	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 373		7 015
			O	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	916		3 399
Iles, Derek Andrew	5		O	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 718		27 520
			O	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 145		13 090
Lincoln, David Charles	5		O	2001-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	945		
			M	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	945		5 431
			O	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	630		
			M	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	630		2 593
Marcotte, Louis	5		O	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	739		3 492
			O	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	493		1 707
Morissette, Benoit	5		O	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	810		3 568
			O	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	540		2 199
Ott, Jack	5		O	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 606		8 074
			O	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 071		4 044
Pontbriand, Marc	5		O	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 634		20 555
			O	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 423		9 861
Sham, Lilia M.	5		O	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 110		7 004
			O	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	740		3 017
Weightman, Peter	5		O	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 524		10 732
			O	2011-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 682		6 749
<b>INTEGRATED ASSET MANAGEMENT CORP.</b>									
<i>Options</i>									
Johnson, Stephen	4, 7, 6, 5		O	2011-05-19	D	50 - Attribution d'options	60 000	0.9000	230 000
Robertson, John	4, 7		O	2011-05-19	D	50 - Attribution d'options	60 000	0.9000	250 000
<b>INTELLIPHARMACEUTICS INTERNATIONAL INC.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Madhani, Bahadur	4		O	2009-10-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			R	2010-08-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	707		707*
			R	2011-02-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000		1 707*
			R	2011-04-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200		1 907*
			R	2011-04-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600		2 507*
			R	2011-05-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500		3 007*
<i>Options</i>									
Madhani, Bahadur	4		O	2009-10-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			R	2011-04-19	D	50 - Attribution d'options	10 000		10 000*
			R	2011-04-19	D	50 - Attribution d'options	5 000		15 000*
<b>Intrinsyc Software International, Inc.</b>									
<i>Options</i>									
Duguay, George Arthur	4		O	2011-05-17	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.1200	350 000
<b>IROC Energy Services Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Troob Capital Management LLC	3								
TCM MPS Ltd. SPC - Distressed Segregated Portfolio	PI		O	2011-05-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 384	1.6671	2 271 229
			O	2011-05-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	494	1.6900	2 271 723
			O	2011-05-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 668	1.6515	2 278 391
			O	2011-05-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 709	1.6650	2 289 100
			O	2011-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 179	1.6822	2 294 279
TCM MPS Series Fund LP - Distressed Series	PI		O	2011-05-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 416	1.6671	2 341 687
			O	2011-05-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	506	1.6900	2 342 193
			O	2011-05-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 832	1.6515	2 349 025
			O	2011-05-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 791	1.6650	2 362 816
			O	2011-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 321	1.6822	2 368 137
<b>Java Capital, Inc.</b>									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Emetteur</b>									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Actions ordinaires</i>									
HÉBERT, Georges Lawrence	4		O	2011-02-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			716 000
TURNER, Kerrigan Henry	4		O	2011-02-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2011-02-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 041 752
<i>Options</i>									
HÉBERT, Georges Lawrence	4	R	O	2011-04-12	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.1400	666 467*
<b>Junex Inc.</b>									
<i>Options</i>									
Lemaire, Laurent	4		O	2009-03-20	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.8800	
			M	2009-03-20	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.8800	255 000
<b>Just Energy Group Inc.</b>									
<i>Droits 2010 Restricted Share Grant Plan</i>									
SILVER, MARK	5								
Shalcor Management Inc.	PI		O	2011-05-12	I	56 - Attribution de droits de souscription	4 356		157 843
<b>K-Bro Linen Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Burrows, Christopher Terrence James	5		O	2011-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-04-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	843	21.4299	843
<b>Keyera Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hathaway, Suzanne	5		O	2011-05-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 307
<i>Droits Performance Share Awards</i>									
Hathaway, Suzanne	5		O	2011-05-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 550
<i>Droits Restricted Share Awards</i>									
Hathaway, Suzanne	5		O	2011-05-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 496
<b>Killam Properties Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Reti, George	4		O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	2 000	5.3200	33 875
<i>Options</i>									
Reti, George	4		O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	5.3200	60 000
<b>Kinross Gold Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gold, Geoffrey Peters	5		O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	11 000	13.1800	93 638
			O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	7 334	13.1800	100 972
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 334)	14.0000	93 638
Rollinson, Jonathon Paul	5		O	2010-09-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	29 346	19.5600	48 019
			O	2010-09-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 808)	19.5600	34 211
<i>Options</i>									
Gold, Geoffrey Peters	5		O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	(11 000)	13.1800	431 960
			O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	(7 334)	13.1800	424 626
<i>Restricted Shares</i>									
Rollinson, Jonathon Paul	5	R	O	2010-09-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(29 346)	19.5600	64 036
<b>KLONDIKE GOLD CORP.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hughes, Darcy William	4		O	2011-05-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(64 667)		5 333*
<i>Bons de souscription</i>									
HUGHES, RICHARD WILLIAM	4, 5		O	2010-10-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(513 333)		36 667
Hastings Management Corp.	PI		O	2010-10-22	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(11 526 667)		823 333
<i>Options</i>									
Campbell, Alan Duncan	4		O	2006-08-22	D	52 - Expiration d'options	(17 333)		242 667
		R	O	2010-02-02	D	50 - Attribution d'options	33 333	1.5000	2 126 000
Hughes, Darcy William	4		O	2011-05-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(714 000)		51 000*
<b>Klondike Silver Corp.</b>									
<i>Bons de souscription</i>									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Campbell, Alan Duncan	4		O	2010-10-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(166 250)		8 750
HUGHES, RICHARD WILLIAM	4, 5		O	2010-10-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 188 450)		62 550
Hastings Management Corp.	PI		O	2010-10-22	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(290 225)		15 275
<i>Options</i>									
Campbell, Alan Duncan	4		O	2006-02-13	D	52 - Expiration d'options	(1 850)		39 150
		R	O	2008-01-08	D	50 - Attribution d'options	13 750	2.0000	467 900
		R	O	2009-12-14	D	50 - Attribution d'options	30 000	2.0000	697 900
Hughes, Darcy William	4		O	2011-05-14	D	52 - Expiration d'options	(48 000)		60 000*
<b>La Societe Canadian Tire Limitee</b>									
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>									
Collver, Robyn Anne	7, 5, 3								
Trustees of Deferred Profit Sharing Plan	PI		O	2011-05-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 100	61.3100	757 583
			O	2011-05-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3100	
			M	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3100	757 683
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3100	757 783
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3100	757 883
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3100	757 983
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3100	758 083
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	61.3100	758 283
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	61.3100	758 483
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	61.3100	758 983
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3100	759 083
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3000	759 183
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	61.3000	759 383
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3100	759 483
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3100	759 583
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3100	759 683
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3100	759 783
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3100	759 883
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3100	759 983
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3100	760 083
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	61.3100	760 483
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3100	760 583
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	61.3100	761 083
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.2500	761 183
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	61.2400	761 683
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.2500	761 783
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	61.3100	762 083
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.2300	762 183
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.2500	762 283
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.2500	762 383
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	61.2500	
			M	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.2500	762 483
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.2400	762 583
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.2500	762 683
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.2500	762 783
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	61.2400	763 083
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.2900	763 183
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.2900	763 283
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.2900	763 383
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	61.2900	763 883
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.2800	763 983
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.2800	764 083
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	62.3800	763 783
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	62.3800	763 483
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	62.3800	763 183



Emetteur	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	62.3800	762 883
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	62.3800	762 583
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	62.3800	762 283
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	62.3800	761 983
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	62.3800	761 683
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.3800	761 583
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.5500	761 483
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.5500	761 383
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.5600	761 283
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.5500	761 183
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.3200	761 083
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.3200	760 983
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.3500	760 883
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	62.3200	760 683
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	62.3200	760 483
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	62.3200	760 283
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	62.3200	759 583
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.3200	759 483
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.1700	759 383
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	62.1700	758 583
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.1500	758 483
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.3500	758 383
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	62.3500	757 483
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.2300	757 383
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.2600	757 283
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	62.2500	757 083
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.2700	756 983
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.2700	756 883
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.2700	756 783
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.2700	756 683
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	62.2700	756 483
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.2300	756 383
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.2300	756 283
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.2300	756 183
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.2200	756 083
Lynar, Hugh Trustees of Deferred Profit Sharing Plan	3 PI		O	2011-05-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 100	61.3100	757 583
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3100	757 683
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3100	757 783
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3100	757 883
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3100	757 983
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3100	758 083
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	61.3100	758 283
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	61.3100	758 483
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	61.3100	758 983
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3100	759 083
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3000	759 183
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	61.3000	759 383
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3100	759 483
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3100	759 583
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3100	759 683
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3100	759 783
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3100	759 883
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3100	759 983
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3100	760 083
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	61.3100	760 483

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3100	760 583
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	61.3100	761 083
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	61.3100	761 583
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.2500	761 683
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.2500	761 783
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3100	761 883
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.2500	761 983
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.2500	762 083
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.2500	762 183
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.2500	762 283
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.2500	762 383
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.2300	762 483
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.2400	762 583
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	61.2400	762 883
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.2900	762 983
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.2900	763 083
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.2900	763 183
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	61.2900	763 683
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.2800	763 783
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.2800	763 883
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.2500	763 983
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.2400	764 083
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	62.3800	763 783
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	62.3800	763 483
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	62.3800	763 183
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	62.3800	762 883
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	62.3800	762 583
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	62.3800	762 283
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	62.3800	761 983
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	62.3800	761 683
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.3800	761 583
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.5500	761 483
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.5600	761 383
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.5500	761 283
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.3200	761 183
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.3200	761 083
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.3500	760 983
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	62.3200	760 783
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	62.3200	760 583
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	62.3200	760 383
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	62.3200	759 683
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.3200	759 583
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.1700	759 483
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	62.1700	758 683
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.1500	758 583
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.3500	758 483
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.3500	758 383
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	62.3500	757 483
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.2300	757 383
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.2600	757 283
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	62.2500	757 083
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.2700	756 983
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.2700	756 883
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.2700	756 783
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.2700	756 683
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	62.2700	756 483



Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.2300	756 383
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.2300	756 283
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.2300	756 183
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.2200	756 083
McCann, Dean Charles	7, 5								
Trustees of Deferred Profit Sharing Plan	PI		O	2011-05-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 100	61.3100	757 583
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3100	757 683
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3100	757 783
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3100	757 883
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3100	757 983
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3100	758 083
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	61.3100	758 283
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	61.3100	758 483
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	61.3100	758 983
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3100	759 083
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3000	759 183
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	61.3000	759 383
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3100	759 483
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3100	759 583
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3100	759 683
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3100	759 783
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3100	759 883
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3100	759 983
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3100	760 083
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	61.3100	760 483
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.3100	760 583
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	61.3100	761 083
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.2500	761 183
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	61.2400	761 683
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.2500	761 783
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	61.3100	762 083
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.2300	762 183
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.2500	762 283
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.2500	762 383
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.2500	762 483
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.2500	762 583
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.2500	762 683
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.2400	762 783
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	61.2400	763 083
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.2900	763 183
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.2900	763 283
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.2900	763 383
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	61.2900	763 883
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.2800	763 983
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	61.2800	764 083
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	62.3800	763 783
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	62.3800	763 483
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	62.3800	763 183
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	62.3800	762 883
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	62.3800	762 583
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	62.3800	762 283
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.3800	762 183
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	62.3800	761 883
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	62.3800	761 583
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.5500	761 483
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.5500	761 383

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.5600	761 283
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.5500	761 183
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.3200	761 083
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.3200	760 983
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.3500	760 883
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	62.3200	760 683
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	62.3200	760 483
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	62.3200	760 283
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	62.3200	759 583
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.3200	759 483
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.1700	759 383
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	62.1700	758 583
			O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.1500	758 483
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.3500	758 383
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	62.3500	757 483
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.2300	757 383
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.2600	757 283
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	62.2500	757 083
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.2700	756 983
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.2700	756 883
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.2700	756 783
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.2700	756 683
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	62.2700	756 483
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.2300	756 383
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.2300	756 283
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.2300	756 183
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.2200	756 083
Sinnott, Patrick Ronan	5								
NBCN	PI		O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 400)	62.2024	0
<b>Lake Shore Gold Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Stifano, Mario	5		O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	3.4700	6 000
<b>Les Compagnies Loblaw Limitee</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Butler, Mark Charles	5		O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	37 687	29.6300	38 762
			O	2011-05-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(37 687)	41.6200	1 075
Rebanks, Mary Diane Wendy	7								
RRIF	PI		O	2008-05-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			6 300
Sknaber Limited	PI		O	2008-05-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			14 074
<i>Actions privilégiées Series A</i>									
Rebanks, Mary Diane Wendy	7								
Sknaber Limited	PI		O	2008-05-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			R	2009-03-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	24.1500	300
			R	2009-03-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 200	24.2500	8 500
			R	2009-03-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	24.2800	11 500
			R	2009-03-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	24.0500	12 400
			R	2009-03-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	24.3000	13 900
			R	2009-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	24.2000	14 300
<i>Options</i>									
Butler, Mark Charles	5								
Stock Option SAR Plan	PI		O	2011-05-11	I	51 - Exercice d'options	(37 687)	41.6200	125 018
<b>Les Métaux Focus Inc.</b>									
<i>Options</i>									
Economo, Gary	4, 5		O	2011-05-11	D	50 - Attribution d'options	750 000	1.0000	1 700 000
Gagnon, Marco	4		O	2011-05-11	D	50 - Attribution d'options	50 000	1.0000	550 000*
York, Jeffrey	3		O	2011-05-11	D	50 - Attribution d'options	375 000	1.0000	575 000

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Les Petroles Calvalley Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
Shimoon, Edmund Michael	4, 5		O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	50 000	0.9000	520 400
<i>Options</i>									
Robertson, Gary	4		O	2011-05-17	D	50 - Attribution d'options	50 000		215 000
Shimoon, Edmund Michael	4, 5		O	2011-05-17	D	52 - Expiration d'options	(350 000)		1 325 000
			O	2011-05-17	D	50 - Attribution d'options	350 000	2.7800	1 675 000
			O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	0.9000	1 625 000
Stephenson, Kenneth Munro	4		O	2011-05-17	D	50 - Attribution d'options	50 000	2.7800	390 000
Valentine, Thomas	5		O	2011-05-17	D	50 - Attribution d'options	50 000	2.7800	315 000
<b>Les Ressources Yorbeau Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
Anglo Pacific Group Plc	3		O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 879 500	0.2000	19 359 357
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.2050	19 409 357
Bodnar jr., Georges	4, 5								
Société Minière Alta Inc.	PI		O	2011-05-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.2000	8 184 000
			O	2011-05-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.2000	8 134 000
			O	2011-05-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.2000	8 084 000
<b>Les Vêtements de Sport Gildan Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Caballero, Carlos Francisco	7		O	2008-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-12	D	51 - Exercice d'options	552	23.4900	552
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(552)	35.7600	0
Cloutier, Lise	5		O	2011-05-12	D	51 - Exercice d'options	1 221	27.1700	2 427
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 221)	35.0000	1 206
			O	2011-05-12	D	51 - Exercice d'options	422	23.4900	1 628
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(422)	34.9700	1 206
Goodman, Russell Andrew	4		O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	35.2400	1 900
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	35.2300	2 000
Hoffman, Michael	7		O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	34 532	8.6438	45 287
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(34 532)	34.3800	10 755
Lehman, Eric Ralph	5		O	2011-05-13	D	51 - Exercice d'options	1 511	23.4900	2 222
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 511)	35.0200	711
Masi, Benito	5		O	2011-05-18	D	51 - Exercice d'options	26 000	8.6438	97 557
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(26 000)	35.1400	71 557
Strubel, Richard P.	4		O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 528)	36.7451USD	32 980
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 000)	36.3405USD	24 980
<i>Options</i>									
Caballero, Carlos Francisco	7		O	2011-05-12	D	51 - Exercice d'options	(552)	23.4900	1 656
Cloutier, Lise	5		O	2011-05-12	D	51 - Exercice d'options	(1 221)	27.1700	3 226
			O	2011-05-12	D	51 - Exercice d'options	(422)	23.4900	2 804
Hoffman, Michael	7		O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	(34 532)	8.6438	30 232
Lehman, Eric Ralph	5		O	2011-05-13	D	51 - Exercice d'options	(1 511)	23.4900	22 509
Masi, Benito	5		O	2011-05-18	D	51 - Exercice d'options	(26 000)	8.6438	85 524
<b>Liquor Stores N.A. Ltd.</b>									
<i>Annual Deferred Shares (Common Shares)</i>									
Heximer, Glen Harold	4		O	2011-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	477		3 728
			O	2011-05-18	D	59 - Exercice au comptant	(3 728)	15.5200	0
<i>Deferred Shares (Common Shares)</i>									
Heximer, Glen Harold	4		O	2011-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	43		3 672
			O	2011-05-18	D	59 - Exercice au comptant	(3 672)	15.5200	0
<b>Logan International Inc. (formerly Destiny Resource Services Corp.)</b>									
<i>Droits Restricted Stock Units</i>									
Coppe, David	4, 6, 1		O	2011-05-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 674	7.0500	14 543
David, Kennedy	4, 6		O	2011-05-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 674	7.0500	14 543
Hage, Gerald	4, 5, 1		O	2011-05-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 674	7.0500	83 941

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Logistec Corporation</b>									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class B</i>									
LOGISTEC CORPORATION	1		O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	23.3000	3 800
			O	2011-05-13	D	38 - Rachat ou annulation	300	22.0600	4 100
			O	2011-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	500	21.5100	4 600
<b>Magna International Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Stronach, Frank 446 Holdings Inc.	4, 5	PI	O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(450 000)	51.1860USD	8 408 020*
			O	2011-05-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(284 308)	50.2043USD	8 123 712*
Walker, Donald James	4, 5		O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	50 000	25.6100	50 000
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	47.1500	0
			O	2011-05-18	D	51 - Exercice d'options	50 000	25.6100	50 000
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	48.1200	0
<i>Options</i>									
Walker, Donald James	4, 5		O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	25.6100	1 050 000
			O	2011-05-18	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	25.6100	1 000 000
<b>Manicouagan Minerals Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Consolidated International Investment Holdings Inc. Pathway Multi Series Fund Inc.	3	PI	O	2011-05-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500 000)	0.0300	12 800 000
<b>Marquest Canadian Equity Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Bentley, Andrew MCEIF Investment	7	PI	O	2011-05-09	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			R	2011-05-09	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	5 000	10.0000	5 000
Brockelsby, Gerald Susan Sinclair	7	PI	O	2011-05-09	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			R	2011-05-09	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	40 000	10.0000	40 000
Marquest Asset Management Inc. MCEIF Investment	2	PI	O	2011-05-09	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			R	2011-05-09	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	10 000	10.0000	10 000
McKay, Andrew MCEIF Investment	7	PI	O	2011-05-09	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			R	2011-05-09	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	5 000	10.0000	5 000
McMillan, Gordon	7		O	2011-05-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			R	2011-05-09	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	35 000	10.0000	35 000
MCEIF Investment		PI	O	2011-05-09	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-09	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	5 000	10.0000	5 000
Sinclair, Lawrence	7		O	2011-05-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			R	2011-05-09	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	20 000	10.0000	20 000
<b>Matrix Asset Management Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Working Enterprises Ltd.	8, 3		O	2011-04-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	10 000	1.1904	

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			M	2011-04-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.1904	13 432 173
			O	2011-04-29	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	10 000	1.2000	
			M	2011-04-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.2000	13 442 173
			O	2011-05-02	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	10 000	1.2000	
			M	2011-05-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.2000	13 452 173
			O	2011-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.2297	13 502 173
			O	2011-05-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.2000	13 512 173
			O	2011-05-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.2480	13 522 173
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.2311	13 532 173
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.1900	13 542 173
<b>MAYA OR &amp; ARGENT INC.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Goulet, Guy	4		O	2011-05-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	0.3500	677 900
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.3200	682 900
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.3150	683 900
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.3000	688 900
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 500	0.2860	709 400
<b>MCAN Mortgage Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lai, Paco	5								
CIBC Mellon Trust Company	PI		O	2011-01-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	26	14.0273	1 487
			O	2011-01-14	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	32	14.0500	1 519
			O	2011-01-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	31	14.8016	1 550
			O	2011-02-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	30	15.1901	1 580
			O	2011-02-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	29	15.7417	1 609
			O	2011-03-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	31	14.9559	1 640
			O	2011-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	30	15.6570	1 670
			O	2011-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	100	15.8867	1 770
Misener, Michael	5								
CIBC Mellon Trust Company	PI		O	2011-01-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	49	14.0273	2 776
			O	2011-01-14	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	48	14.0500	2 824
			O	2011-01-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	46	14.8016	2 870
			O	2011-02-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	44	15.1901	2 914
			O	2011-02-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	43	15.7417	2 957
			O	2011-03-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	50	14.9559	3 007
			O	2011-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	48	15.6570	3 055
			O	2011-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	184	15.8867	3 239
Oldenburg, Tammy	5								
CIBC Mellon	PI		O	2011-01-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	97	14.0273	5 478

Emetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2011-01-14	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	53	14.0500	5 531
			O	2011-01-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	51	14.8016	5 582
			O	2011-02-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	49	15.1901	5 631
			O	2011-02-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	48	15.7417	5 679
			O	2011-03-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	52	14.9559	5 731
			O	2011-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	49	15.6570	5 780
			O	2011-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	355	15.8867	6 135
Patel, Dipti	5								
CIBC Mellon Trust Company	PI		O	2011-01-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	14.0273	100
			O	2011-01-14	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	11	14.0500	111
			O	2011-01-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	10	14.8016	121
			O	2011-02-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	19	15.1901	140
			O	2011-02-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	19	15.7417	159
			O	2011-03-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	21	14.9559	180
			O	2011-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	20	15.6570	200
			O	2011-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	9	15.8867	209
Tyas, John	5								
CIBC Mellon Trust Company	PI		O	2011-01-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	14	14.0273	820
			O	2011-01-14	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	31	14.0500	46
			O	2011-01-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	29	14.8016	75
			O	2011-02-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	28	15.1901	103
			O	2011-02-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	27	15.7417	130
			O	2011-03-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	31	14.9559	161
			O	2011-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	30	15.6570	191
			O	2011-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	6	15.8867	197
<b>MDC Partners Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires Class A Subordinate Voting Shares</i>									
Kamerschen, Robert	4		O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	16.7900USD	259 461
<b>MDN INC.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bureau, Serge	4, 5		O	2011-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	0.3800	750 395
			O	2011-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	0.3900	757 395
Savard, Serge	4								



Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
<b>Porteur inscrit</b>									
Les Entreprises Serge Savard Inc.	PI		O	2011-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.3500	362 539
			O	2011-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 000	0.3600	378 539
			O	2011-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 000	0.3700	390 539
<b>Medicago Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Johnson, Pierre Marc	4		O	2009-10-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	M	2009-10-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			10 000
REER	PI		O	2009-10-19	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2011-04-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 000	0.5600	16 000
<b>Medical Facilities Corporation</b>									
<i>Income Participating Securities</i>									
Medical Facilities Corporation	1		O	2011-05-13	D	38 - Rachat ou annulation	7 600	12.2786	7 600
			O	2011-05-13	D	38 - Rachat ou annulation	(7 600)	12.2786	0
			O	2011-05-16	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	12.0284	5 000
			O	2011-05-16	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	12.0284	0
<b>MEG Energy Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
McCAFFREY, William Joseph	4, 5		O	2011-05-12	D	51 - Exercice d'options	17 700	4.3100	1 162 391
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	47.3000	1 162 291
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	47.3200	1 162 191
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	47.3500	1 161 991
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	47.3900	1 161 691
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	47.5000	1 161 591
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	47.5200	1 161 391
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	47.5600	1 160 991
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	47.5900	1 160 791
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	47.6350	1 160 691
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	47.6400	1 160 091
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	47.6500	1 159 891
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	47.6700	1 159 791
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	47.6800	1 159 091
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	47.6900	1 158 891
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	47.7000	1 157 991
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	47.7100	1 157 891
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	47.7200	1 157 591
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	47.7400	1 155 091
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	47.7500	1 154 391
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	47.7600	1 153 791
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	47.7700	1 153 491
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	47.7900	1 153 191
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	47.7950	1 153 091
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	47.8000	1 151 891
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	47.8100	1 151 491
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	47.8200	1 151 391
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	47.8400	1 151 191
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	47.8500	1 150 091
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	47.8700	1 149 491
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	47.9000	1 149 191
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	47.9400	1 149 091
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	47.9500	1 148 891
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	47.9600	1 148 491
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	47.9700	1 148 291
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	47.9800	1 147 991
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	47.9900	1 145 491
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	48.0000	1 144 791
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	48.2300	1 144 691

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2011-05-13	D	51 - Exercice d'options	15 800	4.3100	1 160 491
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	47.5600	1 160 391
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	47.8000	1 160 191
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	47.8400	1 160 091
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	47.8500	1 159 791
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	47.8600	1 159 691
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	47.8700	1 159 391
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	47.8900	1 159 191
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	47.9000	1 158 791
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	47.9100	1 157 491
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	47.9200	1 157 291
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	47.9400	1 157 091
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	47.9700	1 156 991
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	47.9900	1 156 891
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	48.0000	1 155 591
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	48.0100	1 155 191
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	48.0200	1 154 691
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	48.0500	1 154 291
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	48.0600	1 154 091
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	48.0700	1 153 991
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	48.1000	1 151 491
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	48.1100	1 151 191
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	48.1200	1 150 791
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	48.1300	1 150 491
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	48.1400	1 150 291
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	48.1500	1 150 191
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	48.1800	1 150 091
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	48.2300	1 149 891
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	48.2400	1 148 891
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	48.2600	1 148 491
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	48.2900	1 148 191
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	48.3000	1 148 091
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	48.3100	1 147 991
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	48.3200	1 147 891
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	48.4500	1 147 691
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	48.4600	1 147 291
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	48.4700	1 146 691
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	48.4800	1 146 491
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	48.4900	1 145 891
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	48.6100	1 145 691
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	48.6500	1 145 391
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	48.7200	1 145 091
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	48.7500	1 144 991
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	48.8300	1 144 791
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	48.8400	1 144 691
			O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	26 800	4.3100	1 171 491
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	48.2400	1 171 391
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	48.2900	1 171 291
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	48.3100	1 170 991
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	48.3200	1 170 491
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	48.3300	1 170 091
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	48.3400	1 169 991
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	48.3800	1 168 691
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	48.3900	1 167 291
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	48.4000	1 166 691
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	48.4600	1 165 491



Emetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	48.4700	1 164 691
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	48.4800	1 164 491
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	48.4900	1 160 491
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 200)	48.5000	1 151 291
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 100)	48.5100	1 149 191
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	48.5200	1 147 591
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	48.5300	1 145 891
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	48.5400	1 145 691
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	48.5500	1 145 091
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	48.5700	1 144 991
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	48.5800	1 144 791
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	48.7200	1 144 691
			O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	12 700	5.0000	1 157 391
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	48.4500	1 155 691
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	48.4600	1 155 091
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	48.4700	1 154 291
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	48.4900	1 153 991
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	48.5000	1 153 091
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	48.5100	1 152 991
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	48.5200	1 152 891
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	48.5600	1 152 591
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	48.5700	1 152 491
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	48.6000	1 152 391
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	48.6100	1 152 291
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	48.6300	1 152 191
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	48.6400	1 151 991
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	48.6600	1 151 891
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	48.6800	1 151 791
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 900)	48.6900	1 149 891
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	48.7000	1 149 791
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	48.7100	1 149 691
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	48.7200	1 148 191
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	48.7250	1 148 091
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	48.7300	1 147 991
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	48.7400	1 146 691
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	48.7550	1 146 591
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	48.7600	1 145 491
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	48.7700	1 144 691
			O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	54 900	5.0000	1 199 591
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 800)	48.8700	1 194 791
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 900)	48.9300	1 191 891
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 800)	48.9500	1 187 091
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	48.9600	1 186 891
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	49.0200	1 184 891
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	49.0300	1 183 691
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	49.0400	1 182 891
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	49.0800	1 181 391
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	49.0900	1 180 491
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	49.1000	1 180 291
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	49.1100	1 179 491
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	49.1200	1 179 391
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	49.1400	1 178 491
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	49.1450	1 178 391
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	49.1500	1 177 591
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	49.1700	1 176 191
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	49.1900	1 175 891

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	49.2000	1 174 191
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	49.2100	1 173 791
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	49.2200	1 172 191
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 900)	49.2300	1 169 291
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 700)	49.2400	1 164 591
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	49.2500	1 162 791
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	49.2700	1 161 491
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	49.2900	1 160 391
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	49.3000	1 159 691
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	49.3400	1 159 591
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	49.3500	1 159 191
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	49.3900	1 158 791
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	49.4000	1 158 691
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	49.4500	1 157 991
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	49.4800	1 156 991
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	49.4900	1 156 891
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	49.5000	1 156 191
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	49.5200	1 156 091
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	49.5300	1 155 991
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	49.5400	1 155 391
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	49.5500	1 155 191
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	49.5600	1 155 091
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	49.5700	1 154 791
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	49.5800	1 153 791
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	49.5850	1 153 591
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	49.5900	1 153 491
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	49.6000	1 153 391
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	49.6100	1 153 191
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	49.6200	1 153 091
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	49.6300	1 152 491
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	49.6400	1 152 091
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	49.6500	1 151 891
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	49.6600	1 151 791
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	49.6800	1 151 491
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	49.6900	1 151 391
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	49.7000	1 150 791
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	49.7500	1 150 591
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	49.7800	1 150 391
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	49.8200	1 150 191
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	49.8300	1 149 891
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	49.8400	1 149 191
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	49.8500	1 148 791
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	49.8600	1 147 991
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	49.8650	1 147 891
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	49.8700	1 147 191
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	49.8800	1 146 391
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	49.8900	1 146 291
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	49.9000	1 145 791
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	49.9100	1 145 291
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	49.9200	1 145 191
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	49.9400	1 144 791
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	49.9700	1 144 691
			O	2011-05-18	D	51 - Exercice d'options	35 600	5.0000	1 180 291
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	48.8500	1 180 191
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	48.8600	1 179 591
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	48.9600	1 179 391

Emetteur	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	49.0000	1 178 891
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	49.0200	1 178 491
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	49.0400	1 178 191
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	49.0800	1 178 091
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	49.1100	1 177 991
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	49.1300	1 176 991
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	49.1400	1 176 691
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	49.1700	1 175 991
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	49.2000	1 175 891
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	49.2300	1 175 691
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	49.2700	1 175 391
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	49.2800	1 174 891
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	49.2900	1 174 591
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	49.3100	1 174 091
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 800)	49.3200	1 168 291
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 200)	49.3300	1 165 091
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 800)	49.3400	1 161 291
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	49.3500	1 159 791
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	49.3600	1 158 191
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	49.3700	1 158 091
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	49.3800	1 157 791
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	49.3850	1 157 691
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	49.3900	1 157 391
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	49.3950	1 157 291
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	49.4000	1 156 491
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	49.4100	1 155 891
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	49.4200	1 154 991
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	49.4300	1 154 091
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	49.4350	1 153 991
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 800)	49.4400	1 151 191
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	49.4500	1 149 991
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	49.4600	1 149 691
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	49.4700	1 149 591
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	49.4800	1 149 191
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 200)	49.4900	1 146 991
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	49.5000	1 145 991
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	49.5100	1 145 491
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	49.5200	1 145 391
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	49.5400	1 145 191
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	49.5700	1 144 891
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	49.6000	1 144 691
WILSON, Suzanne Louise	5		O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	6 000	24.0000	6 000
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	49.0000	0
YEE, Chi-Tak	5		O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	5 000	7.0000	8 000
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	49.8800	3 000
Options									
McCAFFREY, William Joseph	4, 5		O	2011-05-12	D	51 - Exercice d'options	(17 700)	4.3100	1 203 700
			O	2011-05-13	D	51 - Exercice d'options	(15 800)	4.3100	1 187 900
			O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	(26 800)	4.3100	1 161 100
			O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	(12 700)	5.0000	1 148 400
			O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	(54 900)	5.0000	1 093 500
			O	2011-05-18	D	51 - Exercice d'options	(35 600)	5.0000	1 057 900
WILSON, Suzanne Louise	5		O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	(6 000)	24.0000	56 000
YEE, Chi-Tak	5		O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	7.0000	200 947
<b>MEGA Brands Inc.</b>									
DSU									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Mega Precious Metals Inc. (formerly Mega Silver Inc.)</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bowland, James Parkinson	4		O	2011-05-12	D	58 - Expiration de droits de souscription	(116 606)		54 952
			O	2011-05-12	D	59 - Exercice au comptant	(54 952)		0
<i>Options Plan 2</i>									
Van der Syype, Chris	5		O	2011-04-12	D	50 - Attribution d'options	286 722	0.5700	
			M	2011-04-12	D	50 - Attribution d'options	286 722	0.5700	492 617
<b>Methanex Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Rogers, James Arnold	4, 5		O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.3700	140 000
<i>Options</i>									
Cameron, Ian Peter	5		O	2011-05-13	D	51 - Exercice d'options	3 300	17.8500USD	18 657
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 300)	29.4900	15 357
			O	2011-05-13	D	51 - Exercice d'options	200	17.8500USD	15 557
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	29.4700	15 357
			O	2011-05-13	D	51 - Exercice d'options	6 500	17.8500USD	21 857
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 500)	29.4500	15 357
Floren, John	5		O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	130	29.9500	37 660
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	130	29.9300	37 790
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50	29.9200	37 840
Macdonald, Michael Glencoe	5		O	2011-05-18	D	51 - Exercice d'options	200	17.8500USD	9 794
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	29.8000	9 594
Milner, Randall M.	5		O	2011-05-12	D	51 - Exercice d'options	1 600	17.8500USD	13 752
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	29.9100	12 152
			O	2011-05-12	D	51 - Exercice d'options	200	17.8500USD	12 352
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	29.8500	12 152
			O	2011-05-12	D	51 - Exercice d'options	200	17.8500USD	12 352
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	29.8100	12 152
			O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	900	17.8500USD	13 052
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	29.6500	12 152
			O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	100	17.8500USD	12 252
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	29.6600	12 152
Weake, Harvey	5	R	O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17	29.9200	46 479
			O	2011-05-18	D	51 - Exercice d'options	4 000	17.8500USD	50 479
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	29.3200	46 479
			O	2011-05-18	D	51 - Exercice d'options	2 000	17.8500USD	48 479
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	29.5000	46 479
			O	2011-05-18	D	51 - Exercice d'options	50	17.8500USD	46 529
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50)	29.5700	46 479
			O	2011-05-18	D	51 - Exercice d'options	4 000	17.8500USD	50 479
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	29.6000	46 479
<i>Options</i>									
Cameron, Ian Peter	5		O	2011-05-13	D	51 - Exercice d'options	(3 300)		189 700
			O	2011-05-13	D	51 - Exercice d'options	(200)		189 500
			O	2011-05-13	D	51 - Exercice d'options	(6 500)		183 000
Macdonald, Michael Glencoe	5		O	2011-05-18	D	51 - Exercice d'options	(200)		192 800
Milner, Randall M.	5		O	2011-05-12	D	51 - Exercice d'options	(1 600)		202 900
			O	2011-05-12	D	51 - Exercice d'options	(200)		202 700
			O	2011-05-12	D	51 - Exercice d'options	(200)		202 500
			O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	(900)		201 600
			O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	(100)		201 500
Weake, Harvey	5		O	2011-05-18	D	51 - Exercice d'options	(4 000)		189 050
			O	2011-05-18	D	51 - Exercice d'options	(2 000)		187 050
			O	2011-05-18	D	51 - Exercice d'options	(50)		187 000
			O	2011-05-18	D	51 - Exercice d'options	(4 000)		183 000
<b>Metro inc.</b>									
<i>Actions à droit de vote subalterne catégorie A</i>									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Emetteur</b>									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Couture, Jacques	5		O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 700)	47.0190	12 000
Dénommée, Paul	5		O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	6 000	27.2500	11 700
<i>Options</i>									
Dénommée, Paul	5		O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	(6 000)	27.2500	30 300
<b>MetroBridge Networks International Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bajic, Martin	4, 5		O	2008-12-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-13	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	50 000		50 000
<b>Middlefield Tactical Energy Corporation</b>									
<i>Parts</i>									
OilSands Canada	1		O	2011-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	600	5.9500	600
			O	2011-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	(600)		0
<b>Midway Energy Ltd.</b>									
<i>Options</i>									
Brussa, John Albert	4		O	2011-05-18	D	50 - Attribution d'options	10 000	4.3300	160 000
Gangl, Shannon Margaret	4		O	2011-05-18	D	50 - Attribution d'options	10 000	4.3300	160 000
Ratushny, M. Scott	4, 5		O	2011-05-18	D	50 - Attribution d'options	10 000	4.3300	310 000
Smith, James Cameron	4		O	2011-05-18	D	50 - Attribution d'options	10 000	4.3300	160 000
Wollmann, Robert Ernest Law	4, 5		O	2011-05-18	D	50 - Attribution d'options	10 000	4.3300	135 000
<b>Millrock Resources Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Beischer, Gregory Allan	4		O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.5382USD	656 000
St. George, Philip	5		O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.5500USD	364 000
<b>Minéraux Maudore Ltée</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Anglo Pacific Group Plc	3		O	2011-05-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 800)	5.6500	2 373 200
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 500)	5.7000	2 360 700
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	5.7300	2 359 400
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 600)	5.7300	2 355 800
<b>Mines Agnico-Eagle Limitee</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cafazzo, Lino	5		O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(108)	60.5600	0
<b>Mines Richmond Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pichette, Christian	5		O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	15 000	2.8300	52 800
			O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	30 000	1.8000	82 800
			O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	20 000	3.5500	102 800
			O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	6 600	5.0900	109 400
<i>Options</i>									
Pichette, Christian	5		O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	2.8300	143 000
			O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	(30 000)	1.8000	113 000
			O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	3.5500	93 000
			O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	(6 600)	5.0900	86 400
<b>MINT Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Brasseur, Murray	4, 5								
RRSP	PI		O	2011-05-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	11.1100	10 057
MINT Income Fund	1		O	2011-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	11.0500	30 473 273
<b>Mistango River Resources Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kasner, Robert J.	4, 6, 5, 3								
Eveline Kasner	PI		O	2011-05-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1500	83 312
<b>Mitel Networks Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Brinton, Jon	5		O	2011-05-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			6 667

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Options</i>									
Brinton, Jon	5		O	2011-05-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			17 000
<b>MONETA PORCUPINE MINES INC.</b>									
<i>Options</i>									
Peres, Ian Cedric	4, 5		O	2011-05-18	D	50 - Attribution d'options	550 000	0.2800	1 735 000
<b>Mood Media Corporation (formerly Fluid Music Canada, Inc.)</b>									
<i>Options</i>									
Abony, Lorne Kenneth	4, 5		O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	2 800 000		6 860 000
Beckett, Justin F.	4, 5		O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	25 000		867 170
Gujral, Ben	5		O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	150 000		400 000
Lanthier, James Andre Charles	4, 5		O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	150 000		500 000
Plotkine, Anatoli	4		O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	25 000		125 000
Richards, Steven K.	7		O	2011-05-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			R	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	600 000		600 000
Solursh, Harvey	4		O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	25 000		150 000
von Stauffenberg, Philippe Graf Schenk	4		O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	150 000		250 000
Weil, Richard Marshal	4		O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	50 000		150 000
<b>Morguard Real Estate Investment Trust</b>									
<i>Parts</i>									
Berrill, Fraser Reeve	4		O	2011-05-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			9 000
Fragin Holdings Limited	PI		O	2011-05-17	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			38 706
Fraser R. Berrill - RRSP	PI		O	2011-05-17	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 631
Mary H. Berrill - RRIF	PI		O	2011-05-17	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			13 731
<b>MRF 2011 Resource Limited Partnership</b>									
<i>Parts de société en commandite</i>									
Brasseur, Murray	3								
MFL Management Limited	PI		O	2011-05-17	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(600)	25.0000	57 795
<b>NeuLion, Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kronfeld, David	4		O	2010-12-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.5100USD	
			M	2010-12-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.5100USD	1 305 116
<b>New Millennium Capital Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Martin, Robert Alexander	4, 5		O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	25 000	0.7500	974 808
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	2.2900	974 508
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	2.3000	972 708
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 900)	2.3000	961 808
Schindler, John Norman	4, 5		O	2011-05-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(58 000)	2.6700	12 405
			O	2011-05-13	D	51 - Exercice d'options	150 000	0.7500	162 405
<i>Options</i>									
Martin, Robert Alexander	4, 5		O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	0.7500	1 720 000
Schindler, John Norman	4, 5		O	2011-05-13	D	51 - Exercice d'options	(150 000)	0.7500	470 000
<b>Newalta Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cadotte, Alan Paul	4, 5		O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	25 000	5.3100	141 455
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 701)	12.3900	128 754
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 351)	12.5100	122 403
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 948)	12.7400	116 455
McClimans, James Lynn	5		O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	15 000	5.3100	33 245
			O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	6 500	8.0700	39 745
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 923)	12.3900	28 822
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 462)	12.5100	23 360
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 115)	12.7400	18 245
Milligan, R. Vance	4		O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	6 250	5.3100	25 265
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 175)	12.3900	22 090
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 588)	12.5100	20 502



Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Emetteur</b>									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 487)	12.7400	
			M	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 487)	12.7400	19 015
Pecharsky, Douglas Allen	5		O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	25 000	5.3100	31 603
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 701)	12.3900	18 902
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 351)	12.5100	12 551
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 948)	12.7400	6 603
Riddell, Clayton H.	3								
Dreamworks Investment Holdings Ltd.	PI		O	2011-05-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(24 600)	13.1500	698 024
<i>Options</i>									
Cadotte, Alan Paul	4, 5		O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	5.3100	615 000
McClimans, James Lynn	5		O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	5.3100	81 000
			O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	(6 500)	8.0700	74 500
Milligan, R. Vance	4		O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	(6 250)	5.3100	43 750
Pecharsky, Douglas Allen	5		O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	5.3100	176 200
<b>Nexen Inc.</b>									
<i>Billets 7.35 due November 1, 2043</i>									
Romanow, Marvin F.	4, 7, 5		O	2011-05-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 180.00	25.3000USD	\$ 120 103.00
<b>NexJ Systems Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Harding, Robert J	4		O	2011-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			217 405
Holland, William T.	4		O	2011-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			200 000
<b>NGEx Resources Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Olson, Steven Frederick	7		O	2011-05-13	D	51 - Exercice d'options	37 500	0.7000	175 750
<i>Options</i>									
Olson, Steven Frederick	7		O	2011-05-13	D	51 - Exercice d'options	(37 500)	0.7000	0
<b>NIOGOLD MINING CORP.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Paruk, Dale	5		O	2011-05-12	D	51 - Exercice d'options	150 000	150000.0000	190 000
<i>Options</i>									
Paruk, Dale	5		O	2011-05-12	D	51 - Exercice d'options	(150 000)		250 000
<b>Nordion Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires Deferred Share Unit</i>									
Anderson, William D.	4		O	2011-05-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	40 700	10.7900	
			M	2011-05-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 538	10.7900	40 700
Dempsey, William Gerard	4		O	2011-05-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	59 283	10.7900	
			M	2011-05-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 989	10.7900	59 283
Etherington, William	4		O	2011-05-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	65 034	10.7900	
			M	2011-05-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 057	10.7900	65 034
Luba, Robert Walter	4		O	2011-05-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	73 971	10.7900	
			M	2011-05-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 623	10.7900	73 971
Mogford, Mary	4		O	2011-05-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	42 689	10.7900	
			M	2011-05-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 340	10.7900	42 688
Murphy, Sean Edward	8		O	2011-05-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 601	10.7900	
			M	2011-05-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 692	10.7900	10 601
Newport, Ken	4		O	2011-05-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 456	10.7900	
			M	2011-05-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 855	10.7900	9 455
Olukotun, Adeoye Yaovi	4		O	2011-05-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 616	10.7900	
			M	2011-05-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 397	10.7900	13 617
<b>Northern Property Real Estate Investment Trust</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Wilson, Clifford Donald	4		O	2010-12-31	D	36 - Conversion ou échange	179 888		206 555
WILLOWSIDE FARM	PI		O	2002-05-30	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			79 815
<i>Parts de société en commandite</i>									
Wilson, Clifford Donald	4		O	2010-12-31	D	36 - Conversion ou échange	(179 888)		0
WILLOWSIDE FARM	PI		O	2010-12-31	I	36 - Conversion ou échange	(79 815)		0

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Northland Power Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Temerty, James C.	3								
Louise Temerty	PI		O	2011-05-16	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 161	16.3580	212 462
<b>NorthWest Healthcare Properties Real Estate Investment Trust</b>									
<i>Deferred Units</i>									
Barkin, Martin	4		O	2011-05-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	19	11.8700	3 338
Baron, Robert	4		O	2011-05-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	31	11.8700	5 564
Crotty, Bernard W.	4		O	2011-05-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	31	11.8700	5 564
Dalla Lana, Paul	4, 5		O	2011-05-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	7	11.8700	1 286
Krizan, Jan	4		O	2011-05-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	4	11.8700	771
<b>NovaGold Resources Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Piekenbrock, Joseph Robert	5		O	2011-05-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	954		50 729*
<b>Noveko International inc.</b>									
<i>Options</i>									
Phaneuf, Eric	5		O	2011-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.6200	200 000
<b>Novik inc.</b>									
<i>Options</i>									
Boucher, Clément	4		O	2011-05-19	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.3600	625 000
Bouthot, Pascal	5		O	2011-05-19	D	50 - Attribution d'options	75 000	0.3600	305 000*
brunelle, henry	4		O	2011-05-19	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.3600	625 000*
Gaudreau, Louis-André	4, 5		O	2011-05-19	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.3600	525 000*
Gaudreau, Michel	4, 5, 3		O	2011-05-19	D	50 - Attribution d'options	250 000	0.3600	725 000*
Giroux, François	5		O	2011-04-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-19	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.3600	100 000*
Ricciuti, Frank	4		O	2011-05-19	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.3600	625 000*
<b>NOVUS GOLD CORP.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hutton, James A	4, 6		O	2010-02-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-18	D	35 - Dividende en actions	133 186		133 186
Hutton Capital Corporation	PI		O	2011-05-18	I	35 - Dividende en actions	262 740		3 262 740
James Hutton RRSP	PI		O	2010-02-04	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-18	I	35 - Dividende en actions	151 347		151 347
<b>Nuinsco Resources Limited</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
HOLMES, WARREN	4, 5		O	2011-05-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	190 000	0.1600	3 078 606
<b>OceanaGold Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cadzow, Mark David	5		O	2011-05-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	66 666		66 666
Klinck, Darren Ervin Charles	5		O	2011-05-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	66 666		68 466
Salthouse, Matthew Jonathon Rayden	5		O	2011-05-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	66 666		66 666
<i>Options</i>									
Cadzow, Mark David	5		O	2011-05-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(66 666)		393 359
Klinck, Darren Ervin Charles	5		O	2011-05-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(66 666)		553 360
Roache, Michael	5		O	2010-11-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	200 000		200 000
Salthouse, Matthew Jonathon Rayden	5		O	2011-05-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(66 666)		535 658
<b>ONEX CORPORATION</b>									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Donaldson, Christine Maria	5		O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	668	37.4923	7 375
Le Blanc, Robert Michael	7		O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 200	37.1600	247 375
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	37.1400	247 575



Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Porteur inscrit</b>									
Lewtas, Donald William	5		O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 325	37.4923	84 517
<b>Droits Deferred Share Units (cash settled)</b>									
Casey, Daniel C.	4		O	2011-05-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000	36.5700	58 042
Etherington, William	4		O	2011-05-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000	36.5700	31 907
Godsoe, Peter Cowperthwaite	4		O	2011-05-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000	36.5700	59 150
Gouin, Serge	4		O	2011-05-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000	36.5700	59 428
McCoy, John Bonnet	4		O	2011-05-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000	36.5700	50 845
Prichard, John Robert Stobo	4		O	2011-05-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000	36.5700	54 736
Reisman, Heather M.	4		O	2011-05-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000	36.5700	47 679
Thorsteinson, Arni Clayton	4		O	2011-05-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000	36.5700	72 558
<b>Open Range Energy Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Beninger, James Lawrence	5		O	2011-05-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	132	5.0000	212 812
RRSP	PI		O	2011-05-12	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	374	5.0000	42 739
Bland, James Francis	5		O	2011-05-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	132	5.0000	134 977
RRSP	PI		O	2011-05-12	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	374	5.0000	39 239
Costigan, Gerald	5		O	2011-05-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	417	5.0000	
			M	2011-05-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	417	5.0000	595 266
RRSP	PI		O	2011-05-12	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	374	5.0000	43 746
Dawson, A. Scott	4, 5								
RRSP	PI		O	2011-05-12	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	783	5.0000	
			M	2011-05-12	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	783	5.0000	135 002
Griffith, David Mark	5								
RRSP	PI		O	2011-05-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	506	5.0000	41 398
Michaluk, Lyle Dennis	5								
RRSP	PI		O	2011-05-12	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	583	5.0000	38 279
Mueller, John Alfred	5		O	2011-05-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	209	5.0000	98 169
RRSP	PI		O	2011-05-12	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	374	5.0000	35 939
<i>Options</i>									
Beninger, James Lawrence	5		O	2011-05-17	D	52 - Expiration d'options	(15 000)	4.0000	421 500
Bland, James Francis	5		O	2011-05-17	D	52 - Expiration d'options	(15 000)	4.0000	421 500
Costigan, Gerald	5		O	2011-05-17	D	52 - Expiration d'options	(15 000)	4.0000	818 000
Dawson, A. Scott	4, 5		O	2011-05-17	D	52 - Expiration d'options	(15 000)	4.0000	1 149 000
Griffith, David Mark	5		O	2011-05-17	D	52 - Expiration d'options	(15 000)	4.0000	335 167
Mueller, John Alfred	5		O	2011-05-17	D	52 - Expiration d'options	(75 000)	4.0000	639 000
<b>Or Gammon Inc.</b>									
<i>Options</i>									
Chavez - Martinez, Mario Luis	4		O	2008-06-30	D	50 - Attribution d'options	25 000		
			M	2008-06-30	D	50 - Attribution d'options	25 000		
			M'	2008-06-30	D	50 - Attribution d'options	25 000		84 400
<b>OSI Geospatial Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
RIVERS, MARK	4								

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Emetteur</b>									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
CEO Capital Corporation	PI		O	2011-04-10	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 614 000
<b>Pacific Northern Gas Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires (Voting)</i>									
Dyce, Roy George	4, 5		O	2011-03-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 346	26.2667	136 794
			O	2011-04-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	97	26.1225	136 891
			O	2011-05-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	89	27.1225	136 980
			O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	14 100	17.9000	151 080
			O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	13 000	18.7000	164 080
Teitge, Kevin Robert	5		O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	1 100	19.7000	34 685
			O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	4 100	19.2600	38 785
			O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	700	18.1000	39 485
			O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	1 100	12.2400	40 585
Weeres, Gregory Blair	5		O	2011-05-12	D	51 - Exercice d'options	1 200	18.1000	60 938
			O	2011-05-12	D	51 - Exercice d'options	1 800	12.2400	62 738
			O	2011-05-12	D	51 - Exercice d'options	2 600	19.7000	65 338
			O	2011-05-12	D	51 - Exercice d'options	3 700	20.8000	69 038
<i>Options</i>									
Dyce, Roy George	4, 5		O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	(14 100)	17.9000	87 200
			O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	(13 000)	18.7000	74 200
Teitge, Kevin Robert	5		O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	(1 100)	19.7000	16 100
			O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	(4 100)	19.2600	12 000
			O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	(700)	18.1000	11 300
			O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	(1 100)	12.2400	10 200
Weeres, Gregory Blair	5		O	2011-05-12	D	51 - Exercice d'options	(1 200)	18.1000	22 200
			O	2011-05-12	D	51 - Exercice d'options	(1 800)	12.2400	20 400
			O	2011-05-12	D	51 - Exercice d'options	(2 600)	19.7000	17 800
			O	2011-05-12	D	51 - Exercice d'options	(3 700)	20.8000	14 100
<b>Pan Global Resources Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Baxter, Robert William	4, 5	R	O	2011-05-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.0200	985 000
			O	2011-05-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.0300	995 000
<b>Parex Resources Inc.</b>									
<i>Débetures</i>									
Pinsky, Kenneth George	5		O	2009-11-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Débetures convertibles</i>									
Larson, Barry	5								
Sharon Larson	PI		O	2009-11-06	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-17	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	\$ 50 000.00	1000.0000	\$ 50 000.00
Peneycad, W. Alfred	4		O	2009-11-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-17	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	\$ 40 000.00	1000.0000	\$ 40 000.00
Pinsky, Kenneth George	5		O	2011-05-17	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	\$ 50 000.00	1000.0000	\$ 50 000.00
<i>Droits de souscription</i>									
Peneycad, W. Alfred	4								
Andrea Peneycad	PI		O	2009-11-06	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-17	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	5 400	7.0000	5 400
Ashlyn Beatty	PI		O	2009-11-06	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-17	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	1 400	7.0000	1 400
Fiona Peneycad	PI		O	2009-11-06	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-17	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	1 800	7.0000	1 800
<b>Patheon Inc.</b>									
<i>Options</i>									
Lytton, Michael	5		O	2011-05-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<b>Pathfinder Convertible Debenture Fund</b>									

Emetteur	Relation	Retard	État opérationnel	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Emetteur</b>									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Parts de fiducie</i>									
Pathfinder Convertible Debenture Fund	1		O	2011-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	600	12.6000	232 900
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	12.6000	231 700
<b>Pembina Pipeline Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Edgeworth, Allan Leslie	4		O	2011-05-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	206	23.2640	37 132
<b>Pengrowth Energy Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bowles, Douglas Currie	5		O	2011-05-18	D	36 - Conversion ou échange	2 778		41 718
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 778)	12.6500	38 940
Causgrove, James Edward Arthur	5		O	2011-05-18	D	36 - Conversion ou échange	5 887		91 419
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 307)	12.6500	89 112
EVANS, DAVID DEAN	5		O	2011-05-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	590	12.8600	2 401
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	12.5000	1 001
			O	2011-05-18	D	36 - Conversion ou échange	2 007		3 008
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 007)	12.6500	1 001
Grasby, Andrew David	5		O	2011-05-18	D	36 - Conversion ou échange	4 689		6 133
Shirra, Diane Jacqueline	5		O	2011-05-18	D	36 - Conversion ou échange	1 130		10 339
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(443)	12.6500	9 896
			O	2011-05-18	D	36 - Conversion ou échange	1 702		11 598
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(667)	12.6500	10 931
Webster, Christopher Geoffrey	5		O	2011-05-18	D	36 - Conversion ou échange	9 397		197 559
<i>RSU</i>									
Bowles, Douglas Currie	5		O	2011-05-18	D	36 - Conversion ou échange	(2 778)		11 758
Causgrove, James Edward Arthur	5		O	2011-05-18	D	36 - Conversion ou échange	(5 887)		28 345
EVANS, DAVID DEAN	5		O	2011-05-18	D	36 - Conversion ou échange	(2 007)		9 471
Grasby, Andrew David	5		O	2011-05-18	D	36 - Conversion ou échange	(4 689)		24 624
Shirra, Diane Jacqueline	5		O	2011-05-18	D	36 - Conversion ou échange	(1 130)		13 413
			O	2011-05-18	D	36 - Conversion ou échange	(1 702)		11 711
Webster, Christopher Geoffrey	5		O	2011-05-18	D	36 - Conversion ou échange	(9 397)		40 371
<b>Penn West Petroleum Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Luft, Keith	5		O	2011-05-12	D	51 - Exercice d'options	38 000	23.8400	41 986
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(38 000)	24.4000	3 986
MIDDLETON, DAVID WILLIAM	5		O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	40 000	23.8400	104 733
			O	2011-05-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	24.1700	103 633
			O	2011-05-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 100)	24.1600	100 533
			O	2011-05-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 000)	24.1500	93 533
			O	2011-05-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 400)	24.1100	88 133
			O	2011-05-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 400)	24.1000	74 733
			O	2011-05-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 700)	24.0800	72 033
			O	2011-05-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 200)	24.1300	68 833
			O	2011-05-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 100)	24.1200	64 733
			O	2011-05-13	D	51 - Exercice d'options	50 000	23.8400	114 733
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	24.9200	114 533
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 300)	24.9100	112 233
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	24.9000	104 733
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 300)	25.1200	98 433
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 600)	25.1100	88 833
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	25.1000	86 333
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	25.0900	85 533
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 500)	25.0800	70 033
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	25.0700	69 833
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 100)	25.1300	64 733

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Emetteur</b>									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2011-05-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 398	24.3600	68 131
Wendt, Sherry Ann	5		O	2011-05-13	D	51 - Exercice d'options	9 000	23.8400	9 004
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 000)	25.0000	4
<i>Options</i>									
Luft, Keith	5		O	2011-05-12	D	51 - Exercice d'options	(38 000)		416 666
MIDDLETON, DAVID WILLIAM	5		O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	(40 000)		610 000
			O	2011-05-13	D	51 - Exercice d'options	(50 000)		560 000
Wendt, Sherry Ann	5		O	2011-05-13	D	51 - Exercice d'options	(9 000)		35 840
<i>Restricted Share Rights</i>									
Luft, Keith	5		O	2011-05-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(38 000)		291 666
MIDDLETON, DAVID WILLIAM	5		O	2011-05-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(40 000)		510 000
			O	2011-05-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(50 000)		460 000
Wendt, Sherry Ann	5		O	2011-05-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(9 000)		23 840
<b>Petrichor Energy Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
DeVries, Joe	4		O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	0.2500	1 258 662
			O	2011-05-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.2500	1 259 662
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.2500	1 264 662
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	0.2500	1 275 662
<b>PetroBakken Energy Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cheung, Peter	7		O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	15.8500	2 000
RRSP Indirect	PI		O	2010-08-14	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	650	15.7000	650
<b>Petrolympic Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ekstein, Brocha	3	R	O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	35 000	0.1500	12 380 857
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.1450	12 384 857
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 500	0.1400	12 390 357
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.1450	12 392 357
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 500	0.1350	12 405 857
Fleury, Alain Joseph Langis	4, 5		O	2011-05-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.1550	71 000
<b>Peyto Exploration &amp; Development Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Chetner, Stephen Jonathan	4								
Carleton Equities Ltd.	PI		O	2011-01-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			148 889
			O	2011-05-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(62 000)	19.5700	86 889
<b>PFB Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
PFB Corporation	1		O	2011-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	5.8900	5 250
			O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	200	5.9000	5 450
<b>PharmaGap Inc. (formerly Sebring Resources Ltd.)</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Letellier, Robert	4, 3		O	2011-05-12	D	46 - Contrepartie de services	595 238	0.0945	987 518
<b>Pinetree Capital Ltd.</b>									
<i>Débetures convertibles</i>									
Fleming, Andrew	4		O	2007-04-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-17	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 25.00	1000.0000	\$ 25.00
Inwentash, Sheldon	4, 5		O	2001-03-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 1 000.00	1000.0000	\$ 1 000.00
<b>Pizza Pizza Royalty Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Reid, Terence C. W.	4								
carole julie reid	PI		O	2011-05-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	163	9.2350	13 463
<b>Pollard Banknote Limited</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Porteur inscrit</b>									
Leach, Garry Arthur	4								
Belcher Island Smelting & Refining Corp.	PI		O	2011-05-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	2.1800	9 000
			O	2011-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	23 900	2.2351	32 900
			O	2011-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	2.2500	33 000
<b>Posera-HDX Inc. (formerly Hosted Data Transaction Solutions Inc.)</b>									
<i>Actions ordinaires Class A Voting</i>									
Cote, Michel	5	R	O	2011-05-12	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	375 000		2 000 982*
<b>Potash Corporation of Saskatchewan Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Arnason, Daphne	5		O	2011-02-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	106 600		159 900
Scotia McLeod (in trust)	PI		O	2011-02-16	C	37 - Division ou regroupement d'actions	9 600		14 400
Brownlee, Wayne Richard	5		O	2011-02-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	54 000		111 300
			O	2011-02-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	60 600		171 900
Scotia McLeod (RRSP)	PI		O	2011-02-16	I	37 - Division ou regroupement d'actions	2 256		3 384
Delaney, George David	7		O	2011-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	8	188.3400USD	40 665
			O	2011-02-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	30 620		71 285
			O	2011-05-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	418	52.3500USD	122 415
			O	2011-02-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	24 216		95 501
			O	2011-02-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	25 056		120 557
			O	2011-02-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	1 440		121 997
Felgenhauer, Robert	7		O	2011-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	23	180.5130USD	3 972
			O	2011-02-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	7 946		11 918
Fracchia, Mark	5		O	2011-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 661
			M	2011-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 661
Heimann, Brent	7		O	2011-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	6	180.9670USD	2 459
			O	2011-02-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	3 259		5 718
			O	2011-05-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	55	58.1430USD	7 435
			O	2011-05-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	52.4000USD	9 435
			O	2011-02-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	1 662		7 380
Hogan, Michael	7		O	2011-02-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	190.0528	252
			O	2011-02-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	501		753
TD Private Client Services	PI		O	2011-02-16	C	37 - Division ou regroupement d'actions	110		165
Jaspar, Robert Alain	5		O	2011-02-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	36 000		54 000
Johnson, Brian	7		O	2011-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	188.3400USD	104
			O	2011-02-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	202		306
Knafelc, Lee	5		O	2011-02-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	100		396
			O	2011-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	6	178.9644	296
			O	2011-02-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	493		889
Podwika, Joseph	5		O	2011-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	188.3400USD	9 928
			O	2011-02-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	6 049		15 977
			O	2011-02-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	13 810		29 787
Sirois, Denis A.	5		O	2011-02-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	104 600		156 900
Stann, Denita	5		O	2011-02-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	780		1 170
<i>Dividend Reinvestment Plan</i>									
Arnason, Daphne	5		O	2011-02-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	180.6140	73
			O	2011-02-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	147		220
Brownlee, Wayne Richard	5		O	2011-02-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	1	180.6140	73

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2011-02-16	D	d'actionariat			
			O	2011-02-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	147		220
Sirois, Denis A.	5		O	2011-02-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5	180.6140	527
			O	2011-02-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	1 056		1 583
<i>Medium-Term Incentive Plan Units (MTIPs)</i>									
Delaney, George David	7		O	2011-02-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	17 444		26 166
Knafelc, Lee	5		O	2011-02-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	3 592		5 388
Stann, Denita	5		O	2011-02-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	4 004		6 006
<i>Options Employee Stock Options</i>									
Arnason, Daphne	5		O	2011-02-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	391 960		587 940
			O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	10 200	50.2000	598 140
Bailey, Clark D.	7		O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	10 200	52.3100USD	188 700
Brownlee, Wayne Richard	5		O	2011-02-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	2 028 820		3 043 230
			O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	43 100	50.2000	3 086 330
Delaney, George David	7		O	2011-02-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	382 100		573 150
			O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	43 100	52.3100USD	616 250
Dowdle, Stephen	7		O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	20 900	52.3100USD	367 591
Doyle, William J.	4, 5		O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	161 600	52.3100USD	8 335 562
Felgenhauer, Robert	7		O	2011-02-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	140 200		210 300
			O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	10 200	52.3100USD	220 500
Fracchia, Mark	5		O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	10 200	50.2000	186 930
Heimann, Brent	7		O	2011-02-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	169 200		253 800
			O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	20 900	52.3100USD	274 700
Hogan, Michael	7		O	2011-02-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	104 200		156 300
			O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	10 200	50.2000	166 500
Jaspar, Robert Alain	5		O	2011-02-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	209 200		313 800
			O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	10 200	50.2000	324 000
Johnson, Brian	7		O	2011-02-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	53 300		79 950
			O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	3 600	52.3100USD	83 550
Knafelc, Lee	5		O	2011-02-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	42 400		63 600
			O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	5 700	50.2000	69 300
Kramer, Robert	7		O	2011-02-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	24 800		37 200
			O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	2 700	52.3100USD	39 900
Moore, Garth William	5		O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	20 900	50.2000	804 050
Podwika, Joseph	5		O	2011-02-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	209 700		314 550
			O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	20 900	52.3100USD	335 450
Rock, Bernie	7		O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	10 200	52.3100USD	235 500
Sirois, Denis A.	5		O	2011-02-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	511 960		767 940
			O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	10 200	50.2000	778 140
Stann, Darryl	5		O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	10 200	50.2000	133 434
Stann, Denita	5		O	2011-02-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	14 400		21 600
			O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	6 900	50.2000	28 500
<b>Premium Brands Holdings Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
BELIVEAU, JOHN STEPHEN	7		O	2011-05-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	82	16.8715	38 975
CARRIERE, DAVID JOESPH LEONARD	5		O	2011-05-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	82	16.8715	56 311
Kalutycz, William Dion	5		O	2011-05-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	102	16.8715	65 527
<b>Primary Energy Recycling Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Alverson, Vernon Michael	5		O	2011-05-19	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(44 568)		22 284
Boulanger, Rodney	4		O	2011-05-19	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(125 259)		62 629
Graham, Douglas V.	4		O	2011-05-19	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(223 369)		111 684

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
<b>Porteur inscrit</b>									
Lavigne, A. Michel	4, 5		O	2011-05-19	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(81 444)		40 722
Pickwood, Christopher	4		O	2011-05-19	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(134 424)		67 211
Elizabeth Pickwood	PI		O	2011-05-19	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(9 022)		4 510
Prunkl, John David	4, 5		O	2011-05-19	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(3 684 330)		1 842 165
Waisberg, Lorie	4		O	2011-05-19	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(33 334)		16 666
<b>Droits Common shares related to Directors Deferred Share Unit plan</b>									
Boulanger, Rodney	4		O	2011-05-19	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(17 094)		8 547
Lavigne, A. Michel	4, 5		O	2011-05-19	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(4 599)		2 299
Pether, Donald Allison	4		O	2011-05-19	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(29 896)		14 947
Pickwood, Christopher	4		O	2011-05-19	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(6 008)		3 004
Waisberg, Lorie	4		O	2011-05-19	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(10 174)		5 086
<b>Prime Restaurants Inc.</b>									
<b>Restricted Share Units</b>									
Aronovici, Michael	4		O	2010-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	204		7 630
			O	2011-04-08	D	97 - Autre	(5 087)	2543.0000	2 543
Elliot, Brian	5		O	2010-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	275		10 275
Haggis, Paul	4		O	2010-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	307		11 446
Horn, Sidney M.	7		O	2010-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	204		7 630
Sharpe, Steven Blair	4		O	2010-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	409		15 260
<b>ProMetic Sciences de la Vie inc.</b>									
<b>Actions ordinaires</b>									
California Capital Equity, LLC	3		O	2011-05-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			33 526 021
<b>Options</b>									
California Capital Equity, LLC	3		O	2011-05-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			44 791 488
<b>Unités d'actions restreintes / Restricted Share Units</b>									
Burton, Steven J.	7		O	2003-06-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	275 000		275 000
Chen, Dwun-Hou	7		O	2006-11-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	200 000		200 000
Gagnon, Lyne	7		O	2006-11-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	200 000		200 000
Hayes, Timothy	7		O	2006-12-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	200 000		200 000
Laurin, Pierre	4, 5		O	2003-06-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	800 000		800 000
Penney, Christopher	7		O	2004-01-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	200 000		200 000
Pritchard, Bruce	5		O	2006-10-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	400 000		400 000
Sartore, Patrick	5		O	2007-10-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	325 000		325 000
Zacharie, Boulos	7		O	2006-11-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	200 000		200 000
<b>Provident Energy Ltd.</b>									
<b>Actions ordinaires</b>									
Gish, Norman Richard	4								
RBC Dominion Securities	PI		O	2011-05-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 000	8.7900	15 000
<b>Débiteures convertibles 5.75</b>									
Billing, Grant Donald	4		O	2011-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2011-05-10	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	\$ 1 000 000.00	1000.0000	\$ 1 000 000.00



Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Porteur inscrit</b>									
Fergusson, Hugh	4								
RBC	PI		O	2011-01-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			\$ 20 000.00
RBC Dominion Securities	PI		O	2011-01-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			\$ 2 000.00
Findlay, Randall J.	4								
NBF	PI		O	2011-01-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			\$ 200 000.00
<b>Débetures convertibles 6.50</b>									
Gish, Norman Richard	4								
RBC Dominion Securities	PI		O	2011-05-03	I	97 - Autre	(\$ 110 000.00)		
			M	2011-05-03	I	97 - Autre	(\$ 100 000.00)		\$ 10 000.00
<b>Pulse Seismic Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Robotti, Robert Edward	4								
Ravenswood Investments III LP	PI		O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 288	1.9000	1 627 459*
RVB Value Fund, L.P.	PI		O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 288	1.9000	762 203*
The Ravenswood Investment Company LP	PI		O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	33 124	1.9000	3 246 938*
<b>Quincaillerie Richelieu Ltée</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Giasson, Alain	5		O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	5 000	22.4300	17 119
			O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	2 500	17.4400	19 619
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	29.5900	12 119
Grenier, Guy	5		O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	29.8000	
			M	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	29.8000	36 205
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	29.6000	
			M	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	29.6000	35 405
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	29.6000	34 705
<i>Options</i>									
Giasson, Alain	5		O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	22.4300	72 000
			O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	(2 500)	17.4400	69 500
<b>REIT INDEXPLUS Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Brasseur, Murray	3								
Middlefield Realty Limited	PI		O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	11.7000	18 000
Orrico, Dean	6		O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	11.6913	3 500
<b>Ressources Cartier inc.</b>									
<i>Options</i>									
Carrière, Jean	4		O	2007-05-31	D	50 - Attribution d'options	100 000		
			M	2007-05-31	D	50 - Attribution d'options	100 000		150 000
<b>Ressources Conway inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
BEAUDOIN, LAURENT	4, 5		O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(60 000)	0.0900	5 884 847
Samson, Raynald	4, 5		O	2011-05-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.0800	150 000*
<b>Ressources d'Arianne Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Belisle, Denis	4		O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	1.3500	496 421
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	1.3400	491 421
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	1.3200	481 421
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 000)	1.3200	472 421
Hébert, Lucie	5		O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	1.3000	253 442
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 000)	1.2500	235 442
Christian Tremblay	PI		O	2011-05-17	I	97 - Autre	(28 000)	1.2500	0
Lapointe, Bernard	4								
Christine Cossette	PI		O	2011-05-17	I	97 - Autre	(100 142)	1.2500	0
<i>Options</i>									
Boulianne, Daniel	5		O	2011-05-13	D	50 - Attribution d'options	75 000		220 000



Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Gagnon, Marco	4		O	2011-05-13	D	50 - Attribution d'options	50 000	1.2500	200 000*
Hébert, Lucie	5		O	2011-05-13	D	50 - Attribution d'options	75 000		195 000
TOLLARI, NADÈGE	5		O	2011-05-13	D	50 - Attribution d'options	75 000		175 000
<b>Ressources Gold Hawk inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Coalcorp Mining Inc.	3		O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	110 500	1.6800	6 110 500
<b>Ressources Majescor Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Barrie, C. Tucker	5		O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.2500	
			M	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.2500	289 000
<b>Ressources Minières Vanstar Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Belisle, Denis	6		O	2011-05-09	D	54 - Exercice de bons de souscription	50 000	50000.0000	
			M	2011-05-09	D	54 - Exercice de bons de souscription	50 000	0.1300	100 000
<i>Bons de souscription</i>									
Belisle, Denis	6		O	2011-05-09	D	54 - Exercice de bons de souscription	(50 000)	0.1300	0
<b>Ressources Robex Inc.</b>									
<i>Options</i>									
Trottier, Jacques	4		O	2010-06-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-06-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-06-17	D	50 - Attribution d'options	250 000		250 000
<b>Ressources Searchgold Inc.</b>									
<i>Options</i>									
Baril, Florent	4		O	2011-05-16	D	52 - Expiration d'options	(200 000)	0.1600	200 000
			O	2011-05-16	D	52 - Expiration d'options	(100 000)	0.1500	100 000
Giaro, Philippe	5		O	2011-05-16	D	52 - Expiration d'options	(200 000)	0.1600	1 800 000
			O	2011-05-16	D	52 - Expiration d'options	(800 000)	0.1500	1 000 000
Nannan, Jean	4		O	2011-05-16	D	52 - Expiration d'options	(250 000)	0.1500	200 000
<b>Ressources Sirios Inc.</b>									
<i>Options</i>									
Cloutier, Luc	4		O	2011-02-22	D	52 - Expiration d'options	(50 000)		485 000
			O	2011-05-12	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	150 000		
			M	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	150 000		635 000
Desbiens, Harold	5		O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	50 000		515 000
Doucet, Dominique	4, 5		O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	250 000		1 220 000
Doucet, Roger	4		O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	150 000		635 000
Lacroix, André	4		O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.1000	635 000
Sahyouni, Frédéric	5		O	2011-05-11	D	50 - Attribution d'options	150 000		
			M	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	150 000		280 000
<b>Ressources Teck Limitée</b>									
<i>Class B Subordinate Voting Shares</i>									
Caisse de dépôt et placement du Québec	3		O	2011-05-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	29 900	45.6900	4 341 766
			O	2011-05-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	45.6700	4 441 766
			O	2011-05-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	70 100	45.6700	4 511 866
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	150 000	45.3800	4 661 866
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 900	45.7000	4 673 766
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	63 100	46.0100	4 736 866
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	35 000	45.7300	4 771 866
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	45.7100	4 811 866
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	420 000	45.9000	5 231 866
<b>Ressources Threegold Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Goncalves, Victor	5		O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.2800	479 000
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.2750	489 000
<b>Ressources Vantex Ltée</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
<b>Porteur inscrit</b>									
Laverdiere, Gilles	4		O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	0.3000	95 000
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	0.3250	90 000
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	0.3050	85 000
<b>Richards Packaging Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Prupas, David Lewis	7		O	2011-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	8.5900	92 339
			O	2011-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 800	8.6000	95 139
<b>RIOCAN REAL ESTATE INVESTMENT TRUST</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Waks, Frederic Allen	5		O	2011-05-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	46	24.6800	202 714
Fred Waks (RESP)	PI		O	2011-05-06	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	9	24.6800	2 150
Linda Waks ITF Ariel	PI		O	2011-05-06	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	11	24.6800	2 522
Linda Waks ITF Jessica	PI		O	2011-05-06	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	10	24.6800	2 199
Linda Waks ITF Marlie	PI		O	2011-05-06	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	8	24.6800	1 749
Linda Waks ITF Whitney	PI		O	2011-05-06	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	8	24.6800	1 749
Linda Waks RSP	PI		O	2011-05-06	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	125	24.6800	26 959
<b>Ritchie Bros. Auctioneers Incorporated</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Blake, Peter James	4		O	2011-05-10	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(1 825)	27.0100USD	140 332
<i>Options</i>									
Armstrong, Robert Spencer	5		O	2011-05-09	D	59 - Exercice au comptant	(12 000)	28.3566USD	163 200
Blake, Peter James	4		O	2011-05-11	D	59 - Exercice au comptant	(1 400)	28.6941USD	387 000
			O	2011-05-11	D	59 - Exercice au comptant	(10 000)	28.6520USD	377 000
Mcleod, Robert Alastair	5		O	2011-05-09	D	59 - Exercice au comptant	(2 000)	28.3600USD	42 750
			O	2011-05-09	D	59 - Exercice au comptant	(5 250)	28.3600USD	37 500
			O	2011-05-09	D	59 - Exercice au comptant	(3 600)	28.3600USD	33 900
<b>RMP Energy Inc. (formerly Orleans Energy Ltd.)</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Baker, Douglas N	4		O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	1 195	2.2100	41 195
			O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	8 128	2.0000	49 323
			O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	5 956	2.2800	55 279
			O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	7 012	2.1900	62 291
			O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	1 713	2.0800	64 004
Bernhard, Dean	5		O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	9 562	2.2100	494 334
			O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	29 411	2.0000	523 745
			O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	20 618	2.2800	544 363
			O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	18 358	2.1900	562 721
			O	2011-05-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(23 900)	2.5100	538 821
			O	2011-05-11	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	50 000		588 821
Brussa, John Albert	4		O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	25 120		368 295
			O	2011-05-11	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	496 744		865 039
DesBrisay, Brent William	5		O	2011-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			334 913
Jennifer DesBrisay	PI		O	2011-05-11	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 700
Jessica DesBrisay	PI		O	2011-05-11	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 125
Lianne DesBrisay	PI		O	2011-05-11	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			12 825
RRSP	PI		O	2011-05-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			112 500
Ferguson, John Wayne	4		O	2011-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			603 774

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Porteur inscrit</b>									
Diane Ferguson	PI		O	2011-05-11	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			242 780
RRSP	PI		O	2011-05-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 910
Grimwood, Jonathan L.	5		O	2011-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			173 750
RRSP	PI		O	2011-05-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			31 950
Hogg, Andrew Lowden	4		O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	11 992	2.0800	111 992
MacDonald, Ross Edward	5		O	2011-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			323 125
Dianna MacDonald	PI		O	2011-05-11	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			50 625
Dianna MacDonald (RRSP)	PI		O	2011-05-11	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			28 125
RRSP	PI		O	2011-05-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			28 125
McFarlane, Robert Bruce	5		O	2011-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			269 498
Elizabeth McFarlane	PI		O	2011-05-11	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 250
Janice Heard	PI		O	2011-05-11	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			109 688
SAUNDERS, JAMES MACLEO	4		O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	3 586	2.2100	286 336
			O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	8 128	2.0000	294 464
			O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	5 956	2.2800	300 420
			O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	5 737	2.1900	306 157
			O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	1 713	2.0800	307 870
			O	2006-06-16	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	1 150		396 150
Stewart, Craig Warren	4		O	2011-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			632 813
Alexandra Stewart	PI		O	2011-05-11	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 006
Andrew Garvie	PI		O	2011-05-11	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 006
Gregg Garvie	PI		O	2011-05-11	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 006
Katherine Stewart	PI		O	2011-05-11	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 006
Laura Stewart	PI		O	2011-05-11	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 006
Meaghan Garvie	PI		O	2011-05-11	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 006
S Diamond Ranch	PI		O	2011-05-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			282 470
swift, lloyd charles	4		O	2011-05-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			216 450
			O	2011-05-16	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	216 450	2.0000	216 450
<b>Bons de souscription</b>									
Brussa, John Albert	4		O	2005-06-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-11	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	111 112		111 112
DesBrisay, Brent William	5		O	2011-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			208 350
Jennifer DesBrisay	PI		O	2011-05-11	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 700
Jessica DesBrisay	PI		O	2011-05-11	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 125
Lianne DesBrisay	PI		O	2011-05-11	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			12 825
Ferguson, John Wayne	4		O	2011-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			238 149
Diane Ferguson	PI		O	2011-05-11	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			62 550
Grimwood, Jonathan L.	5		O	2011-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			149 450
MacDonald, Ross Edward	5		O	2011-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			154 375
Dianna MacDonald	PI		O	2011-05-11	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			50 625
McFarlane, Robert Bruce	5		O	2011-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			100 748
Elizabeth McFarlane	PI		O	2011-05-11	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 250
Janice Heard	PI		O	2011-05-11	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			67 500
Stewart, Craig Warren	4		O	2011-05-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 006
Alexandra Stewart	PI		O	2011-05-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 006
Andrew Garvie	PI		O	2011-05-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 006
Gregg Garvie	PI		O	2011-05-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 006
Katherine Stewart	PI		O	2011-05-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 006
Laura Stewart	PI		O	2011-05-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 006
Meaghan Garvie	PI		O	2011-05-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 006
S Diamond Ranch	PI		O	2011-05-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			282 470
swift, lloyd charles	4		O	2011-05-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			216 450
<b>Options</b>									
Baker, Douglas N	4		O	2011-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	(60 000)		195 000

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2011-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	(15 000)		180 000
			O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	2.2100	170 000
			O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	(40 000)	2.0000	130 000
			O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	(65 000)	2.2800	65 000
			O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	(55 000)	2.1900	10 000
			O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	2.0800	0
			O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	100 000		100 000
Bernhard, Dean	5		O	2011-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	(75 000)		625 750
			O	2011-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	(32 000)		593 750
			O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	(80 000)	2.2100	513 750
			O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	(144 750)	2.0000	369 000
			O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	(225 000)	2.2800	144 000
			O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	(144 000)	2.1900	0
			O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	650 000		650 000
Brussa, John Albert	4		O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	(30 000)		300 000
			O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	(40 000)		260 000
			O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	(65 000)		195 000
			O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	(45 000)		150 000
			O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	(10 000)		140 000
			O	2011-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	(25 000)		115 000
			O	2011-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	(15 000)		100 000
DesBrisay, Brent William	5		O	2011-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			750 000
Ferguson, John Wayne	4		O	2011-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			975 000
Grimwood, Jonathan L.	5		O	2011-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			675 000
Hogg, Andrew Lowden	4		O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	(70 000)	2.0800	0
			O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	100 000		100 000
MacDonald, Ross Edward	5		O	2011-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			750 000
McFarlane, Robert Bruce	5		O	2011-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			375 000
SAUNDERS, JAMES MACLEO	4		O	2011-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	(25 000)		205 000
			O	2011-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	(15 000)		190 000
			O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	(30 000)	2.2100	160 000
			O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	(40 000)	2.0000	120 000
			O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	(65 000)	2.2800	55 000
			O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	(45 000)	2.1900	10 000
			O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	2.0800	0
			O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	100 000		100 000
		R	O	2005-02-10	D	50 - Attribution d'options	10 500		35 500
Stewart, Craig Warren	4		O	2011-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			975 000
swift, lloyd charles	4		O	2011-05-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			100 000
<b>Rock Energy Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Schmidt, Gregory J.	5		O	2011-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Options</i>									
Schmidt, Gregory J.	5		O	2011-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<b>Rocky Mountain Dealerships Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Stimson, Derek Ian	4, 5, 3		O	2007-12-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-12	D	51 - Exercice d'options	16 666	9.2200	16 666
<i>Options</i>									
Stimson, Derek Ian	4, 5, 3		O	2011-05-12	D	51 - Exercice d'options	(16 666)	9.2200	143 334
<b>Rogers Communications Inc.</b>									
<i>Restricted Share Units</i>									
Mohamed, Nadir	4, 5		O	2011-05-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	880		458 337
			O	2011-05-12	D	59 - Exercice au comptant	(83 208)	35.3105	375 129
<b>RONA inc.</b>									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Emetteur</b>									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Actions ordinaires</i>									
Meunier, Jean-Luc REER	5 PI		O	2011-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	12.1300	3 200
			O	2011-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	12.1400	
			M	2011-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	12.1400	3 500
<b>RuggedCom Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dalton, Roy Sheldon	5		O	2011-05-12	D	51 - Exercice d'options	37 875	1.4800	39 375
<i>Options</i>									
Dalton, Roy Sheldon	5		O	2011-05-12	D	51 - Exercice d'options	(37 875)	1.4800	62 320
<b>Sandvine Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Caputo, David The Dave Caputo Trust	4 PI		O	2011-05-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	2.2900	3 275 600
			O	2011-05-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	2.4000	3 274 600
			O	2011-05-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	2.2600	3 273 600
			O	2011-05-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	2.2400	3 272 400
			O	2011-05-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	2.2000	3 271 200
			O	2011-05-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	2.1700	3 269 800
			O	2011-05-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	2.1500	3 269 300
Donnelly, Tom The Tom Donnelly Trust	5 PI		O	2011-05-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	2.2900	3 059 430
			O	2011-05-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	2.4000	3 058 430
			O	2011-05-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	2.2600	3 057 430
			O	2011-05-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	2.2400	3 056 230
			O	2011-05-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	2.2000	3 055 030
			O	2011-05-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	2.1700	3 053 630
			O	2011-05-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	2.1500	3 053 130
Siim, Brad The Brad Siim Trust	5 PI		O	2011-05-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	2.2900	3 184 000
			O	2011-05-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	2.3700	3 183 000
			O	2011-05-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	2.2600	3 182 000
			O	2011-05-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	2.2400	3 180 800
			O	2011-05-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	2.2000	3 179 600
			O	2011-05-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	2.1721	3 178 200
			O	2011-05-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	2.1131	3 176 900
<b>Savaria Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Savaria Corporation	1		O	2011-05-10	D	38 - Rachat ou annulation	900	1.6000	3 900
			O	2011-05-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	1.5800	4 900
			O	2011-05-16	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	1.5800	5 900
<b>Sears Canada Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bird, Ephraim John	4		O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	19.9085USD	0
<b>SemBioSys Genetics Inc.</b>									
<i>Options</i>									
Deckers, Hermanus Maria	5		O	2011-05-15	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		325 500
Pierce, Frederick	5		O	2011-05-15	D	38 - Rachat ou annulation	(6 000)		388 000
Szarko, James Julius	4, 5		O	2011-05-15	D	38 - Rachat ou annulation	(15 000)		1 870 000
<b>SHAW COMMUNICATIONS INC.</b>									
<i>Actions sans droit de vote Class "B"</i>									
Johnson, Peter	5		O	2011-05-18	D	51 - Exercice d'options	50 000	16.5800	72 000
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	16.5800	
			M	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	20.1600	22 000
Shaw, Bradley ESPP - Employee Share Purchase Plan	4, 5 PI		O	2011-05-18	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	675	20.0200	7 075

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
Initié									
Porteur inscrit									
					d'actionariat				
Shaw, JR	4, 5, 3								
Employee Share Purchase Plan	PI		O	2011-05-18	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	656	20.0100	70 118
Shaw, Julie									
5									
Employee Share Purchase Plan	PI		O	2011-05-18	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	177	20.0200	2 129
<b>Options</b>									
Johnson, Peter	5		O	2011-05-18	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	16.5800	168 000
<b>Sherritt International Corporation</b>									
<i>Stock Appreciation Rights (SARs)</i>									
Sheehy, Sir Patrick	4		O	2003-06-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			20 000
			R	2011-05-06	D	59 - Exercice au comptant	(20 000)	5.5560	0
<b>Shoreline Energy Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Grisdale, Daniel Christopher	5		O	2011-04-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 000
<b>Sierra Wireless, Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cataford, Paul G.	4		O	2011-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 217)	10.3500	9 681
Dodson, Bill Gary	5		O	2011-05-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	10.5700	17 876
Schieler, August Daniel	7		O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 083)	11.1100USD	13 045
<b>SilverBirch Energy Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Roane, Glen Dawson	4		O	2011-05-17	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(34 690)	8.0300	0
Glen Roane RRSP	PI		O	2010-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-17	I	90 - Changements relatifs à la propriété	34 690	8.0300	34 690
<b>Ski Sutton inc.</b>									
<i>Actions ordinaires Catégorie "A"</i>									
Guillemette, Yves	4		O	2001-07-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2002-10-07	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	19 215		19 215
<i>Actions ordinaires Catégorie "PA"</i>									
Guillemette, Yves	4		O	2001-07-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2002-10-07	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	7		7
<b>Societe Aurifere Barrick</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Birchall, Charles William David	4, 5		O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	43.7719	180 000
<b>Societe d'energie Talisman Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Appleton, Guy Robert Maurice	7		O	2011-05-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 050
DUNNE, Kevin Stephen	4		O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 000)	20.4900	0
Webb, Nigel	7		O	2011-05-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			8
<i>Cash Units</i>									
Appleton, Guy Robert Maurice	7		O	2011-05-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			68 640
<i>Options Employee Plan</i>									
Webb, Nigel	7		O	2011-05-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			23 620
<i>Performance Share Units</i>									
Appleton, Guy Robert Maurice	7		O	2011-05-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			7 769
Webb, Nigel	7		O	2011-05-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 197
<b>SofameTechnologies Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Mandeville, Luc	4, 5, 3		O	2011-05-09	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(40 000)	0.0200	1 796 032
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200 000)	0.0200	596 032
			O	2011-05-16	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(40 000)	0.0200	556 032
<b>Softchoice Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Coogan, Keith Roger	4		O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	8.7700USD	5 000

Emetteur	Relation	Retard	État opérationnel	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Emetteur</b>									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Reesor, Allan James	4								
Allan and Colleen Reesor jointly	PI		O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	8.3300	15 400
			O	2011-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	8.3300	16 400
			O	2011-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	8.3400	16 500
<b>SouthGobi Resources Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Molyneux, Alexander	5		O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	11.6200	20 000
<b>Sprott Resource Lending Corp.</b>									
<i>Options</i>									
Atkinson, Robert George	4		O	2011-05-11	D	50 - Attribution d'options	50 000	1.7000	500 000
Black, W. David	4		O	2011-05-11	D	50 - Attribution d'options	50 000	1.7000	250 000
Buchan, Robert Mackay	6	R	O	2011-05-11	D	50 - Attribution d'options	150 000		1 250 000
ROBERTSON, STEWART JAMES LANDERS	4		O	2011-05-11	D	50 - Attribution d'options	50 000	1.7000	250 000
<b>Sterling Shoes Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Alves, David	5		O	2010-11-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	1.2000	20 000
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	1.2100	35 000
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	1.2163	50 000
Oshry, Solomon	4								
Felicia Oshry	PI		O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 150	1.2100	6 935
<b>Stornoway Diamond Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Agnico-Eagle Mines Limited	3		O	2011-02-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(38 256 743)		12 752 235
<i>Options</i>									
Boyd, Sean	6		O	2011-02-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(74 250)		24 750
			O	2011-05-15	D	52 - Expiration d'options	(6 750)	5.0000	18 000
Manson, Matthew Lamont	5		O	2011-05-15	D	52 - Expiration d'options	(18 000)	5.0000	463 300*
Scherkus, Ebe	4		O	2011-02-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(56 700)		18 900
			O	2011-05-15	D	52 - Expiration d'options	(6 750)	5.0000	37 150
<b>Student Transportation Inc. (formerly, Student Transportation of America Ltd.)</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gallagher, Denis Joseph	4, 5		O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 700	6.8000USD	543 722
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	6.8400	544 722
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 300	6.8300USD	552 022
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	6.8400USD	557 022
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	6.8500USD	562 022
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 600	6.8200USD	566 622
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	6.8100USD	567 022
<b>Style de Vie Amica Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Allen, Brenda	5								
Computershare RRSP	PI		O	2011-05-09	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	186	8.2900	544
Ayres, Arthur John	5		O	2011-05-18	D	51 - Exercice d'options	2 000	5.4400	5 000
Falconer, Erica	5								
Computershare RRSP	PI		O	2011-05-09	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	30	8.2900	3 170
Halliwell, Colin	5		O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	8.2500	2 791
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 791)	8.2500	0
Salgado, Claudia	5								
Computershare RRSP	PI		O	2011-05-09	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	169	8.2900	6 392
<i>Options</i>									
Ayres, Arthur John	5		O	2011-05-18	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	5.4400	48 500



Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>SXC Health Solutions Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Thierer, Mark Alan	4		O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	75 000	11.7900USD	129 472
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(63 100)	59.4396USD	66 372
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 900)	59.9569USD	54 472
<i>Options</i>									
Thierer, Mark Alan	4		O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	(75 000)	11.7900USD	325 658
<b>Technicoil Corporation</b>									
<i>Options</i>									
Rakochy, Melanie	5		O	2011-05-17	D	52 - Expiration d'options	(13 334)	0.4500	60 000
			O	2011-05-17	D	52 - Expiration d'options	(20 000)	0.4500	40 000
			O	2011-05-17	D	52 - Expiration d'options	(30 000)	1.2500	10 000
<b>Technologies Miranda Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Fonds de solidarité FTQ	3		O	2011-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 404 444
			O	2011-05-18	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 000 000	7.1500	2 404 444
<b>Technologies SENSIO inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Malo, Jacques	4		O	2011-05-10	D	51 - Exercice d'options	10 000	0.1750	496 021
			O	2011-05-10	D	51 - Exercice d'options	10 000	0.4300	506 021
			O	2011-05-10	D	51 - Exercice d'options	40 000	0.4400	546 021
<i>Options</i>									
Malo, Jacques	4		O	2011-05-10	D	51 - Exercice d'options	(40 000)	0.4400	20 000
<b>TELUS Corporation</b>									
<i>Actions sans droit de vote</i>									
Côté, François	5	R	O	2011-05-09	D	51 - Exercice d'options	8 656	43.9600	17 192
		R	O	2011-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 900)	49.4000	13 292
			O	2011-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	49.4400	12 592
			O	2011-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 156)	49.3800	10 436
			O	2011-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	49.5500	10 236
			O	2011-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	49.5100	9 036
			O	2011-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	49.4700	8 736
			O	2011-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	49.4300	8 536
Salvadori, Kevin	7		O	2011-05-10	D	51 - Exercice d'options	31 250	24.0000	85 463
			O	2011-05-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 800)	50.5800	59 663
			O	2011-05-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50)	50.5900	59 613
			O	2011-05-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 700)	50.6000	54 913
			O	2011-05-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	50.6100	54 813
			O	2011-05-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	50.6200	54 313
			O	2011-05-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	50.6300	54 213
			O	2011-05-12	D	51 - Exercice d'options	3 395	35.5600	57 608
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 395)	50.1000	54 213
<i>Deferred Share Units</i>									
Auchinleck, Richard H. (Dick)	4		O	2011-05-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	449		41 646
			O	2011-05-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 023	49.4300	43 669
Baillie, A. Charles	4		O	2011-05-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	426		39 527
			O	2011-05-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 023	49.4300	41 550
Bouchard, Micheline	4		O	2011-05-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	565		24 863
			O	2011-05-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 023	49.4300	26 886
Butler, Ronald John	4		O	2011-05-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	670		29 479



Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2011-05-09	D	d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 023	49.4300	31 502
Canfield, Brian	4		O	2011-05-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 055		46 494
			O	2011-05-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 755	49.4300	51 249
Ducros, Pierre	4		O	2011-05-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	291		26 848
			O	2011-05-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 023	49.4300	28 871
GOEPEL, RUSTON ERNEST TREMAYNE	4		O	2011-05-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	563		24 770
			O	2011-05-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 023	49.4300	26 793
Lacey, John Stewart	4		O	2011-05-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	358		33 308
			O	2011-05-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 023	49.4300	35 331
MacKinnon, William	4		O	2011-05-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	74		7 229
			O	2011-05-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 023	49.4300	9 252
MacNeill, Brian F.	4		O	2011-04-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	620		57 402
Triffo, Ronald P.	4		O	2011-05-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 047		46 120
			O	2011-05-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 023	49.4300	48 143
Woodley, Donald	4		O	2011-05-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	670		29 479
			O	2011-05-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 023	49.4300	31 502
<i>Options</i>									
Côté, François	5	R	O	2011-05-09	D	51 - Exercice d'options	(78 280)	43.9600	80 664
Salvadori, Kevin	7		O	2011-05-10	D	51 - Exercice d'options	(31 250)	24.0000	222 290
			O	2011-05-12	D	51 - Exercice d'options	(11 700)	35.5600	210 590
<b>Tembec Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Patel, Mahendra A.	5		O	2011-03-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 000	5.8900	
			M	2011-03-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	5.8900	16 176
Sarla Patel, Spouse	PI		O	2011-03-25	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 000	5.8900	
			M	2011-03-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	5.8900	6 000
<b>Thalion Pharmaceutiques Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Couillard, Philippe	4								
Dr. Philippe Couillard, m.d., s.a.	PI		O	2010-07-12	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.1550	50 000
<b>The Westaim Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Goodwood Management Inc.	5		O	2010-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 164 574	0.5280	6 164 574
MacDonald, J. Cameron	4, 3								
Goodwood Management Inc.	PI		O	2008-12-19	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Porteur inscrit</b>									
Puccetti, Peter H. Goodwood Management Inc.	4, 3 PI		O	2011-05-12	I	57 - Exercice de droits de souscription	6 164 574	0.5280	6 164 574
<i>Restricted Share Units</i>									
Goodwood Management Inc.	5		O	2011-05-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 655 709	0.5300	35 430 934
			O	2011-05-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 164 574)		29 266 360
			O	2011-05-12	D	59 - Exercice au comptant	(2 427 167)		26 839 193
MacDonald, J. Cameron Goodwood Management Inc.	4, 3 PI		O	2011-05-11	I	56 - Attribution de droits de souscription	9 655 709	0.5300	35 430 934
			O	2011-05-12	I	57 - Exercice de droits de souscription	(6 164 574)		29 266 360
			O	2011-05-12	I	59 - Exercice au comptant	(2 427 167)		26 839 193
Puccetti, Peter H. Goodwood Management Inc.	4, 3 PI		O	2011-05-11	I	56 - Attribution de droits de souscription	9 655 709	0.5300	35 430 934
			O	2011-05-12	I	57 - Exercice de droits de souscription	(6 164 574)		29 266 360
			O	2011-05-12	I	59 - Exercice au comptant	(2 427 167)		26 839 193
<b>Thompson Creek Metals Company Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Loughrey, Kevin	4, 7, 5		O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	25 000	7.4200	46 000
<i>Options</i>									
Loughrey, Kevin	4, 7, 5		O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	7.4200	365 000
<b>Thomson Reuters Corporation</b>									
<i>Deferred Share Units</i>									
Glocher, Thomas Henry Wenig, Devin	4, 5 5		O	2011-05-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	140 000		420 000
<i>Restricted Share Units</i>									
Glocher, Thomas Henry Wenig, Devin	4, 5 5		O	2011-05-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(140 000)		475 831
			O	2011-05-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(141 667)		117 168
<b>Tim Hortons Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Clanachan, David F.	5		O	2011-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	830	45.7600	49 908
Devine, Cynthia Jane	5		O	2011-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	829	45.7600	73 053
Fraser, Garry	7		O	2011-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	372	45.7600	
			M	2011-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	372	45.7600	6 671
Fryday, Jeff	7		O	2011-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	191	45.7600	191
Harrop, Clark	7		O	2011-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	191	45.7600	2 553
			O	2011-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	154	45.7600	2 707
Kipker, Mira	7		O	2011-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	243	45.7600	4 116
			O	2011-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	195	45.7600	4 311
Michetti, Meredith	5		O	2011-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	191	45.7600	3 112
Moir, William A.	5		O	2011-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	829	45.7600	101 234
Vogeli, Gregory A.	7		O	2011-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	218	45.7600	1 451
			O	2011-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	175	45.7600	1 626
Walton, Roland M.	5		O	2011-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	829	45.7600	69 723
Wisch, Gesa	7		O	2011-05-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Deferred Stock Units (DSU)</i>									
Atkins, Margaret Shan	4		O	2011-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	328	45.7600	9 591
Endres, Michael	4		O	2011-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	497	45.7600	
			M	2011-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	497	45.7600	13 444
Greene, Moya Marguerite	4		O	2011-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	492	45.7600	9 514
Iacobucci, Frank	4		O	2011-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 213	45.7600	23 969
Lederer, John A.	4		O	2011-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	639	45.7600	
			M	2011-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	639	45.7600	15 727
Lees, David	4		O	2011-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	623	45.7600	15 599
Osborne, Ronald Walter	4		O	2011-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	328	45.7600	8 225
Sales, Wayne Carlyle	4		O	2011-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	688	45.7600	

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
Initié									
Porteur inscrit									
Williams, Catherine	4		O	2011-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	688	45.7600	15 344
<i>Options (stock appreciation rights may/may not be granted in tandem)</i>									
Wisch, Gesa	7		O	2011-05-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Restricted Stock Units</i>									
Clanachan, David F.	5		O	2011-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 547)		5 944
Devine, Cynthia Jane	5		O	2011-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 547)		5 944
Fraser, Garry	7		O	2011-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(693)		1 530
Fryday, Jeff	7		O	2011-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(357)		1 648
Harrop, Clark	7		O	2011-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(357)		1 218
			O	2011-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(287)		931
Kipker, Mira	7		O	2011-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(357)		1 218
			O	2011-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(287)		931
Michetti, Meredith	5		O	2011-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(357)		1 194
Moir, William A.	5		O	2011-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 546)		5 945
Vogeli, Gregory A.	7		O	2011-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(356)		1 219
			O	2011-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(287)		932
Walton, Roland M.	5		O	2011-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 546)		5 945
Wisch, Gesa	7		O	2011-05-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<b>TimberWest Forest Corp.</b>									
<i>Parts Stapled</i>									
Blue, Brenda G	5		O	2011-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 084	4.8515	25 480
Kelvin, John Andrew	5		O	2011-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	953	4.8400	14 244
McElligott, Paul Joseph	4, 5		O	2011-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	456		82 257
Mitchell, John Bruce	5		O	2011-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	424		7 422
Park, Beverlee Faye	5		O	2011-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	796	5.1300	53 097
Whiteley, David John	5		O	2011-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	742	4.8400	24 065
<b>Total Energy Services Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Fletcher, Gregory Scott	4		O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	14.7500	145 500*
Halyk, Daniel Kim	4, 5		O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	75 000	4.6600	150 000
Kwasnacia, Randy	4		O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	13.7500	67 500*
Melchin, Gregory Knowles	4		O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 725	13.8500	15 300
Pachkowski, Bruce Lawrence	4								
BLP RRSP Account	PI		O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	13.3800	330 200
			O	2011-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	13.4000	333 700
Total Energy Services Inc	1								
FirstEnergy Capital Corp	PI		O	2011-05-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	13.9221	10 000
			O	2011-05-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 000	13.3509	24 000
			O	2011-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	13.9715	35 000
			O	2011-05-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	14.0543	45 000
<i>Options</i>									
Halyk, Daniel Kim	4, 5		O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	(75 000)	4.6600	450 000*
<b>Tourmaline Oil Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hill, Ronald John	5								
Ironhill Equestrian Centre Inc.	PI		O	2010-11-16	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-17	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	10 000	25.5000	10 000
Kirker, William Scott	5		O	2011-05-17	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	5 050	25.5000	520 839

Emetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Emetteur</b>									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Robinson, Brian	5		O	2011-05-17	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	5 000	25.5000	537 043
Brett Robinson	PI		O	2011-05-17	C	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	110	25.5000	5 110
Derek Robinson	PI		O	2011-05-17	C	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	110	25.5000	5 110
Rose, Mike	5		O	2011-05-17	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	210 500	25.5000	9 795 185
Yurkovich, Robert	5		O	2011-05-17	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	200 000	25.5000	9 261 813
<b>TransCanada Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Palmer, Anthony M.	5		O	2011-05-18	D	51 - Exercice d'options	17 500	21.4300	17 525
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 500)	42.3500	25
			O	2011-05-18	D	51 - Exercice d'options	14 000	30.0900	14 025
			O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 000)	42.3900	25
<i>Options Granted Feb. 28, 2005 @ \$30.09 Expiry Feb. 28, 2012</i>									
Palmer, Anthony M.	5		O	2011-05-18	D	51 - Exercice d'options	(14 000)		0
<i>Options Options granted Feb. 25, 2002 @ \$21.430 CDN</i>									
Palmer, Anthony M.	5		O	2011-05-18	D	51 - Exercice d'options	(17 500)		0
<b>TransGlobe Energy Corporation</b>									
<i>Options</i>									
Chase, Geoffrey Charles	4		O	2011-05-17	D	50 - Attribution d'options	21 000	13.0200	159 900
Clarkson, Ross Gordon	4, 5		O	2011-05-17	D	50 - Attribution d'options	133 000	13.0200	900 800
Dyment, Fred J.	4		O	2011-05-17	D	50 - Attribution d'options	24 000	13.0200	110 767
Ferguson, David Charles	5		O	2011-05-17	D	50 - Attribution d'options	66 000	13.0200	438 400
Gress, Albert	5		O	2011-05-17	D	50 - Attribution d'options	63 000	13.5000USD	206 200
Guidry, Gary Stephen	4		O	2011-05-17	D	50 - Attribution d'options	21 000	13.0200	116 000
HALPIN, Robert Arthur	4		O	2011-05-17	D	50 - Attribution d'options	26 400	13.0200	145 300
Herrick, Lloyd William	4, 5		O	2011-05-17	D	50 - Attribution d'options	93 000	13.0200	610 000
NOYES, Erwin Lewis	4		O	2011-05-17	D	50 - Attribution d'options	21 000	13.0200	106 800
<b>Trican Well Service Ltd.</b>									
<i>Options Employee Stock Options</i>									
Jones, David R.	5		O	2011-05-18	D	50 - Attribution d'options	35 000		98 300
<b>Troy Resources NL</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Grimwade, Frederick Sheppard	4								
FSG Superannuation Fund	PI		O	2011-05-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	3.6500	20 000
<b>TSO3 inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Marcotte, Jacques	4		O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	1.6754	27 400
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	1.6400	30 400
<i>Options</i>									
Deschamps, Benoît	5		O	2011-05-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-10	D	50 - Attribution d'options	400 000		400 000
<b>United Corporations Limited</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
United-Connected Holdings Corp.	3		O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	48.6000	2 584 842
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	48.6000	2 588 842
<b>Uranium Focused Energy Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Uranium Focused Energy Fund	1		O	2011-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	700	3.5000	17 233 678
			O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	800	3.4500	17 238 478
			O	2011-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	4 000	3.5000	17 237 678
			O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	3.4600	17 239 978
			O	2011-05-13	D	38 - Rachat ou annulation	700	3.4000	17 240 678

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Uranium One Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bowie, Peter Guy	4		O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	3.8100	39 000
<b>Valeant Pharmaceuticals International, Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Durham, Mark	5		O	2011-03-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 315		61 595
			O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	50 000	24.5000USD	111 595
			O	2011-05-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	52.1700USD	61 595
<i>Droits Restricted Share Units (RSUs)</i>									
Durham, Mark	5		O	2010-12-22	D	35 - Dividende en actions	256		
			M	2010-12-22	D	35 - Dividende en actions	265		50 930
			O	2010-12-22	D	35 - Dividende en actions	224		
			M	2010-12-22	D	35 - Dividende en actions	232		51 162
			O	2010-12-22	D	35 - Dividende en actions	212		
			M	2010-12-22	D	35 - Dividende en actions	220		51 382
			O	2010-12-22	D	35 - Dividende en actions	1 007		
			M	2010-12-22	D	35 - Dividende en actions	1 042		52 424
		R	O	2011-03-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 315)		48 109
		R	O	2011-03-14	D	59 - Exercice au comptant	(3 591)		44 518
<i>Options</i>									
Durham, Mark	5		O	2011-05-11	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	24.5000USD	360 000
<b>Vermilion Energy Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Engbloom, Robert John	5		O	2011-04-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 901	49.9800	
			M	2011-04-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	7 352	49.9800	14 205
			O	2011-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(1 950)	49.6800	
			M	2011-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(2 931)	49.6800	11 274
Jasinski, Mona Jean	5		O	2011-05-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	18 759	49.9800	25 571
			O	2011-05-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(7 720)	48.3100	17 851
Mac Dougall, G.R. (Bob)	5		O	2011-01-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	133		73 329
			O	2011-01-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	128		73 457
			O	2011-02-10	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(568)		72 889
			O	2011-02-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	130		73 019
			O	2011-02-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	125		73 144
			O	2011-03-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	122		95 349
			O	2011-04-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	117		95 466
			O	2011-05-10	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(310)		95 156
			O	2011-05-10	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(2 598)		92 558
			O	2011-05-10	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(9 742)		82 816
Carol MacDougall	PI		O	2010-09-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-10	C	90 - Changements relatifs à la propriété	9 742		9 742
ITF (Trust Account for Kids)	PI		O	2010-09-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-10	C	90 - Changements relatifs à la propriété	2 598		2 598
John MacDougall (Son)	PI		O	2010-09-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-10	C	90 - Changements relatifs à la propriété	310		310
Spousal RSP (Carol MacDougall)	PI		O	2010-09-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-02-10	C	90 - Changements relatifs à la propriété	568		568

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Emetteur</b>									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Madison, William F. SEP	4		O	2010-09-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
	PI		O	2011-05-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	50.7573USD	900
			O	2011-05-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	50.7573USD	1 000
<i>Droits Share Awards</i>									
Engbloom, Robert John	5		O	2010-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	465	36.4800	
			M	2010-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	613	36.4800	11 581
			O	2011-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	183	47.7200	
			M	2011-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	241	47.7200	11 822
			O	2011-04-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 450)	49.9800	
			M	2011-04-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 676)	49.9800	8 146
Jasinski, Mona Jean	5		O	2011-05-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	(12 506)	49.9800	36 747
<b>Victom Bionique Humaine inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Johnson, Daniel	4		O	2009-06-18	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(135 000)		0*
<b>Victoria Gold Corp. (formerly Victoria Resource Corporation)</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Agro, Hugh	4								
Kelvin Holdings Inc.	PI		O	2011-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 000	0.7300	837 000
			O	2011-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	63 000	0.7400	900 000
			O	2011-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.7500	925 000
McConnell, John Charles	4, 5		O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	65 000	0.7500	1 117 500
<b>Victory Nickel Inc.</b>									
<i>Options</i>									
HOLMES, WARREN	4		O	2011-05-12	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.1100	3 725 025
<b>Virginia Energy Resources Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Inwentash, Sheldon	6, 3								
Pinetree Capital	PI		O	2011-05-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.2000	10 300 000
			O	2011-05-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	188 500	0.2000	10 488 500
			O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 500	0.2000	10 500 000
Pinetree Capital Ltd.	3								
Pinetree Resource Partnership	PI		O	2011-05-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 500	0.2000	10 500 000
<b>Viterra Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ast, Edward Arthur	2		O	2011-05-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	126	11.1143	11 300
Brooks, Mike A.	5		O	2011-05-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	75	11.1143	1 136
Smith, Kelley Jo	5		O	2011-05-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	108	11.1143	4 797
Theaker, Grant	5		O	2011-05-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	130	11.1143	13 863
<b>VVC Exploration Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Culver, James A.	4		O	2011-05-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			660 000
<b>Wabi Exploration Inc. (formerly Mikotel Networks Inc.)</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Henriksen, Gordon Neil	4		O	2011-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			51 800
HUDSON, REBECCA LYNN	5		O	2011-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			300 000
McNamara, Galen Stuart	4, 5		O	2011-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			51 800
<i>Options</i>									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Emetteur</b>									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
HUDSON, REBECCA LYNN	5		O	2011-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			100 000
<b>Warnex Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
LASSONDE, MICHEL	4		O	2011-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(75 000)	0.0600	660 000
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.0600	610 000
<b>Western Copper Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Corman, Francis Dale	4, 5		O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	200 000	2.0000	5 132 400
Francois, Julien	5		O	2011-05-13	D	51 - Exercice d'options	27 400	2.0000	43 900*
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(27 400)	3.0600	16 500*
			O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	60 000	2.0000	76 500*
Zeitler, Klaus M	4		O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(76 000)	3.0246	35 000
<i>Options</i>									
Corman, Francis Dale	4, 5		O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	(200 000)	2.0000	180 000
Francois, Julien	5		O	2011-05-13	D	51 - Exercice d'options	(27 400)	2.0000	385 000*
			O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	(60 000)	2.0000	325 000*
<b>WestJet Airlines Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires - Voting</i>									
Brenneman, Ron A.	4		O	2011-05-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	14.5400	35 000
			O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 400	14.4500	39 400
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	14.9600	40 000
Cummings, Robert	5		O	2011-05-13	D	51 - Exercice d'options	2 225	12.4900	24 123
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 225)	14.9500	21 898
			O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	1 245	12.4900	23 143
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 245)	15.1100	21 898
Dunleavy, Hugh Noel	5		O	2011-05-13	D	51 - Exercice d'options	1 590	14.9400	29 562
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 590)	14.9400	27 972
			O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	1 646	12.4900	29 618
			O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 646)	14.9900	27 972
Hougan, Donald Arthur	4		O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	15.4900	18 066
			O	2011-05-17	D	52 - Expiration d'options	(1 823)	16.4300	16 243
<i>Droits 2011 Share Units</i>									
MacLeod, John Alec	5		O	2010-01-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 485	14.8700	2 485
Smith, Cheryl Trovato	5		O	2011-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 624	14.8700	6 624
<i>Options 2007 Stock Options</i>									
Beddoe, Clive	5		O	2011-05-17	D	52 - Expiration d'options	(44 248)	16.4300	0
Culmone, Vito	5		O	2011-05-17	D	52 - Expiration d'options	(14 381)	16.4300	0
Cummings, Robert	5		O	2011-05-17	D	52 - Expiration d'options	(10 177)	16.4300	0
Dunleavy, Hugh Noel	5		O	2011-05-17	D	52 - Expiration d'options	(10 177)	16.4300	0
<i>Options 2009 Stock Options</i>									
Cummings, Robert	5		O	2011-05-13	D	51 - Exercice d'options	(14 000)	12.4900	19 290
			O	2011-05-17	D	51 - Exercice d'options	(7 000)	12.4900	12 290
Dunleavy, Hugh Noel	5		O	2011-05-13	D	51 - Exercice d'options	(8 410)	14.9400	24 880
			O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	12.4900	14 880
<i>Options 2011 Stock Options</i>									
Culmone, Vito	5		O	2007-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-11	D	50 - Attribution d'options	29 184	14.8700	29 184
Cummings, Robert	5		O	2005-03-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-11	D	50 - Attribution d'options	29 184	14.8700	29 184
Dunleavy, Hugh Noel	5		O	2011-05-11	D	50 - Attribution d'options	29 184	14.8700	29 184
Hougan, Donald Arthur	4		O	2007-05-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-11	D	50 - Attribution d'options	2 435	14.8700	2 435
Kenyon, Cameron	5		O	2011-02-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-11	D	50 - Attribution d'options	29 184	14.8700	29 184



Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Westshore Terminals Investment Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
MacLeod, John Alec	5		O	2010-01-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-11	D	50 - Attribution d'options	8 212	14.8700	8 212
Pugliese, Ferio	5		O	2007-06-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2011-05-11	D	50 - Attribution d'options	29 184	14.8700	29 184
Saretsky, Gregg Albert	5		O	2009-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-11	D	50 - Attribution d'options	91 842	14.8700	91 842
Smith, Cheryl Trovato	5		O	2011-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-11	D	50 - Attribution d'options	29 184	14.8700	
			M	2011-05-11	D	50 - Attribution d'options	31 616	14.8700	31 616
<b>Westshore Terminals Investment Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gardiner, James	4		O	2011-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	24.5000	200
Debbie Gardiner	PI		O	2011-01-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 235	24.5000	1 235
<b>WGI Heavy Minerals, Incorporated</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Armoyan, George	3								
Geosam Capital Inc.	PI		O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	0.4800	1 984 000
Sime Armoyan	PI		O	2011-05-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(845)	0.5200	1 983 000
<b>Wi-LAN Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
McEwan, Michael Shaun	5		O	2011-05-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	700	3.8000	42 700
Middleton, William	5		O	2011-05-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 400	3.8000	44 600
Skippen, James	4, 5		O	2011-05-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 700	3.8000	416 200
Watchmaker, Prashant	5		O	2011-05-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 200	3.8000	7 373
<b>World Energy Solutions, Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bischoff, Patrick	4		O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(736)	5.0000USD	58 933
Hartwell, Robert	5		O	2011-05-09	D	51 - Exercice d'options	2 153	2.4000USD	27 153
			O	2011-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 153)	5.0000USD	25 000
Libbey, Edward	4		O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 060)	5.0000USD	114 615
			O	2011-05-17	D	46 - Contrepartie de services	255	4.9100USD	114 870
Merl Bamman, Jacqueline	5		O	2011-05-09	D	51 - Exercice d'options	151	2.0000USD	352
			O	2011-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(158)	5.0000USD	194
Oldenburg, Carolyn	5		O	2011-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5)	5.0000USD	5 284
Wellard, John	4		O	2011-05-17	D	46 - Contrepartie de services	764	4.9100USD	11 771
Wolfe, Thad	4		O	2011-05-17	D	46 - Contrepartie de services	764	4.9100USD	15 812
<i>Options</i>									
Hartwell, Robert	5		O	2011-05-09	D	51 - Exercice d'options	(2 153)	2.4000USD	22 519
Merl Bamman, Jacqueline	5		O	2011-05-09	D	51 - Exercice d'options	(151)	2.0000USD	29 477
<b>Yamana Gold Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cintra, Evandro	5		O	2011-05-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	12 000		115 637
Costa, Ludovico Sebastiao	5		O	2011-05-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	26 667		34 556
LeBlanc, Jason	5		O	2011-05-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 667		21 546
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 404)	11.6000	18 142
Main, Charles	5		O	2011-05-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	24 000		180 225
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 252)	11.6000	167 973
Martins, Ana Lucia	5		O	2011-05-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 000		33 835
Marud, Darcy Edward	5		O	2011-05-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	20 000		166 519
McKnight, Greg	5		O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 210)	11.6000	118 411



Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
<b>Porteur inscrit</b>									
			O	2011-05-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	20 000		128 621
Munhoz, Nelson	5		O	2011-05-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 800		19 255
Palma Contesse, Ricardo	5		O	2011-05-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	10 667		31 738
Portugal, Arao	5		O	2011-05-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 800		37 555
Silva, Antenor	5		O	2011-05-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	32 000		374 562
Soares, Betty	5		O	2011-05-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 800		25 909
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 492)	11.6000	21 417
Tsakos, Sofia	5		O	2011-05-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 800		39 156
			O	2011-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 492)	11.6000	34 664
Vera, Hernan	5		O	2011-05-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	10 667		20 300
<b>Deferred Share Unit</b>									
Begeman, John A.	4		O	2011-05-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 082		16 054
Davidson, Alexander John	4		O	2011-05-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 082		7 290
Graff, Richard P	4		O	2011-05-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 082		16 054
Horn, Robert Aelred	4		O	2011-05-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 082		16 054
Lees, Charles Nigel	4		O	2011-05-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 082		16 054
Mars, Patrick James	4		O	2011-05-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 082		16 054
Mesquita, Juvenal	4		O	2011-05-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 082		15 142
Renzoni, Carl	4		O	2011-05-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 082		16 054
Silva, Antenor	5		O	2011-05-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	365		679
Titano, Dino	4		O	2011-05-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 082		16 054
<b>Restricted Shares</b>									
Cintra, Evandro	5		O	2011-05-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(12 000)		70 507
Costa, Ludovico Sebastiao	5		O	2011-05-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(26 667)		184 153
LeBlanc, Jason	5		O	2011-05-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 667)		33 189
Main, Charles	5		O	2011-05-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(24 000)		173 449
Martins, Ana Lucia	5		O	2011-05-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 000)		41 165
Marud, Darcy Edward	5		O	2011-05-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(20 000)		136 902
McKnight, Greg	5		O	2011-05-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(20 000)		127 309
Munhoz, Nelson	5		O	2011-05-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 800)		44 340
Palma Contesse, Ricardo	5		O	2011-05-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 667)		46 107
Portugal, Arao	5		O	2011-05-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 800)		44 561
Silva, Antenor	5		O	2011-05-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(32 000)		57 934
Soares, Betty	5		O	2011-05-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 800)		38 229
Tsakos, Sofia	5		O	2011-05-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 800)		48 479
Vera, Hernan	5		O	2011-05-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 667)		55 478
<b>Yellow Média inc.</b>									
<b>Actions ordinaires</b>									
Dubuc, Josée	5		O	2011-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(35 000)	4.5751	61 296
Gobeil, Paul	4		O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	4.2980	58 674
Nisenholtz, Martin	4		O	2011-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	4.5200USD	41 674
Paupe, Christian	5		O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	4.6900	100 000
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	4.6874	0
Reisch, Marc L.	4		O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	75 000	4.7238USD	214 042
<b>Yieldplus Income Fund</b>									
<b>Parts de fiducie</b>									
Brasseur, Murray	4, 5								
RRSP	PI		O	2011-05-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	7.7000	11 114

**ANNEXE 3 LISTE DES OPÉRATIONS D'INITIÉS DÉCLARÉES HORS DÉLAI (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)**

**Prenez note que la période de transition concernant la réduction du délai de dix à cinq jours civils pour déposer une déclaration d'initié (sauf pour la déclaration initiale) prendra fin le 31 octobre 2010.**

**À partir du 1<sup>er</sup> novembre 2010, le délai de dépôt d'une déclaration d'initié passera donc à cinq jours civils (sauf pour les déclarations initiales)**

Vous trouverez, sous la présente annexe, une liste des opérations d'initiés déclarées hors délai dans le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Il s'agit de la liste des initiés qui n'ont pas déclaré leur emprise ou une modification à leur emprise à l'intérieur des délais prescrits par la Loi. Cette liste est publiée chaque semaine, mais les opérations déclarées hors délai n'y apparaissent qu'une seule fois.

Le détail des opérations déposées en retard est publié à l'Annexe B1 (Déclarations d'initiés SEDI). Ces opérations sont codifiées « R ».

L'information publiée dans cette annexe est tirée du rapport hebdomadaire produit par le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).

Les initiés ou leurs agents autorisés sont responsables des informations entrées dans le système et, par conséquent, de celles contenues dans le présent rapport. L'information entrée directement dans SEDI prévaut toutefois sur celle présentée ci-dessous. Certaines informations entrées par les initiés ou leurs agents, qui ne sont pas automatiquement traduites par le système, peuvent être publiées en français ou en anglais.

Le personnel rappelle aux initiés qu'ils doivent, en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières (LVM), déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti au Québec de façon exacte et claire et ce, dans un délai de dix jours, sauf dans certains cas précis.

L'initié qui ne déclare pas, dans les délais requis, toute modification à son emprise sur les titres de l'émetteur à l'égard duquel il est initié peut être tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire ou être passible d'une amende à la suite d'une poursuite pénale.

La sanction administrative pécuniaire est prévue à l'article 274.1 LVM et à l'article 271.14 du Règlement sur les valeurs mobilières (RVM). Cette sanction administrative pécuniaire est imposée aux initiés des émetteurs assujettis pour lesquels le Québec agit à titre d'autorité principale. Afin de bien les identifier, les opérations de ces initiés apparaissent en caractère gras dans la présente Annexe. Cette sanction administrative pécuniaire est de 100 \$ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$.

L'infraction pouvant faire l'objet d'une poursuite pénale est prévue à l'article 202 LVM. Sauf disposition particulière, toute personne qui contrevient à une disposition de la LVM commet une infraction et est passible d'une amende minimale, selon le plus élevé des montants, de 2 000 \$ dans le cas d'une personne physique et de 3 000 \$ dans le cas d'autres personnes, ou du double du bénéfice réalisé. Le montant maximal de l'amende est, selon le plus élevé des montants, de 150 000 \$ dans le cas d'une personne physique et de 200 000 \$ dans le cas d'autres personnes, ou du quadruple du bénéfice réalisé. Pour informations, veuillez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers.

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
<b>Alba, Ruben</b>	<b>Gale Force Petroleum Inc.</b>	<b>2011-05-05</b>	<b>2011-05-18</b>	<b>QC</b>
<b>AllBanc Split Corp.</b>	AllBanc Split Corp.	2011-03-10	2011-05-16	ON
	AllBanc Split Corp.	2011-03-10	2011-05-16	ON
<b>Baxter, Robert William</b>	Pan Global Resources Inc.	2011-05-10	2011-05-19	BC
<b>Bentley, Andrew</b>	Marquest Canadian Equity Income Fund	2011-05-09	2011-05-19	ON
<b>Bharti, Stan</b>	Bell Copper Corporation	2011-05-04	2011-05-19	BC
<b>Billing, Grant Donald</b>	Provident Energy Ltd.	2011-05-10	2011-05-18	AB
<b>Bohn, Keith Jerome</b>	Cell-Loc Location Technologies Inc.	2011-05-12	2011-05-18	AB
<b>Brassard, Bertrand</b>	<b>Corporation Ressources Nevado</b>	<b>2011-05-09</b>	<b>2011-05-16</b>	<b>QC</b>
<b>Brockelsby, Gerald</b>	Marquest Canadian Equity Income Fund	2011-05-09	2011-05-19	ON
<b>Brookfield Special Situations II (OSB) L.P.</b>	Ainsworth Lumber Co. Ltd.	2011-04-01	2011-05-19	BC
<b>Buchan, Robert Mackay</b>	Sprott Resource Lending Corp.	2011-05-11	2011-05-17	BC
<b>C.A. Bancorp Inc.</b>	C.A. Bancorp Canadian Realty Finance Corporation	2011-05-12	2011-05-18	ON
	C.A. Bancorp Canadian Realty Finance Corporation	2011-05-12	2011-05-18	ON
<b>Caldwell, Scott Andrew</b>	Allied Nevada Gold Corp.	2011-05-09	2011-05-17	ON
<b>Campbell, Alan Duncan</b>	KLONDIKE GOLD CORP.	2010-02-02	2011-05-16	BC
	Klondike Silver Corp.	2008-01-08	2011-05-16	BC
	Klondike Silver Corp.	2009-12-14	2011-05-16	BC
<b>CDJ Global Catalyst</b>	C.A. Bancorp Inc.	2011-05-04	2011-05-16	ON
	C.A. Bancorp Inc.	2011-05-05	2011-05-16	ON
	C.A. Bancorp Inc.	2011-05-06	2011-05-16	ON
<b>Ceres Global Ag Corp.</b>	Ceres Global Ag Corp.	2011-04-01	2011-05-16	ON
	Ceres Global Ag Corp.	2011-04-04	2011-05-16	ON
	Ceres Global Ag Corp.	2011-04-05	2011-05-16	ON
	Ceres Global Ag Corp.	2011-04-06	2011-05-16	ON

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
	Ceres Global Ag Corp.	2011-04-07	2011-05-16	ON
	Ceres Global Ag Corp.	2011-04-08	2011-05-16	ON
	Ceres Global Ag Corp.	2011-04-11	2011-05-16	ON
	Ceres Global Ag Corp.	2011-04-12	2011-05-16	ON
	Ceres Global Ag Corp.	2011-04-13	2011-05-16	ON
	Ceres Global Ag Corp.	2011-04-14	2011-05-16	ON
	Ceres Global Ag Corp.	2011-04-15	2011-05-16	ON
	Ceres Global Ag Corp.	2011-04-18	2011-05-16	ON
	Ceres Global Ag Corp.	2011-04-19	2011-05-16	ON
	Ceres Global Ag Corp.	2011-04-20	2011-05-16	ON
	Ceres Global Ag Corp.	2011-04-21	2011-05-16	ON
	Ceres Global Ag Corp.	2011-04-25	2011-05-16	ON
	Ceres Global Ag Corp.	2011-04-26	2011-05-16	ON
	Ceres Global Ag Corp.	2011-04-27	2011-05-16	ON
	Ceres Global Ag Corp.	2011-04-28	2011-05-16	ON
	Ceres Global Ag Corp.	2011-04-29	2011-05-16	ON
<b>Côté, François</b>				
	TELUS Corporation	2011-05-09	2011-05-16	BC
	TELUS Corporation	2011-05-09	2011-05-16	BC
	TELUS Corporation	2011-05-09	2011-05-16	BC
<b>Cote, Michel</b>				
	Posera-HDX Inc. (formerly Hosted Data Transaction Solutions Inc.)	2011-05-12	2011-05-19	ON
<b>Creamer, Michael</b>				
	Corporation Cott	2011-05-06	2011-05-12	ON
<b>Durham, Mark</b>				
	Valeant Pharmaceuticals International, Inc.	2011-03-14	2011-05-16	ON
	Valeant Pharmaceuticals International, Inc.	2011-03-14	2011-05-16	ON
<b>Ekstein, Brocha</b>				
	Petrolympic Ltd.	2011-05-12	2011-05-18	ON
<b>Fattouche, Michel</b>				
	Cell-Loc Location Technologies Inc.	2011-05-12	2011-05-18	AB
<b>Fisher, Gregory S.</b>				
	ALAMOS GOLD INC	2011-05-12	2011-05-19	BC
<b>Gazit Maple Inc.</b>				
	Gazit America Inc.	2011-01-04	2011-05-16	ON
<b>Gibbons, Michael</b>				
	Corporation Cott	2011-05-06	2011-05-12	ON
<b>Green Tree Capital Management Corp.</b>				
	C.A. Bancorp Canadian Realty Finance Corporation	2011-05-12	2011-05-18	ON
	C.A. Bancorp Canadian Realty Finance Corporation	2011-05-12	2011-05-18	ON
<b>Gross, Jeffrey Mendel</b>				
	Angiotech Pharmaceuticals, Inc.	2011-05-12	2011-05-19	BC
<b>Guebert, David Dean</b>				
	Cell-Loc Location Technologies Inc.	2011-05-12	2011-05-18	AB

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
HÉBERT, Georges Lawrence	Java Capital, Inc.	2011-04-12	2011-05-16	AB
Henschel, Robert William	Cell-Loc Location Technologies Inc.	2011-05-13	2011-05-19	AB
Johnson, Pierre Marc	<b>Medicago Inc.</b>	<b>2009-10-19</b>	<b>2011-05-12</b>	<b>QC</b>
	<b>Medicago Inc.</b>	<b>2011-04-07</b>	<b>2011-05-12</b>	<b>QC</b>
Jones, David	Logan International Inc. (formerly Destiny Resource Services Corp.)	2011-05-12	2011-05-18	AB
Keister, Lawrence	Logan International Inc. (formerly Destiny Resource Services Corp.)	2011-05-12	2011-05-18	AB
Lachapelle, Luc	<b>Fonds de placement immobilier BTB</b>	<b>2011-01-10</b>	<b>2011-05-18</b>	<b>QC</b>
Leiter, Gregory	Corporation Cott	2011-05-06	2011-05-12	ON
Macintosh, James Maitland	Canuc Resources Corporation	2011-03-18	2011-05-12	ON
Madhani, Bahadur	INTELLIPHARMACEUTICS INTERNATIONAL INC.	2010-08-10	2011-05-17	ON
	INTELLIPHARMACEUTICS INTERNATIONAL INC.	2011-02-02	2011-05-17	ON
	INTELLIPHARMACEUTICS INTERNATIONAL INC.	2011-04-19	2011-05-17	ON
	INTELLIPHARMACEUTICS INTERNATIONAL INC.	2011-04-19	2011-05-17	ON
	INTELLIPHARMACEUTICS INTERNATIONAL INC.	2011-04-19	2011-05-17	ON
	INTELLIPHARMACEUTICS INTERNATIONAL INC.	2011-04-21	2011-05-17	ON
	INTELLIPHARMACEUTICS INTERNATIONAL INC.	2011-05-10	2011-05-17	ON
Markin, Allan	Canadian Natural Resources Limited	2011-05-10	2011-05-17	AB
Marquest Asset Management Inc.	Marquest Canadian Equity Income Fund	2011-05-09	2011-05-19	ON
McKay, Andrew	Marquest Canadian Equity Income Fund	2011-05-09	2011-05-19	ON
McMasters, David D.	Angiotech Pharmaceuticals, Inc.	2011-05-12	2011-05-19	BC
McMillan, Gordon	Marquest Canadian Equity Income Fund	2011-05-09	2011-05-19	ON
McNaughton, Andrew	Axia NetMedia Corporation	2011-04-15	2011-05-16	AB
Neske, Tammy Lynn	Angiotech Pharmaceuticals, Inc.	2011-05-12	2011-05-19	BC
Notman, William Hugh	Calyx Bio-Ventures Inc.	2011-05-06	2011-05-16	BC
Poe, Marni Morgan	Corporation Cott	2011-05-06	2011-05-12	ON

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
<b>Prozes, Andrew</b>	Corporation Cott	2011-05-06	2011-05-13	ON
<b>Pugliese, Ferio</b>	WestJet Airlines Ltd.	2011-05-11	2011-05-17	AB
<b>Rebanks, Mary Diane Wendy</b>	George Weston Limitee	2009-03-05	2011-05-18	ON
	George Weston Limitee	2009-03-06	2011-05-18	ON
	George Weston Limitee	2009-03-06	2011-05-18	ON
	George Weston Limitee	2009-03-09	2011-05-18	ON
	George Weston Limitee	2009-03-09	2011-05-18	ON
	George Weston Limitee	2009-03-10	2011-05-18	ON
	George Weston Limitee	2009-03-11	2011-05-18	ON
	George Weston Limitee	2009-03-11	2011-05-18	ON
	George Weston Limitee	2009-03-12	2011-05-18	ON
	George Weston Limitee	2009-03-12	2011-05-18	ON
	George Weston Limitee	2009-03-17	2011-05-18	ON
	George Weston Limitee	2009-03-18	2011-05-18	ON
	George Weston Limitee	2009-03-18	2011-05-18	ON
	George Weston Limitee	2011-02-24	2011-05-18	ON
	Les Compagnies Loblaw Limitee	2009-03-05	2011-05-18	ON
	Les Compagnies Loblaw Limitee	2009-03-06	2011-05-18	ON
	Les Compagnies Loblaw Limitee	2009-03-10	2011-05-18	ON
	Les Compagnies Loblaw Limitee	2009-03-11	2011-05-18	ON
	Les Compagnies Loblaw Limitee	2009-03-16	2011-05-18	ON
	Les Compagnies Loblaw Limitee	2009-03-18	2011-05-18	ON
<b>Reis, William (Bill)</b>	Corporation Cott	2011-05-06	2011-05-12	ON
<b>Richards, Steven K.</b>	Mood Media Corporation (formerly Fluid Music Canada, Inc.)	2011-05-12	2011-05-19	ON
<b>Rollinson, Jonathon Paul</b>	Kinross Gold Corporation	2010-09-24	2011-05-17	ON
<b>Rosenfeld, Eric Stuart</b>	Corporation Cott	2011-05-06	2011-05-12	ON
<b>SAUNDERS, JAMES MACLEO</b>	RMP Energy Inc. (formerly Orleans Energy Ltd.)	2005-02-10	2011-05-16	AB
<b>Sheehy, Sir Patrick</b>	Sherritt International Corporation	2011-05-06	2011-05-17	ON
<b>Sinclair, Lawrence</b>	Marquest Canadian Equity Income Fund	2011-05-09	2011-05-19	ON
<b>Tarnocai, Charles</b>	ALAMOS GOLD INC	2011-05-12	2011-05-19	BC
<b>Weake, Harvey</b>	Methanex Corporation	2011-05-13	2011-05-19	BC

## ANNEXE 4 - LISTE DES SOCIÉTÉS ADMISSIBLES AU RÉGIME D'ÉPARGNE-ACTIONS II

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Date maximale d'admissibilité
AEterna Zentaris Inc.	Actions inscrites	2009-08-05	Actions ordinaires	2012-12-31
Corporation Groupe Mercator Transport	Actions inscrites	2008-05-05	Actions ordinaires	2011-12-31
Corporation Technologies Wanted	Actions inscrites	2009-07-22	Actions ordinaires	2012-12-31
DEQ Systèmes Corp.	Actions inscrites	2010-03-26	Actions ordinaires	2013-12-31
Diagnocure Inc.	Actions inscrites	2010-11-23	Actions ordinaires	2013-12-31
Gastem Inc.	Actions inscrites	2010-07-05	Actions ordinaires	2013-12-31
Groupe Bikini Village inc.	Actions inscrites	2009-08-18	Actions ordinaires	2012-12-31
Groupe CVTech inc	Placement privé	2009-06-16	Actions ordinaires	2012-12-31
Groupe d'Alimentation MTY Inc.	Actions inscrites	2009-11-12	Actions ordinaires	2012-12-31
Groupe de Jeux Amaya Inc.	Actions inscrites	2010-06-22	Actions ordinaires	2013-12-31
Groupe GDG Environnement Itée	Actions inscrites	2009-07-24	Actions ordinaires	2012-12-31
Groupe Opmedic Inc.	Actions inscrites	2009-07-20	Actions ordinaires	2012-12-31
H <sub>2</sub> O Innovation inc.	Placement privé	2009-06-16	Actions ordinaires	2012-12-31
Imaflex Inc.	Placement privé	2008-12-15	Actions ordinaires	2011-12-31
Intema Solutions Inc.	Actions inscrites	2009-10-22	Actions ordinaires	2012-12-31
Junex inc.	Placement privé	2008-06-09	Actions ordinaires	2011-12-31
Labopharm inc.	Actions inscrites	2009-08-05	Actions ordinaires	2012-12-31
Laboratoires Paladin	Actions inscrites	2009-09-03	Actions ordinaires	2012-12-31
Mines Richmond Inc.	Actions inscrites	2010-05-28	Actions ordinaires	2013-12-31
Neptune Technologies & Bioressources Inc.	Actions inscrites	2010-03-01	Actions ordinaires	2013-12-31

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Date maximale d'admissibilité
Noveko International inc.	Actions inscrites	2009-10-20	Actions ordinaires	2012-12-31
Novik inc.	Actions inscrites	2010-01-14	Actions ordinaires	2013-12-31
Opsens Inc.	Actions inscrites	2009-12-22	Actions ordinaires	2012-12-31
Pétrolia Inc.	Actions inscrites	2009-10-29	Actions ordinaires	2012-12-31
Prosep Inc.	Actions inscrites	2010-04-06	Actions ordinaires	2013-12-31
Ressources Métanor Inc.	Actions inscrites	2010-09-20	Actions ordinaires	2013-12-31
Roctest Ltée	Actions inscrites	2009-07-20	Actions ordinaires	2012-12-31
Sofame Technologies Inc.	Placement privé	2009-03-24	Actions ordinaires	2012-12-31
Technologies 20-20 Inc.	Actions inscrites	2009-12-11	Actions ordinaires	2012-12-31
Technologies D-Box inc.	Placement privé	2010-09-28	Actions ordinaires	2013-12-31
Technologies SENSIO inc.	Actions inscrites	2010-06-08	Actions ordinaires	2013-12-31
Theratechnologies inc.	Actions inscrites	2009-07-22	Actions ordinaires	2012-12-31
TSO <sub>3</sub> inc.	Actions inscrites	2009-08-14	Actions ordinaires	2012-12-31
Warnex Inc.	Actions inscrites	2009-07-20	Actions ordinaires	2012-12-31
Xebec Adsorption Inc.	Actions inscrites	2010-09-13	Actions ordinaires	2013-12-31
Zoommed Inc.	Actions inscrites	2010-05-10	Actions ordinaires	2013-12-31



# 7.

## Bourses, chambres de compensation, organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées

---

- 7.1 Avis et communiqués
  - 7.2 Réglementation de l'Autorité
  - 7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées
  - 7.4 Autres consultations
  - 7.5 Autres décisions
-

## 7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

## 7.3. RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION, DES OAR ET D'AUTRES ENTITÉS RÉGLEMENTÉES

### 7.3.1 Consultation

#### **Services de dépôt et de compensation CDS inc. (la « CDS ») – Projet de modifications importantes aux Règles de la CDS – Paiement électronique des droits et privilèges**

L'Autorité des marchés financiers publie le projet, déposé par la CDS, de modifications importantes aux Règles de la CDS afférentes au Paiement électronique des droits et privilèges. Ces modifications visent à établir certaines exceptions à l'exigence de paiement électronique visant tous les droits et privilèges sur valeurs admissibles dont l'entrée en vigueur est prévue pour le 1<sup>er</sup> novembre 2011.

(Les textes sont reproduits ci-après).

#### **Commentaires**

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires doivent en transmettre une copie, au plus tard le 20 juin 2011, à :

M<sup>e</sup> Anne-Marie Beaudoin  
Secrétaire de l'Autorité  
Autorité des marchés financiers  
800, square Victoria, 22<sup>e</sup> étage  
C.P. 246, tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
Télécopieur : 514 864-6381

Courrier électronique : [consultation-en-cours@lautorite.qc.ca](mailto:consultation-en-cours@lautorite.qc.ca)

#### **Information complémentaire**

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Danielle Boudreau  
Analyste aux OAR  
Direction de la supervision des OAR  
Autorité des marchés financiers  
Téléphone : 514 395-0337, poste 4322  
Numéro sans frais : 1 877 525-0337, poste 4322  
Télécopieur : 514 873-7455  
Courrier électronique : [danielle.boudreau@lautorite.qc.ca](mailto:danielle.boudreau@lautorite.qc.ca)

#### **Services de dépôt et de compensation CDS inc. (la « CDS ») – Projet de modifications importantes aux Règles de la CDS – Exigences de retrait de valeurs sans certificat**

L'Autorité des marchés financiers publie le projet, déposé par la CDS, de modifications importantes aux Règles de la CDS afférentes aux Exigences de retrait de valeurs sans certificat. Ces modifications visent à réduire l'utilisation de certificats attestant l'existence de valeurs.

(Les textes sont reproduits ci-après).

### **Commentaires**

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires doivent en transmettre une copie, au plus tard le 20 juin 2011, à :

Me Anne-Marie Beaudoin  
Secrétaire de l'Autorité  
Autorité des marchés financiers  
800, square Victoria, 22e étage  
C.P. 246, tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
Télécopieur : 514 864-6381

Courrier électronique : [consultation-en-cours@lautorite.qc.ca](mailto:consultation-en-cours@lautorite.qc.ca)

### **Information complémentaire**

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Monique Viranyi  
Analyste aux OAR  
Direction de la supervision des OAR  
Autorité des marchés financiers  
Téléphone : 514 395-0337, poste 4359  
Numéro sans frais : 1 877 525-0337, poste 4359  
Télécopieur : 514 873-7455  
Courrier électronique : [monique.viranyi@lautorite.qc.ca](mailto:monique.viranyi@lautorite.qc.ca)

**Avis et sollicitation de commentaires – Modifications importantes aux Règles de la CDS relatives au paiement électronique de droits et privilèges**

---

Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS<sup>MD</sup>)

**MODIFICATIONS IMPORTANTES APPORTÉES AUX RÈGLES DE LA CDS**

**Paiement électronique des droits et privilèges**

**SOLLICITATION DE COMMENTAIRES**

**A. DESCRIPTION DES MODIFICATIONS PROPOSÉES AUX RÈGLES DE LA CDS**

La CDS propose d'apporter des modifications aux Règles de la CDS afin de lui permettre d'établir certaines exceptions à l'exigence (dont l'entrée en vigueur est prévue pour le 1<sup>er</sup> novembre 2011) de paiement électronique visant tous les droits et privilèges sur valeurs admissibles.

**B. NATURE ET OBJET DES MODIFICATIONS PROPOSÉES AUX RÈGLES DE LA CDS**

**B.1 Modifications proposées**

Au mois de novembre 2008, la CDS a publié un avis de modifications aux Règles afin que tous les droits et privilèges sur valeurs détenues au CDSX<sup>®</sup> soient payés sous forme électronique. Cette exigence devrait entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2011 et prévoit qu'une valeur ne sera pas admissible au dépôt au CDSX à moins que les droits et privilèges relatifs à ladite valeur ne soient payés sous certaines formes définies (essentiellement des paiements électroniques en fonds définitifs et irrévocables). Le délai de trois ans avait pour but de donner l'occasion aux adhérents du marché (y compris les émetteurs, agents payeurs et leurs banquiers) d'apporter les changements nécessaires à leurs processus et systèmes afin de respecter ce critère d'admissibilité. Cependant, ce n'est pas tous les émetteurs ou leurs agents qui peuvent satisfaire cette exigence pour le moment. Les modifications proposées aux Règles relatives au CDSX autoriseront la CDS à établir certaines exceptions à l'exigence.

**B.2 Traitement électronique des opérations sur valeurs**

Depuis plusieurs années, la CDS a pour objectif le traitement électronique des transactions, des détentions et des paiements de droits et privilèges sur valeurs. La réduction de l'utilisation des chèques est un moyen d'y parvenir. En l'absence de lois ou de règlements canadiens rendant obligatoire le paiement électronique en fonds définitifs des droits et privilèges sur valeur par les émetteurs aux agences de compensation, les pratiques des émetteurs individuels et de leurs agents doivent évoluer pour réaliser des progrès.

Les paiements de droits et privilèges comprennent les dividendes, les intérêts, les versements au remboursement ou à l'échéance de valeurs ou d'autres événements comprenant des paiements ou distributions aux détenteurs de valeurs. L'élimination des chèques comme moyen de paiement des droits et privilèges améliore l'efficacité et réduit les coûts pour la CDS (et par conséquent, pour le secteur des services financiers dans son ensemble). En ce qui a trait au risque, l'utilisation des virements de fonds ou des paiements acceptables (l'exigence qui sera imposée à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2011) fait en sorte que les droits et privilèges crédités aux comptes de fonds du CDSX sont reçus par la CDS sous forme de crédits immédiats, finaux et irrévocables.

Plusieurs des initiatives de la CDS ont significativement réduit le nombre de chèques reçus pour le paiement des droits et privilèges. L'Entente de services relative aux valeurs inscrites en compte seulement, mise en œuvre par la CDS en 2009, a grandement contribué à changer le type de paiements reçus pour ces émissions, puisque l'entente prévoit le paiement électronique de tous les paiements de droits et privilèges. De plus, la CDS a mis en œuvre des améliorations systémiques pour permettre aux adhérents d'agir à titre d'agents payeurs, et par conséquent, d'effectuer le paiement de droits et privilèges au moyen de virement de fonds. La CDS continue de travailler avec les adhérents afin que cette fonctionnalité soit utilisée par davantage d'institutions et pour un plus grand éventail d'événements de marché.

## Avis et sollicitation de commentaires – Modifications importantes aux Règles de la CDS relatives au paiement électronique de droits et privilèges

Au cours des trois années écoulées depuis l'annonce des exigences d'admissibilité, des progrès considérables ont été accomplis pour l'atteinte de l'objectif de la CDS. En 2008, les chèques étaient utilisés pour 70 % des événements de paiements, soit 10 % de la valeur des droits et privilèges reçus; aujourd'hui, les chèques sont utilisés pour 25 % des événements de paiement, soit 3 % de la valeur des droits et privilèges reçus.<sup>1</sup>

Bien que les progrès soient substantiels, et qu'ils continuent sur leur lancée, il est impossible d'atteindre la pleine satisfaction de l'exigence d'admissibilité. Un nombre considérable d'émetteurs continuent d'utiliser d'autres moyens de paiement pour les droits et privilèges, y compris les chèques et les paiements électroniques comme les débits préautorisés. C'est le cas de plusieurs catégories d'émetteurs, dont les municipalités du Québec<sup>2</sup>. Puisque les émetteurs ne sont pas des adhérents de la CDS, ils ne sont pas régis par les Règles relatives au CDSX. Ainsi, ils ne peuvent pas être directement forcés de respecter les Règles. Rendre les valeurs de ces émetteurs inadmissibles perturberait considérablement les adhérents, leurs clients et les émetteurs en question. La CDS travaille activement afin de résoudre les questions en suspens, mais elle ne prévoit y parvenir avant le 1<sup>er</sup> novembre 2011, date limite imposée par la version actuelle des Règles relatives au CDSX. La CDS propose par conséquent d'établir des exceptions à l'exigence d'admissibilité. Celles-ci seront établies en fonction du montant du paiement (une dérogation de *minimis* pour les petits paiements), du mode de paiement (comme les débits préautorisés) ou du classement de l'émetteur (comme les municipalités du Québec). Les modifications proposées aux Règles autorisent la CDS à établir de telles exceptions.

### B.3 Nouvelles normes de la Banque des règlements internationaux

Le secteur des services financiers du Canada est visé par les normes internationales en cours d'élaboration. Au mois de mars 2011, la Banque des règlements internationaux, par l'intermédiaire de son Comité sur les systèmes de paiement et de règlement (« CSPR ») et de son Comité Technique de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (« OICV »), a publié un rapport provisoire aux fins de consultation publique. Le rapport, [Principles for Financial Market Infrastructures](#), propose de nouvelles normes internationales pour les systèmes de règlement, de compensation et de paiement.<sup>3</sup> Après une période de consultation, le CSPR et l'OICV analyseront tous les commentaires reçus et publieront un rapport final au début de 2012. Les nouveaux principes devraient être introduits aux cadres réglementaires et juridiques avant la fin de 2012. Le rapport stipule que les nouveaux principes « sont conçus afin que l'infrastructure essentielle aux marchés financiers soit encore plus solide et encore mieux positionnée pour résister aux chocs financiers qu'à l'heure actuelle ». Les infrastructures des marchés financiers, y compris les systèmes de règlement et de dépôt de valeurs comme la CDS, devront rapidement prendre les mesures pertinentes afin de satisfaire les nouvelles normes. La CDS surveille de près ces changements et compte prendre les mesures nécessaires afin d'assurer le respect des nouvelles normes une fois celles-ci adoptées. Le Principe 9 sur les règlements en espèces stipule que : « Une infrastructure de marché financier doit effectuer ses règlements en espèces en monnaie de la banque centrale dans la mesure du possible. Si la monnaie de la banque centrale n'est pas utilisée, une infrastructure de marché financier devrait minimiser et étroitement surveiller les risques liés au crédit et à la liquidité découlant de l'utilisation de la monnaie d'une banque commerciale. »<sup>4</sup> Les dispositions des Règles relatives au CDSX exigeant le paiement électronique des droits et privilèges sont conformes à ce principe. Le Conseil d'administration, lors de l'évaluation des modifications proposées aux Règles, a décidé qu'une disposition de temporisation devrait être imposée à l'égard des exceptions à l'exigence de paiement électronique des droits et privilèges pour les valeurs admissibles. Les exceptions seront temporaires, et des modifications ultérieures aux Règles auront lieu afin de les supprimer. La CDS

<sup>1</sup> Veuillez prendre note que ces chiffres excluent les droits et privilèges sur valeurs du marché monétaire. Ces droits et privilèges, qui représentent la très grande majorité de la valeur des paiements de droits et privilèges au CDSX, sont payés par virement de fonds depuis longtemps.

<sup>2</sup> La CDS travaille activement avec des représentants de la Province de Québec afin d'améliorer le processus de paiement des droits et privilèges pour un éventail de valeurs.

<sup>3</sup> Le rapport peut être consulté à l'adresse : <http://www.bis.org/publ/cpss94.htm>

<sup>4</sup> Traduction

## **Avis et sollicitation de commentaires – Modifications importantes aux Règles de la CDS relatives au paiement électronique de droits et privilèges**

prévoit que les exceptions, énoncées dans les modifications proposées aux Règles, seront retirées conformément à l'échéancier établi par le CSPR et l'OICV lorsque les nouvelles normes internationales seront en vigueur. La CDS continuera sa collaboration avec le secteur des services financiers, dont les émetteurs et leurs agents, afin de respecter les nouvelles normes internationales.

### **B.4 Modifications d'ordre administratif à la version française**

Veillez prendre note que la version française fait état de modifications aux Règles d'ordre administratif qui ne figurent pas dans la version anglaise afin de corriger des erreurs de typographie mineures dans la version française seulement.

## **C. INCIDENCE DES MODIFICATIONS PROPOSÉES AUX RÈGLES DE LA CDS**

### **C.1 Concurrence**

Les modifications aux Règles font en sorte qu'il n'y aura pas de désavantage concurrentiel pour les émetteurs qui ne sont pas en mesure d'utiliser les modes de paiement électronique prescrits par les Règles pour les droits et privilèges.

### **C.2 Risques et coûts d'observation**

Les modifications aux Règles n'imposent aucuns frais d'observation à la CDS, à ses adhérents ou aux autres adhérents du marché.

### **C.3 Comparaison avec les normes internationales - (a) le Comité sur les systèmes de paiement et de règlement de la Banque des règlements internationaux, (b) le Comité Technique de l'Organisation internationale des commissions de valeurs et (c) le Groupe des Trente**

La Règle sur l'admissibilité de la CDS et les exceptions proposées à celle-ci sont adaptées au marché financier canadien. Il n'y a aucune comparaison directe avec les autres agences de compensation. La CDS surveille étroitement l'élaboration des nouvelles normes internationales pour les systèmes de règlement, de compensation et de paiement du rapport du CSPR et de l'OICV, *Principles for Financial Market Infrastructures*, et continuera sa collaboration avec le secteur des services financiers, dont les émetteurs et leurs agents, afin de respecter les nouvelles normes internationales de traitement des droits et privilèges.

## **D. DESCRIPTION DU PROCESSUS DE RÉDACTION DES RÈGLES**

### **D.1 Contexte d'élaboration**

La CDS a consulté les émetteurs et leurs agents pour comprendre les obstacles au respect des exigences existantes à l'égard du paiement électronique des droits et privilèges et pour établir des exceptions adaptées aux situations des émetteurs et de leurs agents.

### **D.2 Processus de rédaction des Règles**

Chaque modification apportée aux Règles de la CDS à l'intention des adhérents est revue par le groupe de rédaction des Règles de la CDS. Le groupe de rédaction des Règles est un comité composé de membres des secteurs juridique et financier des adhérents. Le mandat du groupe de rédaction des Règles est de conseiller les membres de la direction et du Conseil d'administration de la CDS sur les modifications apportées aux Règles et sur les autres questions juridiques afférentes aux services centralisés de dépôt et de compensation de valeurs, et ce, afin de s'assurer que ces services répondent aux besoins de la CDS, de ses adhérents et du secteur des valeurs mobilières. Le groupe de rédaction des Règles n'a émis aucun commentaire à l'égard des modifications proposées aux Règles.

Ces modifications ont été étudiées et approuvées par le Conseil d'administration de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée le 20 avril 2011.



## **Avis et sollicitation de commentaires – Modifications importantes aux Règles de la CDS relatives au paiement électronique de droits et privilèges**

---

### **D.3 Questions prises en compte**

La CDS a pris en compte de l'importance du paiement électronique des droits et privilèges et les perturbations éventuelles du marché si bon nombre de valeurs étaient inadmissibles à la CDS. Des progrès substantiels ont été réalisés, et les émetteurs et leurs agents continuent de collaborer activement avec la CDS afin de résoudre les questions en suspens. L'imposition d'une date limite ferme sans exception irait à l'encontre de l'objectif global, en plus de causer des perturbations aux émetteurs et aux secteurs des finances en général.

### **D.4 Consultation**

La CDS a mené de vastes consultations au sein du secteur des services financiers à cet égard, principalement par l'intermédiaire de la structure de comité du CADS (Comité d'analyse du développement stratégique de la CDS) et les comités de l'OCRCVM. La CDS a travaillé étroitement avec des émetteurs et leurs agents afin d'augmenter l'utilisation des paiements électroniques pour les droits et privilèges. Plus récemment, la CDS a fait une présentation à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la STAC (Stock Transfer Association of Canada) le 31 mars, dont une discussion sur l'exigence d'admissibilité.

Bon nombre d'agents des transferts du Canada ne sont pas des adhérents de la CDS. Ainsi, ces agents des transferts ne sont pas assujettis aux Règles relatives au CDSX, ils ne reçoivent habituellement pas les avis de modification aux Règles relatives au CDSX. La CDS fera parvenir un exemplaire du présent avis à tous les agents des transferts de valeurs admissibles au CDSX afin qu'ils soient parfaitement informés de la politique de la CDS à l'égard du paiement électronique des droits et privilèges et de l'entrée en vigueur prévue des nouvelles normes du CSPR et de l'OICV.

### **D.5 Autres possibilités étudiées**

L'autre possibilité serait l'entrée en vigueur de l'exigence d'admissibilité le 1<sup>er</sup> novembre 2011 sans exceptions. Le fait de rendre inadmissibles les valeurs de ces émetteurs entraînerait cependant des perturbations considérables pour les adhérents, leurs clients et les émetteurs en question. Pour cette raison, il a été décidé que ces exceptions devaient être appliquées de la manière établie dans les modifications proposées aux Règles.

### **D.6 Plan de mise en œuvre**

La CDS est reconnue à titre d'agence de compensation par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario en vertu de l'article 21.2 de la *Loi sur les valeurs mobilières de l'Ontario*. L'Autorité des marchés financiers a autorisé la CDS à poursuivre les activités de compensation au Québec en vertu des articles 169 et 170 de la *Loi sur les valeurs mobilières du Québec*. De plus, la CDS est réputée être la chambre de compensation pour le CDSX<sup>MD</sup>, système de compensation et de règlement désigné par la Banque du Canada en vertu de l'article 4 de la *Loi sur la compensation et le règlement des paiements du Canada*. La Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, l'Autorité des marchés financiers et la Banque du Canada seront ci-après collectivement désignées par l'expression « autorités de reconnaissance ».

Les modifications apportées aux Règles à l'intention des adhérents pourraient entrer en vigueur dès l'obtention de l'approbation des modifications par les autorités de reconnaissance à la suite de la publication de l'avis et de la sollicitation de commentaires auprès du public.

## **E. INCIDENCE DES MODIFICATIONS PROPOSÉES SUR LES SYSTÈMES**

Les exceptions proposées à l'exigence de paiement des droits et privilèges ne requièrent aucun changement aux systèmes de la CDS, de ses adhérents ou de toute autre institution financière.

**Avis et sollicitation de commentaires – Modifications importantes aux Règles de la CDS relatives au [paiement électronique de droits et privilèges](#)**

---

**F. COMPARAISON AVEC LES AUTRES AGENCES DE COMPENSATION**

La Règle sur l'admissibilité de la CDS et les exceptions proposées à celle-ci sont adaptées au marché financier canadien. Il n'y a aucune comparaison directe avec les autres agences de compensation.

**G. ÉVALUATION DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL**

La CDS a déterminé que ces modifications proposées ne sont pas contraires à l'intérêt général.

**H. COMMENTAIRES**

Veillez faire parvenir vos commentaires écrits à l'égard des modifications proposées dans les 30 jours civils suivant la date de publication du présent avis dans le Bulletin de l'Autorité des marchés financiers, aux coordonnées suivantes :

Services juridiques  
Services de dépôt et de compensation CDS inc.  
85, rue Richmond Ouest  
Toronto (Ontario) M5H 2C9

Télécopieur : 416 365-1984  
Courriel : [attention@cds.ca](mailto:attention@cds.ca)

Veillez également faire parvenir un exemplaire de ces commentaires à l'Autorité des marchés financiers et à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, aux personnes indiquées ci-après :

Mme Anne-Marie Beaudoin  
Secrétaire de l'Autorité  
Autorité des marchés financiers  
800, square Victoria, 22e étage  
C.P. 246, tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3

Télécopieur : 514 864-6381  
Courriel : [consultation-en-cours@lautorite.qc.ca](mailto:consultation-en-cours@lautorite.qc.ca)

Directrice, Réglementation du marché  
Division des marchés des capitaux  
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario  
20, rue Queen Ouest, bureau 1903,  
C.P. 55  
Toronto (Ontario) M5H 3S8

Télécopieur : 416 595-8940  
Courriel : [marketregulation@osc.gov.on.ca](mailto:marketregulation@osc.gov.on.ca)

La CDS mettra à la disposition du public, sur demande, des exemplaires des commentaires reçus au cours de la période de sollicitation de commentaires.

**I. MODIFICATIONS PROPOSÉES AUX RÈGLES DE LA CDS**

L'annexe « A » comprend le libellé des Règles de la CDS à l'intention des adhérents en vigueur à l'heure actuelle reflétant à l'aide de marques de changement les modifications proposées, ainsi que le libellé reflétant l'adoption des modifications proposées.

**Avis et sollicitation de commentaires – Modifications importantes aux Règles de la CDS relatives au paiement électronique de droits et privilèges**

**ANNEXE « A »**

**MODIFICATIONS PROPOSÉES AUX RÈGLES DE LA CDS À L'INTENTION DES ADHÉRENTS**

[Libellé des Règles avec marques de changement – les caractères soulignés en vert représentent des ajouts et les caractères barrés en ~~rouge~~ représentent des suppressions]

Libellé des Règles de la CDS à l'intention des adhérents reflétant à l'aide de marques de changement les modifications proposées	Libellé des Règles de la CDS à l'intention des adhérents reflétant l'adoption des modifications proposées
<p><b>Règle 1 Documentation</b>  <b>1.6 APERÇU DES SERVICES DU CDSX</b>  <b>1.6.2 Admissibilité des valeurs et des monnaies</b>            Seules les valeurs dont la CDS a établi l'admissibilité peuvent être déposées ou détenues au service de dépôt. La CDS peut déterminer de temps à autre les monnaies dans lesquelles les comptes de fonds des grands livres peuvent être libellés et les catégories de valeurs pour lesquelles les transactions peuvent être traitées au moyen d'un service ou d'une fonction donnée. La CDS peut déterminer de temps à autre qu'une valeur donnée est inadmissible au service de dépôt ou à n'importe quel service ou fonction. Les valeurs ne peuvent être admises au service de dépôt que si une loi afférente stipule que les transactions sur valeurs de cette catégorie peuvent être traitées par inscription aux registres de la CDS. Sans que soit limitée la portée générale de ce qui précède, le fait qu'aucune loi ne régit une valeur ne limite aucunement, en soi, l'effet et la finalité du transfert de cette valeur au service de dépôt de la CDS ni de toute transaction ou de tout règlement traité au moyen des services relativement à cette valeur. Le 1<sup>er</sup> novembre 2011, les valeurs pour lesquelles les paiements de droits et privilèges ne seront pas effectués au moyen d'un paiement acceptable ou d'un virement de fonds deviendront inadmissibles au service de dépôt, <u>sous réserve des exceptions établies par la CDS en fonction des critères, y compris le montant du paiement de droits et privilèges, le moyen par lequel le paiement de droits et privilèges est effectué ou le classement de l'émetteur effectuant le paiement de droits et privilèges.</u></p> <p><b>Règle 6 Service de dépôt</b>  <b>6.2 DÉPÔT DE VALEURS</b>  <b>6.2.1 Admissibilité</b>            Seules les valeurs dont la CDS a établi l'admissibilité peuvent être déposées ou détenues au service de dépôt. La CDS peut déterminer de temps à autre les catégories de valeurs pour lesquelles les transactions peuvent être traitées</p>	<p><b>Règle 1 Documentation</b>  <b>1.6 APERÇU DES SERVICES DU CDSX</b>  <b>1.6.2 Admissibilité des valeurs et des monnaies</b>            Seules les valeurs dont la CDS a établi l'admissibilité peuvent être déposées ou détenues au service de dépôt. La CDS peut déterminer de temps à autre les monnaies dans lesquelles les comptes de fonds des grands livres peuvent être libellés et les catégories de valeurs pour lesquelles les transactions peuvent être traitées au moyen d'un service ou d'une fonction donnée. La CDS peut déterminer de temps à autre qu'une valeur donnée est inadmissible au service de dépôt ou à n'importe quel service ou fonction. Les valeurs ne peuvent être admises au service de dépôt que si une loi afférente stipule que les transactions sur valeurs de cette catégorie peuvent être traitées par inscription aux registres de la CDS. Sans que soit limitée la portée générale de ce qui précède, le fait qu'aucune loi ne régit une valeur ne limite aucunement, en soi, l'effet et la finalité du transfert de cette valeur au service de dépôt de la CDS ni de toute transaction ou de tout règlement traité au moyen des services relativement à cette valeur. Le 1<sup>er</sup> novembre 2011, les valeurs pour lesquelles les paiements de droits et privilèges ne seront pas effectués au moyen d'un paiement acceptable ou d'un virement de fonds deviendront inadmissibles au service de dépôt, sous réserve des exceptions établies par la CDS en fonction des critères, y compris le montant du paiement de droits et privilèges, le moyen par lequel le paiement de droits et privilèges est effectué ou le classement de l'émetteur effectuant le paiement de droits et privilèges.</p> <p><b>Règle 6 Service de dépôt</b>  <b>6.2 DÉPÔT DE VALEURS</b>  <b>6.2.1 Admissibilité</b>            Seules les valeurs dont la CDS a établi l'admissibilité peuvent être déposées ou détenues au service de dépôt. La CDS peut déterminer de temps à autre les catégories de valeurs pour lesquelles les transactions peuvent être traitées au</p>

**Avis et sollicitation de commentaires – Modifications importantes aux Règles de la CDS relatives au [paiement électronique de droits et privilèges](#)**

<b>Libellé des Règles de la CDS à l'intention des adhérents reflétant à l'aide de marques de changement les modifications proposées</b>	<b>Libellé des Règles de la CDS à l'intention des adhérents reflétant l'adoption des modifications proposées</b>
<p>au moyen d'un service ou d'une fonction donnée. La CDS peut déterminer de temps à autre qu'une valeur donnée est inadmissible au service de dépôt ou à n'importe quel service ou fonction. Les valeurs ne peuvent être admises au service de dépôt que si une loi afférente stipule que les transactions sur valeurs de cette catégorie peuvent être traitées par inscription aux registres de la CDS. Les Procédés et méthodes et les Guides de l'utilisateur décrivent les types de valeurs dont la CDS a établi l'admissibilité au service de dépôt. Pour chaque valeur admissible, les dispositifs de dépôt de valeurs (et de retrait, le cas échéant) sont offertes soit par la CDS, la Banque du Canada, l'agent des transferts pour l'émetteur, l'émetteur agissant à titre d'agent comptable des registres, un responsable de la validation de valeurs ou un gardien. Le 1<sup>er</sup> novembre 2011, les valeurs pour lesquelles les paiements de droits et privilèges ne seront pas effectués au moyen d'un paiement acceptable ou d'un virement de fonds deviendront inadmissibles au service de dépôt, <u><a href="#">sous réserve des exceptions établies par la CDS en fonction des critères, y compris le montant du paiement de droits et privilèges, le moyen par lequel le paiement de droits et privilèges est effectué ou le classement de l'émetteur effectuant le paiement de droits et privilèges.</a></u></p>	<p>moyen d'un service ou d'une fonction donnée. La CDS peut déterminer de temps à autre qu'une valeur donnée est inadmissible au service de dépôt ou à n'importe quel service ou fonction. Les valeurs ne peuvent être admises au service de dépôt que si une loi afférente stipule que les transactions sur valeurs de cette catégorie peuvent être traitées par inscription aux registres de la CDS. Les Procédés et méthodes et les Guides de l'utilisateur décrivent les types de valeurs dont la CDS a établi l'admissibilité au service de dépôt. Pour chaque valeur admissible, les dispositifs de dépôt de valeurs (et de retrait, le cas échéant) sont offertes soit par la CDS, la Banque du Canada, l'agent des transferts pour l'émetteur, l'émetteur agissant à titre d'agent comptable des registres, un responsable de la validation de valeurs ou un gardien. Le 1<sup>er</sup> novembre 2011, les valeurs pour lesquelles les paiements de droits et privilèges ne seront pas effectués au moyen d'un paiement acceptable ou d'un virement de fonds deviendront inadmissibles au service de dépôt, sous réserve des exceptions établies par la CDS en fonction des critères, y compris le montant du paiement de droits et privilèges, le moyen par lequel le paiement de droits et privilèges est effectué ou le classement de l'émetteur effectuant le paiement de droits et privilèges.</p>
<p><b>Règle 11 Agents des transferts adhérents</b>  <b>11.3 OPÉRATIONS</b>  <b>11.3.1 Admissibilité des valeurs</b>            Conformément à la Règle 1.6.2, le Conseil d'administration établit, de temps à autre, les catégories de valeurs pouvant être admises au service de dépôt et les catégories de valeurs pour lesquelles les transactions peuvent être traitées au moyen de différents services et fonctions. Les Procédés et méthodes et Guides de l'utilisateur décrivent les types de valeurs qui sont admissibles au service de dépôt. Toutes les valeurs pour lesquelles l'adhérent agit à titre d'agent des transferts de l'émetteur n'y sont pas admissibles. Un agent des transferts adhérent agissant à titre d'agent des transferts pour une valeur devenue admissible au CDSX confirme ou refuse le dépôt et le retrait de telles valeurs et fournit à la CDS un Rapport de soldes de clôture à l'égard d'une telle valeur. Agir à titre de mandataire de l'initiateur ou de l'émetteur d'une valeur ne contraint pas un agent des transferts adhérent à assumer le rôle d'agent dépositaire ou</p>	<p><b>Règle 11 Agents des transferts adhérents</b>  <b>11.3 OPÉRATIONS</b>  <b>11.3.1 Admissibilité des valeurs</b>            Conformément à la Règle 1.6.2, le Conseil d'administration établit, de temps à autre, les catégories de valeurs pouvant être admises au service de dépôt et les catégories de valeurs pour lesquelles les transactions peuvent être traitées au moyen de différents services et fonctions. Les Procédés et méthodes et Guides de l'utilisateur décrivent les types de valeurs qui sont admissibles au service de dépôt. Toutes les valeurs pour lesquelles l'adhérent agit à titre d'agent des transferts de l'émetteur n'y sont pas admissibles. Un agent des transferts adhérent agissant à titre d'agent des transferts pour une valeur devenue admissible au CDSX confirme ou refuse le dépôt et le retrait de telles valeurs et fournit à la CDS un Rapport de soldes de clôture à l'égard d'une telle valeur. Agir à titre de mandataire de l'initiateur ou de l'émetteur d'une valeur ne contraint pas un agent des transferts adhérent à assumer le rôle d'agent dépositaire ou de responsable du</p>

**Avis et sollicitation de commentaires – Modifications importantes aux Règles de la CDS relatives au paiement électronique de droits et privilèges**

<b>Libellé des Règles de la CDS à l'intention des adhérents reflétant à l'aide de marques de changement les modifications proposées</b>	<b>Libellé des Règles de la CDS à l'intention des adhérents reflétant l'adoption des modifications proposées</b>
<p>de responsable du traitement des droits et privilèges au CDSX à l'égard d'une valeur donnée. Le 1<sup>er</sup> novembre 2011, les valeurs pour lesquelles les paiements de droits et privilèges ne seront pas effectués au moyen d'un paiement acceptable ou d'un virement de fonds deviendront inadmissibles au service de dépôt, <u>sous réserve des exceptions établies par la CDS en fonction des critères, y compris le montant du paiement de droits et privilèges, le moyen par lequel le paiement de droits et privilèges est effectué ou le classement de l'émetteur effectuant le paiement de droits et privilèges.</u></p> <p><b>11.6 DROITS ET PRIVILÈGES</b>  <b>11.6.1 Versement des droits et privilèges</b>            Un versement de droits et privilèges reçu par la CDS à l'égard de valeurs détenues pour un adhérent au service de dépôt est distribué par la CDS à l'adhérent conformément à la Règle 7.</p> <p><b>(a) Période de transition</b>            En vertu de la Règle 11.6.1(b) ci-après, l'agent des transferts adhérent et la CDS collaborent et font tout en leur pouvoir pour permettre le paiement de droits et privilèges par (i) un responsable du traitement des droits et privilèges agissant au nom de l'émetteur et portant un crédit au grand livre de droits et privilèges de la CDS à partir de son compte de fonds ou (ii) un émetteur ou son responsable du traitement des droits et privilèges effectuant un paiement au moyen du STPGV ou de Fedwire au compte bancaire précisé par la CDS.</p> <p><b>(b) Paiement de droits et privilèges ultérieur</b>            Le 1<sup>er</sup> novembre 2011, l'agent des transferts adhérent s'assurera que tous les droits et privilèges soient payés au moyen de paiements acceptables (comme défini à la Règle 8.2.5) ou de virements de fonds, <u>sous réserve des exceptions établies par la CDS en fonction des critères, y compris le montant du paiement de droits et privilèges, le moyen par lequel le paiement de droits et privilèges est effectué ou le classement de l'émetteur effectuant le paiement de droits et privilèges.</u> <del>Responsabilité à l'égard des droits et privilèges</del></p>	<p>traitement des droits et privilèges au CDSX à l'égard d'une valeur donnée. Le 1<sup>er</sup> novembre 2011, les valeurs pour lesquelles les paiements de droits et privilèges ne seront pas effectués au moyen d'un paiement acceptable ou d'un virement de fonds deviendront inadmissibles au service de dépôt, sous réserve des exceptions établies par la CDS en fonction des critères, y compris le montant du paiement de droits et privilèges, le moyen par lequel le paiement de droits et privilèges est effectué ou le classement de l'émetteur effectuant le paiement de droits et privilèges.</p> <p><b>11.6 DROITS ET PRIVILÈGES</b>  <b>11.6.1 Versement des droits et privilèges</b>            Un versement de droits et privilèges reçu par la CDS à l'égard de valeurs détenues pour un adhérent au service de dépôt est distribué par la CDS à l'adhérent conformément à la Règle 7.</p> <p><b>Période de transition</b>            En vertu de la Règle 11.6.1(b) ci-après, l'agent des transferts adhérent et la CDS collaborent et font tout en leur pouvoir pour permettre le paiement de droits et privilèges par (i) un responsable du traitement des droits et privilèges agissant au nom de l'émetteur et portant un crédit au grand livre de droits et privilèges de la CDS à partir de son compte de fonds ou (ii) un émetteur ou son responsable du traitement des droits et privilèges effectuant un paiement au moyen du STPGV ou de Fedwire au compte bancaire précisé par la CDS.</p> <p><b>Paiement de droits et privilèges ultérieur</b>            Le 1<sup>er</sup> novembre 2011, l'agent des transferts adhérent s'assurera que tous les droits et privilèges soient payés au moyen de paiements acceptables (comme défini à la Règle 8.2.5) ou de virements de fonds, sous réserve des exceptions établies par la CDS en fonction des critères, y compris le montant du paiement de droits et privilèges, le moyen par lequel le paiement de droits et privilèges est effectué ou le classement de l'émetteur effectuant le paiement de droits et privilèges.</p>

**Avis et sollicitation de commentaires – Modifications importantes aux Règles de la CDS afférentes aux exigences de retrait de valeurs sans certificat**

**Services de dépôt et de compensation CDS inc. (« CDS »<sup>MD</sup>)**

**MODIFICATIONS IMPORTANTES AUX RÈGLES DE LA CDS**

**Exigences de retrait de valeurs sans certificat**

**SOLLICITATION DE COMMENTAIRES**

**A. DESCRIPTION DES MODIFICATIONS PROPOSÉES AUX RÈGLES DE LA CDS**

Les modifications proposées aux Règles de la CDS feront en sorte que les adhérents devront retirer leurs valeurs du CDSX<sup>MD</sup> sous forme scripturale lorsque l'émetteur offre un système d'inscription directe.

**B. NATURE ET OBJET DES MODIFICATIONS PROPOSÉES AUX RÈGLES DE LA CDS**

**B.1 Modifications proposées**

Les modifications proposées aux Règles constituent un autre pas vers l'atteinte de l'objectif de traitement électronique des transactions sur valeurs et de détention de valeurs sous forme scripturale. Les modifications aux Règles visent à réduire l'utilisation de certificats attestant l'existence de valeurs. Les pratiques du marché par les émetteurs individuels et les agents des transferts particuliers doivent évoluer pour que des progrès soient réalisés à l'égard de la dématérialisation des valeurs.

**B.2 Traitement électronique des transactions sur valeurs**

Les certificats exigent un traitement manuel, ce qui augmente les coûts et réduit l'efficacité. Les coûts associés aux certificats comprennent ceux des chambres fortes, des procédures de garde spéciales, des vérifications, des cautionnements, des transports et des traitements adaptés, ainsi que des travaux d'écriture. Les certificats engendrent également des risques de vol et de perte, avec les coûts de remplacement qui en découlent. La DTC estime à près de 250 millions de dollars les coûts annuels de traitement de certificats matériels de valeurs pour le secteur des valeurs mobilières américain. Aucune étude approfondie n'a été faite au Canada, mais il est raisonnable de supposer que les coûts pour le Canada sont proportionnels. La CDS a soutenu de nombreuses initiatives du secteur des services financiers qui visent la réduction du nombre de certificats de valeurs. Les récents efforts de la CDS en matière de dématérialisation comprennent la destruction de certificats d'ENT, l'élaboration d'actes de fiducie pour l'émission de valeurs inscrites en compte seulement, les clôtures électroniques, le service TRAX qui permet le traitement électronique des options d'achat d'actions et des rachats sur le marché, les exercices de bons de souscription sans certificat et une structure de coûts mise en place afin d'inciter les émetteurs à éviter l'émission de certificats.

Certains agents des transferts canadiens encouragent l'utilisation d'un système d'inscription directe (« DRS ») et encouragent les émetteurs à faire la transition vers ces systèmes afin de réduire le nombre de certificats d'actions émis et les coûts résultant du traitement et des transferts. Au sein d'un tel système, lorsqu'une valeur est émise ou transférée, le porteur de la valeur reçoit une déclaration indiquant les valeurs détenues au lieu d'un certificat les attestant. Le DRS n'affecte pas les droits des actionnaires, qui peuvent continuer de demander un certificat. Les transferts de valeurs DRS sont effectués en soumettant la forme habituelle de procuration sur les actions signée par le porteur inscrit, ainsi que la déclaration par système d'inscription directe (ou déclaration par DRS).

La CDS propose d'apporter des modifications à ses Règles afin d'appuyer les initiatives du secteur par les agents des transferts. En vertu des modifications aux Règles, lorsqu'un adhérent retire une valeur du CDSX et que l'émetteur utilise un DRS, la demande de retrait au CDSX sera implicitement un retrait en format DRS. L'adhérent ne pourra pas choisir un format matériel pour les valeurs retirées. L'agent des transferts ne livrera pas un certificat matériel attestant l'existence de la valeur retirée. À la place, l'agent des transferts livrera une déclaration au nouveau porteur inscrit de la



## **Avis et sollicitation de commentaires – Modifications importantes aux Règles de la CDS afférentes aux exigences de retrait de valeurs sans certificat**

valeur retirée confirmant le transfert de la valeur et l'immatriculation au nom du nouveau porteur (habituellement le client de l'adhérent).

### **B.3 Nouvelles normes internationales**

Le secteur des services financiers du Canada est visé par les normes internationales en cours d'élaboration. Au mois de mars 2011, la Banque des règlements internationaux, par l'intermédiaire de son Comité sur les systèmes de paiement et de règlement (« CSPR ») et de son Comité Technique de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (« OICV »), a publié un rapport provisoire aux fins de consultation publique. Le rapport, *Principles for Financial Market Infrastructures*, propose de nouvelles normes internationales pour les systèmes de règlement, de compensation et de paiement.<sup>1</sup> Après une période de consultation, le CSPR et l'OICV analyseront tous les commentaires reçus et publieront un rapport final au début de 2012. Les nouveaux principes devraient être introduits aux cadres réglementaires et juridiques avant la fin de 2012. Le rapport stipule que les nouveaux principes « sont conçus afin que l'infrastructure essentielle aux marchés financiers soit encore plus solide et encore mieux positionnée pour résister aux chocs financiers qu'à l'heure actuelle ». Les infrastructures des marchés financiers, y compris les systèmes de règlement et de dépôt de valeurs comme la CDS, devront rapidement prendre les mesures pertinentes afin de satisfaire les nouvelles normes. La CDS surveille de près ces changements et compte prendre les mesures nécessaires afin d'assurer le respect des nouvelles normes une fois celles-ci adoptées. Le Principe 10 sur les livraisons matérielles stipule que : « Une infrastructure de marché financier devrait clairement énoncer ses obligations en matière de livraison de marchandises ou d'effets matériels et identifier, surveiller et gérer les risques associés à de telles livraisons matérielles. »<sup>2</sup> Le Principe 11 sur les dépositaires centraux de titres (« DCT ») stipule que : « Un DCT devrait disposer des Règles et des Procédés et méthodes appropriées pour protéger l'intégrité des émissions de valeurs et minimiser et gérer les risques associés à la garde et au transfert des valeurs. Un DCT devrait prendre en charge les valeurs sous forme immobilisée ou dématérialisée aux fins de transfert par passation d'écritures sur les livres. »<sup>2</sup> L'explication détaillée de ce principe stipule qu'un DCT « devrait favoriser l'immobilisation ou la dématérialisation des valeurs dans la mesure du possible, par l'utilisation, notamment, de mesures incitatives »<sup>2</sup> si des questions d'ordre juridique empêchent le déploiement complet d'une stratégie de dématérialisation. Le Conseil d'administration, lors de l'évaluation des modifications proposées aux Règles, a décidé que les adhérents devraient être informés que la CDS continuera de déployer des efforts pour atteindre l'objectif visant le traitement électronique des transactions sur valeurs. D'autres modifications aux Règles visant l'élimination de l'utilisation des certificats de valeurs seront apportées ultérieurement. La CDS prévoit que toute autre modification nécessaire aux Règles sera apportée conformément à l'échéancier établi par le CSPR et l'OICV lorsque les nouvelles normes internationales seront en vigueur. La CDS continuera sa collaboration avec le secteur des services financiers, dont les émetteurs et leurs agents, afin de respecter les nouvelles normes internationales.

## **C. INCIDENCE DES MODIFICATIONS PROPOSÉES AUX RÈGLES DE LA CDS**

### **C.1 Concurrence**

Tous les adhérents de la CDS seront soumis aux mêmes exigences. Il n'y aura donc aucun désavantage au niveau de la concurrence entre eux. Plusieurs agents des transferts canadiens offrent un traitement par DRS à leurs émetteurs et plusieurs envisagent de le faire. Rien dans les modifications aux Règles n'exige l'utilisation d'un traitement par DRS par un émetteur ou un agent des transferts.

### **C.2 Risques et coûts d'observation**

La réduction des coûts et l'augmentation de l'efficacité au moyen du traitement par DRS seront avantageuses pour tous les utilisateurs.

<sup>1</sup> Le rapport peut être consulté à l'adresse : <http://www.bis.org/publ/cpss94.htm>

<sup>2</sup> Traduction

## **Avis et sollicitation de commentaires – Modifications importantes aux Règles de la CDS afférentes aux exigences de retrait de valeurs sans certificat**

### **C.3 Comparaison avec les normes internationales – (a) le Comité sur les systèmes de paiement et de règlement de la Banque des règlements internationaux, (b) le Comité technique de l'Organisation internationale des commissions de valeurs et (c) le Groupe des Trente**

Tous les groupes internationaux de consultation et de réglementation appuient l'objectif de dématérialisation au sein du secteur des valeurs mobilières. Comme il est précisé ci-dessous (voir la section F), de nombreux autres territoires ont progressé vers un système entièrement dématérialisé, et d'autres travaillent vers l'atteinte de cet objectif. La CDS surveille étroitement l'élaboration des nouvelles normes internationales pour les systèmes de règlement, de compensation et de paiement du rapport du CSPR et de l'OICV, *Principles for Financial Market Infrastructures*, et continuera sa collaboration avec le secteur des services financiers, dont les émetteurs et leurs agents, afin de respecter les nouvelles normes internationales ayant pour objet de restreindre l'utilisation de valeurs avec certificat.

## **D. DESCRIPTION DU PROCESSUS DE RÉDACTION DES RÈGLES**

### **D.1 Contexte d'élaboration**

La CDS a consulté des agents des transferts afin de comprendre leurs DRS et d'évaluer la meilleure façon de les intégrer au CDSX dans le cadre du traitement de retrait de valeurs. La CDS a également consulté des adhérents afin de connaître leurs exigences quant aux registres des retraits et leur façon de communiquer avec les clients.

### **D.2 Processus de rédaction des Règles**

Chaque modification apportée aux *Règles de la CDS à l'intention des adhérents* est revue par le groupe de rédaction des Règles de la CDS. Le groupe de rédaction des Règles est un comité composé de membres des secteurs juridique et financier des adhérents. Le mandat du groupe de rédaction des Règles est de conseiller les membres de la direction et du Conseil d'administration de la CDS sur les modifications apportées aux Règles et sur les autres questions juridiques afférentes aux services centralisés de dépôt et de compensation de valeurs, et ce, afin de s'assurer que ces services répondent aux besoins de la CDS, de ses adhérents et du secteur des valeurs mobilières. Le groupe de rédaction des Règles n'a émis aucun commentaire à l'égard des modifications proposées aux Règles.

Les modifications proposées aux Règles ont été étudiées et approuvées par le Conseil d'administration de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée le 20 avril 2011.

### **D.3 Questions prises en compte**

La CDS a étudié l'utilisation accrue du traitement par DRS au sein du secteur des valeurs mobilières canadien et a évalué la meilleure façon d'intégrer ce traitement au CDSX. Il a été établi que le premier point de contact entre les DRS des émetteurs et le CDSX était lors du retrait par les adhérents des valeurs du DRS, et qu'il s'agissait du seul point nécessitant un changement au processus du CDSX.

### **D.4 Consultation**

La CDS a mené de vastes consultations au sein du secteur des services financiers sur ses objectifs de dématérialisation. La CDS a fait une présentation à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la STAC (Stock Transfer Association of Canada) le 31 mars 2011. La CDS a également eu des discussions approfondies avec de nombreux agents des transferts afin de comprendre leurs initiatives de DRS. Selon Computershare, un grand nombre de ses émetteurs (plus de 1 200) utilisent actuellement le DRS ou sont sur le point de l'adopter. D'autres agents des transferts ont précisé qu'ils commencent à mettre en œuvre le DRS à titre d'option pour leurs émetteurs.

La CDS a également discuté de la proposition avec ses adhérents. Une présentation a été donnée au comité des opérations de la section des administrateurs (la section des administrateurs financiers de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières [OCRCVM]), qui représente les courtiers canadiens. L'initiative a également été présentée aux adhérents de la CDS



## **Avis et sollicitation de commentaires – Modifications importantes aux Règles de la CDS afférentes aux exigences de retrait de valeurs sans certificat**

lors de la réunion des sous-comités chargés des titres d'emprunt et des titres de participation du CADS (le Comité d'analyse du développement stratégique de la CDS).

Bon nombre d'agents des transferts du Canada ne sont pas des adhérents de la CDS. Ainsi, ces agents des transferts ne sont pas assujettis aux Règles relatives au CDSX, ils ne reçoivent habituellement pas les avis de modification aux Règles relatives au CDSX. La CDS fera parvenir un exemplaire du présent avis à tous les agents des transferts de valeurs admissibles au CDSX afin qu'ils soient parfaitement informés de la politique de la CDS à l'égard du retrait de valeurs DRS sans certificat et de l'entrée en vigueur prévue des nouvelles normes du CSPR et de l'OICV.

### **D.5 Autres possibilités étudiées**

La CDS a étudié la possibilité de donner le choix aux adhérents d'obtenir la livraison d'un certificat matériel, même lorsque l'émetteur et son agent des transferts offrent un traitement par DRS. Il a été déterminé qu'il serait plus efficient pour les agents des transferts et les adhérents d'avoir un processus de retrait automatique unique. Les adhérents et leurs clients conservent leur capacité de demander que les valeurs soient attestées par un certificat, une fois que le retrait du CDSX aura été réalisé.

### **D.6 Plan de mise en œuvre**

La CDS est reconnue à titre d'agence de compensation par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (« CVMO ») en vertu de l'article 21.2 de la *Loi sur les valeurs mobilières* de l'Ontario. L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») a autorisé la CDS à poursuivre les activités de compensation au Québec en vertu des articles 169 et 170 de la *Loi sur les valeurs mobilières* du Québec. De plus, la CDS est réputée être la chambre de compensation pour le CDSX<sup>MD</sup>, système de compensation et de règlement désigné par la Banque du Canada en vertu de l'article 4 de la *Loi sur la compensation et le règlement des paiements*. La CVMO, l'AMF et la Banque du Canada seront ci-après collectivement désignées par l'expression « autorités de reconnaissance ».

Les modifications aux Règles à l'intention des adhérents pourraient entrer en vigueur à compter de la date de l'obtention de l'approbation des modifications par les autorités de reconnaissance à la suite de la publication de l'avis et de la sollicitation de commentaires auprès du public.

## **E. INCIDENCE DES MODIFICATIONS PROPOSÉES SUR LES SYSTÈMES**

### **E.1 CDS**

La mise en place des restrictions à l'égard du retrait avec certificat nécessitera des développements minimes des systèmes du CDSX. Le Fichier principal des valeurs du CDSX précisera les émetteurs qui offrent un système d'inscription directe et les demandes de retrait de valeurs de ces émetteurs seront implicitement un retrait en format DRS. De plus, le CDSX sera amélioré afin qu'un avis de confirmation supplémentaire soit livré à chaque adhérent lorsqu'un retrait est effectué en format DRS sans certificat. Sans cette confirmation, l'adhérent n'aurait pas un enregistrement distinct de la réalisation du retrait. La confirmation fournit un enregistrement distinct de la réalisation du retrait. Les adhérents peuvent utiliser un exemplaire de la confirmation afin d'informer leurs clients, comme cela est décrit dans la prochaine section.

### **E.2 Adhérents de la CDS**

On ne prévoit pas que les adhérents aient besoin d'apporter des changements importants à leurs systèmes afin de se conformer aux Règles modifiées. Certaines modifications devront être apportées au traitement au sein des services post-marché et à la communication avec les clients afin de faire état de la livraison des déclarations d'enregistrement directe au lieu des certificats. Lorsque les valeurs sont retirées dans un format avec certificat selon le traitement actuel n'étant pas par DRS, le certificat (même s'il est immatriculé au nom du client de l'adhérent) est livré à l'adhérent et l'adhérent livre ensuite le certificat à son client. Dans le cadre du nouveau traitement des retraits par DRS, l'agent des transferts livre la déclaration d'enregistrement direct de valeurs DRS directement au porteur inscrit, habituellement le client de l'adhérent. Pour cette raison, la CDS propose d'apporter des modifications au CDSX, comme cela est précisé ci-dessus, afin de générer une confirmation

## **Avis et sollicitation de commentaires – Modifications importantes aux Règles de la CDS afférentes aux exigences de retrait de valeurs sans certificat**

distincte d'un retrait en format DRS. Les systèmes post-marché des adhérents recevront et devront être en mesure de traiter adéquatement la confirmation de retrait en format DRS sans certificat qui aura été générée par le CDSX. Cette confirmation fournit aux adhérents un enregistrement distinct de la réalisation du retrait; il est prévu que les adhérents voudront apporter des améliorations à leurs systèmes pour utiliser la confirmation afin d'informer leur client du retrait. Les adhérents bénéficieront d'une efficacité accrue et d'une réduction des coûts en raison de la diminution dans la manipulation de certificats de valeurs. Bien que les adhérents devront assumer certains coûts initiaux pour apporter ces améliorations aux systèmes, des avantages nets pour les adhérents sont prévus, surtout lorsque de plus en plus d'émetteurs et d'agents des transferts adopteront un DRS.

Une position DRS peut être déposée de nouveau au CDSX sans difficulté à une date ultérieure. L'adhérent utilisera la déclaration d'enregistrement directe de valeurs DRS du client afin de donner les renseignements nécessaires pour remplir les instructions de dépôt (numéro d'identification DRS). La déclaration, ainsi que la forme habituelle de procuration sur les actions (avalisée ou portant un aval de signature par médaillon), sera livrée à l'agent des transferts. L'agent des transferts transférera ensuite les valeurs au nom du propriétaire pour compte de la CDS et confirmera le dépôt.

### **E.3 Autres intervenants du marché**

Plusieurs agents des transferts canadiens offrent désormais un DRS aux émetteurs et d'autres sont sur le point d'introduire cette option pour les émetteurs qui utilisent leurs services. Les agents des transferts doivent apporter des modifications à leur système afin d'offrir une option DRS. Les Règles de la CDS n'exigent aucunement l'adoption d'un DRS par un émetteur ou un agent des transferts; il s'agit d'une décision d'affaires qui sort du cadre des Règles de la CDS. Les modifications proposées aux Règles appuient les émetteurs et leurs agents des transferts qui ont choisi de leur propre chef l'option DRS en leur permettant une interaction plus efficace avec les institutions financières qui sont des adhérents de la CDS.

La position des clients des adhérents (les propriétaires réels des valeurs) n'est pas directement touchée par les Règles. Le DRS est mis en adopte par plusieurs émetteurs canadiens; les modifications aux Règles et les améliorations au système permettent d'offrir une interface efficace entre ces DRS et le CDSX, et ce, à l'avantage des institutions financières qui sont des adhérents. Toutefois, il n'est pas prévu que les clients qui sont les porteurs réels des valeurs soient négativement touchés. En recevant une déclaration DRS régulière, ils profiteront d'une diminution des risques par rapport à un service de garde pour un certificat de valeurs potentiellement négociable. Les émetteurs continueront à se conformer aux exigences législatives et réglementaires afin de fournir un certificat de valeurs lorsque le porteur réel le demande. Comme cela est précisé ci-dessus, les clients peuvent fournir à leurs institutions financières une déclaration d'enregistrement DRS et une procuration sur les actions lorsque le client désire transférer les valeurs.

## **F. COMPARAISON AVEC LES AUTRES AGENCES DE COMPENSATION**

La Securities and Exchange Commission a approuvé des modifications aux règles de la Depository Trust Company (« DTC ») afin d'éliminer l'émission de certificats matériels pour les retraits, et ce, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009. Les règles visaient l'ensemble des émissions du DRS de la DTC. En 2008, l'ensemble des bourses principales et régionales aux États-Unis ont fait de l'utilisation d'un DRS une condition d'inscription à la cote pour l'ensemble des émissions. L'élimination des retraits dans un format de certificat matériel fait partie des efforts de dématérialisation de la DTC afin d'éliminer tous les certificats matériels au sein du secteur des valeurs mobilières. La DTC a déclaré : « À la fois le secteur et le gouvernement américain continuent d'encourager la dématérialisation, car ils savent l'inefficacité et les risques de pertes et de vols de certificats qui entourent les certificats matériels. »<sup>3</sup>

<sup>3</sup> DTCC Thought Leadership: Industry Issues « SEC Approves Eliminating Paper Certificates for Withdrawals-by-Transfer » à l'adresse : <http://www.dtcc.com/leadership/issues/nomorepaper/about/announcements.php>

## **Avis et sollicitation de commentaires – Modifications importantes aux Règles de la CDS afférentes aux exigences de retrait de valeurs sans certificat**

Les marchés de plusieurs pays dans le monde n'émettent plus du tout de valeurs fiduciaires. La Nouvelle-Zélande, par exemple, ne permet pas à une société d'inscrire ses valeurs à la cote de la bourse si elle insiste pour continuer à émettre des certificats matériels. Plusieurs pays d'Europe, d'Asie et d'Amérique du Sud utilisent exclusivement ou principalement des valeurs électroniques sous forme non matérielle.

### **G. ÉVALUATION DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL**

La CDS a déterminé que ces modifications proposées ne sont pas contraires à l'intérêt général. Les modifications proposées aux Règles appuient la dématérialisation, et ce, afin de réduire les coûts et les risques au sein de l'ensemble du secteur des services financiers.

### **H. COMMENTAIRES**

Veillez faire parvenir vos commentaires écrits à l'égard des modifications proposées dans les 30 jours civils suivant la date de publication du présent avis dans le Bulletin de l'Autorité des marchés financiers, aux coordonnées suivantes :

Services juridiques  
Services de dépôt et de compensation CDS inc.  
85, rue Richmond Ouest  
Toronto (Ontario) M5H 2C9

Télécopieur : 416 365-1984  
Courriel : [attention@cds.ca](mailto:attention@cds.ca)

Veillez également faire parvenir un exemplaire de ces commentaires à l'Autorité des marchés financiers et à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, aux personnes indiquées ci-après :

M<sup>me</sup> Anne-Marie Beaudoin  
Secrétaire de l'Autorité  
Autorité des marchés financiers  
800, square Victoria, 22<sup>e</sup> étage  
C.P. 246, tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3

Télécopieur : 514 864-6381  
Courriel : [consultation-en-cours@lautorite.qc.ca](mailto:consultation-en-cours@lautorite.qc.ca)

Directrice, Réglementation des marchés  
Direction de la réglementation des marchés  
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario  
Bureau 1903, C.P. 55,  
20, rue Queen Ouest  
Toronto (Ontario) M5H 3S8

Télécopieur : 416 595-8940  
Courriel : [marketregulation@osc.gov.on.ca](mailto:marketregulation@osc.gov.on.ca)

La CDS mettra à la disposition du public, sur demande, des exemplaires des commentaires reçus au cours de la période de sollicitation de commentaires.

### **I. MODIFICATIONS PROPOSÉES AUX RÈGLES ET AUX PROCÉDÉS ET MÉTHODES DE LA CDS**

L'annexe « A » comprend le libellé des Règles de la CDS à l'intention des adhérents en vigueur à l'heure actuelle reflétant à l'aide de marques de changement les modifications proposées, ainsi que le libellé des Règles reflétant l'adoption des modifications proposées.

**Avis et sollicitation de commentaires – Modifications importantes aux Règles de la CDS afférentes aux exigences de retrait de valeurs sans certificat**

**ANNEXE « A »  
MODIFICATIONS PROPOSÉES AUX RÈGLES DE LA CDS À L'INTENTION DES ADHÉRENTS**

[Libellé des Règles avec marques de changement – les caractères soulignés en **vert** représentent des ajouts et les caractères barrés en **rouge** représentent des suppressions]

Libellé des Règles de la CDS à l'intention des adhérents reflétant à l'aide de marques de changement les modifications proposées	Libellé des Règles de la CDS à l'intention des adhérents reflétant l'adoption des modifications proposées
<p><b>Règle 6 Service de dépôt</b>  <b>6.3.3 Retrait de valeurs</b>  <b>6.3.3.1 Retrait de valeurs</b>            L'adhérent effectue le retrait des valeurs admissibles du service de dépôt en faisant une demande de retrait à son grand livre et en prenant les mesures décrites dans les Procédés et méthodes et les Guides d'utilisateur pour cette catégorie de valeurs. Le retrait de valeurs avant la conclusion du processus de paiement doit respecter la vérification de la VGG. Les valeurs pour lesquelles une demande de retrait a été faite sont portées au débit du compte de valeurs de l'adhérent et au crédit du compte de retrait de l'adhérent. Les valeurs portées au crédit du compte de retrait sont détenues par l'adhérent, mais l'adhérent ne peut effectuer aucune transaction visant ces valeurs. Si la demande de retrait est rejetée, les valeurs sont transférées à nouveau dans le compte de valeurs de l'adhérent. Un retrait n'est effectué que si la demande de retrait est confirmée par la personne possédant les installations nécessaires au retrait de cette valeur (la Banque du Canada, l'émetteur, l'agent des transferts, le responsable de la validation de cette valeur ou le gardien, selon le cas). Au moment du retrait, la CDS débite les valeurs du compte de retrait de l'adhérent. <del>Le retrait de valeurs est effectué selon les instructions soumises par l'adhérent effectuant le retrait, y compris la livraison de certificats de valeurs attestant le retrait de telles valeurs ou la confirmation par l'agent des transferts ou le gardien que les valeurs retirées sont détenues ou sont inscrites conformément à ces instructions.</del>  <u>L'agent des transferts ou le gardien des valeurs retirées (i) livrera un certificat de valeurs attestant l'existence des valeurs retirées, inscrites conformément aux instructions de l'adhérent effectuant le retrait, ou (ii) pour les valeurs au sein d'un système d'inscription directe décrit à la Règle 6.3.3.3, fournira une déclaration confirmant que les valeurs retirées sont inscrites conformément à de telles instructions.</u></p>	<p><b>Règle 6 Service de dépôt</b>  <b>6.3.3 Retrait de valeurs</b>  <b>6.3.3.1 Retrait de valeurs</b>            L'adhérent effectue le retrait des valeurs admissibles du service de dépôt en faisant une demande de retrait à son grand livre et en prenant les mesures décrites dans les Procédés et méthodes et les Guides d'utilisateur pour cette catégorie de valeurs. Le retrait de valeurs avant la conclusion du processus de paiement doit respecter la vérification de la VGG. Les valeurs pour lesquelles une demande de retrait a été faite sont portées au débit du compte de valeurs de l'adhérent et au crédit du compte de retrait de l'adhérent. Les valeurs portées au crédit du compte de retrait sont détenues par l'adhérent, mais l'adhérent ne peut effectuer aucune transaction visant ces valeurs. Si la demande de retrait est rejetée, les valeurs sont transférées à nouveau dans le compte de valeurs de l'adhérent. Un retrait n'est effectué que si la demande de retrait est confirmée par la personne possédant les installations nécessaires au retrait de cette valeur (la Banque du Canada, l'émetteur, l'agent des transferts, le responsable de la validation de cette valeur ou le gardien, selon le cas). Au moment du retrait, la CDS débite les valeurs du compte de retrait de l'adhérent. L'agent des transferts ou le gardien des valeurs retirées (i) livrera un certificat de valeurs attestant l'existence des valeurs retirées, inscrites conformément aux instructions de l'adhérent effectuant le retrait, ou (ii) pour les valeurs au sein d'un système d'inscription directe décrit à la Règle 6.3.3.3, fournira une déclaration confirmant que les valeurs retirées sont inscrites conformément à de telles instructions.</p>

**Avis et sollicitation de commentaires – Modifications importantes aux Règles de la CDS afférentes aux exigences de retrait de valeurs sans certificat**

Libellé des Règles de la CDS à l'intention des adhérents reflétant à l'aide de marques de changement les modifications proposées	Libellé des Règles de la CDS à l'intention des adhérents reflétant l'adoption des modifications proposées
<p><b><u>6.3.3.3 Retrait sans certificat au sein du système d'inscription directe de l'émetteur</u></b>  <u>Lorsque l'émetteur d'une valeur offre un système d'inscription directe, l'adhérent qui effectue un retrait ne peut pas demander un certificat de valeur attestant l'existence des valeurs retirées; l'agent des transferts ou le gardien fournira une déclaration confirmant que les valeurs retirées sont inscrites conformément aux instructions de l'adhérent effectuant le retrait. Nulle disposition des Règles n'affecte les droits de l'adhérent ou d'autres détenteurs de la valeur retirée de demander un certificat lorsque la valeur n'est plus détenue au CDSX une fois le processus de retrait complété. Un système d'inscription directe pour une valeur donnée signifie que l'émetteur offre aux détenteurs de cette valeur le choix de détenir la valeur par enregistrement au nom du détenteur sans l'émission d'un certificat matériel attestant l'existence de la valeur.</u></p> <p><b>Règle 11 Agents des transferts adhérents</b>  <b>11.4.7 Retrait de valeurs</b>            Peu importe l'identité de l'adhérent qui demande le retrait d'une valeur, une telle personne est réputée agir pour le compte de la CDS lorsqu'elle soumet la valeur aux fins d'immatriculation du transfert hors du nom de la CDS. Les instructions de retrait représentent la livraison, par la CDS (et par ses propriétaires pour compte, le cas échéant), de la cession valide des valeurs au destinataire du transfert identifié dans les instructions, et un endossement par la CDS et par ses propriétaires pour compte de tout certificat ou de toute déclaration attestant les valeurs qui doivent être retirées. L'agent des transferts adhérent confirme à la CDS le moment où le retrait aura eu lieu. La CDS débite alors les valeurs retirées du compte de l'adhérent effectuant le retrait. <del>L'agent des transferts adhérent livrera un certificat ou une déclaration attestant les valeurs retirées, inscrit au nom du destinataire du transfert identifié dans les instructions.</del> <u>L'agent des transferts adhérent (i) livrera un certificat de valeurs attestant l'existence des valeurs retirées, inscrites conformément aux instructions de retrait, ou (ii) pour les valeurs au sein d'un système d'inscription directe décrit à la Règle 6.3.3.3, fournira une déclaration confirmant que les valeurs retirées sont inscrites</u></p>	<p><b>6.3.3.3 Retrait sans certificat au sein du système d'inscription directe de l'émetteur</b>            Lorsque l'émetteur d'une valeur offre un système d'inscription directe, l'adhérent qui effectue un retrait ne peut pas demander un certificat de valeur attestant l'existence des valeurs retirées; l'agent des transferts ou le gardien fournira une déclaration confirmant que les valeurs retirées sont inscrites conformément aux instructions de l'adhérent effectuant le retrait. Nulle disposition des Règles n'affecte les droits de l'adhérent ou d'autres détenteurs de la valeur retirée de demander un certificat lorsque la valeur n'est plus détenue au CDSX une fois le processus de retrait complété. Un système d'inscription directe pour une valeur donnée signifie que l'émetteur offre aux détenteurs de cette valeur le choix de détenir la valeur par enregistrement au nom du détenteur sans l'émission d'un certificat matériel attestant l'existence de la valeur.</p> <p><b>Règle 11 Agents des transferts adhérents</b>  <b>11.4.7 Retrait de valeurs</b>            Peu importe l'identité de l'adhérent qui demande le retrait d'une valeur, une telle personne est réputée agir pour le compte de la CDS lorsqu'elle soumet la valeur aux fins d'immatriculation du transfert hors du nom de la CDS. Les instructions de retrait représentent la livraison, par la CDS (et par ses propriétaires pour compte, le cas échéant), de la cession valide des valeurs au destinataire du transfert identifié dans les instructions, et un endossement par la CDS et par ses propriétaires pour compte de tout certificat ou de toute déclaration attestant les valeurs qui doivent être retirées. L'agent des transferts adhérent confirme à la CDS le moment où le retrait aura eu lieu. La CDS débite alors les valeurs retirées du compte de l'adhérent effectuant le retrait. L'agent des transferts adhérent (i) livrera un certificat de valeurs attestant l'existence des valeurs retirées, inscrites conformément aux instructions de retrait, ou (ii) pour les valeurs au sein d'un système d'inscription directe décrit à la Règle 6.3.3.3, fournira une déclaration confirmant que les valeurs retirées sont inscrites conformément à de telles instructions. Aux termes de la présente Règle, ni la CDS ni l'agent des transferts adhérent ne sont tenus de livrer des valeurs en contravention d'une restriction relative aux conditions ou aux attributs de la valeur, ou de toute opposition, exécution,</p>

**Avis et sollicitation de commentaires – Modifications importantes aux Règles de la CDS afférentes aux exigences de retrait de valeurs sans certificat**

Libellé des Règles de la CDS à l'intention des adhérents reflétant à l'aide de marques de changement les modifications proposées	Libellé des Règles de la CDS à l'intention des adhérents reflétant l'adoption des modifications proposées
<p><u>conformément à de telles instructions.</u> Aux termes de la présente Règle, ni la CDS ni l'agent des transferts adhérent ne sont tenus de livrer des valeurs en contravention d'une restriction relative aux conditions ou aux attributs de la valeur, ou de toute opposition, exécution, bref, saisie ou action semblable ou de toute décision ou ordonnance d'un organisme gouvernemental ou réglementaire, d'un tribunal ou d'un fonctionnaire de celui-ci, sous l'autorité desquels la CDS, l'agent des transferts adhérent ou les valeurs sont placés, et qui touche manifestement ces valeurs.</p>	<p>bref, saisie ou action semblable ou de toute décision ou ordonnance d'un organisme gouvernemental ou réglementaire, d'un tribunal ou d'un fonctionnaire de celui-ci, sous l'autorité desquels la CDS, l'agent des transferts adhérent ou les valeurs sont placés, et qui touche manifestement ces valeurs.</p>

### 7.3.2 Publication

Aucune information

## 7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.



## 7.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.